UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01010476 8

AMMIEN MARCELLIN

ÉTUDE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

AMMIEN MARCELLIN

ÉTUDE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

THÈSE POUR LE DOCTORAT

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

PAR

Léon DAUTREMER

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
AGRÉGÉ DES LETTRES
MAÎTRE DE CONFÉRENCES DE LITTÉRATURE LATINE A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

492871
9.6.49

LILLE
LE BIGOT FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
68, rue Nationale et rue Nicolas-Leblanc, 25

1899

PH
6205
D38

AMMIEN MARCELLIN

ÉTUDE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE

INTRODUCTION [1]

Ammien Marcellin a eu la bonne fortune de rencontrer dès le XVIIe siècle un éditeur du premier mérite, Henri de Valois, qui publia son édition en 1636 (2). Le texte, « *divinement amélioré* » (3), était accompagné d'un commentaire, dont la richesse atteste une érudition d'une étendue et d'une sûreté incroyables. Ce commentaire, critique, historique, littéraire, demeure le fond sur lequel doit s'appuyer toute étude concernant Ammien (4).

(1) Ammien Marcellin a écrit l'histoire de l'Empire Romain depuis l'avènement de Nerva jusqu'à la mort de Valens (96-378), en 31 livres. Les 13 premiers sont perdus. Les 18 qui restent embrassent une période de 25 ans (353-378).

(2) Une réimpression, augmentée et corrigée d'après les notes de H. de Valois lui-même, en fut faite à Paris sous la direction de son frère Adrien, en 1681.

(3) Henricus Valesius, vir numquam sine honore nominandus, *divine Ammianum expolivit*. Gronovius, préface de son édition. Leyde, 1693.

(4) A défaut de l'édition de Valois, on trouvera ce commentaire dans l'édition de Wagner-Erfurdt (Leipzig, 1808), t. II et III.

Dans sa préface, H. de Valois porte sur Ammien un jugement très sage et très sûr, dans lequel la sympathie est tempérée par une vue nette des défauts de l'historien. « Ammien, dit-il, » me paraît comparable aux plus grands historiens.... Par le » sujet de son œuvre, par le choix des matières et la dispo- » sition, par le jugement et la bonne foi, il ne le cède à » personne. Dans les récits de combats et de sièges, il dépasse » beaucoup d'autres. Quant à sa manière d'écrire, les mots en » eux-mêmes sont presque tous latins ; mais la construction et » l'arrangement des mots ont, si je puis dire, comme une » allure militaire. Cependant, il y a à reprendre dans l'œuvre » d'Ammien. Il est quelquefois trop verbeux. Il affecte trop » de paraître savant. En outre, il conserve rarement l'allure et » le ton propres aux historiens ; mais, presque toujours, il » s'avance comme sur des cothurnes tragiques. » H. de Valois constate encore avec quelle impartialité Ammien parle des chrétiens, et de quelle utilité sont pour nous les renseignements qu'il donne sur les Barbares.

Ces appréciations sont si justes que le dernier éditeur d'Ammien, Gardthausen, a cru devoir mettre en tête de son édition (1) la préface de Henri de Valois.

Cependant Ammien, qui d'ailleurs conserva toujours son crédit auprès des historiens, fut abandonné par la critique pendant deux siècles. Ce n'est que de nos jours qu'il attira de nouveau son attention.

Études critiques sur le texte, et comme conséquence études sur la langue et sur le style ; études sur la géographie, sur les sources, sur la méthode historique, se sont accumulées depuis une trentaine d'années, et composent à Ammien une « littérature » déjà considérable (2).

(1) Leipzig, Teubner, 1875, 2 vol.

(2) Voir Teuffel, *Geschichte der römischen Literatur*, éd. de 1890, p. 1094-1096. Ajoutons-y les travaux postérieurs que nous avons eus entre les mains : Max Büdinger, *Ammianus Marcellinus und die Eigenart seines Geschichts-*

Un travail d'ensemble a été publié par M. l'abbé Gimazane (1). Ce travail fort intéressant, qui nous a été très utile, aurait rendu le nôtre parfaitement superflu, s'il avait tenu tout ce que son titre promet. Mais l'étude que l'auteur y fait de la personne et de la pensée d'Ammien, et de son talent, ne nous a paru ni assez complète, ni assez fine pour qu'on n'osât pas entreprendre de la recommencer après lui. M. Gimazane a fait surtout une œuvre de critique historique, tandis que nous nous sommes placé de préférence au point de vue de la critique psychologique et littéraire.

Quand nous avons lu le livre d'Ammien, ce qui nous a le plus vivement frappé, c'est l'ardeur avec laquelle il est écrit, c'est le souffle de vie qui circule à travers presque toutes ses pages : c'est aussi l'effort méritoire de l'auteur pour penser, pour juger, pour composer, pour faire œuvre de moraliste et d'artiste, effort dont on chercherait inutilement la trace chez les écrivains latins qui représentent l'histoire romaine depuis Tacite jusqu'au IVe siècle. Nous avons voulu montrer les résultats de cet effort, après avoir expliqué le tempérament d'Ammien, sans traiter à fond les questions de critique historique, de géographie, de langue, que soulève l'examen de son livre, mais en donnant sur ces questions les indications indispensables pour que notre travail formât un tout cohérent, et se suffît à lui-même.

Ammien Marcellin vécut entre les règnes de Constantin et de Théodose, dans un temps de troubles et de désordres, de

werkes, Vienne, 1895. Cet ouvrage fait partie des *Denkschriften der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien*, t. XLIV.

Rob. Novak, *Curae Ammianeae*. Prague, 1896.

Voir aussi les quelques pages consacrées à Ammien dans l'ouvrage de H. Peter, *Die geschichtliche Literatur über die römische Kaiserzeit bis Theodosius I und ihre Quellen*, t. II, p. 117-131. Leipzig, Teubner, 1897.

(1) Gimazane, *Ammien Marcellin, sa vie et son œuvre*. Thèse de doctorat de la Faculté de Bordeaux. Toulouse, 1889.

guerres étrangères et de guerres civiles, de luttes politiques et de luttes religieuses. Soldat, il court le monde, se bat aux frontières, s'inquiète à la vue des Barbares qui se pressent sur les confins de l'empire. Non content de se battre, il réfléchit. Il comprend que l'empire court de grands dangers, et il se demande qui le sauvera. Regardant autour de lui, il ne voit chez l'empereur Constance que faiblesse et cruauté; chez les généraux, les nobles, les magistrats, qu'intrigue, rapacité, injustice; chez le peuple, qu'indifférence.

Avec Julien, il se reprend à espérer. Les idées et les vertus de ce prince firent une forte impression sur son esprit et sur son caractère. Ammien n'était pas chrétien; il connaissait à peine le christianisme. Le paganisme philosophique, idéaliste, l'attira, mais ne put chasser de son âme bien des naïves superstitions. La mort de Julien le désespéra.

Dès lors, il n'est plus soldat. Il se jette dans la lecture avec son habituel emportement, et il croit enfin découvrir le remède aux maux présents. Ce remède, que les chrétiens trouvaient dans leur foi, il proclame, lui, qu'il est dans l'imitation du passé, dans la connaissance de l'histoire et de la philosophie. Qu'on relise les préceptes de Cicéron et qu'on les mette en pratique, qu'on revienne aux mœurs de l'ancienne Rome, et l'on refera l'histoire romaine: on retrouvera la force perdue et la gloire envolée. C'est cette idée-là qui est le lien de son livre et qui en fait l'unité. C'est sous l'impulsion de cette idée qu'il entreprend d'écrire l'histoire, de découvrir à ses contemporains leurs misères, en leur indiquant le moyen de les guérir.

Mais il s'est trouvé que ce soldat avait une âme de littérateur. Au contact des grands écrivains, cette âme prit conscience d'elle-même. Ammien eut le souci de bien ordonner ses récits, de montrer son savoir, d'écrire élégamment.

Le personnage complexe qu'est Ammien, bon soldat, honnête homme, médiocre philosophe, moraliste inquiet de l'avenir et se réfugiant dans le passé, littérateur épris des modèles classiques, mais mal servi par son éducation et par sa langue, nous l'avons cherché dans son œuvre, et nous avons essayé de le faire revivre.

CHAPITRE I

Quelques détails biographiques

« *Haec ut miles quondam et Graecus... pro virium expli-* » *cavi mensura*, ancien soldat et Grec de naissance... j'ai déve- » loppé la série de ces événements dans la mesure de mes » forces » (1).

Ammien a signé ainsi son œuvre. *Miles et Graecus*, soldat et Grec, ces deux mots qui, pour Ammien, sont une excuse à l'insuffisance de son talent, nous donnent en résumé à peu près tout ce que nous savons de lui.

Il était Grec, mais Grec d'Asie. Il naquit en effet à Antioche, vers l'an 335 de J.-C. Le lieu de sa naissance nous est indiqué par une lettre de Libanius. Dans cette lettre, le grand rhéteur d'Antioche félicite l'historien du succès qu'obtient à Rome la lecture publique de son histoire, et se félicite lui-même d'être le concitoyen d'un écrivain aussi goûté :

Libanius à Marcellin (2).

« Je vous félicite d'être à Rome, et je félicite Rome de » vous posséder. Vous jouissez d'une ville dont rien n'approche » au monde ; elle, de son côté, possède en vous l'égal de ses

(1) Amm. 31, 16, 9.

(2) Cette lettre a été signalée pour la première fois par H. Valois, dans la préface de son édition de 1636. On trouvera le texte du fragment qui nous intéresse dans la préface de l'édition d'Ammien, par Gardthausen, p. VIII. M. Gimazane (*Amm. Marc., sa vie et son œuvre*, appendice A, p. 403) en donne une traduction dont nous avons seulement corrigé quelques mots.

» citoyens, qui ont eu des dieux comme ancêtres. En vérité, » il serait déjà beau pour vous de vivre dans une telle cité, » écoutant en silence les discours des autres ; car Rome ren- » ferme dans son sein de nombreux orateurs dignes de leurs » devanciers. Mais, comme je l'apprends par ceux qui revien- » nent de là-bas, vous avez déjà lu en public quelques-uns des » nombreux livres de votre histoire, et vous continuerez, car » les éloges donnés à ce qui a paru appellent la suite à la » lumière. J'entends dire encore que Rome couronne vos tra- » vaux, que les suffrages de la cité s'accordent à reconnaître » que vous avez vaincu certains de vos rivaux, sans vous » laisser vaincre par aucun d'eux. Ces louanges font honneur » à l'historien, et à nous aussi, qui sommes vos concitoyens. » Continuez donc à poursuivre votre œuvre et à la faire connaître » dans les réunions publiques ; ne vous lassez pas d'être » admiré. Mais faites plus éclatante votre renommée et par » suite la nôtre. Car la gloire d'un citoyen comme vous » rejaillit sur la ville qui lui a donné le jour. Soyez toujours » heureux comme vous l'êtes. Quant à nous, nous sommes » dans la douleur, et si un dieu ne vient à notre secours, » nous ne saurons la supporter. Car le seul fils que nous » avions, ce fils bien doué, né d'une mère excellente, quoique » non libre, est mort et vient d'être enseveli, etc. » (1).

Donc, Ammien naquit à Antioche, la luxueuse métropole de la Syrie. « La Syrie, dit-il quelque part, est ennoblie par » Antioche, cette cité connue de l'univers entier, cité sans » rivale pour les ressources qu'y apporte l'étranger ou qu'elle » tire de son propre sein » (2). C'est Antioche la belle, la couronne de l'Orient, *Orientis apex pulcher* (3).

(1) Cette mention de la mort de Cimon, fils de Libanius, date la lettre, qui a été écrite en 390 ou 391. Cf. Sievers, *Das Leben des Libanius*, Berlin, 1868, p. 272.

(2) Amm. 14, 8, 8.

(3) Id. 22, 9, 14.

Ammien est fier de sa ville natale ; mais ce n'est pas lui qui nous la fait connaître. Pourtant elle méritait une description (1), non seulement à cause de la beauté de ses monuments, de ses rues et de ses portiques, à cause du charme pittoresque et frais de ses environs, mais aussi parce qu'elle était au IVe siècle la capitale politique de l'Asie romaine. Gallus, César d'Orient, la terrifia trois ans (351-354) par ses bizarres et cruelles fantaisies (2). Constance, empereur, y vint plusieurs fois (3) ; Julien y demeura un hiver entier (362-363). Valens ne la quitta guère pendant son règne (365-378).

A défaut d'Ammien, Libanius a composé le panégyrique d'Antioche. Et quel panégyrique ! Son Ἀντιοχικός est un hymne à la gloire de sa ville aimée, dont il fut pendant quarante ans l'enfant gâté (4). L'orateur verse sur Antioche le flux élégant et intarissable de son admiration et de ses hyperboles. Écoutez sur quel ton il parle : « Le bonheur que les poètes promettent » aux morts, les vivants peuvent l'obtenir à Antioche » (5). Que ne trouve-t-on pas à admirer au faubourg de Daphné : « Temple d'Apollon, temple de Zeus, stade olympique, théâtre » avec toutes ses délices, quantité de cyprès épais et hauts, » sentiers pleins d'ombre, chœurs d'oiseaux harmonieux, brise » douce, suaves senteurs d'aromates, vignes enlacées aux » arbres, jardins d'Alcinoüs, table sicilienne, corne d'Amalthée, » festins splendides, Sybaris (6)... Il n'est douleur si forte, » si invincible, si persistante, que Daphné ne chasse » (7). « La première des beautés de Daphné, on pourrait dire de

(1) La description d'Antioche a tenté Renan. Voir quelques pages charmantes dans *Les Apôtres*, p. 215 et suiv.

(2) Amm. 14, 1.

(3) Particulièrement en 361. (Amm., 21. 15. 1).

(4) Voir Petit, *Essai sur Libanius*, thèse de doctorat Paris, 1866. *passim*.

(5) Libanius, Ἀντιοχικός, éd. Reiske, p. 147.

(6) Id., *ibid.*, p. 351.

(7) Id., *ibid.*, p. 351.

» toute la terre, ce sont les sources de Daphné » (1). Enfin, voici un fragment de la péroraison : « Quelle ville comparer » à Antioche ? Plus heureuse que les villes les plus anciennes, » elle passe les unes en grandeur, les autres en noblesse, » d'autres en fertilité. S'il en est une à qui elle cède pour » les constructions, du moins, celle-là même, elle la laisse » derrière elle par la supériorité de ses eaux, la douceur de » ses hivers, l'amabilité de ses habitants, l'étude de la » sagesse » (2).

L'exagération est dans la forme, mais le fond est vrai. Le témoignage de Libanius est confirmé par les quelques mots très simples d'Ammien, et aussi par les compliments ironiques que Julien adresse aux Antiochiens dans le *Misopogon* (3).

Antioche était vraiment au IVe siècle une cité florissante, heureuse, peuplée, une cité de luxe, où la vie était facile, sous un ciel très doux. Le bien-être, les raffinements d'une existence délicate préoccupaient par-dessus tout ses habitants. Ils aimaient le trafic qui leur procurait la richesse. Ils aimaient les fêtes, les spectacles, les courses, la danse. La jeunesse était débauchée et bruyante. La nuit, dans la ville bien éclairée, l'animation cessait à peine (4). Les eaux vives, les ombres fraîches, les splendeurs de Daphné méritaient leur universelle réputation (5).

D'ailleurs, la Syrie tout entière aussi bien que sa capitale abondait en molles séductions (6).

Bien qu'il n'ait jamais oublié les charmes de cette délicieuse

(1) Id., ibid., p. 352. Cf. La description de Daphné dans Sozomène, *Hist. ecclés.*, édition de la patrologie de Migne, p. 1273. On y trouve ce détail caractéristique : Ὦ γὰρ ἡ διατριβὴ ἐκτὸς ἐρωμένης ἐν Δάφνῃ ἐτύγχανεν, ἡλίθιός τε καὶ ἄχαρις ἐδόκει.

(2) Id., ibid., p. 365.

(3) Julien, *Misop.*, 5, 13, 18 et *passim*.

(4) Amm. 14, 1, 9 : In urbe ubi pernoctantium luminum claritudo dierum solet imitari fulgorem.

(5) Voici la phrase d'Ammien sur Daphné : Daphnen, amoenum illud et ambitiosum Antiochiae suburbanum. (19, 12, 19).

(6) Amm., 22, 10, 1 : Voluptatis illecebris quibus abundant Syriae omnes.

contrée, Ammien n'en subit pas l'influence énervante. Rien dans son caractère si viril ne porte la marque de la mollesse et de la légèreté syriennes. C'est que de bonne heure il quitta sa ville natale, et qu'il fit très jeune, ainsi que nous le verrons, le fortifiant apprentissage de la guerre.

Nous avons dit qu'Ammien Marcellin naquit vers 335. Cette date approximative est déterminée par quelques passages de son histoire. En 353 il fut attaché par décret impérial au général Ursicinus, qui commandait à Nisibis, en Mygdonie (1). En 355 il accompagna le même Ursicinus en Gaule en qualité de *protector domesticus* (2). Or, en 357, il se compte encore parmi les adolescents (3). Il débuta donc très jeune dans la carrière militaire, et il est permis de conjecturer qu'en 357 il n'avait guère dépassé vingt ans.

De sa famille, de son enfance, nous ne savons rien. Son père fut-il un certain Marcellinus, comte d'Orient en 349, auquel sont adressées plusieurs lois du Code Théodosien? M. Gimazane le pense (4), et c'est possible. Pour qu'Ammien ait été placé si jeune dans l'état-major d'un général en chef en qualité de *protector domesticus*, il fallait que son père occupât un poste élevé et disposât d'une influence considérable. Ammien se qualifie lui-même d'*ingenuus* (5), ce qui prouve que, s'il n'était pas le fils d'un comte d'Orient, il était cependant fort bien né.

Son éducation dut être soignée. Nous montrerons par la suite qu'Ammien est un lettré. Il n'est pas trop hardi de supposer qu'un enfant de bonne famille, élevé dans une ville

(1) Amm., 14, 9, 1.

(2) Id., 15, 5, 22.

(3) Id., 16, 10, 21 : Adolescentes cum (Ursicinum) sequi jubemur.

(4) Gimazane, ouvrage cité, p. 25 et 26.

(5) Amm., 19, 8, 6.

qui comptait des écoles comparables à celles d'Athènes (1) et des maîtres comme Libanius, acquit de bonne heure le goût des choses de l'esprit et l'amour des lettres.

II

Grâce aux renseignements qu'Ammien nous fournit dans son ouvrage, nous savons à peu près quelle fut sa vie pendant sept ans, de 353 à 360. On nous pardonnera si nous insistons assez longuement sur cette période. C'est pour nous une occasion unique de voir Ammien agir et vivre. Ici, nul besoin de conjectures. L'auteur lui-même se met en scène.

Durant ces sept années, Ammien suivit la fortune d'Ursicinus, maître de la cavalerie, qui, en 353, commandait à Nisibis, non loin de la rive droite du Tigre, aux extrêmes confins de l'empire romain.

« Pour Ursicin, dit Tillemont (2), Ammien, qui servait sous » lui, et qui l'accompagnait partout, en parle toujours comme » d'un homme d'honneur et d'une probité tout entière. » Ce général semble, d'après Ammien, avoir joué un rôle assez considérable dans l'empire. Cependant tous les historiens sont muets sur son compte, excepté Ammien et Zonaras, chroniqueur byzantin du XIIe siècle, qui le nomme une seule fois, en racontant la courte révolte de Silvanus, maître de l'infanterie en Gaule, révolte qu'Ursicinus fut chargé de réprimer en 355. Pour expliquer cette singularité, songeons que la partie du récit d'Ammien relative à l'époque dont nous parlons a le caractère de mémoires. Elle est, par conséquent, très développée. Les faits n'y sont pas classés selon leur valeur

(1) Libanius. Ἀντιοχικός, éd. Reiske, p. 333, καὶ δὴ ἐν αὐταῖς (Athènes et Antioche) λαμπάδες ῥητορικῆς ἀνίσχουσιν· ἡ μὲν τὴν Εὐρώπην, ἡ δὲ καταλάμπουσα τὴν Ἀσίαν.

(2) *Hist. des Empereurs* t. IV, p. 397.

comme ils le seraient dans un récit plus serré. La personnalité d'Ursicinus se détache du fond de la narration avec un relief plus vigoureux peut-être que ne le réclamait l'importance réelle du personnage. De plus, Ammien, ayant fait sous les ordres d'Ursicinus ses premières armes, lui a voué une vive reconnaissance, accompagnée d'admiration pour son caractère et ses vertus. Il s'est donc plu à glorifier la noble fierté de son chef, fierté qui contrastait avec la platitude générale des officiers et des fonctionnaires de la cour, et à en faire le type du soldat qui n'abandonne rien de son indépendance ni de sa droiture, en restant discipliné (1).

Ammien, dès ses débuts, fut *protector domesticus*. Ces *protectores domestici* (2) formaient un corps de jeunes officiers d'élite appartenant à de grandes familles. Institués pour servir de garde personnelle aux empereurs, nous voyons par l'exemple d'Ammien qu'ils pouvaient être envoyés auprès des généraux afin de les seconder dans les circonstances difficiles (3). Les *protectores* occupaient un rang distingué dans l'armée, et parvenaient aux plus hautes charges. Il en est qui devinrent empereurs, Jovien, par exemple.

La première période de la vie d'Ammien fut très active. C'est alors qu'il se montra, dans toute la force du terme, un

(1) Comme l'entourage de Constance accusait Ursicinus d'être responsable de la prise d'Amida par les Perses (359), il fit, selon Ammien, devant les enquêteurs, cette fière et énergique déclaration, où l'empereur lui-même n'était pas ménagé : « Quoique l'empereur ne fasse aucun cas de moi, » cependant l'affaire est de telle importance qu'elle ne peut être connue et » jugée que par lui. Qu'il sache bien pourtant une chose facile à présager : » c'est que, tandis que, mal renseigné, il se désole au sujet des affaires » d'Amida, et tandis qu'il se laisse ballotter au gré des eunuques, la Méso- » potamie nous échappe, et qu'au printemps prochain il ne sera plus temps » de lui porter secours, dût-il y aller en personne, à la tête de son armée » tout entière. » Amm., 20, 2, 4.

(2) Voir Bouché-Leclercq, *Manuel des Institutions romaines*, Paris, 1886, p. 319 et les notes.

(3) Amm., 15, 5, 22 : Tribunis et protectoribus domesticis decem ad juvandas publicas necessitates ei (Ursicino) conjunctis.

soldat. Comme nous l'avons dit, un décret impérial l'envoyait en 353 à Nisibis.

Nisibis, qu'Ammien appelle quelque part « la barrière la plus ferme de l'Orient », *Orientis firmissimum claustrum*, était en effet une place très forte, d'où les Romains surveillaient les mouvements des Perses, et grâce à laquelle ils barraient le passage à leurs incursions. Ammien se trouvait donc appelé tout de suite à un poste utile et dangereux, en face des pires ennemis de Rome, à un moment où un de leurs rois les plus audacieux et les plus habiles, Sapor II, entreprenait de pousser ses conquêtes jusqu'à l'Euphrate. Il y arrivait à l'époque heureuse où les talents et la vigueur du maître de la cavalerie, Ursicinus, tenaient les Perses en respect.

Il allait donc voir de près ces ennemis infatigables, ces envahisseurs opiniâtres qui, après de longues années de combats ininterrompus, arriveront à se faire céder, par Jovien, en 363, un morceau de la terre romaine.

Depuis longtemps les Perses étaient la terreur des provinces d'Orient. Au temps de l'empereur Gallien, Antioche avait été surprise et ravagée par eux, un jour que toute la population, en fête, était assemblée pour le spectacle des jeux scéniques (1). Ammien rappelle, dans son XXIIIe livre, ce douloureux souvenir (2). Dioclétien avait établi des forteresses sur l'Euphrate pour empêcher les Perses de vaguer à travers la Syrie, *ne vagarentur per Syriam Persae* (3). Au temps de la jeunesse de notre historien, Constance fut battu plusieurs fois par les troupes de Sapor et se vit réduire aux dernières extrémités (4).

(1) Antioche fut pillée deux fois, à quatre ans de distance, en 256 et 260. Voir Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*, Paris, Klincksieck, 1891.

(2) Amm., 23, 5, 3.

(3) Id., 23, 5, 2.

(4) Id., 25, 9, 3. Constantium, immani crudescente bellorum materia, superatum a Persis interdum, deductumque postremo per fugam cum paucis ad Hibitam, stationem intutam, panis frusto vixisse precario ab anu quadam agresti porrecto. Ce fait se passe probablement en 348 (Goyau, *Chronol.*).

Nisibis avait été assiégée inutilement par le roi de Perse, trois ans avant qu'Ammien y fût envoyé. Nul doute qu'Ammien n'ait été, dès lors, avide de connaître les Perses et désireux de les combattre. On surprend dans sa description de la Perse (1), et un peu partout dans son récit des campagnes contre Sapor, comme un écho de ces impressions de jeunesse.

D'ailleurs, pour un adolescent qui savait l'histoire, les Perses étaient autre chose que l'ennemi héréditaire. Ils étaient les conquérants de l'Asie Mineure, les envahisseurs de la Grèce, les maîtres de contrées lointaines et mystérieuses, à peu près inaccessibles à la civilisation romaine, à travers lesquelles Alexandre seul avait osé aventurer ses armées. Ils possédaient des villes illustres et opulentes qu'Ammien mentionne avec une admiration respectueuse, Babylone, Ctésiphon, Séleucie (2). Ils conservaient les traditions scientifiques et philosophiques de Zoroastre, des Mages et de la Chaldée, qu'Ammien lui-même appelle « la mère nourricière de la philosophie antique » (3).

La vue des Perses frappa très vivement Ammien. L'impression qu'il ressentit en présence de l'armée persane toute vêtue de fer se grava profondément dans sa mémoire, qui en demeura comme obsédée. Il rappelle jusqu'à la satiété le luxe des armures, l'éclat des cuirasses faites de lames superposées, la variété des casques emboîtant la tête et le visage (4). Le

(1) Amm., 23, 6.

(2) Id., 23, 6, 23 : In omni autem Assyria multae sunt urbes... splendidissimae vero et pervulgatae hae solae sunt tres : Babylon cujus maenia bitumine Semiramis struxit... et Ctesiphon quam. . rex Pacorus... Persidis effecit specimen summum. Post hanc Seleucia ambitiosum opus Nicatoris Seleuci.

(3) Id., 23, 6, 25 : Chaldaeorum regio altrix philosophiae veteris.

(4) Id., 24, 2, 5 : Coruscei galeis et horrentes indutibus rigidis ; 24, 2, 10, ferrea nimirum facie omni : quia lamminae singulis membrorum lineamentis cohaerenter aptatae fido operimento totam hominis speciem contegebant ; 24, 4, 15, hostem undique lamminis ferreis in modum tenuis plumae conseptum ; 25, 1, 1, radiantes loricae limbis circumdatae ferreis et coruscei thoraces longe prospecti ; 25, 1, 12, erant autem omnes catervae ferratae .. etc.

portrait qu'il a tracé des Perses, portrait sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, contient de curieux détails d'une observation minutieuse (1). Ammien vit avec étonnement leur corps grêle, leur teint brun, mat et pâle, leurs yeux de chèvre à l'éclat sauvage, leurs sourcils joints et bien arqués (2).

Le premier séjour d'Ammien à Nisibis ne fut pas long. Il était appelé à voyager beaucoup et à voir de ses propres yeux bien des choses. N'est-ce point parce qu'il avait beaucoup vu qu'il se prit du désir de raconter et qu'il devint historien ?

Ursicinus, calomnié auprès de Constance, et redouté de l'empereur à cause même de sa supériorité, est mandé à Milan, résidence impériale, et Ammien l'accompagne (3).

Bien que le voyage ait été rapide (4), quel intérêt devait avoir cette course à travers les provinces orientales de l'empire, depuis Nisibis jusqu'à Milan ! Que de pays différents à traverser et à observer ! L'Asie mineure, la Thrace, la Mésie, l'Illyricum, le nord de l'Italie, et, sur le chemin, des villes comme Nicomédie et Constantinople. C'était la vision merveilleuse, d'autant plus merveilleuse peut-être qu'elle était plus rapide, de contrées différentes par leur aspect et par leurs habitants, que la puissance romaine était parvenue à s'assimiler.

A Milan, le spectacle n'était pas sans intérêt : il pouvait, au contraire, fournir beaucoup à l'observateur.

Ursicinus et Ammien arrivent à la cour de Constance, cour fastueuse comme celle d'un prince oriental. Ce n'est pas Constance qui a inauguré ce luxe, à la mode déjà sous Constantin, mais il l'a amplifié parce qu'il répond à ses goûts.

(1) Amm., 23, 6, 79, nec stando mingens, nec ad requisita naturae secedens facile visitur Persa.

(2) Id., 23, 6, 75.

(3) Id., 14, 11, 5.

(4) Id., ibid. Itineribus properavimus magnis.

Pour lui, le luxe de la cour crée la dignité impériale. Aimant par-dessus tout la représentation, théâtral de nature, et désireux d'en imposer au vulgaire par l'extraordinaire éclat de sa maison, il a rempli le palais d'une nuée d'officiers et d'esclaves (1). Guindé dans l'attitude hiératique de l'empereur-dieu (2), il veut autour de sa majesté divine une foule de serviteurs qui soient en même temps des adorateurs. A l'exemple des souverains de l'Orient, il a comme ministres particuliers, attachés au service de sa personne, des eunuques.

Ammien se montre sévère pour l'entourage de Constance, la « cohorte palatine », la « tourbe des adulateurs », ce sont ses expressions, et surtout pour les eunuques. Tous, eunuques, ou autres, sont des courtisans avides, des calomniateurs dangereux, des instigateurs de troubles et de supplices, que l'empereur « engraisse de la moelle des provinces » (3). Ennemis de toute vraie gloire, ils excitent les soupçons de Constance contre les hommes que leurs actes ou leurs vertus mettent hors de pair (4). Tels sont les Arbétion, les Eusèbe (5), qui s'attachent à détruire dans l'esprit du souve-

(1) Amm., 22, 4.

(2) Voir son entrée triomphale à Rome. Amm., 16, 10, 10 : Corpus perhumile curvabat portas ingrediens celsas, et velut collo munito rectam aciem luminum tendens, nec dextra vultum nec laeva flectebat, tanquam figmentum hominis : non eum rota concuteret nutans, nec spuens, aut os aut nasum tergens vel fricans, manumve agitans visus est unquam.

(3) Amm., 16, 8, 11-12 Inflabant itidem has malorum civilium buccinas potentes in regia ea re, ut damnatorum petita bona suis adcorporarent, essetque materia per vicinitates eorum late grassandi. Namque, ut documenta liquida prodiderunt, *proximorum fauces aperuit primus omnium Constantinus, sed eos medullis provinciarum saginavit Constantius.*

(4) Id., 18, 5, 4 : Palatina cohors palinodiam in exitium concinens nostrum, invenit tandem ansam nocendi fortissimo viro (Ursicino), auctore et incitatore coetu spadonum, qui feri et acidi semper carentesque necessitudinibus ceteris divitias solas ut filiolas jucundissimas amplectuntur. Cf. 18, 4, 4 et 5

(5) Id., 14, 11, 2 : Adulatorum globi inter quos erat Arbetio, ad insidiandum acer et flagrans, et Eusebius, tunc praepositus cubiculi, effusior ad nocendum.

rain le prestige d'Ursicinus, qu'ils font rappeler de Nisibis (1).

Ammien ne demeura pas longtemps à Milan, quelques mois sans doute, le temps nécessaire pour apprendre à détester les courtisans de Constance. En 355, en effet, il poursuivait son voyage à travers l'empire romain. Cette fois, remontant au Nord, il poussait jusqu'au Rhin, jusqu'aux limites de la Germanie. Il accompagnait à Cologne Ursicinus, à qui était confiée la mission délicate de renverser l'usurpateur Silvanus (2). Remarquons en passant qu'Ursicinus s'acquitta de cette mission avec une simplicité féroce. Il paya des soldats qui assassinèrent Silvanus. Ces procédés étaient habituels en ce temps de troubles sans trêve, et de guerres civiles sans merci. Ammien n'a pas un mot qui désapprouve. En cela, quoique Grec, il paraît avoir des sentiments bien romains. Contre un rebelle et un ennemi toutes perfidies sont bonnes (3).

Ursicinus ne devait être renvoyé en Orient qu'environ deux ans plus tard. Ammien eut donc le temps de connaître ces populations germaines si turbulentes, si difficiles à maintenir en paix, et que Julien César ne domptera momentanément qu'après plusieurs années de luttes incessantes et de victoires multipliées.

Ainsi, dans l'espace de quatre ans, à l'âge où le caractère tend à se façonner définitivement, où l'esprit s'ouvre, s'étonne, curieux de nouveautés et avide de connaissances, Ammien

(1) Il faut remarquer la très belle phrase dans laquelle Ammien note l'attitude d'Ursicinus en face de ses calomniateurs ; 15, 2, 3 : Contra accidentia vir magnanimus stabat immobilis, ne se projiceret abjectius cavens, parum tuto loco innocentiam stare medullitus gemens, hocque uno tristior quod amici ante hacc frequentes ad potiores desciverant ut ad successores officiorum more poscente solent transire lictores.

(2) Amm., 15, 5, 22.

(3) Voyez comme il excuse le lâche massacre d'une troupe saxonne, surprise après une trêve solennellement conclue (en 369). 28, 5, 7 : Ac licet justus quidam arbiter rerum factum incusabit perfidum et deforme, pensato tamen negotio, non feret indigne manum latronum exitialem, tandem copia data, captam.

Marcellin vit de près le monde romain presque tout entier, depuis la Perse jusqu'à la Germanie (1). Quelle moisson de faits, d'observations n'eût-il pas à récolter ! Quelle quantité d'images à entasser dans sa mémoire ! A coup sûr, sa vive imagination de Grec d'Asie s'exalta encore sous l'influence de spectacles d'un intérêt si divers, et de cette vie menée capricieusement d'un bout du monde à l'autre au gré d'un tout puissant despote. Cette exaltation accompagnée d'étonnement, il la conserva pendant toute sa vie, et elle se fait jour à chaque page de son histoire.

En 357, Ursicinus, de retour des Gaules, est renvoyé en Orient, et Ammien est maintenu à ses côtés (2). En 359 nous les trouvons tous deux à Samosate, en Commagène, sur les bords de l'Euphrate (3). La même année, le général, rappelé en Italie, arrivait avec Ammien sur les bords de l'Hèbre, en Thrace, quand ils reçurent l'ordre subit de retourner en Mésopotamie (4), et d'y prendre part à la campagne contre les Perses.

Cette campagne, mal dirigée par un général incapable, Sabinianus, fut désastreuse. Ammien y prit une part très active ; il la raconte avec une grande abondance de détails qui font honneur à son courage et à son sang-froid. Les livres XVIII et XIX de son histoire (5) sont de véritables mémoires, dans lesquels il rapporte, avec un accent très personnel, ses actes et ses impressions. Aussi croyons-nous que rien n'est

(1) D'après son propre témoignage, nous savons qu'Ammien a visité l'Égypte, mais il ne dit pas à quelle époque. 17, 4, 6 : Obeliscos *vidimus* plures (à Thèbes). 22, 15, 1 : Strictim res Aegyptiacae tangantur, quarum notitiam in actibus Hadriani et Severi principum digessimus late, *visa pleraque narrantes*.

(2) Amm., 16, 10, 21

(3) Id., 18, 4, 7.

(4) Id., 18, 6, 5.

(5) Plus exactement les six derniers chapitres du livre XVIII et les neuf premiers du livre XIX.

plus propre à le faire connaître que d'en donner l'analyse. C'est d'ailleurs un chapitre palpitant de ces guerres de Perse, si émouvantes dans leur acharnement, d'un résultat si mince quand elles n'étaient pas désastreuses. La fortune de Julien y sombra, et la Mésopotamie, cet admirable champ de bataille, en fut, pendant tout le IVe siècle, ensanglantée.

III

Le récit, très soigné, emprunte, dès le début, aux circonstances mêmes un caractère romanesque.

Ammien se trouvait avec Ursicinus à Samosate, quand commencèrent à circuler des bruits de guerre. Le roi Sapor II, ayant rassemblé ses troupes sur la rive gauche du Tigre, attendait un moment favorable pour traverser le fleuve. Un traître se rencontra pour le guider de ses conseils et de son expérience.

Antoninus, habitant de Nisibis, autrefois marchand opulent, puis secrétaire comptable *(rationarius apparitor)* du commandant militaire en Mésopotamie, alors « protecteur, » homme intelligent et instruit (1), voulant échapper aux poursuites de créanciers puissants et impitoyables, traversa le Tigre avec sa famille, et se mit à la disposition du roi de Perse. Avant de partir, il s'était renseigné exactement sur l'état de l'armée romaine et sur la force des places.

Bien accueilli, Antoninus fut coiffé d'une tiare (2), insigne de noblesse et d'autorité, et admis, suprême honneur, à la table du roi. « Comme autrefois Maharbal reprochait à Annibal » ses lenteurs, ainsi il répétait assidûment que Sapor savait

(1) Amm., 18, 5, 1 : Utrinsque linguae litteras sciens.

(2) Id., 18, 5, 6 : Apicis nobilitatus auctoritate. Id., 18, 8, 5 : Tiara, quam capiti summo ferebat (Antoninus) honoris insigne.

» vaincre, mais non user de sa victoire » (1). Comme les Phéaciens d'Homère à la table d'Alcinoüs (2), les princes de la Perse écoutaient, très recueillis, les paroles du transfuge. Celui-ci déroulait l'histoire des quarante dernières années, contait les défaites des Romains (3), et se faisait fort de conduire de nouveau le Grand Roi à une victoire facile.

Dans des circonstances si critiques, l'empereur commettait une faute grave. Il rappelait en Italie Ursicinus, ce général « qui connaissait si bien les anciennes traditions militaires, et » auquel une longue pratique avait donné la profonde intel- » ligence de la tactique des Perses » (4). Le départ d'Ursicinus fut considéré, en Orient, comme une calamité publique. Les premiers citoyens des villes, des populations entières accouraient sur son passage pour le supplier de ne pas partir. Mais à peine était-il arrivé en Thrace qu'un ordre de Constance le fit retourner sur ses pas. Il était renvoyé en Mésopotamie, mais en sous-ordre, les mains liées, obligé de se soumettre à l'autorité du nouveau maître de la cavalerie, Sabinianus.

Ammien, quand il le faut, sait flageller l'incapacité orgueilleuse. En quelques mots très durs Sabinianus est exécuté ! « Revenus, nous trouvâmes un homme plein de suffisance » dédaigneuse, un homme de taille médiocre, d'âme basse et » étroite, incapable de supporter sans perdre misérablement » contenance, je ne dis pas le tumulte d'un combat, mais la » simple rumeur d'un festin. » (5) Et ailleurs : « Sabinianus,

(1) Amm., 18, 5, 6.

(2) Id., 18, 5, 7 : Secundum Homericos Phaeacas. — Remarquons en passant ces réminiscences littéraires.

(3) Particulièrement à Singara en 348.

(4) Amm., 18, 6, 2 : Disciplinae veteris et longo usu bellandi artis Persicae scientissimum.

(5) Id., 18, 6, 7 : Reversique fastidii plenum Sabinianum invenimus hominem mediocris staturae et parvi angustique animi, vix sine turpi metu sufficientem ad levem convivii, nedum proelii strepitum perferendum.

» vieillard usé, affaibli, indolent, n'avait d'autre mérite que sa » fortune » (1). Quel dédain dans ce « nous trouvâmes ! » Et ensuite, quel mépris du soldat vigoureux et brave pour cet avorton sans muscles ni cœur, *homunculus*, comme il l'appelle encore (2).

Ammien, qui n'a pas quitté Ursicinus, est revenu avec lui en Mésopotamie. A partir de ce moment, l'historien entre en scène, et son récit prend la forme de commentaires.

Tandis que le nouveau général en chef s'endort à Édesse, Ursicinus, avec son escorte, se porte à Nisibis, aux avant-postes, afin d'observer les mouvements des Perses.

Déjà, de la ville, on apercevait vers l'Est, du côté du Tigre, de grands feux indiquant que les ennemis dévastaient la contrée. Des bandes pillardes commençaient même à rôder autour des remparts. Ursicinus se met en campagne pour surveiller les chemins. Il sort de Nisibis avec une petite troupe, et prend la direction du N.-O., vers Amida, place forte bâtie sur le Tigre, dans la région montagneuse qui avoisine les sources du fleuve (3).

La troupe était au deuxième mille, quand elle trouva sur son chemin un enfant abandonné. (Nous arrivons, on le voit, aux détails menus, pittoresques, que l'histoire est forcée de négliger, mais qui donnent aux mémoires la vie et la couleur). L'enfant a huit ans à peu près ; il porte un collier, signe de naissance noble. Sa mère, affolée à l'approche des ennemis, l'a oublié sur la route. Le général, ému de pitié, ordonne à Ammien de prendre l'enfant sur son cheval et de le ramener à Nisibis. La mission était dangereuse, car des cavaliers perses couraient la campagne. Après avoir introduit

(1) Amm., 18, 5, 5 : Sabinianus, vietus quidem senex et bene nummatus, sed imbellis et ignavus.
(2) Id., 18, 6, 8.
(3) Aujourd'hui Diarbekir.

l'enfant dans la ville par l'entrebâillement d'une poterne, Ammien regagnait au galop ses compagnons, quand un escadron ennemi se lança à sa poursuite. Ammien eut peur et ne le cache point, car il n'est pas fanfaron (1). Il échappa cependant, grâce à la vitesse de son cheval, et rejoignit ses compagnons près de la petite place d'Amudis.

A mesure que le général romain s'avançait vers le Nord, le pays changeait d'aspect. Au lieu de la plaine unie et vide, des vignes, des arbres fruitiers entouraient la petite ville de Meïacarire, célèbre par ses sources glaciales. Plus un habitant. Tout le monde s'était enfui. La colonne en marche ne rencontra qu'un soldat qui se cachait. C'était un cavalier gaulois, né à Paris, qui était passé aux Perses afin de se soustraire à la punition d'un crime. Pour le moment, il servait d'espion aux généraux ennemis, Tamsapor et Nohodarès. Après avoir obtenu de lui un certain nombre de renseignements, on le mit à mort. Ursicinus, parvenu à Amida, y apprit que Sapor s'apprêtait à envahir avec toutes ses forces les possessions romaines.

C'est alors qu'Ammien fut chargé par son chef d'une importante mission de confiance. Nous ne pouvons mieux faire que de le laisser parler.

« A cette époque, la Corduène, province soumise aux Perses, » était gouvernée par un satrape du nom de Jovinien. Celui-ci, » élevé en pays romain, tenait secrètement pour nous. Retenu » jadis comme otage en Syrie, il s'était laissé prendre au » charme des études libérales, et il désirait ardemment revenir » à nous. Je lui fus envoyé avec un centurion très sûr, afin » de m'enquérir précisément de ce qui se passait. J'arrivai » auprès de lui à travers des montagnes sans routes et des » gorges abruptes. Il me vit, me reconnut, me reçut bien, et

(1) Amm., 18, 6, 11 : Nostrorum agmen agilitate volucri repetebam exanimis, nec multum abfuit quin caperer.

» après que je lui eus déclaré en particulier le motif de ma » présence, il me donna un guide expérimenté et discret, qui » me conduisit assez loin, sur des escarpements élevés, du » haut desquels, si l'œil avait eu assez de puissance, on aurait » pu distinguer le moindre objet jusqu'au cinquantième » mille (1). Nous restâmes là deux jours entiers. Le troisième » jour, au lever du soleil, nous vîmes toute l'étendue à nos » pieds (ce que nous appelons ὁρίζοντας, l'horizon), remplie de » troupes innombrables, et à leur tête le roi en vêtements » éclatants, éblouissant. Près de lui, à gauche, s'avançait » Grumbates, depuis peu roi des Chionites, d'âge mûr, le » corps ridé, mais l'âme altière, illustré déjà par plus d'une » victoire. A droite, le roi des Albains, de rang non moindre, » de dignité aussi élevée. Derrière eux, divers chefs, princes » hauts et puissants. Suivait une multitude de tout rang, la » fleur des nations voisines, tous endurcis par une longue » expérience à la fatigue et à la peine. Jusques à quand, ô » Grèce fabuleuse, nous conteras-tu Dorisque et ces armées » parquées et comptées par groupes? (2) Quant à nous, qui » sommes circonspects, ou, pour mieux dire, scrupuleux, nous » n'exagérons rien, n'avançant que des faits établis par des » témoignages authentiques et certains. » (3)

Cette armée envahissait la Mésopotamie. Ammien se hâta de rendre compte de sa mission. Les paysans reçurent l'ordre de s'enfermer dans les places fortes avec leurs troupeaux, et toute la Mésopotamie fut vidée et incendiée. On brûla les blés qui commençaient à jaunir. Aucune plante ne resta sur pied entre le Tigre et l'Euphrate. Quantité de bêtes sauvages,

(1) Ammien veut parler des hauteurs qui dominent la vallée du Tigre, sur la rive gauche, en face de Ninive ou à peu près.

(2) Allusion au dénombrement que Xerxès fit de son armée à Dorisque, en Thrace. La phrase d'Ammien rappelle le récit d'Hérodote, 7, 60.

(3) Amm., 18, 6, 20 sqq.

des lions, périrent dans l'embrasement. La rive gauche de l'Euphrate fut hérissée de défenses.

Cependant le roi de Perse s'avançait vers l'Ouest. Laissant de côté Nisibis, il pousse jusqu'à Constantina, au milieu d'un pays dévasté, où l'on ne trouve un peu d'eau que dans de rares citernes. Mais il a confiance dans la force de résistance de son armée, et il se dispose à continuer sa marche en avant, lorsqu'il apprend que l'Euphrate est débordé, et qu'il ne pourra le traverser. Changeant alors d'itinéraire, il remonte au Nord vers la région montagneuse, se proposant de passer le fleuve plus près de sa source.

A cette nouvelle, Ursicinus se prépare à courir à Samosate pour veiller à la défense du fleuve.

Il venait de quitter Amida à la pointe du jour, quand il tomba à l'improviste avec sa troupe sur un corps considérable de Perses. Tamsapor et Nohodarès, profitant de l'incurie des cavaliers illyriens chargés de garder les routes, avaient pu s'approcher d'Amida avec vingt mille hommes sans être signalés, et maintenant ils barraient le chemin.

Ici se place un épisode curieux, coloré, que nous ne voulons point laisser passer. Aussi bien, il est naturel, l'occasion se présentant, que nous prenions un avant-goût du talent d'Ammien.

« En tête des ennemis, Antoninus s'avançait fièrement » Ursicinus le reconnut, et l'ayant pris à partie, d'une voix » indignée il l'appela traître et infâme. Antoninus souleva de » sa tête la tiare, insigne de sa dignité, sauta de cheval, et, » courbant le corps au point que son visage touchait presque » la terre, il salua Ursicinus des noms de maître et seigneur. » Il tenait les mains jointes derrière le dos, ce qui, chez les » Assyriens, est la forme de la supplication. « Pardonnez- » moi, dit-il, illustre comte, car la nécessité plus que ma

» volonté m'a conduit à des actes que je sais coupables. Ce » qui m'a perdu, c'est l'injustice de mes créanciers, vous le » savez bien, puisque votre haute influence combattant pour » moi dans mon malheur n'a pu avoir raison de leur avidité. » » Ayant ainsi parlé, il rentra dans les rangs sans se retourner; » mais, pour marquer son respect, il s'éloignait à reculons, » sans tourner le dos, jusqu'à ce qu'il eût disparu » (1).

Le combat s'engagea, mais les Romains, trop peu nombreux, ne pouvaient résister. Ils firent retraite de tous côtés en se divisant. Les uns, parmi lesquels Ursicinus, gagnèrent les contreforts du Taurus, les autres, et avec eux Ammien, rentrèrent dans Amida.

Le siège d'Amida est conté par l'historien dans tous ses détails. Nous lisons en réalité les mémoires d'un assiégé. Ces mémoires présentent au plus haut degré l'intérêt qui s'attache à la vérité et à la vie.

Ce n'était pas chose aisée que de rentrer dans la ville en fuyant devant l'ennemi. Du côté où Ammien se trouvait poussé, l'accès d'Amida était difficile. Mais laissons-le parler.

« Tandis que, séparé de mes compagnons, je regardais » autour de moi, cherchant que faire, Verennianus, *protector* » *domesticus*, accourt, la cuisse percée d'une flèche. Comme, » sur la prière de mon collègue, je retirais la flèche, je fus » entouré de tous côtés par les Perses qui survenaient. » J'essayai de gagner la ville en courant à perdre haleine. Du

(1) Amm., 18, 8, 5: Antoninus ambitiose praegrediens agmina, ab Ursicino agnitus et objurgatorio sonu vocis increpitus, proditorque et nefarius appellatus, sublata tiara, quam capiti summo ferebat honoris insigne, desiluit equo ; curvatisque membris, humum vultu paene contingens salutavit patronum appellans et dominum, manus post terga conectens, quod apud Assyrios supplicis indicat formam, et « ignosce mihi », inquit, « amplissime comes, necessitate, non voluntate ad haec, quae novi scelesta, prolapso : egere me praecipitem iniqui flagitatores, ut nosti, quorum avaritiae ne tua quidem excelsa illa fortuna propugnans miseriis meis potuit refragari ». Simul haec dicens e medio prospectu abscessit non aversus, sed dum evanesceret verecunde retrogradiens et pectus ostentans.

» côté où nous nous précipitions, Amida est escarpée et » accessible seulement par une montée très étroite, coupée » entre deux collines, et que des moulins bâtis exprès en cet » endroit pour rétrécir les passages, resserraient encore. Là, » mêlés aux Perses qui étaient montés du même élan que nous, » nous restâmes immobiles jusqu'au lendemain matin, si » serrés que les cadavres ne pouvaient trouver de place pour » tomber, et que devant moi un soldat, la tête fendue en » deux parties égales par un vigoureux coup de glaive, étayé » de partout, restait droit comme un tronc d'arbre. Bien qu'une » grêle de traits, lancée par des machines de toute espèce, » volât des remparts, la proximité même des murs nous sau- » vait de ce danger. Enfin, je pus entrer par une poterne, et » je trouvai la ville envahie par une cohue d'hommes et de » femmes venus des environs » (1). C'était le temps d'une foire. Tout ce monde encombrait les rues, mêlant ses lamentations aux gémissements des blessés.

La garnison d'Amida, place de première importance, bâtie sur la rive droite du Tigre, un des postes les plus avancés des Romains, se composait alors de sept légions (2). La Ve légion parthique, qui formait la garnison permanente, était renforcée de six légions extraordinaires et d'un certain nombre de cavaliers indigènes. Avec ces forces la ville allait soutenir un siège de soixante-dix jours contre les troupes assemblées de la Perse, commandées par le roi en personne (3). Sapor, en

(1) Amm., 18, 8, 11 sqq.

(2) La légion était loin d'avoir conservé son ancien effectif d'environ 6.000 hommes. En effet, Ammien dit que la population, augmentée des sept légions et d'une certaine quantité d'autres troupes formait un total d'environ 20.000 personnes ; 19, 2, 14 : Intra civitatis ambitum non nimium amplae legionibus septem et promiscua advenarum civiumque sexus utriusque plebe, et militibus aliis paucis ad usque numerum milium viginti cunctis inclusis.

(3) Pour la force de l'armée perse, Ammien ne donne pas de chiffres. Il parle seulement de troupes innombrables; 19, 2, 12 : Undique inaestimabiles copiae in modum alitum ferebantur.

effet, arrivait, après avoir pris sur sa route deux petites places, traînant à sa suite une foule de captifs et un butin considérable. Son intention n'était pas de s'arrêter à Amida. Il pensait que la place se rendrait à la première sommation, et qu'il pourrait, selon les conseils d'Antoninus, continuer sa route vers l'Euphrate.

Un matin, du haut des murailles, les habitants d'Amida virent la plaine et les collines environnantes se couvrir de soldats perses.

Le récit d'Ammien prend des allures d'épopée. Sapor devant Amida, c'est aussi bien Achille devant Troie, Turnus devant le camp d'Enée. C'est en poète que l'historien décrit l'armée ennemie étincelante sous le soleil. C'est en poète qu'il raconte les luttes héroïques des infatigables assiégés, et leurs atroces souffrances. Un souffle de chaleureux enthousiasme fait vibrer les pages où le siège est conté. Ces pages sont d'une âme ardente, passionnée pour la lutte et pour la gloire ; elles sont aussi d'un écrivain très brillant.

Le roi de Perse, coiffé d'un casque d'or en forme de tête de bélier, tout constellé de pierreries, entouré de sa cohorte royale, où sont représentées toutes les nations de son empire, cavalcade sous les murs d'Amida, à portée des traits. Du haut des murs on peut distinguer son visage. Il vient, persuadé qu'il n'a qu'à se montrer pour qu'on dépose à ses pieds les clefs des portes. Il se trompait. Une bordée de flèches s'abattit sur lui. Son manteau en fut traversé. Après une pareille offense faite à sa majesté sacrée, la lutte contre les sacrilèges devait être sans merci (1).

Ammien rapporte les péripéties de cette lutte, jour par jour, heure par heure. C'est d'abord la mort du fils de Grumbates, roi des Chionites, tué aux côtés de son père. Une

(1) Amm., 19, 1, 6 : Quasi in sacrilegos violati saeviens templi.

bataille acharnée se livre autour de son corps, comme jadis autour du corps de Patrocle. La comparaison s'imposait. Du milieu d'un monceau de cadavres baignés dans des ruisseaux de sang, les Perses parviennent enfin à retirer le corps (1). Ensuite, c'est le récit des funérailles célébrées pendant une trêve selon le rite des Chionites (2). « Revêtu de ses armes » accoutumées, le jeune guerrier est déposé sur une plate- » forme large et élevée. Autour de lui, sur des lits, sont » couchés dix mannequins figurant des cadavres dans leur » toilette funéraire, si bien arrangés qu'on eût dit vraiment » des corps ensevelis. Pendant sept jours, tous les hommes, » groupés par tentes et par manipules, célébrèrent des festins » durant lesquels ils dansaient et chantaient des sortes d'hymnes » funèbres en l'honneur du jeune prince. Quant aux femmes, » avec de lamentables démonstrations, avec les pleurs accou- » tumés, elles disaient l'espoir de la nation fauché dans sa » fleur ; comme on voit pleurer les prêtresses de Vénus, lors » des fêtes solennelles d'Adonis, dont le mythe, selon les » religions mystiques, est un symbole de la vie des plantes (3). » Puis le corps fut brûlé, et les cendres recueillies dans une » urne d'argent. »

Aux funérailles succédèrent deux jours de batailles terribles. Toute l'armée persane, parmi laquelle des éléphants chargés de guerriers, se rua en masse à l'assaut d'Amida, après que le roi Grumbates eût lancé vers la ville, à la façon d'un fécial romain, un javelot trempé dans le sang. Ammien fait le récit

(1) Amm., 19, 1, 9 : Post interneciva certamina ad usque finem diei protenta, cum jam noctis esset initium, per acervos caesorum et scaturigines sanguinis aegre defensum caligine tenebrarum extrahitur corpus, ut apud Trojam quondam super comite Thessali ducis exanimi acies Marte acerrimo conflixerunt.

(2) Id., 19, 1, 10 sqq. Indicto justitio, juvenis nobilitate commendabilis et dilectus ritu nationis propriae lugebatur.

(3) Remarquons cette fin de phrase, déplacée ici, et qui montre chez Ammien un peu de pédanterie et de maladresse.

minutieux du combat, indiquant les différentes sortes de blessures, selon que les soldats sont frappés par les pierres que lancent les scorpions, ou atteints par les traits. La nuit, les collines renvoient les cris des deux armées, les Romains exaltant Constance, maître du monde, les Perses célébrant dans leur langue Sapor, le roi des rois, le victorieux (1).

Les nuits surtout sont pleines d'angoisse dans la ville encombrée de cadavres et de blessés plaintifs. Impossible de soigner les uns et d'enterrer les autres. Il n'y a ni assez d'hommes valides, ni assez de temps, ni assez de place.

Cet entassement, joint à des chaleurs torrides, amena la peste. Faisant taire l'émotion qui l'étreint au souvenir de pareilles calamités, l'historien s'arrête pour nous expliquer en une page ce que c'est que la peste, et quelles en sont les différentes variétés (2). A ce propos il rappelle Homère et Thucydide. Il nous dit comment Apollon, c'est-à-dire le soleil, fit périr beaucoup de Grecs devant Troie au moyen de ses flèches, c'est-à-dire de ses rayons. Il nous fait savoir aussi qu'il a lu la description de la peste d'Athènes par Thucydide.

Heureusement la peste ne fut pas de longue durée. Un changement de température et de légères pluies la firent cesser.

Pendant ce temps le siège continuait, de jour en jour plus pénible à soutenir. Une nuit, soixante-dix archers perses de la garde royale, conduits par un traître, pénètrent dans Amida, et y produisent, d'ailleurs sans résultat, une panique indescriptible (3).

Dans les troupes qui défendaient la ville se trouvaient deux

(1) Amm., 19, 2, 11 : Agitatis itaque sub onere armorum vigiliis, resultabant altrinsecus exortis clamoribus colles, nostris virtutes Constanti Caesaris extollentibus ut domini rerum et mundi, Persis Saporem *saansaan* appellantibus et *pirosen*, quod rex regibus imperans et bellorum victor interpretatur.

(2) Id., 19, 4, 2 sqq.

(3) Id., 19, 5, 4 sqq.

légions gauloises. L'inaction forcée les exaspérait. Durant cette patiente et morne lutte soutenue derrière des murailles, ces grands corps audacieux s'usaient de rage et rongeaient leur frein. Ils menacèrent de tuer leurs tribuns, si on ne les laissait tenter une surprise contre le camp des Perses. Une nuit, ils partirent sans bruit, plus vaillants, dit Ammien, que ces guerriers qui, sous les murs d'Ilion, massacrèrent Rhésus et les Thraces. Égorgeant les sentinelles surprises, ils pénétrèrent presque jusqu'à la tente royale. L'alarme donnée, ils se battirent furieusement, mais inutilement. Quatre cents d'entre eux ne revinrent pas. Les statues de leurs officiers érigées à Édesse, sur l'ordre de l'empereur, perpétuèrent du moins le souvenir de ce glorieux fait d'armes (1).

Vers la fin du siège, la lutte prit un tel caractère d'acuité et d'exaspération qu'on vit le roi Sapor lui-même se mêler aux combattants, ce qui, dit Ammien, est absolument contraire à la coutume des souverains de la Perse.

Cependant la place devait succomber, malgré sa résistance opiniâtre. Un jour que la défense était plus acharnée que jamais, la principale tour, du haut de laquelle les assiégés repoussaient les attaques des Perses, s'écroula subitement avec fracas, comblant l'espace qui la séparait des travaux ennemis. C'était comme un pont jeté par où les Perses se ruèrent, pillant et massacrant tout. Ce fut un sauve-qui-peut. Ammien parvint à se cacher avec deux compagnons. La nuit venue, il s'échappa. Voici, racontées par lui, les péripéties de cette fuite.

« Le soir tombait. Bien que la situation fût désespérée, » une grande quantité des nôtres luttaient encore avec téna- » cité. Pour moi, je me cachai, avec deux autres, dans un » endroit écarté de la ville, et, profitant de l'obscurité de la

(1) Amm., 19, 6, 7 sqq.

» nuit, je m'évadai par une porte laissée sans surveillance.
» Malgré l'épaisseur des ténèbres, comme je connaissais les
» lieux et que mes compagnons étaient agiles, j'arrivai enfin
» à dix milles d'Amida. Après nous être un peu reposés,
» nous continuâmes notre route. Mais peu habitué à la marche,
» en ma qualité de noble, j'allais céder à l'excès de la fatigue,
» quand je fis une rencontre, pénible à la vérité, mais qui
» apportait un soulagement bien opportun à ma grande lassi-
» tude. Un valet d'armée, monté sur un cheval sans selle ni
» mors, afin de ne pas lâcher la longe par laquelle il menait
» la bête, avait, suivant l'usage, attaché solidement cette longe
» à son poignet gauche. Bientôt jeté à terre, il n'avait pu
» défaire le nœud, et, traîné à travers champs, dans les brous-
» sailles, il avait été mis en pièces. L'animal, fatigué de sa
» course, était retenu par le poids du cadavre. Je le saisis,
» et profitant de l'aide que son dos m'offrait si à propos, je
» parvins, toujours avec mes deux compagnons, et non sans
» peine, à des sources sulfureuses chaudes. Nous mourions de
» soif. Après avoir longtemps cherché, nous vîmes un puits,
» mais un puits trop profond pour y descendre, et nous
» n'avions pas de corde. La nécessité nous inspirant, nous
» coupâmes en bandes tout le linge que nous avions sur nous
» pour en faire une corde. Nous attachâmes au bout de cette
» corde la calotte que l'un de nous portait sous son casque,
» et, nous en servant comme d'une éponge, nous apaisâmes
» notre soif. Nous nous dirigions en hâte vers l'Euphrate,
» comptant gagner l'autre rive sur un bac installé depuis
» longtemps dans cette région, pour transporter les bêtes et
» les gens. Mais voici que nous apercevons au loin un esca-
» dron de cavaliers romains avec ses enseignes, fuyant en
» désordre devant une multitude de Perses. Ceux-ci avaient
» surgi tout à coup sur les derrières des Romains, sans
» qu'on pût dire d'où ils sortaient. Cette vue m'a fait songer

» aux fameux terrigènes (*terrigenae*) (1). Ces terrigènes ne » sont pas en réalité nés du sein de la terre ; c'étaient » seulement des hommes doués d'une extraordinaire vélocité. » Comme ils apparaissaient subitement sur plusieurs points, » l'antiquité, aimant à transformer tout en fables, les appela » σπαρτοί (*qui ont été semés*), pensant qu'ils étaient sortis du » sol. Effrayés, et ne comptant pour nous sauver que sur notre » agilité, nous gagnâmes à travers les fourrés et les bois la » région des hautes montagnes, et nous arrivâmes à Mélitène, » ville de l'Arménie mineure, où nous retrouvâmes notre chef » et son escorte sur le point de partir pour Antioche » (2).

La prise d'Amida ne termina pas la campagne. Sapor s'empara encore de Singara et assiégea Bezabde (3). L'empereur Constance vint en personne diriger les troupes romaines (4). La guerre menaçait de s'éterniser, quand le roi de Perse, averti par de mauvais présages, jugea prudent de rentrer dans ses États (361) (5).

Revenu à Antioche, Ammien avait bientôt quitté l'Asie Mineure avec Ursicinus, nommé maître de l'infanterie en Occident. Ils séjournèrent à Milan, où Ursicinus eut à répondre à l'enquête ordonnée sur le siège et la prise d'Amida (6).

IV

Ursicinus, bien qu'il ne fût nullement responsable de la perte d'Amida, fut disgrâcié, et dut prendre sa retraite (360) (7).

(1) Allusion aux guerriers nés des dents semées par Cadmus.
(2) Amm., 19, 8, 5 sqq.
(3) Id., 20, 6, 1 sqq.; 20, 7, 1.
(4) Id., 20, 11, 4.
(5) Id., 21, 13, 8.
(6) Id., 20, 2, 1, sqq.
(7) Id., 20, 2, 5 : Iratus ultra modum Constantius nec discusso negotio, nec patefieri quae scientiam ejus latebant permissis, adpetitum calumniis deposita militia digredi jubet ad otium.

Ammien subit le contre-coup de cette disgrâce. La période d'activité jeune, d'épanouissement, pour ainsi dire, est désormais terminée pour lui. La confiance de son chef avait laissé au jeune *protector domesticus* une certaine liberté d'allures, lui avait permis d'user au besoin d'initiative. De plus, Ammien était heureux de servir aux côtés d'un général qu'il admirait et qu'il aimait. Ce général parti, Ammien fut sans doute mêlé aux autres *protectores* et confondu dans leur nombre. Ce qui est certain, c'est que, n'ayant plus à parler d'Ursicinus, il devient muet sur son propre rôle, il disparaît personnellement de son œuvre.

L'injustice de l'empereur à l'égard d'Ursicinus blessa profondément Ammien. C'est pour cela qu'il s'est plu à exalter dans son histoire celui qu'avaient atteint les calomnies des courtisans, des eunuques, et l'imbécile jalousie d'un souverain soupçonneux. Il a eu à cœur de venger son chef. Faut-il donc s'étonner s'il n'aime point Constance, et s'il flétrit avec l'accent d'une âpre colère les odieuses intrigues et la rapacité de sa « cohorte palatine » (1).

Constance survécut peu de temps à la disgrâce d'Ursicinus. Il mourut en octobre 361.

Ammien paraît n'avoir pas quitté Julien pendant les deux années que régna cet empereur. Il donne dans son livre XXII des détails tellement circonstanciés sur le séjour de Julien à Constantinople et à Antioche qu'on ne peut douter qu'il n'ait vu et entendu ce qu'il raconte. Les moindres actes, les moindres mots (2), les gestes (3) même de l'empereur sont notés et rapportés.

(1) Voir plus haut p. 17, et Amm., 22, 4, 1 sqq.

(2) Cf. Amm., 22, 4, 9; 22, 9, 10; 22, 10.

(3) Cf. la scène où Julien est montré sautant incongrûment (exsiluit indecore) de son siège impérial pour embrasser le philosophe Maxime d'Éphèse, 22, 6, 3.

Il est certain qu'Ammien prit part à la campagne de Julien contre les Perses. Dans le récit qu'il en fait, il se sert de formules comme « *venimus* », « *pervenimus* » (1), qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans son livre. On le voit : le « je » de la campagne de 359 fait place à « nous ». Ammien rentre donc dans l'ombre. Il n'est plus, comme deux ans auparavant, au premier rang, aux côtés du chef. Il est une unité perdue dans l'ensemble de l'armée. Il n'écrit plus des mémoires, des commentaires. Mais il raconte cette mémorable expédition avec des détails très précis, des anecdotes caractéristiques qui permettent de croire qu'il en a vu de ses yeux les diverses péripéties.

Donnons quelques exemples. Les habitants de la forteresse d'Anatha, sur l'Euphrate, viennent demander la paix aux Romains « en poussant devant eux un bœuf couronné ». Parmi eux se trouvait un ancien soldat romain, abandonné là autrefois, lors de l'expédition de Galère. Le vieillard, tout courbé par l'âge, éclata en transports de joie à la vue de ses compatriotes. « Il prenait à témoin diverses personnes, ayant, affirmait-il, » toujours prédit qu'il mourrait à près de cent ans, et qu'il » serait inhumé en terre romaine » (2).

Tout le récit de la marche de Julien sur Ctésiphon à travers le pays très fertile qui s'étend entre l'Euphrate et le Tigre est plein de détails circonstanciés, de choses vues. Ici, c'est un château d'architecture romaine, que les soldats laissent intact, tant sa vue leur fait de plaisir (3). Là c'est un parc d'animaux sauvages destinés aux chasses royales. Les cavaliers romains tuent toutes ces bêtes à coups d'épieux et à coups de flèches (4).

(1) 24, 1, 5, prope civitatem venimus Duram ; 25, 1, 4, ad Hucumbra nomine villam pervenimus.

(2) 24, 1, 9 et 10.

(3) 24, 5, 1.

(4) 24, 5, 2.

Plus loin, voici la mention d'une maison de plaisance royale bâtie dans un bois de cyprès. Ammien rapporte que les murs intérieurs étaient décorés de scènes de chasse, où le roi était représenté poussant devant lui et abattant des animaux de toute espèce (1).

L'historien note encore la rencontre d'un troupeau de cerfs (2). Il raconte comment des soldats tuèrent un lion et l'apportèrent à l'empereur (3). Un jour enfin, le vent souffla si violemment qu'il renversa les tentes et jeta des hommes à terre (4).

Des faits aussi menus, accumulés en si grand nombre, communiquent au récit le caractère d'une relation écrite au jour le jour, en présence même des événements.

Cette expédition une fois terminée par la mort de Julien (363), nous ne savons presque plus rien d'Ammien, ni par lui, ni par d'autres.

Pourtant, la période de sa vie que nous ne connaissons pas fut longue. Il parvint à un âge assez avancé. Quand il acheva son ouvrage, Ammien approchait de la vieillesse, comme l'indique sa conclusion : « *Scribant reliqua potiores, aetate* » *doctrinisque florentes*, je laisse le reste à des écrivains plus » capables, qui soient dans toute la vigueur de l'âge et du » talent » (5).

Il vivait encore en 391. La lettre de Libanius, que nous avons citée, est de cette date.

A cette époque, l'historien habitait Rome, et son activité

(1) 24, 6, 3 : In agro consedimus opulento, arbustis et vitibus et cupressorum viriditate laetissimo, cujus in medio diversorium opaeum est et amoenum, gentiles picturas per omnes aedium parietes ostendens regis bestias venatione multiplici trucidantis.

(2) 24, 1, 5.

(3) 23, 5, 8.

(4) 24, 1, 11.

(5) 31, 16, 9.

littéraire s'y exerçait brillamment, puisque la lecture publique de son histoire y excitait d'unanimes applaudissements.

Nous savons d'autre part que les livres XXI et XXII de l'histoire d'Ammien ont été composés entre 389 et 391. En effet, au livre XXI, 10, 6, il est question de la préfecture urbaine de Sextus Aurelius Victor, préfecture qui se place en l'année 389 (1), et au livre XXII, 16, 12, l'historien mentionne comme existant encore le Serapeum d'Alexandrie, qui fut détruit en 391 (2).

Où vécut Ammien de 363 à 389 ? Que fit-il durant cette longue période ? Nous ne trouvons à ce sujet dans son livre que quelques indications bien insuffisantes. Il était à Antioche en 371, au moment de la terrible répression qui suivit le procès de Théodose (3).

Il fit aussi quelques voyages dont on retrouve la trace. Passant en Laconie, il put y contempler les vestiges d'un tremblement de terre qui sévit en 365 sur les côtes de la Méditerranée (4).

Enfin Ammien visita l'Égypte (5). Quant à la date de sa mort, elle est inconnue.

M. Gimazane a conjecturé avec ingéniosité et avec assez de vraisemblance qu'Ammien, après avoir abandonné la carrière militaire, obtint une fonction civile. Cela est possible. Ce qui est certain, c'est que le soldat se transforma en lettré et en historien, et qu'après avoir quitté la vie active et militante, il mena une existence de paix et d'étude.

(1) C'est la date donnée par H. Valois et Tillemont. Tomasetti (*Museo italiano di Antichita classica*, t. III, p. 512) reporte cette préfecture à l'année 392, mais sans raison valable.

(2) Pour la discussion de ces dates, et en général pour les conjectures plus ou moins vraisemblables qu'on peut faire sur la deuxième partie de la vie d'Ammien, voir Gimazane, ouvrage cité, p. 42-52 et 118-125.

(3) Amm., 29, 2, 4 : Omnes ea tempestate velut in Cimmeriis tenebris *reptabamus*.

(4) 26, 10, 19 : Ad secundum lapidem fere procul a littore contortae sunt aliquae (naves), ut Laconicam prope Mothonem oppidum nos transeundo conspeximus diuturna carie fatiscentem.

(5) 17, 4, 6 : In hac urbe (Thèbes hécatompyle) obeliscos vidimus plures.

CHAPITRE II

Le caractère d'Ammien Marcellin

Si Ammien n'a pas été un des hommes les plus honnêtes de son siècle, son livre est bien trompeur. Point de vertu que ce livre n'exalte, non pas sous une forme directe, comme ferait un manuel de morale, mais d'une manière détournée, en flagellant les vices de la société romaine au IVe siècle. Donnons une idée du procédé d'Ammien, qui nous renseignera en même temps sur son caractère.

En face de ses contemporains et de leurs vices, Ammien prend l'attitude d'un moraliste indigné. Les nobles sentiments, amour de la famille, amour de la patrie, amour de la justice, lui paraissent s'en aller à la dérive. Il fait effort de toute son âme pour arrêter le courant. Peignant les mœurs des habitants de Rome, que constate-t-il ? Partout le triomphe du faux orgueil, du luxe criard et de la paresse. Les Romains les mieux nés montrent un goût scandaleux pour les danseuses, même pour les prostituées. « Tournez les yeux où vous voudrez, » s'écrie-t-il, vous verrez (et en quelle quantité !) des femmes » aux cheveux bouclés qui, si elles avaient été mariées, pour- » raient être déjà mères de trois enfants ; elles usent les dalles » à se trémousser jusqu'à la satiété en leurs rapides évolutions, » afin d'exprimer les innombrables figures inventées pour la » scène » (1). Ne croirait-on pas entendre gronder le brutal

(1) Amm., 14, 6, 20.

bon sens de Caton le Censeur ? A quel degré de légèreté et de bassesse n'était pas descendue une population qui permettait qu'à une époque de famine on chassât de Rome les étrangers, les philosophes, tandis qu'on n'inquiétait même pas trois mille danseuses avec les chœurs, et autant de maîtres de danse (1) ? Entrent-ils au bain, ces nobles Romains, « si on leur annonce » qu'une courtisane inconnue vient d'apparaître, une ancienne » prostituée de petite ville, une vieille débauchée au corps » vénal, ils courent à l'envi, et ils n'ont pas honte d'accabler » l'étrangère de flatteries caressantes, et de l'exalter comme » les Parthes feraient Sémiramis, les Égyptiens Cléopâtre, les » Cariens Artémise, les Palmyréens Zénobie. Ils osent se » conduire ainsi, eux dont les ancêtres virent un sénateur » frappé du blâme censorial pour s'être permis, ce qui alors » était inconvenant, d'embrasser sa femme en présence de sa » fille » (2).

Noblesse oblige ! crie Ammien à ces Romains dégénérés. Vous ne voyez donc pas où vous êtes nés (3) ? N'est-il pas honteux que l'historien, quand il raconte ce qui se passe à Rome, n'ait à parler que d'émeutes, de tavernes, de vilenies (4) ? Ah ! qu'il voudrait, lui, être un enfant de cette glorieuse cité ! Comme il en serait fier ! Le grand souvenir de la Rome des ancêtres plane sur son livre. Dès qu'il se prend à réfléchir sur ce que Rome est devenue de son temps, son imagination aime à se détourner de la réalité qui la blesse et l'attriste, pour se représenter la « Ville Éternelle » de la République et des premiers empereurs, et chercher dans cette vision une sorte de réconfort. Ce Grec a l'âme toute romaine. Sans doute il a puisé ces sentiments dans son éducation, et aussi dans les

(1) Amm., 14, 6, 19.
(2) Id., 28, 4, 9.
(3) Id., 14, 6, 7 : Ubi nati sunt non reputantium.
(4) Id., 14, 6, 2 : Cum oratio ad ea deflexerit quae Romae gererentur, nihil praeter seditiones narratur et tabernas et vilitates.

voyages qui ont offert à son admiration le prestigieux spectacle d'un empire encore si fort malgré la décadence. Aussi est-ce avec une sorte de tendresse qu'il parle de cette ville d'où tant de gloire est sortie, maintenant délaissée par des empereurs qui s'y sentiraient mal à l'aise, tant ils sont éloignés de ressembler aux Romains d'autrefois. « Cette ville vénérable, » écrit-il, après avoir écrasé la tête hautaine de nations féroces, » après avoir porté des lois qui sont pour toujours le fonde- » ment et le frein de la liberté, à l'exemple d'une mère honnête, » sage et riche, a confié aux Césars comme à ses enfants son « patrimoine à gouverner » (1).

Volontiers je me figure qu'Ammien a été obsédé depuis son adolescence par le désir de voir et de connaître Rome. Conçoit-on l'attrait que devait exercer sur les jeunes imaginations cette cité, cœur du monde, toujours maîtresse, toujours reine (2) ? Il vint, le cœur ému, à ce foyer de l'empire et de toutes les vertus, *imperii virtutumque omnium larem* (3). Il admira la splendeur majestueuse et hautaine des monuments qui décoraient les sept collines, « le temple de Jupiter Tarpéien, dominant » tout le reste comme le ciel domine la terre ; des bains grands » comme des provinces ; la puissante masse de l'amphithéâtre, » bâti en pierre de Tibur, dont l'œil peut à peine atteindre » le sommet ; le Panthéon, tout un monde, avec la rondeur de » sa coupole si étrangement haute ; des colonnes élevées portant » sur leur plate-forme, où des escaliers donnent accès, les » statues des consuls et des premiers empereurs ; le temple de » Rome ; le forum de la Paix ; le théâtre de Pompée ; l'Odéon ;

(1) Amm., 14, 6, 5 : Ideo urbs venerabilis, post superbas efferatarum gentium cervices oppressas, latasque leges, fundamenta libertatis et retinacula sempiterna, velut frugi parens et prudens et dives, Caesaribus tanquam liberis suis regenda patrimonii jura permisit.

(2) Id., 14, 6, 6 : Per omnes quotquot sunt partes terrarum ut domina suscipitur et regina.

(3) Id., 16, 10, 13.

» le Stade, et tous les autres ornements de la Ville Éter-
» nelle » (1).

Mais lorsque, détournant le regard des monuments, il jeta les yeux sur les habitants de ce séjour auguste entre tous, *augustissima omnium sedes* (2), lorsqu'il vit à quelle population indigne (3) était désormais confiée la garde de ces gloires, son âme s'attrista. Il fut frappé de la disproportion qui existait entre le cadre et le tableau, et par une réaction toute naturelle, il se rejeta vers les exemples consolants des anciens. Voilà pourquoi sans doute l'histoire d'Ammien trahit un effort constant de l'auteur pour s'arracher à son siècle. Voilà pourquoi il y est si souvent question des vertus antiques, et des hommes qui les pratiquèrent, les Publicola, les Fabricius, les Scipion.

La légende et l'histoire de l'ancienne Rome vertueuse soutiennent et nourrissent le livre d'Ammien. Est-il téméraire d'en conclure que cette légende et cette histoire furent aussi les soutiens de sa vie morale ? Il n'écrit pas seulement avec son imagination : on sent que le cœur est touché. Il y a une façon profonde, naïve, gauche même un peu, de louer les vertus des autres, qui montre qu'on les admire sincèrement et qu'on s'efforce de les pratiquer, et cette façon-là est celle d'Ammien.

Parmi les qualités bien romaines qu'Ammien possédait, une des premières est le souci de la tenue, le culte de la dignité

(1) Amm., 16, 10, 14 : Jovis Tarpei delubra, quantum terrenis divina praecellunt : lavacra in modum provinciarum exstructa : amphitheatri molem solidatam lapidis Tiburtini compage, ad cujus summitatem aegre visio humana conscendit : Pantheum velut regionem teretem speciosa celsitudine fornicatam : elatosque vertices scansili suggestu consulum et priorum principum imitamenta portantes, et Urbis templum, forumque Pacis et Pompei theatrum et Odeum et Stadium aliaque inter haec decora Urbis aeternae.

(2) Id., 16, 10, 20, cf. 27, 3, 3 : *Urbs sacratissima*.

(3) Il y a, bien entendu, des exceptions sur lesquelles nous aurons plus tard à revenir. Il ne s'agit ici que d'indiquer l'impression générale ressentie par Ammien.

personnelle. Un des reproches les plus vifs qu'il adresse à Julien est d'oublier trop facilement à combien de gravité l'oblige son rang de souverain. Ce n'est pas une marque de simplicité de la part d'un empereur que de suivre à pied le cortège des consuls, le jour de leur inauguration (1), ni, lorsqu'il rend solennellement la justice, de s'interrompre pour sauter au cou d'un philosophe (2). Dans l'esprit d'Ammien, ce n'est que de l'affectation déplacée.

Julien, qui n'est pas Romain, ne fait pas, comme Ammien, un effort pour le devenir. Il garde dans son caractère des traces de ce que l'historien appelle la légèreté asiatique (3) ; il tombait quelquefois, de son propre aveu, dans d'assez graves excès, par l'effet d'une sensibilité trop vive (4). Cette sensibilité toujours en éveil, si facile à blesser, est aussi le principal défaut de Libanius, le compatriote d'Ammien, ce rhéteur au tempérament inquiet, qui promena sa vanité souffrante et exaltée à Athènes, à Constantinople, à Nicomédie, jusqu'au jour où il vint l'étaler pendant quarante années dans Antioche, sa ville natale (5).

Ammien est beaucoup plus pondéré. Non, vraiment, s'il ne nous avait pas avertis, jamais nous ne l'aurions pris pour un Grec d'Asie. Les anciens Romains, ses modèles, l'auraient considéré sans peine comme un des plus dignes parmi leurs fils. Soldat, il a de la bravoure et du sang-froid. Malgré la modestie très simple avec laquelle il parle de lui-même, on se

(1) C'est ce que fit Julien au 1er janvier 362. Les consuls étaient Mamertin et Nevitta : humilior princeps visus est, in officio pedibus gradiendo cum honoratis, quod laudabant alii, *quidam ut adfectatum et vile carpebant*, 22, 7, 1.

(2) Amm., 22, 7, 3 : Cum die quodam ei causas spectanti venisse nuntiatus esset ex Asia philosophus Maximus, exsiluit indecore, et, qui esset oblitus, effuso cursu a vestibulo longe progressus exosculatum...

(3) Id., 16, 7, 6 (Julianum) asiaticis coalitum moribus, ideoque levem.

(4) Id., 22, 10, 3 : Levitatem agnoscens commotioris ingenii.

(5) Voir Petit: *Vie de Libanius*. Thèse de doctorat, Paris, 1866.

rend compte, à la lecture de son récit, que sa conduite pendant la campagne de Perse, en 359, lui fit le plus grand honneur. Il n'a d'ailleurs pas les allures d'un soldat emporté et brutal. Bien loin de ressembler à ces officiers farouches, intraitables, si nombreux dans l'armée romaine à une époque où les barbares fournissaient à cette armée un contingent considérable, il déteste au contraire la suffisance et l'orgueil soldatesques, et il reproche sévèrement à Valentinien d'avoir, par sa complaisance, donné un libre essor à l'arrogance militaire (1).

Ammien, comprenant que le fondement même de l'esprit militaire est la discipline, en déplore l'affaiblissement « A ces » hontes s'ajouta (sous Constance) la licence introduite dans la » discipline militaire. En fait de chants de guerre, le soldat » apprenait de molles cantilènes. En campagne, il ne se con- » tentait plus, comme autrefois, de coucher sur la pierre ; il » lui fallait de la plume, des lits pliants, des coupes à boire » plus lourdes que son glaive : il avait honte désormais de » boire dans une écuelle de terre ; il recherchait les palais de » marbre : et on lit dans l'histoire ancienne qu'un soldat » spartiate fut sévèrement puni pour avoir, en campagne, été » vu sous un toit ! A la même époque, le soldat devint insolent » et pillard en pays ami, lâche, au contraire, et mou devant » l'ennemi » (2). Les contingents barbares, les Gaulois surtout donnaient le mauvais exemple. On a vu qu'au siège d'Amida les légions gauloises refusèrent d'obéir à leurs tribuns (3). Lors du séjour de Julien à Antioche, les Celtes et les Pétulants, soldats d'élite pourtant, gorgés de nourriture et de vin, trou-

(1) Amm., 27, 9, 4 ...hunc imperatorem omnium primum in majus militares fastus ad damna rerum auxisse communium. Cf. 30, 7, 10 : Voraces militarium fastus ferre nequiens Firmus...

(2) Id., 22, 4, 6.

(3) Cf. ci-dessus page 31.

vaient plaisant de se faire porter à leurs quartiers sur les épaules des passants (1).

Ammien fut le soldat le plus discipliné, le plus soumis à l'autorité de son chef Ursicinus.

Si nous sommes assez bien renseignés sur ses qualités militaires (2), nous connaissons moins ses vertus civiles. Cependant, un mot, qui revient souvent sous sa plume, nous paraît les contenir toutes : ce mot est l'adjectif *sobrius* (3). La vie présente n'est pas sobre, dit Ammien, « *in hac vita nostra nec parca nec sobria* » (4); les nobles Romains n'aiment point les hommes érudits et sobres, « *homines enim eruditos et sobrios ut infaustos et inutiles vitant* » (5). La sobriété au contraire était autrefois une vertu romaine, « *vetus illa romana virtus et sobria* » (6). Ammien appelle l'antiquité *antiquitas sobria* (7). Dans ces différents passages, le sens ordinaire de *sobrius* est dépassé. Il comprend ici un ensemble de qualités solides et fortes : tempérance, courage, maîtrise de soi-même, résistance, qui s'opposent aux excès, aux folies, au laisser-aller que l'historien reproche à ses contemporains. Le *vir sobrius* n'est pas un héros, mais c'est un homme au tempérament sain et énergique, à la volonté ferme, au caractère sage et droit, en un mot l'idéal du citoyen de la république romaine, idéal qu'Ammien, nous devons le croire, s'efforça de réaliser en lui-même.

Peu nous importe d'ailleurs de savoir exactement dans quelle mesure Ammien possède telle ou telle vertu. Il est plus

(1) Amm., 22, 12, 6.

(2) Voir le chapitre précédent.

(3) Cf. dans l'ouvrage de M. Gimazane (p. 85 sqq.) le développement intitulé : « L'homme sobre au IVe siècle », développement qui a été inspiré à l'auteur par une note d'H. Valois sur un passage d'Ammien, 15, 4, 3.

(4) Amm., 22, 16, 18.

(5) Id., 14, 6, 15.

(6) Id., 15, 4, 3.

(7) Id., 31, 10, 6.

intéressant pour nous de démêler le principe auquel il demande sa règle de conduite. Or la lecture de son livre ne laisse aucun doute à cet égard. Il a essayé de vivre comme un de ces vrais Romains qui aimaient par-dessus tout leur patrie, et s'efforçaient de contribuer par toutes leurs actions à sa prospérité et à sa gloire. Ammien achève de nous renseigner par la citation qu'il fait d'une pensée du poète Simonide : « *Ut enim Simonides lyricus docet, beate perfecta ratione victuro ante alia patriam convenit esse gloriosam* » (1). Point de parfait bonheur pour l'homme dont la patrie n'est pas glorieuse. Telle est l'idée fondamentale qui nous paraît avoir dominé sa vie. La gloire de Rome était nécessaire au bonheur d'Ammien. De là sa tristesse à constater les défaillances de la société romaine. De là son mépris pour Constance qui n'a vaincu que des Romains (2); de là en partie son admiration pour Julien, vainqueur de tant de Barbares. N'avions-nous point raison de prétendre tout à l'heure qu'Ammien avait l'âme d'un bon citoyen ?

Ajoutons, pour être complet, que l'honnêteté d'Ammien n'est pas indifférente et passive, mais au contraire ardente et passionnée. Ses aspirations au bien, ses appels à l'équité, ses indignations véhémentes contre la cruauté et l'injustice, ont un caractère de sincérité enthousiaste, par où l'on constate qu'il écrit vraiment avec son âme (3). Il ressent jusqu'aux moelles avec les gens de bien les malheurs de l'empire et les hontes de la défaite (4). Il s'emporte jusqu'à la violence et jusqu'à la haine, lorsqu'il maudit des hommes comme le notaire Paulus,

(1) Amm., 14, 6, 7.

(2) Id., 21, 16, 15 : Ut autem in externis bellis hic princeps fuit saucius et afflictus, ita prospere succedentibus pugnis civilibus tumidus et intestinis ulceribus rei publicae sanie perfusus horrenda.

(3) Id., 29, 3, 9 : Horrescit animus omnia recensere. — 30, 1, 22 : Ingemiscat, si quis vita digressis est dolor, hujus adrogantiam facti Fabricius ille Luscinus.—29, 2, 18 : O praeclara informatio doctrinarum, munere caelesti indulta felicibus, quae vel vitiosas naturas saepe excoluisti! Quanta in illa caligine temporum correxisses, etc. .

(4) Id., 25, 9, 8 : Illud tamen ad medullas usque bonorum pervenit...

comme le chambellan Eusebius, comme le préfet de l'annone Maximinus, et tant d'autres ministres des injustices et des cruautés impériales (1). Préservé par son éducation militaire de l'affinement excessif qui peut amollir la volonté du bien, et conduire à une indulgence ironique ou lassée pour le mal, il conserve la fermeté d'un juge sévère en présence de la mollesse et des vices de ses contemporains.

Ammien a tracé quelque part le portrait d'un homme pour lequel il sent de l'affection et de l'estime, Eutherius, chambellan et conseiller intime de Julien. Nous ne pouvons nous empêcher d'en appliquer les principaux traits à l'historien. Qu'on en juge plutôt : « Eutherius, appelé au palais, s'y montra toujours » sobre et ferme entre tous. Il y cultiva la fidélité et la » modération, ces deux belles vertus, au point qu'il ne trahit » jamais un secret, sinon dans l'intérêt du salut d'autrui, et » qu'on ne peut l'accuser, comme tous les autres, d'avoir été » dévoré par la passion de s'enrichir. Voilà pourquoi, désormais » retiré à Rome où il a fixé son domicile, il y vieillit, portant » partout avec lui sa conscience, fidèle compagne, respecté et » aimé des citoyens de toutes les classes » (2). N'est-ce point sous cet aspect qu'il faut nous représenter Ammien, retiré lui aussi à Rome au déclin de son existence, en ajoutant, si l'on veut, à sa physionomie, pour la compléter, un air de morosité bien compréhensible chez l'historien qui a étudié ses contemporains, et réfléchi sur les misères de son siècle ?

(1) Amm., 22, 3, 11 : Paulum notarium, cum multorum gemitu nominandum. — 22, 3, 12 : Eusebium... alte spirantem et dirum... quem ab ima sorte ad usque jubendum imperatori (Constantio) paene clatum, ideoque intolerabilem. — 28, 1, 10 : Maximinus effudit genuinam ferociam pectori crudo adfixam, ut saepe faciunt amphitheatrales ferae, diffractis tandem solutae posticis.

(2) Id., 16, 7. 6 et 7 : ...adscitusque postea in palatium semper sobrius et in primis consistens ita fidem continentiamque virtutes coluit amplas, ut nec prodidisse aliquando arcanum, nisi tuendae causa alienae salutis, nec exarsisse cupidine plus habendi arcesseretur ut ceteri. Unde factum est ut subinde Romam secedens ibique fixo domicilio consenescens, comitem circumferens conscientiam bonam, colatur a cunctis ordinibus et ametur.

CHAPITRE III

L'esprit d'Ammien Marcellin

I

Ammien n'est pas un grand esprit. Il en convient lui-même : « Je vais mettre en œuvre toutes les ressources de mon médiocre » génie, puissent-elles suffire ! » dit-il quelque part (1). Quelles sont ces ressources ? Tout d'abord une certaine imagination. Elle se marque dans son goût pour les grands récits de batailles et de sièges : batailles d'Argentoratum, d'Andrinople, combats sans fin sur le Rhin, sur le Danube, en Afrique ; sièges d'Amida, de Bézabde, d'Aquilée, de Cyzique. Est-ce donc que ces batailles, que ces sièges, ont chacun leur physionomie propre, leurs détails caractéristiques qu'un historien ne saurait passer sous silence sans manquer à sa mission ? Peut-être jusqu'à un certain point. Mais la mêlée à Argentoratum ne diffère point de la mêlée à Andrinople. Les balistes, les scorpions, les béliers font leur œuvre de destruction à Bézabde de la même façon qu'à Amida. Et pourtant, dans chacun des récits, la mêlée est décrite longuement, les coups de bélier sont presque comptés. Pourquoi, sinon parce qu'Ammien goûte à ces descriptions un vif plaisir d'imagination, que le soldat enthousiaste reparaît sous l'historien, et s'échauffe au souvenir des aventures passées, des dangers autrefois courus ?

(1) 16, 1, 3.

Ammien est sensible à l'aspect des choses, à leur effet extérieur. Il aime les descriptions pompeuses. On s'en est aperçu aux récits analysés ou traduits dans notre premier chapitre. Qu'on y ajoute l'entrée de Constance à Rome, la révolte de Procope, l'invasion des Goths. En outre, son style fourmille de comparaisons. Son histoire apparaît à la première lecture comme une série de tableaux dont les couleurs sont éclatantes, violentes, parfois criardes.

A un esprit qui se laisse ainsi attirer par l'éclat des choses demanderons-nous l'observation patiente, la réflexion profonde, la critique éclairée ? Sans doute Ammien possède de ces qualités ce qui est nécessaire pour justifier son renom d'excellent historien, nous le verrons par la suite. Mais dès maintenant nous pouvons affirmer qu'elles ne sont point chez lui des qualités dominantes. La vivacité d'imagination, en obligeant celui qui la possède à subir la domination obsédante des faits et des idées sans réaction intérieure, ni examen réfléchi qui en contrôle la valeur, engendre souvent la naïveté et la crédulité (1). Cette naïveté et cette crédulité gâtèrent un peu les facultés critiques d'Ammien, lorsque, retiré de la vie active, il se livra avec passion à la lecture. Naturellement disposé à accepter sans contrôle les connaissances et les idées qu'il rencontrait dans les livres, il se laissa envahir par elles, au détriment de l'originalité de sa pensée.

(1) Voyez, par exemple, sur quel ton de foi tranquille il conte la légende des Synplégades, 22, 8, 14 et 15... Quibus controversae cyaneae sunt Synplegades, gemini scopuli in vertices undique porrecti diruptos, adsueti priscis saeculis obviam sibi cum horrendo fragore conlisis molibus ferri, cedentesque retrorsus aeri adsultu ad ea reverti quae pulsarant. Per has saxorum dehiscentium concursantiumque crebritates si etiam ales intervolasset, nulla celeritate pinnarum eripi poterat quin interiret oppressa. Hi scopuli, cum eos Argo prima omnium navis Colchos ad direptionem aurei properans velleris praeterisset innoxia, immobiles turbine circumfracto stetere concorporati, *ut eos aliquando fuisse diremptos nulli nunc conspicantium credant, nisi super hoc congruerent omnes priscorum carminum cantus.*

II

Ammien fut, selon une expression qui est de lui, un lecteur scrupuleux des antiquités *scrupulosus lector antiquitatum* (1). S'il fait le portrait d'un personnage, il prend soin d'indiquer tout d'abord son degré de culture littéraire. Ainsi Orfitus, préfet de Rome, « moins façonné qu'il n'aurait convenu à un noble par » la splendeur des connaissances libérales », — nous traduisons mot à mot le langage pompeux d'Ammien — *splendore liberalium doctrinarum minus quam nobilem decuerat institutus* (2) ; ainsi l'eunuque Eutherius, assez instruit pour un homme de sa condition *litteris quantum tali fortunae satis esse poterat eruditus* (3) ; ainsi Modestus, préfet du prétoire, esprit grossier que n'avait point poli la lecture des anciens, *subagreste ingenium nullis vetustatis lectionibus expolitum* (4), et bien d'autres. La sympathie de l'historien est acquise aux lettrés, aux esprits cultivés. Longtemps soldat, il n'en fut pas moins séduit par le charme des études libérales, *dulcedine liberalium artium illectus* (5), comme il dit en parlant de Sabinianus, satrape de Corduène. Il est à remarquer que la plupart des personnages pour lesquels Ammien s'est montré sévère étaient peu instruits, par exemple le consul Nevitta, *inconsummatus et subagrestis*, et l'empereur Valens, *inconsummatus et rudis* (6). Être instruit, avoir lu les anciens, c'est pour Ammien avoir conservé les nobles traditions de dignité et d'honnêteté transmises par les ancêtres, c'est avoir repris quelque chose au passé de sa grandeur.

(1) Amm., 76, 7, 9.
(2) Id., 14, 6, 1.
(3) Id., 16, 7, 5.
(4) Id., 30, 4, 2.
(5) Id., 18, 6, 20.
(6) Id., 21, 10, 8; 31, 14, 8.

Aussi, comme il se plaint douloureusement qu'à Rome les bibliothèques soient fermées à jamais, ainsi que des tombeaux, *bibliothecis sepulcrorum ritu in perpetuum clausis* (1). Il dut cependant se les faire ouvrir afin de compulser les antiquités dont il est si friand (2). Comme il méprise ces riches Romains qui ont peur de la science autant que d'un poison! Ils ne lisent rien, ou presque rien, deux auteurs seulement, Juvénal et Marius Maximus (3). Pourquoi ces deux auteurs, et aucun autre ? Ammien ne comprend pas ; et il ajoute : « Ils » devraient lire beaucoup, ils devraient lire de tout, s'ils son- » geaient à leur gloire et à leur race, s'ils se rappelaient que » Socrate, condamné et jeté en prison, demanda à un musicien, » qui modulait savamment un chant du poète lyrique Stésichore, » de le lui apprendre, tandis qu'il en avait le loisir. — A quoi » bon, demanda le musicien, puisque vous mourrez demain. — » Du moins, répondit Socrate, je quitterai la vie sachant » quelque chose de plus » (4). L'anecdote elle-même, aussi bien que le ton légèrement doctoral et pédantesque du récit, nous éclairent sur la pensée et les sentiments d'Ammien. Savoir tous les jours davantage, augmenter ses connaissances par des lectures assidues, tel est son rêve, son idéal. Il lit beaucoup, et il est fier de lire et d'apprendre. Du haut de son savoir, il regarde avec mépris le vulgaire ignorant (5). Mais ce savoir

(1) Amm., 14, 6, 18.

(2) Id , 16, 7, 8 : Antiquitates replicando complures.

(3) Historien, auteur de *Vies des Césars*, préfet de la ville sous Macrin, en 218.

(4) Amm., 28, 4, 14 et 15 : Quidam, detestantes ut venena doctrinas, Juvenalem et Marium Maximum curatiore studio legunt, nulla volumina praeter haec in profundo otio contrectantes, quam ob causam non judicioli est nostri. Cum multa et varia pro amplitudine gloriarum et generum lectitare deberent, audientes destinatum poenae Socratem, conjectumque in carcerem, rogasse quemdam scite lyrici carmen Stesichori modulantem ut doceretur id agere, dum hecret : interroganteque musico quid ei poterit hoc prodesse morituro postridie, respondisse « ut aliquid sciens amplius e vita discedam ».

(5) Id., 26, 1, 2 : Inscitia vulgari contempta.

le grise un peu. Il devient pédant. Les formules « *il ne savait pas que... il ignorait peut-être que... comme dit Cicéron...* » reviennent souvent, trop souvent dans son livre (1). Il prend le ton du professeur qui s'impatiente, qui s'indigne. Il est vrai que certaines ignorances passent la mesure, celle des avocats de Constantinople, par exemple. « Il en est de si ignorants » qu'ils ne se souviennent pas d'avoir jamais eu un livre entre » les mains, et si, dans un cercle savant, vient à être prononcé » le nom d'un auteur ancien, ils le prennent pour le nom » exotique d'un poisson ou d'un plat » (2). Faut-il ici taxer Ammien d'exagération ? Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à Constantinople, ni de remonter au IVe siècle pour rencontrer chez des personnes en apparence cultivées des ignorances extraordinaires. Seulement, au lieu de nous fâcher, comme Ammien, nous sourions.

A entendre Ammien, on croirait vraiment que seul parmi ses contemporains il aime encore les lettres. Il exagère. Les lettres n'étaient pas tant méprisées à la fin du IVe siècle. Le IVe siècle est un siècle scolaire par excellence. La production littéraire y est remplacée en grande partie par l'enseignement. Mais cet enseignement, trop littéral avec les grammairiens, trop creux avec les sophistes, ne manque pas de vie. Il fleurit au contraire dans toutes les grandes villes de l'empire : à Athènes, où l'école lutte pour soutenir un renom fléchissant (3), à Constantinople, à Nicomédie, à Antioche, les trois villes que le sophiste Libanius éblouit de son éloquence chatoyante et soufflée (4), à Carthage, où saint Augustin étudia, à Milan, où il enseigna, à Bordeaux, d'où vint Ausone. A Rome, vers le

(1) Cf. 14, 2. 2; 14, 11, 22; 16, 1, 5; 16, 10, 3; 18. 3, 7, etc.; 17, 4, 12, discant qui ignorant.

(2) Amm., 30, 4, 17.

(3) Cf. Petit de Julleville : *L'école d'Athènes au IVe siècle.* Thèse de doctorat. Paris, 1868.

(4) Cf. Petit : *Vie de Libanius.*

moment où écrit Ammien, une revision du texte de Tite-Live est entreprise sous les auspices des Symmaque (1) ; Servius commente Virgile. Il n'y avait pas si longtemps que Donat, le maître de saint Jérôme, y expliquait Térence. Le professorat menait à tout, aux honneurs, aux premiers postes de la hiérarchie administrative. Sans parler d'Ausone, qui, après avoir été précepteur de Gratien, arriva jusqu'au consulat, en 379, nous constatons par le témoignage d'Ammien lui-même que des professeurs furent investis de fonctions administratives importantes. Simplicius d'Hémone fut nommé vicaire du préfet de Rome en 368, après avoir été professeur de belles-lettres, *grammaticus* (2). La même année, le vicaire de la province d'Asie, tué dans une embuscade par des brigands Isauriens, était un certain Musonius, auparavant professeur de rhétorique à Athènes (3).

Les empereurs recherchaient volontiers, pour en faire des fonctionnaires, les hommes qui connaissaient les deux langues, grecque et latine ; par exemple, Musonianus, que Constance fit préfet du prétoire en Orient (4). Remarquons que cette connaissance des deux langues n'était pas très commune, puisqu'Ammien ne manque jamais de la signaler. Il la note chez l'empereur Julien (5), chez Antoninus, le traître dont nous avons parlé dans notre premier chapitre.

Sextus Aurelius Victor, l'historien, fut nommé, en 361, gouverneur de la Pannonie par Julien, qui lui fit ériger une

(1) Tite-Live, éd. Weissenborn. Introduction, p. LXXIII.

(2) Amm., 28, 1, 45. On sait que le *grammaticus* tient le milieu entre le maître élémentaire, *primus magister*, et le rhéteur. Saint Augustin, *Confessions* I, 13 : adamaveram latinas (litteras), non quas *primi magistri*, sed quas docent qui *grammatici* vocantur.

(3) Amm., 27, 9, 6 : Athenis atticis antehac magister rhetoricus.

(4) Id., 15, 13, 1 : Facundia sermonis utriusque clarus.

(5) Id., 16, 5, 7 : Super his (outre ses connaissances en littérature et philosophie grecques) aderat latine quoque disserendi sufficiens sermo.

statue d'airain. Ce même Aurelius Victor devint préfet de Rome sous Théodose (1). Eutrope, qui gouvernait la province d'Asie en 371, est l'auteur de l'abrégé de l'histoire romaine (2). Ainsi l'empire, dans la deuxième partie du IVe siècle, compte parmi ses fonctionnaires de nombreux lettrés.

Les auteurs chrétiens témoignent abondamment que la culture littéraire n'était pas limitée à la société païenne. Tout a été dit sur l'ardeur avec laquelle les pères de l'Église grecque et de l'Église latine étudiaient les classiques grecs et latins (3).

Les lamentations d'Ammien sur l'ignorance de ses contemporains ne paraissent donc pas au premier abord très justifiées. Elles ont cependant un accent de sincérité indéniable. C'est que, si les gens instruits ne manquent pas dans l'empire, ils n'y forment cependant qu'une infime minorité. Depuis longtemps le divorce est déclaré entre eux et la masse de la société romaine. D'un côté sont des fonctionnaires instruits, intelligents, des lettrés, des savants : de l'autre une population ignorante et livrée aux jouissances matérielles (4).

Cependant Ammien ne manqua point d'auditeurs pour écouter la lecture de son histoire, et pour y applaudir. A Rome, en effet, où les souvenirs de l'antiquité païenne demeuraient plus

(1) Amm., 21, 18, 6 : Ubi Victorem apud Sirmium visum scriptorem historicum exindeque venire praeceptum, Pannoniae secundae consularem praefecit, et honoravit aenea statua, virum sobrietatis gratia aemulandum, multo post Urbi praefectum.

(2) Id., 29, 1, 36, et note de Valois à ce passage.

(3) Cf. Ebert, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, t. I. — Gœlzer : *Étude sur la latinité de saint Jérôme*. Thèse de doctorat, 1884. Introduction.

(4) Cf. Marquardt : *Manuel des Institutions romaines* : *Vie privée des Romains*. Trad. franç. I, page 136. Dans la deuxième période de l'empire, dit Marquardt, soit à partir d'Hadrien, les études libérales se confinant dans un cercle de plus en plus étroit, restèrent réservées aux hommes spécialement élevés en vue des carrières administratives ou savantes. Marq. cite en note le témoignage du médecin Galien (fin du IIe siècle).

vivants qu'ailleurs, les cercles de lettrés étaient aussi plus nombreux. Un de ces cercles, celui qui se réunissait autour de Symmaque, nous est connu par les Saturnales de Macrobe, et par les lettres de Symmaque (1). Ces cercles fournissaient sans doute à Ammien ses admirateurs, sans compter certains oisifs, qui, pour être ignorants, n'en restaient pas moins sensibles aux beaux discours, et aux phrases bien faites et bien lues.

Le goût qu'avait Ammien pour la lecture des auteurs anciens fut donc excité plutôt qu'affaibli par le milieu dans lequel il vécut pendant la dernière partie de sa vie, c'est-à-dire pendant le temps de son activité littéraire. A cette époque, Ammien feuilleta beaucoup et souvent les antiquités, *replicavit antiquitates*, selon son expression.

III

Peut-être eût-il mieux valu qu'il lût moins. En effet, la liberté et l'originalité de son esprit souffrirent de ses lectures. Il n'y a presque point d'auteur grec et latin d'une certaine importance dont il n'ait cité le nom dans ce qui nous reste de son histoire. Les auteurs latins surtout sont mis par lui à contribution. Il les sait par cœur, il en intercale des fragments dans son livre. Il connaît beaucoup d'anecdotes classiques, et il les cite de mémoire, comme le prouvent les erreurs mêmes qu'il commet en les rapportant (2). C'est une admiration

(1) Voir Boissier, *La fin du Paganisme*. Paris, 1891.

(2) Celle-ci, par exemple, relevée par H. Valois. Amm., 14. 9, 7: « Imitatus Zenonem illum veterem stoïcum, qui, ut mentiretur quaedam, laceratus diutius, avulsam sedibus linguam suam cum cruento sputamine in oculos interrogantis Cyprii regis impegit. » Cette phrase contient une double confusion : d'abord l'anecdote s'applique à Zénon d'Elée et non à Zénon le stoïcien ; de plus Zénon d'Elée fut torturé non par un roi de Chypre, mais par Néarque, tyran d'Elée. La victime du roi de Chypre, Nicocréon, fut le philosophe Anaxarque, qui, lui aussi, dit-on, cracha sa langue comme Zénon.

enthousiaste, une prise de possession de tout son esprit. Toute idée et tout sentiment évoquent en lui le souvenir d'une idée et d'un sentiment analogues rencontrés chez un auteur. Sa pensée s'accoutume à ne marcher que soutenue par l'opinion d'un autre, si bien qu'à la fin, ne pouvant plus se passer de ce soutien, elle perd son allure propre et sa liberté.

Aussi bien quel excès et quelle pédanterie dans son savoir ! Donnons un exemple. Au vi^e chapitre du livre XIV, Ammien décrit les mœurs des habitants de Rome sous Constance. Le morceau débute magnifiquement par un regard jeté sur le passé : « Au temps où commençait à surgir à la lumière du monde » cette Rome qui vivra aussi longtemps que les hommes » existeront, afin qu'elle grandît d'une sublime croissance, la » Vertu et la Fortune, si souvent dissidentes, s'unirent par un » pacte éternel » (1). Suivent de pompeuses considérations empruntées à Florus sur les trois âges de la république romaine. C'est là un début tout d'école. Le chapitre entier est du même style. Ammien reproche à ses contemporains d'aimer à se recommander à la postérité par des statues, « comme s'ils » attendaient de figures d'airain inanimées une plus belle » récompense que du sentiment d'avoir bien et droitement agi. » Ces statues, ils les font plaquer d'or, honneur qui fut attribué » pour la première fois à Acilius Glabrion, après qu'il eût » vaincu par son habileté et par ses armes le roi Antiochus. » Il est bien plus beau de mépriser ces misères pour tenter » l'ascension longue et difficile vers la vraie gloire, comme dit » le poète d'Ascra. Caton le Censeur nous en est garant. Comme » on lui demandait pourquoi, seul parmi tant d'autres, il n'avait » point de statue : « J'aime mieux, dit-il, voir les gens de

(1) Amm., 14, 6, 3 : Tempore quo primis auspiciis in mundanum fulgorem surgeret victura dum erunt homines Roma, ut augeretur sublimibus incrementis, foedere pacis aeternae Virtus convenit atque Fortuna plerumque dissidentes

» bien s'étonner que je n'aie pas obtenu cet honneur, que de » les entendre se demander tout bas, ce qui est plus grave, » pourquoi on me l'a accordé » (1). Ainsi, dans une demi-page, se pressent un souvenir historique, une expression d'Hésiode, un mot de Caton le Censeur. La mémoire d'Ammien, toujours en éveil, lui fournit de quoi nourrir sa pensée, de quoi soutenir son style. Blâme-t-il le luxe de ses contemporains, les raffinements qu'ils ont introduits dans le vêtement, la vanité mensongère avec laquelle ils exaltent leurs immenses possessions et multiplient leurs revenus annuels (2), il puise aussitôt des comparaisons dans l'histoire de l'antique pauvreté romaine. « Ils » ignorent sans doute que leurs ancêtres, par qui fut portée si » loin la grandeur romaine, ne brillèrent point par leurs » richesses ; mais, dans des guerres terribles, n'ayant d'autres » ressources, d'autres vivres, d'autres vêtements que ceux des » simples soldats, leur vertu triompha de tous les obstacles. » Aussi une collecte dût-elle subvenir à l'inhumation de l'illustre » Valerius Publicola ; des subsides fournis par les amis de son » mari nourrirent dans sa détresse la femme de Régulus et » ses enfants ; enfin le trésor public fournit une dot à la fille de » Scipion, pour que la noblesse n eût point à rougir, en voyant » se faner cette fleur de jeunesse, pendant l'absence de son » père, qui était pauvre » (3). Plus loin, c'est un mot emprunté à Térence (4), un autre qui rappelle Homère (5), une allusion à l'édile Catulus, le premier qui fit établir un vélum au-dessus du public pendant les représentations théâtrales (6). L'historien remarque, à propos des eunuques, que Sémiramis la première ordonna de mutiler des enfants, et il le fait en un style bien

(1) Amm., 14, 6, 8.
(2) Id., 14, 6, 10.
(3) Id., 14, 6, 10 et 11.
(4) Id., 14, 6, 16 : Ne Sannione quidem, ut ait comicus, domi relicto.
(5) Id., 14, 6, 21 : Ut Homerici .. Lotophagi.
(6) Id., 14, 6, 25.

prétentieux et bien bizarre. « En voyant ces troupeaux d'hommes » mutilés, on se prend à détester la mémoire de Sémiramis, » cette antique reine qui, la première, fit châtrer de jeunes » enfants mâles, violentant la nature et la détournant de son » cours normal, la nature qui, dès la naissance de l'homme, » montre comme en vertu d'une loi tacite, par le moyen » des sources premières de la semence génératrice, le chemin » qui conduit à la propagation de l'espèce » (1). Qu'on nous pardonne ce galimatias et qu'on se reporte au latin. La phrase est tellement caractéristique que nous n'avons pas voulu la laisser de côté. Quelle lourde solennité, quelle prétention pédante elle accuse ! Comme la pensée est entortillée étrangement ! Si encore la pensée n'était pas si naïvement plate !

Cette phrase aussi bien que les citations qui précèdent nous montrent à quel point Ammien manque d'esprit. Non, il ne possède point cette précieuse qualité qui fait voir les justes proportions des faits et des idées, en démêle le sens exact, et en mesure la portée. Pédanterie et esprit ne sauraient s'accorder. Voici encore un trait qui le prouve. Le César Gallus est arrêté sur l'ordre de son cousin Constance et sur le point d'être mis à mort. Dans le semblant d'interrogatoire qu'il subit, on lui demande pourquoi il a fait tuer tant de monde à Antioche. A cette question le malheureux, déjà à demi-mort, ne sait faire qu'une réponse : il a commis tous ces crimes à l'instigation de sa femme Constantina. Eh bien, au lieu de constater ce qu'il y a dans cette réponse de misérable affaissement, de lamentable défaillance, au lieu de remarquer l'absence de toute dignité et de toute force morale chez ce César près de mourir,

(1) Amm., 14, 6, 17 : Ut. . quisquam cernens mutilorum hominum agmina detestetur memoriam Semiramidis reginae illius veteris, quae teneros mares castravit omnium prima, velut vim injectans naturae eandemque ab instituto cursu retorquens, quae, inter ipsa oriundi crepundia, per primigenios seminis fontes, tacita quodam modo lege, vias propagandae posteritatis ostendit.

Ammien écrit la phrase que voici : « Il ignorait sans doute ce » qu'Alexandre le Grand répondit à sa mère qui lui demandait » la tête d'un innocent. Comme, dans l'espoir d'obtenir ce » qu'elle voulait, elle faisait valoir à son fils qu'elle l'avait » porté neuf mois dans son sein, Alexandre lui répondit avec » sagesse : Demande-moi pour cela, ma mère, une autre récom- » pense. Il n'est pas de bienfait assez grand pour être payé » de la vie d'un homme » (1). Certes le mot honore celui qui l'a prononcé. Mais convient-il bien à la situation présente ? On voit ici comment un souvenir classique a pris dans l'esprit d'Ammien la place d'une impression personnelle.

La finesse accompagne rarement la pédanterie. Et pourtant elle est nécessaire à un observateur, à un peintre de mœurs, à un historien, surtout quand cet historien dépeint une société de décadence à la fois grossière et raffinée, troublée dans ses croyances et dans sa philosophie, livrée au gouvernement hasardeux de despotes capricieux, inquiets et cruels. Il ne faut pas la demander à Ammien. Esprit un peu épais de soldat honnête, il manifeste en face de la corruption raffinée de ses contemporains les étonnements naïfs et chagrins d'un homme qui ne comprend pas. Cependant c'est un Grec (un Grec d'Asie, il est vrai, et par conséquent plus enthousiaste et plus ardent que délicat) ; son origine semblerait l'avoir prédisposé à plus de complaisance pour les subtilités du luxe romain. Mais son éducation et ses lectures sont venues encore renchérir sur le côté naïvement honnête de sa nature, et tout en affermissant la droiture de son caractère, ont peut-être quelque peu obscurci

(1) Amm., 14, 11, 22. A propos de la même Constantina, femme de Gallus, Ammien écrit encore une de ces phrases naïves et sages, dans le ton d'un brave homme bien approvisionné d'excellentes maximes et de souvenirs appropriés. Cf. 14, 1, 8 : Stimulos admovente regina, quae abrupte mariti fortunas trudebat in exitium praeceps, *cum eum potius lenitate feminea ad veritatis humanitatisque viam reducere utilia suadendo deberet*, ut in Gordianorum actibus factitasse Maximini truculenti illius imperatoris rettulimus conjugem.

son discernement. Sans désirer qu'il se fût montré moins sévère pour l'existence sans hauteur et sans noblesse qui fut celle de la plus grande partie des citoyens romains au IVe siècle, nous ne pouvons nous empêcher de trouver fâcheux qu'il ait pris à leur égard cette attitude de moraliste morose et grondeur qui blâme tout sans expliquer rien. Il s'est forgé d'après ses lectures, d'après les récits qui, comme ceux de Tite-Live, glorifiaient les héros impeccables et déjà légendaires de la république romaine, un idéal conventionnel de grandeur et de vertu, à la mesure duquel il s'obstine à apprécier ses contemporains. Ce qui fait qu'il les juge un peu brutalement, sans sympathie et sans nuances. Les crimes qu'il leur reproche ne paraissent pas toujours si condamnables, et les graves lamentations de l'historien nous amènent quelquefois à sourire. « Quelques maisons, » dit-il, qui se recommandaient auparavant par le culte des » études sérieuses, sont maintenant envahies par les distractions » que recherchent l'inertie et la paresse. Elles retentissent de » l'harmonie des voix, des notes claires et aériennes de la lyre. » Enfin, au lieu d'un philosophe c'est un chanteur, à la place » d'un orateur c'est un maître en arts futiles que l'on fait » venir : et, tandis que les bibliothèques sont fermées à jamais, » comme des tombeaux, on fabrique des instruments de musique » hydrauliques, des lyres grandes comme des chariots, des » flûtes, en un mot les accessoires considérables nécessaires » pour accompagner les gestes des histrions » (1). Ammien paraît être insensible aux arts d'agrément. Il nous est difficile de partager sa forte indignation contre la musique, pour laquelle ses contemporains semblent avoir eu un goût marqué (2). Je

(1) Amm., 14, 6, 18.

(2) Il est deux fois question, dans Ammien, de dîners accompagnés de musique, offerts par des généraux romains. 30, 1, 20 : Cumque adponerentur exquisitae cuppediae, et aedes amplae nervorum et articulato flatilique sonitu resultarent. — 31, 5, 6 : Dum in nepotali mensa, ludicris concrepantibus, diu discumbens...

sais bien que les représentations théâtrales, et surtout les exhibitions de danseuses, n'allaient pas toujours sans scandales ; mais qui ne sent que les objurgations d'Ammien ont je ne sais quoi de lourd, de pompeux, de pédant, qui fait qu'elles éveillent plutôt notre défiance qu'elles n'entraînent notre approbation ? Voilà pourquoi nous disons que son esprit manque de mesure, de finesse, de nuances.

IV

En revanche, cet esprit se distingue par le sérieux, la gravité. A travers les laideurs et les beautés de l'histoire, Ammien s'avance d'un pas solennel, comme pénétré de sa mission de juge. Continuant la tradition des grands historiens romains, il pense que l'histoire doit être une école de morale. Aussi distribue-t-il abondamment le blâme et l'éloge (1). Volontiers dirait-il avec Tite-Live qu'il signale à ses contemporains des exemples à imiter, des fautes à éviter (2). Mais l'époque qu'il raconte est peu fertile en bons exemples : c'est pour cela qu'il va si souvent glaner dans le champ du passé. Dans ce rôle de moraliste, que nous nous réservons d'étudier ailleurs plus longuement, Ammien montre en général un jugement droit et sain. Son défaut est qu'il prend trop souvent le ton d'un homme qui enseigne la morale. Nous retrouvons toujours dans son esprit la tendance doctorale. D'où une manière sentencieuse de s'exprimer qui fait songer à un maître énonçant des vérités du haut d'une chaire. Les sentences sont fréquentes dans l'œuvre d'Ammien, et elles ne sont pas toujours neuves ni profondes : « Dans les dangers pressants, le remède est souvent » de désespérer du salut ». — « La très grande gloire est

(1) Voir entre autres ses portraits d'empereurs, toujours composés en deux parties bien symétriques, d'un côté le bien, de l'autre le mal.

(2) Voir la préface de Tite-Live.

» toujours en butte à l'envie ». — « Sylla rétablit les lois » somptuaires, considérant, d'après les préceptes de Démocrite, » que si la fortune fournit les tables somptueusement, la vertu » les garnit avec simplicité. C'est ce qu'a sagement remarqué » Caton de Tusculum, auquel la pureté de sa vie a valu le » surnom de Censeur, quand il a dit : souci de la nourriture, » indifférence à la vertu ». — « Julien était prévoyant et tem- » porisateur, qualités suprêmes chez les grands généraux, car » elles soutiennent les armées et les sauvent » (1).

Qu'indiquent ce ton de moraliste, ces façons sentencieuses, sinon que nous avons affaire à un esprit oratoire qui se plaît à peser la valeur morale des hommes, et à juger leurs actes en les comparant à la règle idéale qu'il porte dans sa conscience ? Tous les historiens romains sont plus ou moins des orateurs. Ammien ne fait pas exception. On sent qu'il écrit non seulement pour exposer la vérité, mais aussi pour faire la leçon aux générations présentes et postérieures. Il essaie, comme un orateur, de persuader et de convertir. D'ailleurs son auteur de prédilection est Cicéron (2) Nous verrons comment ces tendances oratoires ont influé sur la composition de son histoire et sur son style. Qu'il nous suffise ici de les signaler afin de compléter l'esquisse que nous traçons de son esprit.

Résumons nos impressions. Nous avons trouvé chez Ammien de l'imagination, une passion vive pour la lecture, trop vive peut-être, car elle nuit à ses facultés critiques, un certain

(1) 16, 2, 1 : Ut solet abrupta saepe discrimina salutis ultima desperatio propulsare. — 17, 11, 2 : Ut solet amplissima quaeque gloria objecta esse semper invidiae. — 16, 5, 1 et 2. Sumptuariis legibus quas reparavit Sylla dictator, reputans ex praedictis Democriti quod ambitiosam mensam fortuna, paream virtus adponit. Id enim etiam Tusculanus Cato prudenter definiens, cui Censorii cognomentum castior vitae indidit cultus, « magna, inquit, cura cibi, magna virtutis incuria ». — 16, 2, 11 : Julianus erat providus et cunctator, quod praecipuum bonum in magnis ductoribus opem ferre solet exercitibus et salutem.

(2) Voir notre chapitre XII.

manque de mesure et de finesse, de la naïveté, une gravité parfois emphatique et sentencieuse, des habitudes de pensée qui sont d'un moraliste et d'un orateur. Si cette analyse ne nous permet pas d'espérer une œuvre historique de tout point parfaite, on ne peut dire cependant qu'elle soit décourageante. Le livre élaboré par un semblable esprit, en dehors même de l'intérêt très grand des faits qui y sont rapportés, possède une valeur intrinsèque suffisante pour mériter un examen critique, et pour justifier l'effort d'une patiente analyse.

CHAPITRE IV

Les idées philosophiques et religieuses d'Ammien Marcellin

I

Nous ne prétendons point démontrer dans ce chapitre qu'Ammien Marcellin fut un philosophe profond et original. Ce serait vouloir soutenir un paradoxe. Ammien est un narrateur brillant, au talent oratoire. Cependant si, malgré des défauts graves, il fait grande figure dans la décadence de la littérature romaine païenne, c'est que son œuvre est nourrie et soutenue par une philosophie. Il doit à cette philosophie sa supériorité sur les maigres annalistes entre les mains desquels le genre historique à Rome dépérissait depuis trois siècles.

Sans être un esprit très curieux et tourmenté du vif désir de connaître le secret des choses, Ammien a eu çà et là le dessein et la force de dominer le terre-à-terre des événements. Le spectacle changeant et divers de l'agitation humaine ne le laisse pas indifférent, mais il en cherche le sens, la cause et le but. Il se soulève d'un effort quelquefois pénible, mais toujours méritoire, au-dessus du présent pour en chercher l'explication dans le passé, ou dans les lois générales qui régissent les caractères et les volontés des hommes. Il croit profondément à une influence divine sur les destinées des nations. On trouve chez lui la pensée constante qu'au-dessus de l'humanité se cache quelque chose, un monde idéal auquel le

nôtre est subordonné. C'est là que réside le secret de l'élévation de son esprit, de la noblesse de son talent. Ammien a essayé de comprendre et d'expliquer les actions des hommes par les mobiles qui les ont fait agir, par la recherche des influences naturelles et surnaturelles qui ont pesé sur leur volonté. Nous devons lui savoir gré de ses efforts, et l'en récompenser par l'étude consciencieuse des idées qui ont fait le fond et comme la substance de son esprit.

Dans un passage de son histoire, Ammien Marcellin place la philosophie au-dessus de la poésie et de la rhétorique (1). Il n'aime pas que ceux qui font profession de la pratiquer la gâtent par leur attitude, par une recherche de la gloire incompatible avec leurs principes (2). Il sait distinguer les vrais philosophes de ceux qui ne le sont que par l'extérieur, « jusqu'au manteau », comme il dit, *amictu tenus* (3). Il parle des premiers avec une sympathie profonde. Tel ce courageux Simonide qui, condamné à être brûlé vif, subit son supplice sans broncher, « fuyant la vie comme une rageuse maîtresse, » et riant de ces catastrophes subites et passagères » (4). Tel Maxime d'Éphèse, homme illustre et savant, le maître de Julien (5). L'admiration d'Ammien pour Julien se fortifia à considérer de quelle ardeur ce prince « poursuivait la haute

(1) 16, 5, 7. Il s'agit de l'empereur Julien : per omnia philosophiae membra prudenter disputando currebat. Sed tamen, cum haec effecte pleneque colligeret, nec *humiliora* despexit, poeticam mediocriter et rhetoricam amavit.

(2) Il cite à ce propos une phrase de Cicéron : « Ipsi illi philosophi, etiam in his libris quos de contemnenda gloria scribunt, nomen suum inscribunt, ut in eo ipso quo praedicationem nobilitatemque despiciunt, praedicari de seac se nominari velint » 22, 7, 4.

(3) 14, 9, 5.

(4) 29, 1, 39 : Qui vitam ut dominam fugitans rabidam, ridens subitas momentorum ruinas, immobilis conflagravit.

(5) 29, 1, 42 : Maximus ille philosophus, vir ingenti nomine doctrinarum, cujus ex uberrimis sermonibus ad scientiam copiosus Julianus exstitit imperator.

» connaissance des choses essentielles, et cherchant, si l'on » peut dire, des aliments pour son esprit en voie d'ascension » vers le sublime, parcourait toutes les parties de la philo- » sophie » (1). L'exemple de l'empereur agit, à n'en pas douter, sur l'âme docile de l'historien, et lui inspira le goût de la philosophie. Ayant accompagné Julien pendant les deux années de son règne, Ammien, encore très jeune, fut imprégné dès ce moment de l'atmosphère philosophique qui se dégageait de l'entourage impérial, composé en partie de philosophes dont l'autorité était alors très respectée (2).

Lorsqu'Ammien, dans la dernière partie de sa vie, c'est-à-dire vers 390, s'établit à Rome, la haute société païenne y formait, au milieu du laisser-aller général, un centre intellectuel très distingué, où les discussions de métaphysique élevée, et généralement toutes les spéculations de la philosophie, fournissaient la matière de savants entretiens à des hommes d'une culture étendue. Macrobe, dans les ouvrages duquel nous entendons encore l'écho de ces entretiens, compare, pour le goût qu'ils avaient des choses de l'esprit, les Prétextat, les Flavien, les Albin, les Symmaque, les Eustathe, aux Cotta, aux Lélius, aux Scipion (3). Tous ces personnages, y compris Macrobe, florissaient au temps d'Ammien, qui put les connaître. Tous étaient, à quelques années près, du même âge, Macrobe un peu plus jeune que l'orateur Symmaque (4), et celui-ci d'une quinzaine d'années moins âgé que Prétextat (5). Macrobe, païen,

(1) Amm., 16, 5, 6 : Incredibile quo quantoque ardore principalium rerum notitiam celsam indagans, et quasi pabula quaedam animo ad sublimiora scandenti conquirens, per omnia philosophiae membra... currebat.

(2) Id., 23, 5, 11 : Philosophi..., quorum reverenda tunc erat auctoritas.

(3) Macrobe, *Saturnales*, I, 1. Il les appelle ailleurs *doctorum doctissimi*. Id., III, 7.

(4) Cf. Macrobe, éd. Jan. Leipsick, 1848, prolégomènes, page vi.

(5) Prétextat mourut en 384, Symmaque vers 402. Ce dernier avait été préfet de Rome de 384 à 386. Cf. *Symmachi vita* dans l'édition de Symmaque, par Otto Seek : *Monumenta Germaniae*. t. vi, Berlin, 1883.

personnage important, puisqu'il fut préfet du prétoire, et chambellan de l'empereur sous Honorius et Valentinien II (1), déclare que c'est la connaissance de la philosophie qui fait qu'un homme est supérieur, ou plutôt qu'il est vraiment un homme (2). Le dialogue qu'il a intitulé « *les Saturnales* » contient de tout, de la philosophie, de la grammaire, de la religion, de l'histoire naturelle, de la médecine ; mais les deux principaux interlocuteurs, Prétextat et Symmaque. professent avant tout l'admiration de la philosophie. Symmaque, l'illustre orateur, le champion du parti païen contre saint Ambroise, a de cette science une opinion si haute qu'il est effrayé à la pensée de l'arracher à « son sanctuaire de paix » pour l'introduire au milieu d'un festin de Saturnales. Il craint d'en voir ainsi compromise la majestueuse sérénité (3). Prétextat, « sénateur d'un grand caractère et d'une gravité tout antique » (4), un des plus glorieux représentants de l'aristocratie romaine, dont Ammien parle en termes empreints d'un profond respect, et qui remplit les plus hautes charges de l'empire (5), pontife vénéré qui disserte avec autorité sur les dieux, sur le soleil, sur la mythologie et la religion, Prétextat proclame la philosophie un don unique des dieux, la science des sciences, *philosophia, quod unicum est munus deorum et disciplina disciplinarum* (6).

(1) Cf. Macrobe, éd. Jan. prolégomènes, p. v.

(2) *Commentaire sur le Songe de Scipion*, I, 16 : (homo) quem doctrina philosophiae supra hominem, imo vere hominem fecit.

(3) Macrobe, *Saturn.*, VII, 1 : Verumne ita sentis, Vetti, ut philosophia conviviis intersit, et non tanquam censoria quaedam et plus nimio verecunda materfamilias penetralibus suis contineatur, nec misceat se Libero, cui etiam tumultus familiares sunt, cum ipsa hujus sit verecundiae ut strepitum non modo verborum, sed ne cogitationum quidem in sacrarium suae quietis admittat.

(4) Amm., 22, 7, 6.

(5) Voir pour la vie de Prétextat, les prolégomènes de l'édition de Symmaque par Otto Seek, p. LXXXIII sqq.

(6) Macrobe, *Saturn.*, I, 24.

Un autre interlocuteur des Saturnales, Eustathe, est un philosophe de valeur. « Il est si remarquable dans tous les genres » de philosophie, dit de lui Prétextat, qu'à lui seul il nous » représente le génie des trois philosophes dont notre anti- » quité s'est glorifiée » (1). Eustathe s'émeut et s'insurge quand on attaque devant lui son étude préférée. Il la défend contre le médecin Disarius, et s'indigne qu'on ose lui comparer la médecine : « Ainsi donc une science qui consiste à former des » conjectures sur cette chair qui n'est que boue ose insulter » à la philosophie qui traite, elle, d'après des méthodes cer- » taines, de choses incorporelles et vraiment divines. » (2) Macrobe nous présente encore un philosophe, l'Égyptien Horus, « un homme également robuste de corps et d'esprit, qui, » après avoir remporté un grand nombre de victoires au » pugilat, était passé à la philosophie, et qui, ayant suivi la » secte d'Antisthène, de Cratès et de Diogène lui-même, était » devenu célèbre parmi les cyniques. » (3)

Ainsi, les deux ouvrages de Macrobe, le *Commentaire sur le Songe de Scipion*, qui est un exposé de philosophie générale, et les *Saturnales*, prouvent abondamment que la philosophie n'était pas morte à Rome, à l'époque où Ammien venait s'y mêler à la vie littéraire. On comprend dès lors que l'historien, déjà poussé vers les études philosophiques par l'exemple d'un empereur qu'il avait tant admiré, se soit préoccupé de questions qui intéressaient ses plus illustres contemporains, et qu'il ait laissé dans son livre des traces assez nombreuses de ces préoccupations.

(1) Macrobe, *Saturn.*, I, 5, 13.

(2) Macrobe, *Saturn.*, VII, 15 : Quae ergo conjicit de carne lutulenta audet inequitare philosophiae, de incorporeis et vere divinis ratione certa tractanti.

(3) Id. *Ibid.*, I, 7, 3.

II

La pensée d'Ammien est fréquemment tournée vers la divinité. Selon lui, la divinité tient dans sa main les hommes, qui agissent sous son impulsion, prospèrent par sa faveur, courbent le front sous sa colère. Par la volonté de la puissance divine (1), Rome est sauvée de la famine au temps du préfet Tertullus (359). Cette puissance est équitable et vigilante (2). C'est grâce aux « bons soins du ciel (3) » que Julien rétablit les affaires en Gaule. Avec l'aide du ciel Rome vivra dans la suite des siècles (4).

De quelle nature est cette conception de la divinité, il n'est pas facile de le déterminer d'une façon précise. C'est une conception assez vague, rendue, comme on vient de le voir, en termes vagues aussi. Ces termes expriment moins l'idée d'un dieu conçu sous telle ou telle forme que le simple sentiment du divin. Une expression : « la faveur du dieu du ciel », *caelestis dei favor* (5), semble désigner explicitement un dieu suprême et unique, et permet de penser qu'Ammien ne croit plus à l'Olympe du polythéisme.

Il est cependant païen, bien qu'on en ait quelquefois douté. « Ammien, dit Claude Chifflet (6), professa le christianisme, » ou du moins ses sentiments et ses vœux n'étaient point » hostiles aux chrétiens. » La seconde supposition est à notre avis la plus juste, et la seule qu'on puisse tirer à bon droit des

(1) Amm., 19, 10, 4 : Divini arbitrio numinis.

(2) Id., 14, 11, 24 : Vigilavit utrobique superni numinis aequitas.

(3) Id., 18, 3, 1 : Haec dum in gallicis caelestis corrigit cura.

(4) Id., 26, 1, 14 : Victura cum saeculis Roma adjumento numinis divini.

(5) Id., 16, 12, 13. Cf. 25, 7, 5 : Erat tamen pro nobis *aeternum dei caelestis numen*.

(6) *De Ammiani Marcellini vita et scriptis*, par Cl. Chifflet, président de l'Académie de Dôle. Mémoire annexé à l'édition d'Adrien de Valois.

textes cités par Chifflet. Nous reviendrons, dans un chapitre spécial, sur les rapports d'Ammien avec le christianisme.

Il est païen, mais son paganisme est philosophique. Les dieux et les déesses du Panthéon gréco-romain ne sont plus pour lui que des symboles. Les théologiens lui ont appris que Mercure n'est pas autre chose que « l'âme active du monde, qui met les esprits en mouvement » (1), que les flèches d'Apollon désignent poétiquement les rayons du soleil (2), qu'Adonis mourant pour revivre, c'est la nature morte l'hiver qui renaît au printemps (3), qu'Iris, la gracieuse messagère des dieux, est la représentation divine de l'arc-en-ciel (4).

Ammien, qui n'est ni un théologien, ni un philosophe de profession, n'a pas, en matière de religion, à nous exposer une doctrine, à nous présenter un système. Ce n'est pas là son rôle. S'il quitte la terre de temps en temps pour s'élever jusqu'au ciel, c'est que le ciel lui paraît être le suprême refuge de la justice bannie de la terre. Il considère la divinité comme étant la source de l'éternelle justice. En bas, parmi les hommes, règne l'iniquité : le faible est la proie du fort, l'innocent est confondu avec le coupable. Le désordre serait épouvantable sans l'intervention d'un dieu qui tôt ou tard juge et punit (5).

C'est donc l'amour de la justice qui hausse la pensée d'Ammien jusqu'à la divinité. Au-dessus de notre monde plane un pouvoir équitable et vengeur, une Providence secourable et

(1) Amm., 16, 5, 5 : (Mercurius) quem mundi velociorem sensum esse, motum mentium suscitantem, theologicae prodidere doctrinae.

(2) Id., 19, 4, 3.

(3) Id., 19, 1, 11.

(4) Id., 20, 11, 30.

(5) Les phrases du genre de celle-ci : *Vigilavit Justitiae oculus sempiternus* (28, 6, 25), sont fréquentes chez Ammien, après le récit de crimes en apparence profitables à leurs auteurs.

terrible, qui tient en main et mène à son gré les destinées humaines. Cette ferme croyance donne à Ammien le calme; elle rassure son instinct moral et tire sa conscience d'incertitude. Il essaie quelque part de définir cette Providence mystérieuse et souveraine. « Ces châtiments (1) et d'autres de » même sorte en très grand nombre, c'est la divinité chargée » de punir le crime et de récompenser le bien, Adrastia, qui » les inflige de temps en temps — et plût à Dieu qu'elle le » fît toujours. Nous l'appelons encore d'un deuxième nom, » Némésis. C'est comme le pouvoir sublime d'une divinité » efficace, que l'opinion des hommes a placée au dessus du » cercle lunaire, ou bien, selon d'autres définitions, c'est une » puissance substantielle, tutélaire, universelle, qui préside aux » destinées individuelles. Les théologiens antiques l'ont repré- » sentée comme la fille de la justice, contemplant du fond » d'une éternité mystérieuse tout ce qui se fait sur la terre. » Reine des causes, arbitre et juge des choses, elle agite l'urne » des destinées, elle dirige le cours alternatif des événements, » elle amène quelquefois nos volontés à un but autre que celui » vers lequel elles tendaient; elle fait dévier en tous sens les » actions multiples des hommes. C'est elle encore qui enserre » l'inanité de l'orgueil humain dans les liens indissolubles de » la nécessité, qui amène tour à tour l'heure de l'élévation et » l'heure de la chute, qui, dans sa clairvoyance, tantôt écrase » l'esprit dont l'orgueil se redresse, tantôt tire les bons de » l'obscurité et les élève jusqu'au bonheur. L'antiquité amie » des fables lui attacha des ailes pour faire comprendre à » tous qu'elle arrive avec la rapidité du vol; elle lui a mis » en main un gouvernail et sous les pieds une roue afin qu'on » vît bien qu'elle dirige l'univers en courant à travers tous

(1) Il s'agit des châtiments qui frappèrent le César Gallus et, plus tard, ses meurtriers.

» les éléments » (1). Singulière page, surtout si l'on songe qu'elle se rencontre dans un ouvrage historique. Elle ne présente d'ailleurs aucune difficulté d'interprétation. Si le style en est contourné, pompeux, alourdi de mots trop nombreux, du moins la pensée est facile à saisir, et si l'on cherche à savoir quelle idée Ammien se fait de la marche des événements humains, cette page est caractéristique et pour nous précieuse. L'opinion d'Ammien sur la nature même de la puissance divine dont il parle n'a rien d'arrêté. Qu'on la nomme Adrastia ou Némésis, peu lui importe. Qu'on la définisse d'une façon ou d'une autre, il ne s'en soucie guère, et il propose deux définitions entre lesquelles il nous permet de choisir. Il veut seulement montrer qu'elle exerce sur notre monde une action décisive. Il la confond à peu près avec la Fortune, la τύχη des Grecs, dont il lui prête les attributs, mais c'est une Fortune qui voit clair, qui sait où elle va, et ce qu'elle veut : c'est une Fortune qui ressemble bien à une Providence.

Cependant cette même puissance est chargée, selon Ammien, de resserrer les liens de la nécessité autour des hommes qui

(1) Amm. 14, 11, 25 : Haec et hujusmodi quaedam innumerabilia ultrix facinorum impiorum bonorumque praemiatrix aliquotiens operatur Adrastia (atque utinam semper) quam vocabulo duplici etiam Nemesim appellamus : jus quoddam sublime numinis efficacis, humanarum mentium opinione lunari circulo superpositum, vel, ut definiunt alii, substantialis tutela generali potentia partilibus praesidens fatis, quam theologi veteres fingentes Justitiae filiam ex abdita quadam aeternitate tradunt omnia despectare terrena. Haec ut regina causarum et arbitra rerum ac disceptatrix urnam sortium temperat, accidentium vices alternans, voluntatumque nostrarum exorsa interdum alio quam quo contendebant exitu terminans, multiplices actus permutando convolvit. Eademque necessitatis insolubili retinaculo mortalitatis vinciens fastus tumentes in cassum, et incrementorum detrimentorumque momenta versans, ut novit, nunc erectas mentium cervices opprimit et enervat, nunc bonos ab imo suscitans ad bene vivendum extollit. Pinnas autem ideo illi fabulosa vetustas aptavit, ut adesse velocitate volueri cunctis existimetur, et praetendere gubernaculum dedit, eique subdidit rotam, ut universitatem regere per elementa discurrens omnia non ignoretur.

feraient effort pour s'en dégager. Ce rôle ne paraît point convenir à un pouvoir à certains égards providentiel. Mais Ammien ne s'est pas préoccupé de concilier les deux notions contradictoires de Providence et de Fatalité. Il les juxtapose, les confond dans une même divinité, ne voulant renoncer ni à l'une ni à l'autre.

A lire certaines phrases, on prendrait Ammien pour un fataliste. Par exemple, lorsqu'il déplore la fin tragique et prématurée de l'empereur Julien, il constate avec tristesse combien les efforts humains sont impuissants à briser l'étreinte de la destinée. « Julien, dit-il, aurait triomphé des Perses, si » ses desseins et ses hauts faits avaient concordé avec les » décrets du ciel » (1). — « Mais jamais aucune énergie » humaine, aucune vertu n'ont mérité que les prescriptions » de la fatalité ne s'accomplissent pas » (2).

Cependant la pénétrante mélancolie, la résignation douloureuse qu'exprime cette dernière phrase, ne sont guère conformes à la nature d'Ammien, avant tout vaillante. Par une contradiction qu'explique le caractère énergique et moral de son esprit, il affirme ailleurs sa confiance dans la raison et l'activité humaines, qui, selon lui, sont capables de triompher de presque toutes les difficultés (3).

On voit par là que la philosophie d'Ammien ne se pique pas d'être systématique, et que nous ne devons pas nous étonner de rencontrer chez lui des opinions contradictoires.

(1) Amm., 25, 4, 26 : Triumphum exinde relaturus et cognomentum, si consiliis ejus et factis illustribus decreta caelestia congruissent...

(2) Id., 23, 5, 5 : Quoniam nulla vis humana vel virtus meruisse unquam potuit ut quod praescripsit fatalis ordo non fiat. Cf. id., 15, 3, 3 : Quasi praescriptum fatorum ordinem convulsurus.

(3) Id., 17, 8, 2 : Ut est difficultatum paene omnium diligens ratio victrix.

Si Ammien n'insiste pas sur les hautes et difficiles questions qu'agite la métaphysique, du moins se préoccupe-t-il des rapports directs, tangibles, pour ainsi dire, de la divinité avec l'âme humaine, rapports qui se manifestent par les songes, les apparitions, les présages, les oracles. Dans une page que nous allons traduire en entier, il expose avec force et développe abondamment cette idée que la divination n'est pas une science de charlatan : « L'esprit qui anime tous » les éléments, qui anime la matière éternelle, qui, toujours » et partout vivant, s'émeut et prévoit, cet esprit nous com- » munique le don de la divination par l'intermédiaire de » certaines méthodes. Et les puissances substantielles (1), » rendues favorables par des cérémonies diverses, font couler » pour les mortels, comme de sources jamais taries, les mots » révélateurs. A la tête de ces puissances est placée, dit-on, » Thémis, ainsi nommée parce qu'elle révèle les décrets d'une » loi inéluctable, que le grec désigne par le mot τεθειμένα. Les » théologiens anciens l'ont assise sur le trône même de » Jupiter, source de toute vie.

» Les augures et les auspices ne dépendent en rien de la » fantaisie des oiseaux qui ne connaissent pas l'avenir (2) : » le plus ignorant des hommes ne le soutiendrait pas. Mais » un dieu dirige leur vol, si bien que le claquement d'un » bec, la vitesse ou la lenteur d'une aile en mouvement » annoncent les événements futurs. La divinité, dans sa » bienveillance, soit en faveur du mérite des hommes, soit » parce qu'elle est touchée de leur affection, aime à les » avertir par ces moyens de ce qui va leur arriver.

» De même, ceux qui scrutent attentivement les entrailles

(1) Ammien désigne ainsi les *démons* de la théologie néo-platonicienne. Voir plus loin, p. 87.

(2) Cf. Virgile, *Géorgiques*, I, 415 : Haud equidem credo quia sit divinitus illis Ingenium, aut rerum fato prudentia major.

» fatidiques des bêtes, ces entrailles aux aspects innombrables,
» ceux-là savent le destin. Le maître de cette science fut,
» selon la fable, un certain Tagès, que l'on vit en Étrurie
» sortir tout à coup de la terre.

» Les mortels eux-mêmes révèlent l'avenir quand leur cœur
» est en tumulte : c'est qu'un dieu parle par leur bouche.
» En effet, le soleil, âme du monde, disent les physiciens,
» détachant de lui-même nos propres âmes en effluves scintil-
» lants, les échauffe quelquefois assez pour les rendre cons-
» cientes des événements futurs. C'est ainsi que souvent
» les Sibylles se disent brûlées par d'ardentes flammes.
» Enfin il y a beaucoup de sens dans un bruit de voix,
» dans l'apparition de certains signes, dans le son du ton-
» nerre, dans la vue des éclairs et des astres sillonnant les
» cieux.

» Quant aux songes, on pourrait avoir en eux une confiance
» absolue, inébranlable, si les conjectures de ceux qui les
» expliquent n'étaient une cause d'erreur. Parfois même, comme
» Aristote l'affirme, ils nous renseignent d'une façon certaine,
» assurée : c'est lorsque, pendant le profond sommeil, la pupille
» de l'œil n'est inclinée dans aucun sens, mais regarde bien
» directement. Et puisque la légèreté populaire s'insurge quel-
» quefois, et, dans sa folie, demande en murmurant pourquoi,
» s'il existe une science de prévoir, celui-ci n'a pas su qu'il
» mourrait à la guerre, ni cet autre qu'il souffrirait telle ou
» telle peine, je dirai seulement qu'il arrive de temps en
» temps à un grammairien de mal parler, à un musicien de
» chanter faux, à un médecin d'ignorer un remède, et que
» cependant la grammaire, la musique, la médecine n'en sub-
» sistent pas moins. C'est pourquoi Tullius, en ceci comme en
» tout, a dit excellemment : « Les dieux nous préviennent de
» l'avenir par des signes. S'il arrive à quelqu'un de s'y

» tromper, la faute en est non aux dieux, mais aux conjec-
» tures des hommes » (1).

Ces affirmations d'Ammien sur la valeur de l'art divinatoire sont catégoriques. Il les formule même avec une sorte d'impatience qui n'admet pas la contradiction.

Parmi les moyens employés par la divinité pour avertir les hommes, il signale encore la naissance d'enfants monstrueux (2). Il raconte qu'à Daphné, près d'Antioche, naquit un enfant à deux visages, avec deux dents, de la barbe, quatre

(1) Amm. 21, 1, 8, sqq. Elementorum omnium spiritus, utpote perennium corporum, praesentiendi motu semper et ubique vigens, ex his quae per disciplinas varias adfectamus participat nobiscum munera divinandi ; et substantiales potestates ritu diverso placatae, velut ex perpetuis fontium venis, vaticina mortalitati suppeditant verba, quibus numen praeesse dicitur Themidis, quam, ex eo quod fixa fatali lege decreta praescire facit in posterum, quae τεθειμένα sermo graecus appellat, ita cognominatam in cubili solioque Jovis vigoris vivifici theologi veteres conlocarunt.

Auguria et auspicia non volucrum arbitrio futura nescientium conliguntur — nec enim hoc vel insipiens quisquam dicet — sed volatus avium dirigit deus, ut rostrum sonans aut praetervolans pinna turbido meatu vel leni futura praemonstret. Amat enim benignitas numinis, seu quod merentur homines, seu quod tangitur eorum adfectione, his quoque artibus prodere quae impendent.

Extis itidem pecudum attenti fatidicis, in species converti suetis innumeras, accidentia sciunt. Cujus disciplinae Tages nomine quidam monstrator est, ut fabulantur, in Etruriae partibus emersisse subito visus e terra.

Aperiunt tunc quoque ventura cum aestuant hominum corda sed locuntur divina. Sol enim, ut aiunt physici, mens mundi, nostras mentes ex sese velut scintillas diffunditans, cum eas incenderit vehementius, futuri conscias reddit. Unde Sibyllae crebro se dicunt ardere torrente vi magna flammarum. Multa significant super his crepitus vocum et occurrentia signa, tonitrua quin etiam et fulgura et fulmina itidemque siderum sulci.

Somniorum autem rata fides et indubitabilis foret, ni ratiocinantes conjectura fallerentur. Interdumque, ut Aristoteles adfirmat, tum fixa sunt et stabilia, cum animantis altius quiescentis ocularis pupilla neutrubi inclinata rectissime cernit. Et quia vanities aliquotiens plebeia strepit, haec imperite mussando, si esset praesentiendi notitia quaedam, cur ille se casurum in bello vel alius hoc se passurum ignoravit aut illud, sufficiet dici : quod et grammaticus locutus interdum est barbare, et absurde cecinit musicus, et ignoravit remedium medicus, at non ideo nec grammatica nec musica nec medicina subsistit. Unde praeclare hoc quoque, ut alia, Tullius : « signa ostenduntur », ait « a dis rerum futurarum. In his si qui erraverit, non deorum natura sed hominum conjectura peccavit ».

(2) Id., 19, 12, 19.

yeux et deux oreilles toutes petites : ce qui, ajoute-t-il, était d'un mauvais augure pour la République. « Les naissances de » semblables monstres ne sont pas rares, et elles annoncent » l'issue d'événements de toutes sortes. Comme on ne fait » plus, quand elles se produisent, de sacrifices publics expia- » toires, comme chez les anciens, elles passent inaperçues, et » restent ignorées. »

Ammien Marcellin pense donc que la plupart des événements importants sont précédés de présages qui les annoncent. C'est, par exemple, un essaim d'abeilles qui, venant se suspendre dans la maison du maître de l'infanterie Barbation, lui fait prévoir sa mort prochaine (1). C'est un âne qui monte sur un tribunal et se met à braire, ce qui signifie qu'un simple pileur de grain de Pistoie va devenir gouverneur d'une province (2). Ce sont les balais dont on se sert pour balayer la curie qui fleurissent, annonçant que des gens de rien vont arriver aux honneurs (3).

Ammien n'a que du respect pour les hommes capables d'expliquer ces présages. L'empereur Julien est un de ces hommes. L'historien déclare qu'on a tort de lui en faire quelquefois le reproche (4), qu'il n'y a rien là que de recommandable. Il traite même l'empereur Valens d'homme sans valeur et d'ignorant, *inconsummatus et rudis* (5), parce qu'il avait fait fi d'un oracle qui désignait le lieu de sa mort et qui se trouva vérifié.

Ammien raconte la mort de cinq empereurs, Constance, Julien, Jovien, Valentinien et Valens. Son récit comprend chaque fois la mention des présages avant-coureurs de la catastrophe (6).

(1) Amm., 18, 3, 1.
(2) Id., 27, 3, 1.
(3) Id , 28, 1, 42.
(4) Id., 21, 1, 7.
(5) Id., 31, 14, 8.
(6) Id., 21, 14, 1 ; 25, 2, 3 et 4 ; 21, 16, 20 ; 30, 5, 16.

Enfin l'énumération des phénomènes qui annoncent l'invasion des Goths, la défaite et la mort tragique de Valens, est d'un homme qui n'a rien perdu de sa croyance aux antiques superstitions. « L'approche de ces tristes événements était » signalée par les claires indications des présages et des » prodiges. Il y eut d'abord un grand nombre de prédictions » véridiques des devins et des augures. Et puis, les chiens » faisaient écho aux hurlements des loups. Les oiseaux de nuit » criaient d'un ton aigu leur lamentable plainte. Le soleil » sombre à son lever ternissait les blancheurs matinales du » jour. A Antioche, dans les rixes et les troubles populaires, » les mécontents avaient pris l'habitude de crier hardiment : » Puisse Valens griller tout vif ! et l'on entendait sans » cesse les voix des meneurs commandant qu'on entassât du » bois afin d'incendier les bains de Valens, que l'empereur » lui-même s'était plu à faire construire. C'était là un signe » à peu près évident que ce prince périrait par le feu. En » outre, le funèbre fantôme du roi d'Arménie, et les ombres » misérables des condamnés, exécutés peu de temps auparavant » dans l'affaire de Théodore, proféraient dans le silence, d'une » voix stridente, d'horribles prédictions, qui jetaient dans les » âmes de cruelles épouvantes. Un aigle fut trouvé gisant » sans vie, égorgé, faisant par sa mort prévoir d'immenses » et retentissantes calamités publiques. Enfin, comme on démo- » lissait les vieilles murailles de Chalcédoine, pour bâtir des » bains à Constantinople, parmi les blocs disjoints, on trouva » une pierre carrée, cachée jusque-là au milieu de la construc- » tion, sur laquelle étaient gravés les vers grecs suivants, » révélateurs de l'avenir : Quand les nymphes emperlées de » rosée mèneront par la ville un chœur joyeux à travers les » rues enguirlandées, quand le mur d'une ville servira malheu- » reusement à la construction de bains, alors des tribus » innombrables d'hommes de toutes races, traversant en armes

» le lit de l'Ister aux belles eaux, dévasteront le pays de » Scythie et la terre de Mésie ; mais quand, dans leur espoir » insensé, elles attaqueront la Péonie, la défaite et la mort » les arrêteront là » (1).

La complaisance du développement et sa couleur poétique font penser à Virgile et à la description des prodiges qui accompagnèrent la mort de César. Il n'est pas impossible qu'Ammien se soit souvenu du passage des Géorgiques. L'allure des deux morceaux est la même. Quoi qu'il en soit, le ton et certains mots, comme *vera fides praesagiorum*, *augures praedixere veridice*, ne laissent aucun doute sur l'état d'esprit d'Ammien lorsqu'il écrivait cette brillante page (2). Il croyait fermement rapporter des avertissements divins, de ces avertis-

(1) Amm. 31, 1... maestos eventus, quos adventare praesagiorum fides clara monebat et portentorum. Post multa enim, quae vates auguresque praedixere veridice, resultabant canes ululantibus lupis, et querulum quoddam nocturnae volueres tinniebant et flebile, et squalidi solis exortus hebetabant matutinos diei candores, et Antiochiae per rixas tumultusque vulgares id in consuetudinem venerat, ut quisquis vim se pati existimaret « vivus ardeat Valens » licentius clamitaret, vocesque praeconum audiebantur adsidue mandantium congeri ligna ad Valentini lavacri succensionem, studio ipsius principis conditi. Quae hunc illi impendere exitum vitae modo non aperte loquendo monstrabant. Super his larvale simulacrum Armeniae regis, et miserabiles umbrae paulo ante in negotio Theodori caesorum per quietem stridendo carmina quaedam nimium horrenda multos diris terroribus agitabant. Aquila gurgulione consecto exanimis visa est jacens, cujus mors publicorum funerum aerumnas indicabat amplas et pervulgatas. Denique, cum Chaleedonos subveterentur veteres muri, ut apud Constantinopolim aedificaretur lavacrum, ordine resoluto saxorum, in quadrato lapide, qui structura latebat in media, hi graeci versus incisi reperti sunt, futura plene pandentes :

Ἀλλ' ὁπόταν νύμφαι δροσεραὶ κατὰ ἄστυ χορείῃ
τερπόμεναι στροφόωνται ἐυστεφέας κατ' ἀγυιάς,
καὶ τεῖχος λουτροῖο πολύστονον ἔσσεται ἄλκαρ,
δὴ τότε μυρία φῦλα πολυσπερέων ἀνθρώπων
Ἴστρου καλλιρόοιο πόρον περάοντα σὺν αἰχμῇ,
καὶ Σκυθικὴν ὀλέσει χώρην καὶ Μυσίδα γαῖαν,
Παιονίης δ' ἐπιβάντα σὺν ἐλπίσι μαινομένῃσιν
αὐτοῦ καὶ βιότοιο τέλος καὶ δῆρις ἐφέξει.

(2) Cf. Amm., 23, 6, 25 (Chaldaei) apud quos *veridica vaticinandi fides* eluxit.

sements dont l'aveuglement le plus inconsidéré peut seul ne pas tenir compte. Être attentif aux présages, observer les astres, les oiseaux, n'est pas dans son esprit faire preuve de superstition (1), persuadé qu'il est que les puissances surnaturelles se manifestent par ces divers moyens. C'est au contraire de la piété. Ceux-là seulement sont superstitieux, d'après lui, qui, faisant parade d'incrédulité et niant hautement la divinité, ont conservé cependant l'habitude de certaines pratiques d'une religion purement formelle. Ceux-là, Ammien les flétrit et les malmène assez rudement (2). Ceux-là seuls sont superstitieux, et il tient à s'en distinguer absolument.

Il remarque à la vérité que plus d'une fois les réponses des oracles ont été ambiguës. Mais cette ambiguïté ne lui suggère aucune réflexion désobligeante. Il se borne à la constater, en citant comme exemple les oracles rendus par la Pythie à Crésus après le passage de l'Halys, aux Athéniens avant la bataille de Salamine, à Pyrrhus en guerre contre les Romains (3).

De même, le scepticisme des philosophes de l'entourage de Julien à l'égard de certains présages ne semble pas ébranler les convictions que nous lui avons vu exprimer tout à l'heure. Du moins n'en laisse-t-il rien paraître (4).

Quelques allusions à un autre genre de superstition, la magie, méritent d'arrêter un instant notre attention. « Platon, » dit Ammien, cet auteur dont les opinions insignes ont tant » de poids, nous apprend que la magie, qu'il appelle d'un mot » mystique *machagistia* (5), est le culte parfaitement pur du

(1) A condition toutefois de ne pas dépasser certaines limites, comme le fit l'empereur Julien, auquel Ammien reproche des excès en cette matière : *Praesagiorum sciscitationi nimiae deditus*. Amm., 25, 4, 17.

(2) Amm., 28, 4, 24.

(3) Id., 23, 5, 9.

(4) Id., 23, 5, 14.

(5) Ce mot, peut-être corrompu, n'a pas été trouvé dans Platon. Cf. Amm., éd. Wagner. T. III, p. 35.

» divin. La science de la magie fut perfectionnée dans les » temps antiques, d'après les secrets des Chaldéens, par le » bactrien Zoroastre, ensuite par le très-savant roi Hystaspes, » père de Darius. Hystaspes, ayant pénétré dans les contrées » retirées de l'Inde supérieure, vint à une forêt solitaire, » dans le calme et dans le silence de laquelle se plongent les » sublimes esprits des brahmanes. Sous leur direction, il » rassembla autant de notions qu'il put sur les raisons du » mouvement du monde et des astres, puis il communiqua à » l'intelligence des mages quelques-unes des connaissances » qu'il avait acquises. Ceux-ci les transmettent par leurs » enfants aux âges postérieurs en même temps que l'art de » prévoir l'avenir (1) ».

L'historien se déclare donc plein de respect pour la magie considérée dans son sens primitif comme la science profonde et pure des choses divines. Quant aux enchantements, aux évocations, aux pratiques occultes qui en dérivèrent, et que, remarque-t-il, la médecine elle-même admet quelquefois, il n'y attache pas une trop grande importance, et il trouve odieux que l'empereur Constance en tire un prétexte à des condamnations capitales (2).

Mais il flétrit l'abus qu'en faisaient des charlatans, et qui nécessita la promulgation de lois sévères. Les cochers du cirque surtout s'occupaient de maléfices, afin de s'assurer la première place dans les courses (3). Ammien pense que les maléfices

(1) Amm , 23, 6, 32 et 33.

(2) Id., 16, 8, 1 sqq. In castris Augusti per simulationem tuendae majestatis imperatoriae multa et nefanda perpetrabantur. Nam si quis super occentu soricis vel occursu mustelae vel similis signi gratia consuluisset quemquam peritum, aut anile incantamentum ad leniendum adhibuisset dolorem — quod medicinae quoque admittit auctoritas — reus, unde non poterat opinari, delatus raptusque in judicium paenaliter interibat. — Cf., id., 19, 12, 14.

(3) Id., 26, 3, 3; 28, 1, 27.

en général peuvent être nuisibles, et qu'il est juste de sévir contre leurs auteurs (1). Les magistrats et les empereurs se montraient d'autant plus impitoyables dans la répression de ces pratiques que leur esprit mal affermi en redoutait l'efficacité. Apronianus, préfet de Rome en 364, croyait pouvoir leur imputer la perte d'un œil (2). Maximin, vicaire de la ville vers 370, s'y livrait pour son propre compte : il était en relation avec un Sarde qui s'entendait à évoquer les mânes des suppliciés (3).

Mais rien n'égalait à cet égard la faiblesse et la crédulité de l'empereur Valens. Elles éclatèrent au grand jour lors du procès que Valens, alors à Antioche (373), fit intenter au notaire Théodore, et à ses prétendus complices, pour crime de lèse-majesté. La sorcellerie joua le principal rôle dans ce procès, à la suite duquel furent condamnés aux pires supplices des personnages éminents et des philosophes (4). C'est en effet au moyen de procédés occultes, d'étranges et mystérieuses cérémonies, que des charlatans, des tireurs d'horoscope, avaient prédit l'empire à Théodore. L'empereur fut tellement épouvanté qu'il s'associa pour les poursuites le magicien le plus compromis, Héliodore, afin d'obtenir des révélations, et d'être sûr que personne n'échapperait. Ce prince imbécile devint le jouet, presque le valet d'Héliodore, qui se fit splendidement entretenir aux frais du trésor public, et scandalisa toute la ville d'Antioche par son infâme et insolente conduite. Quand il

(1) Amm., 26, 3, 1 et 2: Apronianus regens urbem aeternam judex integer et severus... id primum opera curabat enixa ut veneficos, qui tunc rarescebant, captos, postque agitatas quaestiones nocuisse quibusdam apertissime confutatos, indicatis consciis morte multaret.... Haec egisse ideo efficaciter fertur quod... per Syrias in itinere unum amiserat oculum, suspicatusque artibus se nefariis adpetitum justo quidem sed inusitato dolore haec et alia magna quaeritabat industria.

(2) Voir la note précédente.

(3) Amm., 28, 1, 7.

(4) Id., 29, 1 et 2.

mourut, peu après, Valens lui fit faire des funérailles publiques très solennelles comme à son sauveur (1).

Cette crédulité de Valens fut un jour mise à profit par deux de ses généraux avec un singulier sans-gêne. Daniel et Barzimère, chargés de poursuivre le roi d'Arménie Para, et de l'empêcher de regagner ses États, ne purent l'atteindre. Honteux de leur insuccès, ils s'excusèrent auprès de l'empereur en affirmant qu'ils avaient eu affaire à un magicien : le roi possédait les secrets de Circé pour opérer des métamorphoses et priver les gens de leurs facultés ; il leur avait échappé en les aveuglant et en se métamorphosant lui et sa suite (2). Ammien ne dit pas si Valens les crut, mais le fait qu'ils osèrent alléguer une semblable excuse n'est-il-pas significatif?

L'historien ne commente point cette anecdote. Son sang-froid devant l'énormité d'un semblable conte nous étonne. C'étaient là, dit-il seulement, de fausses accusations, *falsa crimina*. Croirait-il donc que de tels miracles sont possibles? Peut-être. Dans tous les cas, et d'après ce que nous avons dit, il n'était point l'ennemi du surnaturel, sauf à en condamner l'abus.

Si Ammien Marcellin croit à l'existence de certaines puissances divines, dont il ne définit pas d'ailleurs très-clairement la nature et les attributs, on peut se demander quel genre de culte il leur rend. Il ne répudie pas les sacrifices à l'ancienne mode païenne. Il cite en effet des cas où ces sacrifices ont été suivis d'effet, ce qui prouve que la divinité se laisse émouvoir par eux. C'est un sacrifice offert fort à propos dans le temple de Castor et Pollux par le préfet Tertullus qui sauva Rome de la famine en 359 (3). Mais il est d'avis qu'on ne doit pas

(1) Amm., 29, 2, 6 sqq ; 29, 2, 13 sqq.

(2) Id., 30, 1, 17 : Apud imperatoris aures rumorum omnium tenacissimas incessebant falsis criminibus Param, incentiones Circeas in vertendis debilitandisque corporibus miris modis eum callere fingentes ; addentesque quod hujus modi artibus offusa sibi caligine mutata sua suorumque forma transgressus...

(3) Id., 19, 10, 4.

égorger trop de victimes, ni brûler trop d'encens sur les autels des dieux. Aussi blâme-t-il l'empereur Julien de ses excès d'hécatombes et de l'appareil extravagant qu'il déployait dans ses offrandes et dans ses prières. Cet empereur était, dit-il, « plutôt un superstitieux qu'un sage observateur des » rites sacrés; il immolait sans cesse d'innombrables victimes: » aussi pensait-on que, s'il était revenu du pays de Parthes, » les bœufs auraient manqué » (1).

Croyant, Ammien pratique, mais avec mesure, avec la conviction que la vérité est entre les extrêmes, et qu'un zèle excessif ne peut que la discréditer.

Pour nous résumer, nous pensons avoir suffisamment montré que les préoccupations philosophiques et religieuses tiennent quelque place dans le livre d'Ammien. Sans doute l'auteur n'a pas le goût des hautes spéculations métaphysiques. Les choses cachées et sublimes, *occultae res altaeque*, selon son expression, n'ont pas été de sa part l'objet d'une recherche passionnée. Du reste, il est naturel que les grands problèmes mystérieux que les philosophies essaient de résoudre l'intéressent, non pas comme un penseur qui leur a consacré sa vie, mais comme un historien qui tâche à projeter quelques clartés sur la marche obscure des événements humains.

Ses réflexions l'ont conduit à un idéalisme assez élevé. Nos âmes, dit-il, sont parentes des âmes célestes (2). Sans chercher de quelle manière et en quel sens l'homme participe du divin, il croit à de continuels rapports de Dieu à nous. Sa pensée se tourne volontiers et sans effroi vers le ciel. Il se soumet avec résignation, sans mélancolie, à la puissance

(1) Amm., 23, 4, 17: Superstitiosus magis quam sacrorum legitimus observator, innumeras sine parsimonia pecudes mactans, ut aestimaretur, si revertisset de Parthis, boves jam defuturos.

(2) Id., 18, 3, 8: Homines... quorum mentes cognatas caelestibus arbitramur.

indéterminée qui lui semble régir les destinées humaines. S'il manque un peu de précision dans l'expression de ses idées, c'est que ces idées mêmes sont assez flottantes, et qu'elles ne se rattachent fortement à aucun système, à aucun dogme.

Ammien donne son adhésion presque sans réserves aux pratiques superstitieuses des religions païennes. Il ne manifeste à leur égard aucun scepticisme: tout au plus se garde-t-il contre leurs excès. Il respecte en elles des traditions vénérables, qui ne contrarient d'ailleurs point son idéalisme. En effet, s'il croit aux présages, aux songes, aux oracles, à la divination en général, c'est en vertu de sa croyance à l'existence d'un souffle divin qui anime l'ensemble de l'univers, établissant une communication permanente entre le ciel et la terre (1).

Jusqu'ici nous avons considéré les opinions philosophiques et religieuses d'Ammien en elles-mêmes. Nous devons maintenant rechercher si elles lui sont tout à fait personnelles, ou si elles ne reflètent pas des opinions et des croyances qui avaient cours parmi ses contemporains. Ammien, disons-le tout d'abord, n'est le disciple de personne. Ce mot de disciple impliquant l'idée d'un rapport direct avec un maître librement choisi ne saurait lui convenir. Il n'affiche pas de doctrine particulière, mais il recueille plus ou moins consciemment des idées flottant dans l'atmosphère où il vit, idées qui pénètrent dans son esprit, s'y maintiennent quelquefois, ou sinon y laissent une trace après l'avoir traversé.

III

Ammien doit beaucoup au néo-platonisme, dont le berceau fut, comme on sait, Alexandrie. Il glorifie cette ville savante

(1) Cf. plus haut, page 73.

et lettrée entre toutes les villes (1). Il la visita. Nous savons par lui-même qu'il voyagea en Égypte (2). D'autre part, les quelques lignes qu'il consacre à la ville de Canope, située à douze milles d'Alexandrie, ont l'accent personnel et pénétrant qui vient d'une impression vivement ressentie : « C'est un lieu » tout charmant, bâti de temples et de riches villas, caressé » de brises tempérées et saines. Si vous y séjournez, vous » vous croirez hors de notre monde, à entendre si souvent » murmurer le souffle des vents d'été » (3). Le Sérapeum d'Alexandrie est, selon lui, ce que l'on peut voir de plus majestueux dans l'univers après le Capitole. Le quartier du Bruchion, détruit par l'empereur Aurélien, fut pendant longtemps, remarque-t-il, le domicile d'hommes éminents. Sur cinq noms illustres qu'il cite, deux intéressent la philosophie néoplatonicienne, Ammonius Saccas, qui en fut le fondateur, et son disciple Plotin (4). Après avoir constaté que l'activité intellectuelle est encore en pleine force dans Alexandrie, que la musique, les mathématiques, l'astronomie, la médecine, la divination y sont toujours représentées par des écoles illustres, il ajoute que, « si l'on veut sérieusement repasser dans son » esprit les multiples façons d'arriver à la connaissance du » divin, et songer à l'origine de la science des présages, on » reconnaîtra que c'est de l'Égypte que ces enseignements se » sont répandus par le monde » (5).

(1) Voir tout le chapitre 16 du livre 22.

(2) Id., 22, 15, 1 : *Visa pleraque narrantes*, dit-il en parlant d'une description qu'il a donnée de l'Égypte.

(3) Id., 22, 16, 14 : Amoenus impendio locus fanis et diversoriis laetis exstructus, auris et salutari temperamento perflabilis, ita ut extra mundum nostrum morari se quisquam arbitretur in illis tractibus agens, cum saepe aprico spiritu immurmurantes audierit ventos.

(4) Id., 22, 16, 16.

(5) Id., 22, 16, 19 : Si intellegendi divini aditionem multiplicem et praesensionum originem mente vegeta quisquam voluerit replicare, per mundum omnem inveniet mathemata hujusmodi ab Aegypto circumlata.

Ainsi Ammien se plaît à exalter la prépondérance scientifique de l'Égypte et d'Alexandrie. C'est un premier point acquis.

Le nom de Plotin que nous venons de rencontrer se retrouve dans un autre passage où l'historien fait allusion à des écrits mystiques du même philosophe (1). D'autre part ne songe-t-il pas aux néo-platoniciens lorsqu'il dit que les « religions mystiques » expliquent le culte d'Adonis par un symbole (2) ? C'est au moins probable, car nous verrons tout à l'heure que ces philosophes rendaient compte volontiers de la mythologie par le symbolisme.

Il est bon de tenir compte aussi dans une certaine mesure de l'admiration qu'Ammien professe pour Platon, le grand inspirateur de la nouvelle philosophie. Platon est considéré par lui comme l'autorité par excellence, « *opinionum insignium auctor amplissimus* » (3); il est par la majesté de sa parole l'émule de Jupiter (4).

(1) Amm., 21, 14, 5 : Plotinus, ausus quaedam super hac re disserere mystica.

(2) Id., 19, 1, 11.

(3) Id., 23, 6, 32. Cf. 30, 4, 3 : *Amplitudo Platonis.*

(4) Id., 22, 16. 22 : *Sermonum amplitudine Jovis aemulus.* Nous adoptons pour cette phrase la leçon de Valois et non celle de Gutschmidt, reproduite, sous réserves d'ailleurs, dans l'édition de Gardthausen. Voici la phrase donnée par les manuscrits : Ex his fontibus per sublimia gradiens sermonum amplitudine Jovis aemulus non visa Aegypto militavit sapientia gloriosa. Cette phrase paraît à Valois convenir à Platon. Il en donne pour raison que le titre de *Jovis aemulus,* appliqué à Platon, est de tradition dans l'antiquité, et il cite à ce propos un passage de Denys d'Halicarnasse et un de Cicéron (Voir sa note). Cette raison est bonne. Ajoutons y que nous retrouvons dans cette phrase le mot *amplitudo* qu'Ammien a employé déjà quand il a voulu caractériser le talent de Platon. De plus, il vient de citer trois philosophes grecs : Pythagore, Anaxagore, Solon. Platon vient clore la série. La difficulté est que *non visa Aegypto* contredit ce que nous savons de Platon, qui visita l'Egypte. Aussi Valois remplace-t-il, arbitrairement, il faut le reconnaître, *non* par *Plato.* Dans tous les cas, nous croyons qu'il s'agit ici de Platon et non de Jésus, comme l'a conjecturé Gutschmidt. A cet effet, il a introduit, entre *his* et *fontibus*, *ihs*, c'est-à-dire Jésus. Cette conjecture est purement de fantaisie.

Enfin n'oublions pas qu'Ammien a vécu auprès de Julien, que son estime et son affection pour cet empereur sont grandes. Or que fut Julien, sinon le plus ardent disciple de ces philosophes qui tentèrent de fournir aux païens des armes assez fortes pour résister à l'assaut du christianisme ?

Ce ne sont là que des raisons indirectes de croire que les idées d'Ammien ne sont pas sans analogie avec les théories néo-platoniciennes. Il en est d'autres, plus probantes, que fournit l'examen de ces idées mêmes, et de certains termes qui les expriment.

Lorsqu'Ammien définit la déesse Adrastia « une puissance tutélaire substantielle, » *substantialis tutela* (1), lorsqu'il fait intervenir dans la science de la divination « les puissances substantielles, » *substantiales potestates* (2), à la tête desquelles est placée Thémis, il serait difficile de comprendre le sens exact de ces expressions, si l'on ne se reportait au grec ὑπόστασις, l'hypostase, dont *substantia* est la traduction exacte en latin. L'hypostase, par laquelle la divinité se dédouble, se prolonge, pour ainsi dire, sans perdre son unité, joue un rôle prépondérant dans la métaphysique alexandrine, depuis les trois hypostases supérieures qui composent la trinité de Plotin, jusqu'aux hypostases inférieures qui sont comme des intermédiaires entre Dieu et l'homme. Si l'on ne fait pas intervenir cette théorie, les termes dont se sert Ammien sont inexplicables : grâce à elle, au contraire, ils deviennent fort clairs. Ces puissances substantielles ne sont pas autre chose que les émanations divines chères à la philosophie néo-platonicienne.

Parmi ces puissances on compte les génies, les démons chargés de veiller spécialement sur chaque homme dès sa

(1) Cf., plus haut, p. 70.

(2) Id., p. 73.

naissance. Sans doute le néo-platonisme ne les a pas inventés; longtemps avant qu'il parût il était question du démon de Socrate; mais il les a adoptés, si bien que Plotin leur consacra un livre (1), auquel Ammien renvoie le lecteur à la fin d'un développement sur ces génies familiers. « Les théologiens, » dit Ammien, rapportent qu'à tous les hommes, dès qu'ils » voient le jour, sont associées, sans que toutefois les lois » fixes de la fatalité en souffrent, certaines divinités de ce » genre, qui sont chargées de diriger leur conduite. Elles ne » se font cependant visibles que pour le très-petit nombre » d'hommes que leurs multiples vertus ont élevés au-dessus » de la foule. Cela nous a été enseigné par des oracles et » par des auteurs célèbres. Parmi eux le comique Ménandre, » chez lequel on lit les deux iambes suivants : Aussitôt né » tout homme est assisté d'un démon qui le guide dans la » vie. — De même les vers immortels d'Homère nous donnent » à entendre que ce ne sont pas les dieux du ciel qui ont » conversé avec les guerriers courageux, ou qui les ont » secourus de leur présence dans les combats, mais bien des » génies qui se mettaient en rapport avec eux. C'est particu- » lièrement à l'assistance de ces génies que durent, dit-on, » leur célébrité Pythagore, Socrate, Numa Pompilius, Scipion » l'aîné, et, selon quelques-uns, Marius et Octave, à qui le » premier fut donné le nom d'Auguste, puis Hermès Trismé- » giste, Apollonius de Tyane et Plotin, qui osa composer sur » ce sujet quelques écrits mystiques et montrer avec profon- » deur d'où vient que ces génies sont unis intimement aux âmes » des mortels, les prennent dans leur sein et les protègent » autant qu'ils le peuvent, et aussi leur enseignent les hautes » vérités, s'ils les sentent pures et préservées de la contagion

(1) Voici le titre de ce livre : περὶ τοῦ εἰληχότος ἡμᾶς δαίμονος.

» du péché, sans aucune souillure provenant de leur union » avec le corps » (1).

L'importance donnée au témoignage de Plotin montre quel cas en fait Ammien. L'historien parle du philosophe avec la nuance de respect qu'on a pour un esprit hardi et profond qui ne craint pas d'aborder l'étude de difficiles et mystérieux problèmes.

Nous avons relevé plus haut (2) chez Ammien des traces d'explication de la mythologie par le symbolisme. Sur ce point il se conforme encore à l'esprit de la philosophie néo-platonicienne. Cette philosophie, en effet, n'admettant plus les dieux du paganisme comme des dieux réels, voyait en eux des créations allégoriques. « Porphyre, par exemple, dit que » Minerve est cette vertu du soleil qui donne la sagesse à » l'esprit humain. C'est pour cette raison qu'on raconte qu'elle » est sortie de la tête de Jupiter, c'est-à-dire de la partie la » plus élevée de l'éther, d'où le soleil tire son origine » (3). Les néo-platoniciens s'acharnèrent à une tâche qu'ils croyaient

(1) Amm., 21, 14, 3 : Ferunt enim theologi in lucem editis hominibus cunctis, salva firmitate fatali, hujus modi quaedam velut actus rectura numina sociari, admodum tamen paucissimis visa, quos multiplices auxere virtutes. Idque et oracula et auctores docuere praeclari. Inter quos est etiam Menander comicus, apud quem hi senarii duo leguntur :

Ἅπαντι δαίμων ἀνδρὶ συμπαρίσταται
εὐθὺς γενομένῳ, μυσταγωγὸς τοῦ βίου.

Itidem ex sempiternis Homeri carminibus intellegi datur, non deos caelestes cum viris fortibus conlocutos nec adfuisse pugnantibus vel juvisse, sed familiares genios cum isdem versatos, quorum adminiculis freti praecipuis Pythagoras cnituisse dicitur et Socrates Numaque Pompilius et superior Scipio et, ut quidam existimant, Marius et Octavianus, cui Augusti vocabulum delatum est primo, Hermesque Termaximus et Tyaneus Apollonius atque Plotinus, ausus quaedam super hac re disserere mystica, alteque monstrare, quibus primordiis hi genii animis conexi mortalium eas tanquam gremiis suis susceptas tuentur, quoad licitum est, docentque majora, si senserint puras et a conluvione peccandi immaculata corporis societate discretas.

(2) Page 69.

(3) Macrobe, *Saturnales*, I. 17 ad finem.

utile pour la défense de la religion païenne. Un des derniers d'entre eux et des plus illustres y consacrait encore au Ve siècle l'effort de son talent. « Proclus, dit M. Vacherot, » saisit toute occasion d'expliquer philosophiquement les » croyances populaires, et il érige constamment en théorie les » mythes de la religion nationale.... En vertu de sa doctrine » des unités, Proclus ramène sans effort toute cette multitude » de dieux à l'unité du dieu suprême, et couvre d'une théorie » spécieuse la théologie insoutenable du polythéisme. Dans » cette théorie, les dieux ne sont plus que les diverses puis- » sances de la bonté divine » (1).

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de placer en regard de l'opinion de Porphyre dont nous venons de faire mention une phrase écrite incidemment par Ammien sur le rôle du soleil : « Le soleil, âme du monde, détachant de lui-même nos » propres âmes en effluves scintillants » (2). L'analogie de pensée est incontestable, le philosophe représentant le soleil comme la source d'où découle toute sagesse humaine. Enfin le mot d'Ammien fait penser à l'adoration toute spéciale vouée par l'empereur Julien à l'astre qu'il appelait le « Roi Soleil » (3).

Le soleil producteur de vie et de pensée, c'est là une conception d'un caractère oriental. Le néo-platonisme ayant de nombreuses attaches avec l'Orient, c'est à cette école qu'Ammien a emprunté les quelques notions, bien superficielles d'ailleurs, qu'il possède sur la philosophie et la religion orientales (4).

Mettrons-nous sur le compte des philosophes néo-platoniciens la superstition qui, comme nous l'avons vu, s'étale si

(1) Vacherot, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, t. III, p. 252.
(2) Amm., 21, 1, 11.
(3) Julien, *Discours sur le Roi Soleil*, traduction Talbot, p. 111.
(4) Cf. le passage d'Ammien sur les Mages, que nous avons traduit p. 80.

naïvement chez Ammien ? Peut-être jusqu'à un certain point. L'historien nous a lui-même avertis en passant qu'il partageait les idées de Plotin sur les génies familiers. D'autre part, voici sur la divination par les astres et les oiseaux une opinion de Plotin, citée par Macrobe, qui se rapproche singulièrement d'un passage d'Ammien (1) sur le même sujet : « Plotin dit » que rien n'arrive aux hommes par le fait du mouvement » des astres, mais que la marche des astres montre à chaque » homme sa destinée, absolument comme les oiseaux, volant » ou perchés, dévoilent l'avenir sans s'en douter par leur vol » ou par leur cri » (2). Il est bien vrai que l'école néo-platonicienne est très entachée de superstition (3). Mais au IVe

(1) Voir plus haut, p. 73.

(2) Macrobe, *Commentaire sur le songe de Scipion*, I, 19.

(3) Qu'on nous permette de citer à ce propos une page de Renan : *Nouvelles études d'histoire religieuse*, Paris, 1884, p. 28, 29 : « Quand la culture intellectuelle s'affaiblit, la superstition, à laquelle le polythéisme opposait trop peu de barrières, couvrit le monde et gâta jusqu'aux meilleurs esprits. Je ne connais rien de plus triste à cet égard que le spectacle offert par la philosophie à partir du IIIe siècle de notre ère. Quels hommes qu'Ammonius, Plotin, Proclus, Isidore ! Quelle élévation de cœur et d'esprit ! Où trouver une martyre qui, par son charme austère, égale Hypatie ? Quel homme surtout que Porphyre, le seul savant peut-être de l'antiquité, comme l'ont très bien montré Niebuhr et M. Letronne, qui ait eu de l'exactitude et de la critique ! Et pourtant, quelle tache ineffaçable dans la biographie de ces grands hommes ! Quelles aberrations en tout ce qui concerne les esprits, les démons familiers, la théurgie ! Porphyre, excellent critique en tout le reste, admet, en fait de métempsychoses et d'apparitions, des choses si absurdes, que les tables tournantes et les esprits frappeurs ne le sont qu'un peu plus. Je m'étais mis, il y a quelque temps, à lire la vie de ces grands hommes, admirables à tant d'égards, avec l'intention de les présenter comme les saints de la philosophie ; et certes, avec leur beau caractère, leur hauteur morale, leur fierté, souvent aussi par les légendes qui s'attachent à leur nom, ils sont dignes d'être mis à côté des ascètes chrétiens les plus révérés. Mais leur crédulité sur le chapitre des esprits m'a blessé, et m'a empêché de trouver aucun goût aux beaux côtés de leur vie. Là est aussi le venin qui gâte le caractère d'ailleurs très attachant de Julien. Si le rétablissement du paganisme ne devait servir qu'à relever les grossières superstitions dont on voit cet empereur sans cesse préoccupé, on ne comprend guère qu'un homme de tant d'esprit se soit donné, pour d'aussi plates folies, le mauvais renom d'apostat. »

siècle on peut dire que la superstition est partout. En l'admettant, Ammien n'est pas seulement un imitateur des Alexandrins, il est de son temps.

La superstition est à peu près tout ce qui reste de foi religieuse aux païens déconcertés. Les plus éclairés professent une croyance absolue aux songes, aux miracles. Prétextat, une des lumières du Sénat, raconte dans les Saturnales de Macrobe, avec l'accent de la plus inébranlable conviction, des histoires miraculeuses aussi étranges que celle-ci : « L'an » 264 de la fondation de Rome, un certain Autronius » Maximus, après avoir fait battre de verges son esclave, » le fit promener dans le cirque avant le commencement » du spectacle, lié à un gibet. Jupiter, indigné de cette » conduite, ordonna à un nommé Annius, pendant son som- » meil, d'annoncer au Sénat que cette action pleine de cruauté » lui avait déplu. Celui-ci n'ayant rien dit, son fils fut » frappé de mort subite ; et après un second avertissement, » suivi d'une semblable négligence, lui-même fut atteint subi- » tement d'une débilité générale. Enfin, sur le conseil de » ses amis, il se fit porter en cet état dans une litière, et fit » sa déclaration au Sénat. A peine eut-il achevé de parler » qu'il recouvra immédiatement la santé, et sortit à pied de » la curie » (1).

Quant aux chrétiens, ils ne sont pas encore assez éclairés, assez sûrs d'eux-mêmes pour répudier toute superstition. Constance, Valentinien, Valens sont des empereurs chrétiens, et pourtant, quelle émotion les étreint à la vue des signes qu'ils prennent pour des présages ! Quelle fureur de Constance et de Valens à poursuivre des crimes où la magie a part (2) !

(1) Macrobe, *Saturnales*, I, 11.

(2) Cf. particulièrement le procès de Théodore : Amm., 29, 1 et 2.

Comme on voit bien que pour eux cette science maudite n'est pas inefficace ! (1).

La superstition est partout autour d'Ammien, chez les chrétiens comme chez les païens. Lui-même était loin de posséder un esprit assez ferme pour s'en garantir. D'ailleurs l'exemple de l'école néo-platonicienne engageait son âme crédule à demeurer dans ces erreurs.

IV

Nous avons montré que les idées philosophiques et religieuses d'Ammien avaient quelque analogie avec celles des philosophes alexandrins. Il reste à savoir si en présentant ces idées aux habitants de Rome (puisque c'est à Rome qu'il composa son histoire) il était compris, s'il n'étonnait pas ses auditeurs et ses lecteurs, en d'autres termes, si cette philo-

(1) M. Bouché-Leclercq a très bien montré *(Histoire de la divination dans l'antiquité.* Introd., pp. 97-99) quelle fut l'attitude du christianisme en présence de la divination par les songes et les oracles. Nous ne pouvons mieux faire que de lui emprunter les quelques remarques qui nous intéressent : « Le christianisme n'avait aucune raison de combattre une opinion » fondée sur l'Ecriture (la croyance au sens prophétique des songes) ; il » lui suffisait de distinguer, comme pour la divination en général, entre les » songes qui viennent de Dieu, ceux qui viennent des démons, et ceux qui » sont simplement le produit naturel de l'activité psychique. C'est la divi- » sion adoptée par Tertullien *(de anima 46.....)* Lactance cite Virgile » pour attester la distinction des songes en vrais et en faux, et ajoute pien- » sement que les vrais songes sont envoyés par Dieu, tandis que les faux » viennent « du fait de dormir. » *(Lactance, de opific. Dei 18)*.

» St Augustin fixa l'opinion orthodoxe du christianisme occidental sur » la question des oracles dans un écrit spécial intitulé « *de divinatione* » *daemonum.* » Il restreint beaucoup la part de la supercherie dans le » fonctionnement des oracles, car il en trouve tout le mystère suffisam- » ment expliqué par l'intervention des mauvais anges.. . Toute révé- » lation qui ne vient pas de Dieu vient des démons..... Dieu se réserve » encore d'envoyer de temps à autre des avis au moyen d'apparitions ou » de songes. Augustin raconte lui-même qu'une femme, nommée Inno- » centia, affligée d'un cancer au sein, vient d'être avertie en songe de » la façon dont elle doit se traiter pour être guérie. *(Civ. Dei 22, 8)* ».

sophie alexandrine éveillait quelque écho à Rome à la fin du IVe siècle.

Nous pouvons, grâce à Macrobe, répondre par l'affirmative. Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de nommer cet écrivain, dont les ouvrages sont si importants pour l'histoire des idées et de la science dans le monde latin au déclin de l'empire. Cet auteur, qu'un trait commun rapproche d'Ammien (il était étranger, comme Ammien, sans doute Grec (1), et comme lui, il aima de toutes ses forces Rome, ses grands hommes et sa littérature), qui mit en scène dans ses Saturnales les principaux représentants de l'aristocratie romaine, était un adepte convaincu de la philosophie néo-platonicienne. Un de ses ouvrages, le *Commentaire sur le songe de Scipion*, ne laisse subsister aucun doute à cet égard (2).

Les commentaires à l'aide desquels Macrobe explique la pensée de Cicéron sont empruntés à Platon en première ligne, puis aux philosophes qui ont repris et renouvelé les idées de Platon, parmi lesquels le plus considérable est Plotin, *Plotinus, inter philosophiae professores cum Platone princeps* (3).

Nous ne relèverons point pas à pas les ressemblances qui existent entre Plotin et Macrobe, comme l'a fait M. Petit dans le travail auquel nous renvoyons. Nous prendrons seulement deux ou trois exemples, suffisants pour justifier notre affirmation.

Le développement sur la nécessité de subir la vie et de ne point l'abréger par le suicide est emprunté moitié à Platon, moitié à Plotin, qui, dit l'auteur, « pousse plus avant les idées » contenues en germe dans l'école platonicienne » (4).

(1) Macrobe, *Saturnales*,, I, 1 : Nos sub alio ortos caelo latinae linguae vena non adjuvat.

(2) Cf., sur la philosophie de Macrobe, L. Petit : *De Macrobio Ciceronis interprete philosopho*. Thèse latine, Paris, 1866.

(3) Macrobe, *Commentaire*, I, 8.

(4) Macrobe, *Commentaire*, I, 13 : Haec Platonicae sectae semina altius Plotinus exsequitur.

De même, il prévient expressément qu'il emprunte à Plotin la théorie des mouvements du ciel : « Ces réflexions sur le » secret de la rotation du ciel, extraites entre bien d'autres » des écrits de Plotin, nous suffiront » (1).

Certaines théories, sur l'harmonie des sphères, par exemple, obscures dans Platon, paraissent à Macrobe avoir été éclaircies par Porphyre (2).

Les livres de ces philosophes semblent lui être tout à fait familiers, et M. Petit a raison de prétendre que Macrobe procède presque entièrement des alexandrins (3).

Macrobe nous est donc garant que les idées néo-platoniciennes préoccupaient les esprits dans le monde latin à la fin du IVe siècle, c'est-à-dire au moment où Ammien écrivait son histoire. L'enseignement que Plotin et Porphyre avaient donné à Rome même (4) avait donc laissé des traces. Aussi ne devons-nous pas être étonnés de rencontrer des idées analogues aux leurs dans le livre d'Ammien, écrit à Rome, pour être lu devant des Romains.

Nous savons maintenant d'où vient cet idéalisme un peu vague qui donne à la philosophie d'Ammien Marcellin son caractère. C'est un reflet des théories de l'école d'Alexandrie alors dominantes dans la société païenne. Nous ne disons pas que l'historien s'est formellement rendu compte de l'influence qu'il subissait. Mais il est hors de doute qu'il l'a subie. Quant à la superstition dont son âme crédule et un peu faible est toute pénétrée, ce n'est pas seulement à une école qu'il la doit ; c'est encore et plus peut-être à son temps et à son milieu.

(1) Macrobe, *Commentaire*, I, 17 : Haec de caelestis volubilitatis arcano pauca de multis, Plotino auctore reperta, sufficiant.

(2) Id., *ibid.* II, 3. Hanc Platonicam persuasionem Porphyrius libris suis inseruit, quibus Timaei obscuritatibus nonnihil lucis infudit.

(3) Petit, *De Macrobio*, Introd., p. 1 : Alexandrinorum doctrina, a qua fere totus provenit Macrobius.

(4) On sait que Plotin et son disciple Porphyre enseignèrent à Rome dans la seconde moitié du IIIe siècle.

CHAPITRE V

Ammien Marcellin et le Christianisme

I

Une des premières questions que la critique se pose à propos d'un écrivain païen du IVe siècle est celle-ci : quelle fut son opinion sur les chrétiens ? quelle attitude prit-il en face d'eux.

Songeons qu'Ammien écrivait son histoire au temps de la grande activité littéraire de saint Jérome, à l'heure des éclatants débuts de saint Augustin, à l'époque de la lutte retentissante entre Symmaque et saint Ambroise à propos de l'autel de la Victoire. Vivant à Rome, racontant l'histoire contemporaine, il devait nécessairement ouvrir quelque peu son esprit aux questions passionnantes qui s'agitaient autour de lui.

Les deux partis en étaient à leur dernière lutte. Les païens ne désarmaient pas encore. Ils trouvèrent même un regain de faveur et de puissance sous la domination de l'usurpateur Eugène qui gouverna l'Italie deux ans (de 392 à 394).

La philosophie païenne, retrempée par le néo-platonisme, appuyée sur les traditions politiques et littéraires de la Grèce et de Rome, ranimée un moment par l'énergie vivace et entêtée de l'empereur Julien, refusait obstinément de céder la place aux doctrines nouvelles.

L'esprit ancien trouvait encore dans l'aristocratie romaine

une citadelle que des hommes distingués par leur talent et leur vertu croyaient ou affectaient de croire imprenable (1). Qu'on se reporte aux ouvrages de Macrobe, et l'on pourra presque s'imaginer qu'à la fin du IVe siècle le paganisme n'est pas près de mourir. Le *Commentaire sur le songe de Scipion* atteste une foi très vive dans les idées platoniciennes sur le monde, sur l'âme, sur la vie future, idées qui avaient enchanté et ravi Cicéron au point de lui inspirer ses plus nobles pages. Dans les *Saturnales*, rien n'est plus surprenant que le calme avec lequel les Prétextat, les Symmaque, les Flavien dissertent sur la religion, la poésie et la philosophie des ancêtres. On dirait que ces hommes d'État, ces hommes du monde très lettrés et très doux, ne soupçonnent pas l'existence du christianisme. Ils passent à côté de lui, tout pleins d'une dédaigneuse indifférence.

Mais cette indifférence même est un signe de faiblesse. On dédaigne souvent ses adversaires, faute de bonnes raisons pour les accabler.

De leur côté les chrétiens accomplissaient la transformation qui devait assurer leur triomphe définitif. Assez forts désormais pour emprunter à l'antiquité classique ce qu'elle a d'éternellement beau, sans se laisser troubler par ses dangereuses séductions, les grands génies de l'Église latine, saint Jérôme et saint Augustin, se déclaraient hardiment, en tant qu'écrivains et lettrés, les disciples de Cicéron et de Virgile. Littérairement, ils se rapprochaient du paganisme pour le mieux vaincre.

(1) Cf. Boissier : *La fin du paganisme*. Voir en particulier le chapitre sur Symmaque et la Société païenne.

II

Une vingtaine de passages d'importance inégale disséminés dans l'histoire d'Ammien nous font connaître ses sentiments sur le christianisme. Ce ne sont pas les sentiments d'un ennemi.

Un ennemi n'aurait pas écrit les lignes suivantes : « Il » (Constance) gâta la religion chrétienne, qui est claire et » simple, en y mêlant une superstition de vieille femme. Plus » porté aux interprétations subtiles que désireux d'empêcher » les différends par son autorité, il provoqua de nombreuses » scissions, qu'il laissa s'aggraver et qu'il entretint par des » discussions de mots. On vit des troupes d'évêques emprunter » les relais publics pour courir deci delà de synode en synode, » comme ils disent, et ainsi, en essayant (1) de ramener tout » le culte à sa propre opinion, il énervait le service public » des transports » (2).

Ainsi le christianisme lui paraît être une religion claire et simple, *absoluta* (3) *et simplex*. Ce texte est le premier que Claude Chifflet ait mis en avant afin de prouver qu'Ammien fut chrétien (4). D'autres encore sont allégués par lui à l'appui de son opinion, qui peuvent en effet à première vue faire hésiter le lecteur.

Ammien, très sévère pour l'évêque arien Georges, massacré par les habitants d'Alexandrie, lui reproche « d'avoir oublié

(1) Nous préférons, avec Valois et Wagner, la leçon *Conatur* à *Conantur* qu'admet l'édition de Gardthausen.

(2) Amm., 21, 16, 18.

(3) Le sens de *absolutus* est déterminé par la comparaison avec d'autres passages d'Ammien : 30, 2, 4, *responsum absolutum et unius modi;* 22, 5, 2, *planis absolutisque decretis*.

(4) Cl. Chifflet : *De vita Ammiani Marcellini*, dans l'édition d'Ammien de Wagner-Erfurdt, p. XCII, XCIII.

» les vertus de sa profession, qui ne conseille que justice et » douceur, pour s'emporter jusqu'aux sinistres audaces des » délateurs » (1). Il rend, quelques lignes plus loin (2), un beau témoignage à l'inébranlable fermeté des martyrs, « ces » hommes qui, poussés à renier leur religion, ont marché, » dans toute la pureté de leur foi, à une mort glorieuse, et » auxquels on donne maintenant le nom de martyrs. »

A deux reprises, tant la chose lui tient au cœur, Ammien blâme l'empereur Julien d'avoir interdit l'enseignement aux rhéteurs et aux grammairiens chrétiens (3). Il disculpe les chrétiens de l'accusation portée contre eux d'avoir incendié le temple d'Apollon à Daphné (4). Il ne fait aucune difficulté pour reconnaître la popularité du pape Libère (5).

Lors du siège de Bézabde, en 360, un évêque s'entremit entre le roi de Perse et les assiégés. Ceux-ci l'accusèrent de trahison. Ammien s'inscrit en faux contre le bruit public (6).

Enfin un chrétien n'aurait pas rendu justice en termes plus chaleureux et plus édifiants, si l'on peut dire, à l'honnêteté, à la vertu de certains prélats de province, dont la simplicité faisait honte au luxe des évêques de Rome. Le passage est à citer en entier. L'historien vient de raconter les compétitions sanglantes entre Damase et Ursin pour le siège épiscopal, et il ajoute en manière de moralité : « J'avoue comprendre, lorsque je considère le train de la » vanité à Rome, que des hommes désireux de ce poste

(1) Amm., 22, 11, 5.

(2) Id., 22, 11, 10.

(3) Id., 22, 10, 7 : Illud autem erat inclemens, obruendum perenni silentio, quod arcebat docere magistros rhetoricos et grammaticos ritus christiani cultores. Cf., 25, 4, 20.

(4) Id., 22, 13, 1 sqq.

(5) Id., 15, 7, 10 : (populus) ejus amore flagrabat.

(6) Id., 20, 7, 9 : Suspicio vana... ut opinor, licet adseveratione vulgata multorum.

» épuisent leurs poumons en disputes pour arriver au but de » leur ambition. Une fois qu'ils l'ont atteint, les voilà délivrés » de soucis. Ils s'enrichissent des cadeaux des matrones; ils » vont splendidement vêtus, installés sur des chars; leurs » tables sont servies avec une telle profusion que leurs repas » dépassent les festins des rois. Eux qui pourraient jouir du » bonheur véritable en méprisant la splendeur de la ville, » qu'ils donnent comme excuse à leurs vices, et en vivant à » l'imitation de quelques évêques de province, que leur » extrême sobriété dans le boire et dans le manger, que » leur simplicité dans le vêtement, et leurs regards tournés » vers la terre recommandent au dieu éternel et à ses vrais » adorateurs comme des hommes purs et dignes de tout » respect (1) ».

Ceux qui, comme Claude Chifflet, ont pensé, d'après ces quelques passages, qu'Ammien aurait bien pu être chrétien, se sont trop hâtés de conclure. Nous allons le montrer en mettant encore sous les yeux du lecteur quelques phrases de l'historien.

Commençons par celles qui regardent saint Athanase, le grand évêque d'Alexandrie, le défenseur jamais lassé de l'orthodoxie contre l'arianisme : « A cette époque (355) l'évêque » Athanase s'emportait à des actes qui dépassaient sa fonction, » et se mêlait de choses qui n'étaient point de son ressort, » ainsi que l'ont révélé des rumeurs incessantes. Une réunion » de nombreux personnages du même endroit, un synode,

(1) Amm., 27, 3, 14 et 15 : Neque ego abnuo, ostentationem rerum considerans urbanarum, hujus rei cupidos, ob impetrandum quod appetunt, omni contentione laterum jurgari debere, cum id adepti, futuri sint ita securi ut ditentur oblationibus matronarum, procedantque vehiculis insidentes circumspecte vestiti, epulas curantes profusas adeo ut eorum convivia regales superent mensas. Qui esse poterant beati re vera, si, magnitudine urbis despecta, quam vitiis opponunt, ad imitationem antistitum quorumdam provincialium viverent, quos tenuitas edendi potandique parcissime, vilitas etiam indumentorum et supercilia humum spectantia perpetuo numini verisque ejus cultoribus ut puros commendant et verecundos.

» comme on l'appelle, le destitua. On racontait qu'il connais-
» sait à fond la divination par les sorts, la science augurale
» par l'observation des oiseaux, et qu'il avait quelquefois
» prédit l'avenir. On lui reprochait encore d'autres actes con-
» traires à la loi chrétienne dont il avait la garde » (1).

Ces quelques lignes indiquent qu'Ammien n'a pas sur Athanase d'opinion personnelle, puisqu'il rapporte des bruits, des on-dit, ce qui ne serait pas admissible de la part d'un chrétien. De plus, ces bruits sont malveillants, absurdes. Ils ne seraient mentionnés par un chrétien que pour être vigoureusement combattus. Ils représentent l'opinion vulgaire ayant cours parmi les païens ou les ariens.

Mais Ammien ne saurait être un arien. On a vu qu'il traitait de superstition sénile la religion de Constance, l'empereur le plus étroitement attaché à l'hérésie arienne. Il est donc païen : cela seul explique un tel ton d'indifférence et d'irrespect à l'égard de saint Athanase.

Nous devons aussi remarquer qu'il prend soin de définir le genre de réunion que l'on appelle synode. Il est à croire qu'un chrétien n'aurait pas jugé nécessaire de donner le sens d'un mot couramment employé par ses coreligionnaires.

Quand l'empereur Julien recevait dans son palais des chrétiens d'opinions dissidentes, et conseillait à chacun de se livrer en paix à son culte particulier, il le faisait non par esprit de tolérance, mais par une singulière et perfide habileté. « Il agissait ainsi, dit Ammien, pour que, la liberté accrois-
» sant les dissensions, il n'eût plus à craindre désormais une
» foule unie dans un même effort, car il savait bien qu'aucune
» bête féroce n'est aussi acharnée contre l'homme que ne le
» sont la plupart des chrétiens les uns contre les autres » (2).

(1) Amm., 15, 7, 7 et 8.
(2) Id., 22, 5, 3 et 4.

L'historien partage l'opinion de l'empereur sur le manque d'accord qui trouble les chrétiens, la tournure de sa phrase ne permet pas d'en douter. Un chrétien aurait-il signalé ces dissensions de ce ton froid, sans les déplorer ?

Une famille chrétienne, considérable entre toutes à Rome, pendant la seconde moitié du IVe siècle, fut la famille des Anicius. Ammien, dans un passage altéré, mais dont le sens général est clair, leur reproche d'avoir mal acquis leurs immenses richesses (1).

Le représentant le plus illustre de cette famille, Probus, préfet du prétoire sous Valentinien, est maltraité par Ammien avec assez de verve caustique. S'est-il enrichi honnêtement ou non, *juste an secus*, Ammien n'ose en juger, *non judicioli est nostri ;* il le représente comme hautain avec les timides, timide avec les audacieux ; comme soupçonneux et implacable au point que ses oreilles paraissaient bouchées non avec de la cire, mais avec du plomb (2) : avec cela poltron, et prêt à fuir dans les moments critiques (3). Cette opinion d'Ammien sur les Anicius a été reprise par un païen avéré, par Zosime (4).

Détracteur des Anicius, Ammien est bien un païen. Comme dernière preuve nous citerons certaines formes de langage qu'il a employées, et par lesquelles il se met expressément en dehors des chrétiens : « Un prêtre du rite chrétien, *comme ils disent eux-mêmes* » ; « les synodes, *selon leur expression* » ; « le jour de cette fête, *que les chrétiens célèbrent au mois de Janvier, et qu'ils appellent Épiphanie* (5) ».

(1) Amm., 16, 8, 13.

(2) Id., 27, 11, *passim*.

(3) Id., 29, 6, 9.

(4) Zosime, 6, 7 : « Seule, la maison des Anicius supportait avec peine les mesures que l'on croyait profitables à la chose publique. Comme ils étaient presque les seuls riches, la félicité publique leur portait ombrage. »

(5) Amm., 31, 12, 8 ; 21, 16, 18 ; 21, 2, 5.

En résumé, nous venons de constater que certains jugements d'Ammien Marcellin sont à ce point favorables aux chrétiens que sans aller plus loin on pourrait le prendre pour l'un d'entre eux; mais que, d'autre part, on rencontre chez lui des opinions qu'un païen seul pouvait exprimer. Il nous faut maintenant expliquer ces contradictions et chercher quelle fut sa véritable pensée.

Il est païen, cela est incontestable. Mais, à l'encontre de Macrobe et des personnages mis en scène par cet écrivain, qui ne disent pas un mot des chrétiens : à l'encontre de Libanius, son compatriote et son contemporain, et de l'historien Zosime, du Ve siècle, qui tous deux leur sont franchement hostiles, il parle des chrétiens en termes mesurés, et quelquefois même en termes très bienveillants. C'est que le paganisme d'Ammien est assez froid, comme nous l'avons vu, et que le christianisme ne lui fait pas peur. La question religieuse ne lui parut pas avoir l'importance qu'elle avait en réalité. Il n'a pas compris quelle était la portée de l'antagonisme qui jetait les deux religions l'une contre l'autre. Autrement comment s'expliquer que, dans un livre où il a la prétention de raconter son temps, il ait passé si légèrement sur des luttes décisives pour l'avenir de l'empire romain?

Dans ces conditions, il ne considère pas les chrétiens comme des ennemis. Il les juge avec un sincère esprit d'équité. D'un caractère modéré, ennemi des excès et du fanatisme, il ressemble à ces politiques qui, douze siècles plus tard, essayèrent par des conseils de sagesse d'établir la paix religieuse au royaume de France. Dans les chrétiens comme dans les païens, il ne voulait voir que des citoyens de l'empire. Fidèle au paganisme par tradition, il est indulgent aux chrétiens dont le mérite et les vertus frappent ses yeux de moraliste. Sans se demander si l'entente est utile et possible entre les deux religions, il la souhaite de tout son cœur, et sa pensée intime

se fait jour dans l'éloge qu'il accorde à la tolérance de Valentinien : « La modération de son principat éclata particulière-
» ment en ce qu'il tint égale la balance entre les différentes
» religions. Il ne tourmenta personne, et n'imposa point tel ou
» tel culte. Il ne faisait point peser sur la tête de ses sujets
» d'édits menaçants pour les incliner au culte qu'il pratiquait
» lui-même. Mais en cette matière, il laissa les choses au point
» où il les avait trouvées, sans y toucher » (1).

Quelques-uns accuseront Ammien d'aveuglement et de faiblesse. A coup sûr il y avait plus d'énergie et de prévoyance chez ceux qui s'attachaient résolument à l'un des deux partis. Peut-on dire qu'il n'y avait pas autant de noblesse d'âme chez l'homme qui aurait voulu les voir vivre en paix l'un avec l'autre, et s'unir pour le grand profit de l'empire ?

Devons-nous ajouter que la modération d'Ammien à l'égard du christianisme peut venir en partie de ce qu'il écrivit son histoire sous Théodose, empereur tout dévoué à la nouvelle religion ? Peut-être. Mais, dans l'incertitude où nous sommes, il serait injuste d'attribuer aux calculs de sa prudence des sentiments qu'expliquent sans peine la sagesse de son caractère et l'équilibre de sa raison.

(1) Amm., 30, 9, 5 : Postremo hoc moderamine principatus inclaruit quod inter religionum diversitates medius stetit, nec quemquam inquietavit, neque ut hoc coleretur imperavit aut illud ; nec interdictis minacibus subjectorum cervicem ad id, quod ipse coluit, inclinabat, sed intemeratas reliquit has partes ut repperit.

CHAPITRE VI

La méthode historique d'Ammien. Ses idées sur la manière d'écrire l'histoire. Composition générale de son œuvre.

L'ouvrage d'Ammien trahit un effort de composition. L'auteur a réfléchi sur la manière d'écrire l'histoire, et il nous expose très volontiers ses idées sur ce sujet.

A plusieurs reprises il affirme son intention de ne jamais s'écarter à bon escient de la vérité, *nusquam a veritate sponte propria digressurus* (1). « Mon livre fait profession » de vérité, et jamais, je pense, je ne l'ai sciemment gâté par » le silence ou le mensonge (2). — Celui-là ne trompe pas » moins qui omet sciemment des faits, que celui qui en » invente (3). — Et puisque j'en suis arrivé à cette partie de » mon récit (l'invasion des Goths), je prie mes lecteurs, s'il » s'en trouve, de ne pas exiger de moi une narration scrupu- » leusement minutieuse, non plus qu'un dénombrement des » morts impossible à faire. Il me suffira, en effet, sans voiler » la vérité sous aucun mensonge, de mettre en ordre les faits

(1) Amm., 14, 6, 2.
(2) Id., 31, 16, 19.
(3) Id., 29, 1, 15.

» saillants. L'histoire doit toujours être écrite avec honnêteté » et bonne foi » (1).

Dans ce dernier passage une nouvelle préoccupation se fait jour. Il se garde d'étouffer son œuvre sous l'accumulation des détails. Son idéal serait de se tenir sagement entre une brièveté excessive et affectée, et une longueur qui pourrait être fastidieuse. « Je n'ai pas peur, dit-il, des reproches qu'on » pourra m'adresser sur la longueur de mon ouvrage. La » brièveté est louable quand elle évite les lenteurs inutiles. » mais aussi quand elle n'enlève rien à la claire connaissance » des faits ». Et ailleurs : « Si je m'étends un peu longuement » sur cette description (celle de la Perse), ce sera au profit de » la science. Tous ceux qui affectent une brièveté excessive dans » le récit de faits inconnus ne font pas effort pour expliquer » les choses avec plus de soin, mais pour savoir ce qu'ils » devront omettre » (2).

Cependant il insiste encore davantage sur la nécessité de ne pas faire trop long et de ne pas embarrasser l'histoire par des détails inutiles : « Passons, dit-il, sur les menus détails, » *praetereamus negotiorum minutias* » (3). Voici, à ce sujet, une déclaration formelle autant qu'importante : « Après avoir » mis tout mon soin à raconter la série des événements » accomplis jusqu'à la limite d'une époque toute proche, il » aurait mieux valu ne pas aborder des faits plus connus, afin » d'éviter les dangers qu'entraîne souvent avec elle la vérité, » et de ne pas avoir à subir les critiques intempestives de » gens qui crient qu'on leur a fait tort, si l'on oublie de » noter un propos tenu à table par l'empereur, si l'on omet » de dire pourquoi de simples soldats ont été châtiés en cam-

(1) Amm., 31, 5, 10.
(2) Id., 15, 1, 1; 23, 6, 1.
(3) Id., 23, 1, 1.

» pagne. si, négligence fâcheuse dans la description complète » d'une région, l'on a laissé de côté quelques petites forte- » resses, si l'on a pas donné le nom de tous ceux qui assis- » taient le préteur urbain le jour de son inauguration, et » autres choses semblables, qui n'ont rien à voir avec les » règles de l'histoire. L'histoire, en effet, parcourt les sommets » et ne descend pas jusqu'à la recherche minutieuse des petites » causes. Vouloir connaître ces dernières, c'est espérer que » l'on pourra dénombrer ces corpuscules invisibles volant dans » le vide, et que nous appelons atomes. De pareilles craintes » sont cause que certains parmi les anciens n'ont pas publié » de leur vivant des histoires longuement développées, comme » l'affirme Cicéron, ce témoin si respectable, dans une lettre à » Cornelius Nepos. Mais dédaignons l'ignorance du vulgaire, » et continuons notre récit » (1).

Il choisit donc, il ne raconte que ce qu'il juge digne de mémoire : « *ut quaeque memoria digna sunt, explanabo* » (2). « Outre ces combats, beaucoup d'autres ont été engagés dans » les différentes régions de la Gaule, qu'il est superflu de » conter avec détails, puisque leurs résultats ont été insigni-

(1) Amm., 26, 1, 1 et 2: Dictis impensiore cura rerum ordinibus ad usque memoriae confinia propioris, convenerat jam referre a notioribus pedem, ut et pericula declinentur veritati saepe contigua, et examinatores contexendi operis deinde non perferamus intempestivos, strepentes ut laesos, si praeteritum sit quod locutus est imperator in cena, vel omissum quam ob causam gregarii milites coerciti sunt apud signa, et quod non decuerat in descriptione multiplici regionum super exiguis silere castellis, quodque cunctorum nomina, qui ad urbani praetoris officium convenere, non sunt expressa, et similia plurima praeceptis historiae dissonantia, discurrere per negotiorum celsitudines adsuetae, non humilium minutias indagare causarum, quas si scitari voluerit quispiam, individua illa corpuscula volitantia per inane, ἀτόμους, ut nos appellamus, numerari posse sperabit. Haec quidam veterum formidantes cognitiones actuum variorum stilis uberibus explicatas non edidere superstites, ut in quadam ad Cornelium Nepotem epistula Tullius quoque testis reverendus adfirmat. Proinde, inscitia vulgari contempta, ad residua narranda pergamus.

(2) Id., 28, 1, 2.

» fiants, et qu'il ne convient point que l'histoire se traîne » parmi des minuties sans valeur. — Comme je pense que » quelques lecteurs peut-être, en examinant de près mon » ouvrage, se plaindront tout haut que ceci a précédé cela, et » que des choses qu'ils ont vues ont été omises, je ne puis » les satisfaire que dans une certaine mesure, car tout ce » qui concerne des personnages sans conséquence ne mérite » pas d'être rapporté » (1).

Cette façon de voir est juste. Cependant la méthode est dangereuse et demande à être maniée avec délicatesse. Ammien saura-t-il toujours faire le départ entre ce qu'il convient de raconter et ce qu'il convient de taire? Prenons un exemple. Julien vient d'être malgré lui proclamé Auguste par ses troupes, à Paris. Il écrit à Constance, alors en Perse, pour lui rendre compte de ce qui s'est passé et lui exposer ce qu'il pense faire. Ammien analyse la lettre, qui est de première importance (2). Puis il ajoute : « A cette lettre il en » joignit une autre, confidentielle, pour être remise en parti- » culier à Constance; elle était injurieuse et mordante. Je n'ai » pu en examiner la teneur, et, quand je l'aurais pu, il » n'aurait pas été convenable de la produire en public ». La raison qu'il donne pour ne point analyser cette lettre est excellente. Il ne l'a pas lue. Mais s'il l'avait lue, il ne le ferait pas davantage, par convenance. C'est là une affirmation grave. La lecture de cette lettre, en effet, n'aurait pu manquer de nous éclairer sur les sentiments de Julien. Un historien qui, connaissant un document de cette importance, n'en donnerait pas le contenu, montrerait des scrupules exagérés et encourrait à bon droit le reproche de partialité. Ne pas tout dire est bien: encore faut-il dire tout le nécessaire. Il est donc

(1) Amm., 27, 2, 11; 28, 1, 15.

(2) Id., 20, 8 sqq.

à craindre qu'Ammien n'ait pas toujours tout dit, non sans doute dans le dessein de cacher la vérité, mais par excès de scrupule.

Il est plein de précaution. Il sait combien le rôle de l'historien est difficile, combien ses devoirs sont étroits. Aussi il craint d'exagérer, et il ne raconte rien qui ne soit fondé sur des témoignages authentiques : « Plein de précaution, ou pour » mieux dire de timidité, nous n'exagérons rien, mais nous ne » rapportons que des faits qu'ont prouvés des témoignages » sûrs et dignes de foi » (1). Il se compare, en parlant ainsi, aux historiens des guerres médiques, et sans doute il songe à Hérodote (2).

Ce qu'il a vu ou lu sur la Thrace, il va le signaler avec une éclatante bonne foi, *perspicua fide monstrare* (3). Il a soin de noter qu'il parle souvent de choses vues par lui-même. « Disons brièvement quelques mots de l'Égypte, dont » nous avons parlé longuement en racontant les règnes » d'Hadrien et de Sévère. Nous racontons presque toujours » des choses vues, *visa pleraque narrantes* » (4). Les fables des poètes et les opinions diverses des géographes *(fabulantes poetae variantesque geographi)* sur les sources cachées du Nil ne s'accordent pas ; il choisira celles de leurs opinions qui lui paraissent confiner à la vérité, « *opiniones eorum veritati confines, ut arbitror, expediam paucis* » (5). En présence de la variété des témoignages, il aime mieux quelquefois les passer sous silence que s'exposer à se tromper, se contentant d'indiquer ce qu'il se souvient d'avoir vu : « La description de la

(1) Amm., 18, 6, 2 et 3.

(2) Il est en effet question dans ce passage du dénombrement de l'armée de Xerxès.

(3) Amm., 22, 8, 1.

(4) Id., 22, 15, 1.

(5) Id., 22, 15, 4.

» Thrace serait facile si les écrits anciens concordaient : mais » leur obscure diversité n'étant d'aucun secours pour un » ouvrage qui fait profession de dire la vérité, il me suffira » d'exposer rapidement ce que je me souviens d'avoir vu » (1).

Un haut sentiment de la noble fonction de justice que remplit l'historien apaise dans certains cas ses scrupules et fixe ses hésitations. Dans le tableau qu'il trace des cruautés de Valentinien, il manifeste tout d'abord la crainte qu'on ne l'accuse d'avoir composé de propos délibéré un réquisitoire contre l'empereur. Mais la justice de l'histoire exige qu'on ne passe pas certaines choses, « *illud tamen nec praeteriri est aequum nec sileri quod...* » (2). Enfin il s'affermit dans son dessein d'être toujours véridique par la considération que la postérité qui lira son ouvrage est un juge qui ne se laisse point surprendre : « Je viens de passer rapidement en revue » les actions du prince. Maintenant, dans la confiance que j'ai » que la postérité ne se laisse enchaîner ni par la crainte ni » par la basse adulation, mais qu'elle est spectatrice incorrup- » tible du passé, je ferai en gros le compte de ses vices pour » raconter ensuite ce qu'il a fait de bien » (3).

C'est une joie pour lui que de démentir un conte imaginé pour flatter la vanité de Constance. Il s'agit de l'obélisque que ce prince fit ériger à Rome en 357. On prétendait, dans l'entourage de l'empereur, qu'à l'époque où Octave Auguste avait enlevé d'Héliopolis deux obélisques, il n'avait point osé toucher à celui-ci, tant il était énorme. La difficulté de transporter une pareille masse l'avait effrayé. « Je vais apprendre la vérité à » ceux qui l'ignorent, *discant qui ignorant* », s'écrie Ammien d'un ton impérieux qui prête à sourire. Auguste n'a pas touché

(1) Amm., 27, 4, 2.
(2) Id., 29, 3, 9.
(3) Id., 30, 8, 1.

à cet obélisque parce qu'il était spécialement dédié au Roi Soleil dans un temple magnifique, où il dominait tous les autres. C'est Constantin qui l'enleva de sa place, parce qu'il pensait « avec raison » (la remarque est curieuse et confirme ce que nous avons déjà dit de l'adoration d'Ammien pour Rome) « que l'on pouvait arracher une merveille à un temple » particulier, pour la consacrer dans la ville de Rome, c'est-à-» dire dans le temple de l'univers entier, *in templo mundi* » *totius* ». Constantin mourut lorsque cet obélisque était déjà transporté à Alexandrie. Donc Constance le fit seulement venir de cette dernière ville à Rome (1).

II

Parmi les difficultés que l'historien rencontre dans la composition de son ouvrage, une des plus grandes est peut-être d'y introduire de l'ordre, de débrouiller le chaos d'événements complexes ou simultanés. Ammien s'en est rendu compte. L'ordonnance de son œuvre est régulière et correcte dans ses grandes lignes. Il prend en général les événements année par année, et nous les fait passer devant les yeux dans l'ordre où ils se sont accomplis. C'est la manière la plus simple d'écrire l'histoire : c'est la méthode par laquelle la vérité a le plus de chances d'être respectée. Cependant Ammien ne se fait point l'esclave de l'ordre chronologique, et avec raison. L'art de l'historien réclame une certaine indépendance. Il faut de temps en temps composer des ensembles, et réunir, pour en faire un tout, des événements qui ne sauraient sans grand dommage être racontés séparément.

Ammien, dont la timidité est grande en face de son lecteur, et qui prend soin d'expliquer tous ses procédés, nous demande

(1) Amm., 17, 4, 12 sqq.

la permission d'agir comme il le fait : « Comme des troubles « lamentables ont éclaté en même temps dans les deux parties « de l'empire, nous les raconterons tour à tour en place convenable, nous occupant tout d'abord de ce qui se passa en « Orient, ensuite des guerres barbares. En effet, la plupart de « ces événements se sont accomplis dans le monde occidental « et oriental durant les mêmes mois : or, nous ne voulons « pas, en passant par sauts brusques d'un endroit à l'autre, « mettre le tout dans une affreuse confusion, et brouiller « l'ordre du récit » (1). Et ailleurs : « Il m'a paru bon de « réunir ce qui suit dans une narration continue, de peur « qu'en interrompant, pour y intercaler des faits différents, le « récit d'événements accomplis au loin, le manque d'unité « n'amène nécessairement de la confusion » (2).

Il est fâcheux que la sûreté de l'exécution ne réponde pas toujours chez Ammien à la sagesse des résolutions. En effet, la composition de son œuvre est, à certains égards, défectueuse. Cette œuvre ne se développe pas avec l'impeccable facilité, avec la calme abondance de l'histoire de Tite-Live. Le récit ne va pas sans des heurts et des accrocs, représentés par des digressions à prétentions scientifiques, des anecdotes oiseuses, et un vain étalage d'érudition. Cependant chacun des différents livres, ou à peu près, emprunte une sorte d'unité à un fait principal qui le domine, à un récit plus important qui prime tous les autres. Ainsi le livre XIV, bien qu'il y soit question des incursions des brigands Isauriens, des ravages exercés par les Sarrasins, des mœurs du Sénat et du Peuple romains, et incidemment des Alamans, s'ouvre et se ferme sur les cruautés du gouvernement de Gallus César à Antioche, misères et cruautés qu'il paie de sa mort. C'est la Gaule qui

(1) Amm., 26, 5, 15.
(2) Id., 29, 5, 1.

fait presque tous les frais du livre XV, au moment où Julien en prend la direction avec le titre de César, et les deux suivants, XVI et XVII, nous content les efforts du jeune prince pour la pacification de ce pays, avec, comme point culminant, la bataille d'Argentoratum. Les livres XVIII et XIX nous conduisent et nous laissent en Perse jusqu'après le siège et la prise d'Amida. Le livre XX est donné tout entier par le changement survenu dans la situation de Julien proclamé Auguste par ses troupes à Lutèce. D'où ses premiers démêlés avec Constance qui se transforment au livre XXI en hostilité déclarée. Ce livre se termine sur la mort subite et opportune de Constance. Des quatre suivants, qui nous conduisent jusqu'à la mort de Jovien, et qui sont, excepté les six derniers chapitres du livre XXV, remplis exclusivement par Julien, le XXII rapporte les faits et gestes de cet empereur à Constantinople et à Antioche avant la guerre de Perse, le XXIII les préparatifs et les débuts de cette guerre, le XXIV la marche des Romains jusqu'au Tigre, le XXV la mort de Julien et ses conséquences.

En abordant, au livre XXVI, l'histoire des règnes de Valentinien et de Valens, Ammien s'arrête un moment pour se recueillir. Il s'engage sur une route nouvelle : il va raconter des choses plus connues, *notiora*. Nous avons traduit plus haut cette espèce de préface.

A ce propos, il n'est pas inutile de remarquer qu'Ammien a, de lui-même, divisé ce qui nous reste de son œuvre en trois parties. La première, tronquée, se termine après le livre XIV. La seconde commence au livre XV ; elle est précédée, comme la troisième, d'une préface intéressante. « Recherchant « la vérité du mieux que nous avons pu, nous avons rapporté « des choses qu'il nous a été permis de voir, en raison de « notre âge, ou d'apprendre, en interrogeant avec soin les « personnes qui avaient été mêlées aux événements. Nous

» avons exposé en ordre la diversité des faits. Je mettrai » plus de soin encore à raconter ce qui suit, selon mes forces, » sans craindre les critiques des gens qui pourront trouver » mon ouvrage trop long » (1). La troisième, dont le début est marqué par le premier chapitre du livre XXVI, comprend les règnes de Valentinien Ier, Valens, Gratien et Valentinien II jusqu'en 378.

Dans cette dernière partie l'auteur est moins à l'aise. Les événements sont encore trop récents; et, au point de vue particulier de la composition, la diversité plus grande des faits rend la tâche de l'historien plus difficile.

Au moment de l'avènement de Valentinien, qui, presque aussitôt, associe à l'empire son frère Valens, nous sommes en Orient, et nous y restons durant le livre XXVI tout entier. La tentative malheureuse de Procope pour détrôner Valens en occupe les deux tiers. Dans les deux livres suivants, XXVII et XXVIII, l'auteur a dû abandonner la pensée de mettre quelque unité dans le récit d'événements qui se déroulent à la fois d'une extrémité de l'empire romain à l'autre. La Bretagne, la Germanie, la Gaule, Rome, l'Afrique, les Goths, l'Arménie fournissent au livre XXVII une matière hachée, disparate: et le livre XXVIII présente à peu près le même aspect; seulement les affaires intérieures de Rome, et la campagne de Théodose en Bretagne sont un peu plus développées que le reste.

Bien qu'il ne soit pas aussi difficile de se reconnaître dans la composition des livres XXIX et XXX, cependant la continuité en est assez souvent rompue. Le XXIXe contient entre autres deux longs récits, la conspiration du notaire Théodore en Orient contre Valens, et la campagne de Théodose en Afrique contre Firmus; le XXXe, la mort de Valentinien arrivée subitement au milieu de son expédition contre les Quades.

(1) Amm., 15, 1, 1.

Enfin le XXXIe livre clot magistralement l'ouvrage. C'est le plus long, et en même temps un des plus unis, des plus compacts. Il conte l'invasion des Goths, et la mort de Valens à la bataille d'Andrinople.

Nous venons de rechercher comment, d'une manière générale, Ammien envisage son rôle d'historien. Nous avons trouvé chez lui le souci de dire la vérité, le souci de tout dire sans surcharger inutilement le récit, le souci de mettre de l'ordre dans la composition. Que demander de plus? Si Ammien avait eu la force de suivre à la lettre le programme qu'il s'est lui-même tracé, ne serait-il pas un historien sans défauts? Il a eu la conscience nette, la vue juste de ce qu'il avait à faire. Comme il est très honnête homme, c'est là pour nous une garantie sérieuse de l'autorité de son témoignage.

CHAPITRE VII

La méthode historique d'Ammien (suite). Les récits militaires.

Une grande partie de l'œuvre d'Ammien est remplie par des récits militaires. C'est qu'aussi bien de 353 à 378 il n'est guère d'année durant laquelle la paix ait régné sur tous les points de l'empire.

Nous n'avons pas l'intention d'étudier de près tous ces récits. Nous voulons seulement donner une idée des procédés de l'historien au moyen de quelques exemples.

Deux campagnes sont racontées par Ammien avec de longs détails, et présentent un caractère particulier. Ce sont celles auxquelles il prit part en Orient, avec Ursicinus (359), puis avec l'empereur Julien (363). Nous avons déjà insisté longuement sur la première (1). Nous n'y reviendrons pas. Rappelons seulement qu'elle ne fait pas corps avec le reste de l'ouvrage. C'est un fragment, écrit dans la forme de mémoires, qu'on détacherait aisément de l'ensemble. Le plaisir de retracer des aventures personnelles a été plus fort que le souci de la méthode et de la composition. L'homme l'a emporté sur l'auteur.

Pour la campagne de 363, Ammien en raconte au jour le jour les moindres incidents, mais sans se mettre personnelle-

(1) Voir notre premier chapitre.

ment en scène. En a-t-il composé le récit à l'aide de notes prises au cours de l'expédition? Oui, selon toutes les apparences. Cependant un critique, Sudhaus (1), prétend qu'Ammien, qui ne paraît pas avoir exercé dans l'armée de Julien de fonctions importantes, n'était guère en situation de connaître aussi particulièrement les faits et gestes de l'empereur. D'où la conclusion, qu'il aurait emprunté en partie ses renseignements à Oribase, qui fit la campagne aux côtés de Julien, dont il était le médecin et l'ami. Cette conclusion lui a été suggérée par la comparaison entre la relation d'Ammien et celle de Zosime (2). Les deux relations, dit-il en substance, ont entre elles des ressemblances frappantes. Zosime, postérieur à Ammien, ne l'a cependant pas copié. Il s'est servi d'Eunape (3), qui écrivit, entre 396 et 405 (4), une histoire des événements accomplis dans l'empire romain de 270 à 395, dont il ne nous reste que de rares fragments. Or, pour ce qui concerne la campagne de 363, Eunape a mis à profit un récit détaillé d'Oribase; il nous en avertit lui-même (5). Ammien ayant, selon toute vraisemblance, écrit avant Eunape, la conformité de sa relation avec celle de Zosime, vient de ce qu'il s'est directement servi d'Oribase, que Zosime a copié à travers Eunape. Quant aux différences, et il y en a, qui séparent

(1) Sudhaus: *De ratione quae intercedat inter Zosimi et Ammiani de bello a Juliano imperatore cum Persis gesto relationes.* Bonn, 1870.

(2) Sudhaus, *ibid.*, p. 99: Itaque, ut breviter dicam, judico et contendo Ammiani et Zosimi de expeditione Persica narrationes ab uno eademque fonte, et ab Oribasio quidem pendere.

(3) Photius, *Biblioth.* (cité par Müller, *fragm. hist. graec.*, t. IV, p. 9). Εἴποι δ' ἂν τις οὐ γράψαι αὐτὸν ἱστορίαν, ἀλλὰ μεταγράψαι τὴν Εὐναπίου, τῷ συντόμῳ μόνον διαφέρουσαν...

(4) C'est l'opinion de Müller, *ibid.*, p. 8.

(5) Müller, *ibid.*, p. 15 : ὁ δὲ ἐς τὰ μάλιστα γεγονὼς αὐτῷ (Ἰουλιανῷ) γνώριμος, ὁ Περγαμηνὸς ἀνὴρ Οἰρειβάσιος, ἐκ φυσικῆς φιλοσοφίας ἰατρικὴν ἐπιτάττειν ἄριστος καὶ ὁρᾶν ἔτι θειότερος, καὶ ἀσεβήσειν ἐδόκει περιφανῶς, εἰ μὴ συγγράψοιμι· καὶ τῶν γε πραξέων (πάσας δὲ ἠπίστατο παρὼν ἁπάσας) μάλα ἀκριβῶς ὑπόμνημα συνετέλει πρὸς τὴν γραφήν· ὥστε οὐκ ἦν ἀναβολή, καὶ βουλομένῳ ἐφθόμειν.

Ammien de Zosime, elles s'expliquent par le fait qu'Ammien a introduit dans le récit d'Oribase ses propres souvenirs.

Le raisonnement est spécieux. Une difficulté cependant subsiste. C'est que, d'après les paroles mêmes d'Eunape, le document qui lui fut communiqué par Oribase paraît avoir eu le caractère d'un document écrit spécialement pour lui, Eunape. Comment, dès lors, Ammien aurait-il pu le connaître ?

Quoi qu'il en soit, que les souvenirs d'Ammien aient été ou non complétés par les notes d'Oribase, son récit, dans sa simplicité, mérite grande confiance. En général, ce récit n'a rien de littéraire. C'est la narration du soldat qui a vu les choses, et qui les raconte sans prétention. Çà et là seulement quelques éclats oratoires qui haussent le ton, quelques touches qui relèvent le coloris du style (1). On reconnaît le soldat à l'impassibilité qu'il conserve en rapportant les atrocités commises par les Romains : comment, par exemple, ils enfumèrent un certain nombre de Perses réfugiés dans une caverne (2). Les massacres d'hommes, de femmes, d'enfants, tués pêle-mêle après la prise des villes, ne paraissent pas l'émouvoir. Il les signale froidement et passe. S'il s'émeut, c'est lorsqu'il peint la retraite lamentable qui suivit la mort de Julien. On sent passer là le souvenir des maux endurés, la famine, la misère, la honte de la défaite. L'émotion très simple, sans artifice, est portée à son comble quand il en arrive au douloureux exode des habitants de Nisibis, chassés de leur ville par le traité conclu entre Sapor et Jovien (3).

Les campagnes de Julien en Gaule sont traitées un peu moins longuement. Ammien n'a d'ailleurs assisté qu'à leur

(1) Par ex. 24, 6, 14, le passage dans lequel Ammien met le courage de Julien en parallèle avec les exploits guerriers célébrés par l'antiquité ; et 25, 9, 7, une apostrophe à la fortune du peuple romain.

(2) Amm., 24, 4, 30.

(3) Id., 25, 9, 1 à 7.

début (1). Il a pris part, avec son chef Ursicinus, à la première moitié de l'expédition qui se termina par la bataille d'Argentoratum. Il s'est attaché à étudier de près la personne de Julien César, dont il relate avec sympathie, souvent avec admiration, les occupations de tous les instants ; dont il note l'attitude, les propos (2). Il n'a pas assisté à la bataille d'Argentoratum, bien qu'il la raconte tout au long. Mais il en a vu une relation très complète, si l'on en juge par la connaissance qu'il possède des plus petites circonstances du combat (3). Il nous met en garde contre les récits officiels publiés par ordre de Constance, conservés dans les archives publiques, et qui étaient faussés, conçus dans un esprit de dénigrement à l'égard de Julien (4). On s'étonne seulement du petit nombre de Romains qu'il signale comme ayant péri dans la bataille, 243 hommes et 4 généraux, contre 6.000 Alamans. Est-ce parce qu'il n'a pas assisté au combat qu'Ammien a négligé un détail très curieux donné par Zosime (5)? Julien fit habiller en femmes et promener ainsi accoutrés, à travers le camp, six cents cavaliers qui avaient fui. Ammien dit seulement : « Nos cavaliers, qui tenaient l'aile droite, se dis- » persèrent en désordre, contre toute attente » (6). Peut-être a-t il trouvé par trop choquante, pour être racontée, la bizarrerie de cette punition, qui devait étonner la simplicité de son goût et la gravité ordinaire de son esprit.

L'historien s'attache visiblement à relever le mérite de Julien en montrant les difficultés de cette campagne, et quelle hardiesse il fallut au général romain pour livrer la bataille d'Argentoratum dans des conditions difficiles (7). Il compare

(1) Voir notre premier chapitre.
(2) Voir particulièrement 16, 5.
(3) Cf. 16, 12, 19.
(4) Cf. 16, 12, 70.
(5) Zosime, 3, 3.
(6) Amm., 16, 12, 37.
(7) Cf. 16, 12, 14 à 17.

les guerres de Gaule aux guerres Punique et Teutonique (1), et il en fait ressortir très justement les résultats considérables (2). Dans l'ensemble, il fait preuve de clarté, de justice et d'intelligence.

Les deux expéditions commandées par Constance lui-même contre les Quades et les Sarmates (3) sont racontées de manière à donner une excellente idée des procédés consciencieux d'Ammien. Tout d'abord, quelques mots sur la physionomie et les mœurs de ces peuples, sur leur armement, consistant en de longues lances, en des cuirasses imbriquées de corne polie, sur leur vie de nomades toujours à cheval (4). En passant, nous recueillons quelques indications géographiques sur le pays difficile et marécageux, compris entre le Danube et la Theiss (5).

Puis vient la narration proprement dite, avec ses détails vivants et pittoresques. Car Ammien, si courts que soient ses récits (or, ceux dont nous nous occupons n'ont pas, à eux deux, plus de quinze pages), aime à les traiter en artiste. Qu'on en juge par cette esquisse de l'entrevue du roi Sarmate Zizaïs avec Constance : « Au jour fixé pour le règlement » des conditions, Zizaïs vint de son côté. C'était un jeune » homme de race royale et de belle prestance. Bien que les » bataillons sarmates vinssent en suppliants, il les avait dis- » posés comme pour le combat. Lorsqu'il eut vu l'empereur, » il jeta ses armes et tomba tout de son long à terre, où il » resta couché, sans souffle. La peur lui ayant ôté l'usage de » la voix, quand vint le moment de parler, il excita une pitié

(1) Amm., 17, 1, 14.

(2) Id., 17, 10, 10 : Ita reges illi tumentes quondam immaniter rapinisque ditescere adsueti nostrorum Romanae potentiae jugo subdidere colla jam domita, et velut inter tributarios nati et educati obsecundabant imperiis ingravate.

(3) Id., 17, 12, 13 et 19, 11.

(4) Id., 17, 12, 2 et 3.

(5) Id., 17, 13, 4.

» plus grande encore par les efforts, entrecoupés de sanglots, » qu'il faisait de temps en temps pour s'expliquer, comme on » lui avait permis de le faire. Remis enfin, et prié de se » relever, il resta sur les genoux et, recouvrant l'usage de sa » langue, il demanda instamment qu'on lui accordât le pardon » de ses fautes. Puis la foule fut admise à supplier. Les » bouches étaient muettes de terreur, car on n'était pas encore » rassuré sur le compte du chef : mais dès que celui-ci, ayant » reçu l'ordre de se mettre debout, eut donné à la foule » anxieuse le signal de la supplication, tous jetèrent leurs » boucliers et leurs traits, et prièrent les mains étendues, » renchérissant sur l'humilité de leur chef » (1).

Veut-on un autre exemple de ces courtes narrations, vives et colorées ? Il s'agit d'une traîtrise des Sarmates Limigantes, dont Constance, en personne, faillit être la victime : « Comme » ils (les Limigantes) voyaient que l'empereur, du haut d'une » tribune, se préparait à prononcer un discours conciliant, » et méditait de leur adresser la parole comme à des gens » déjà soumis, l'un d'eux, pris d'une violente fureur, lança son » soulier contre le tribunal, en criant : « marha, marha », ce » qui est leur cri de guerre. Il fut suivi d'une foule confuse, » qui, sous le drapeau barbare déployé tout à coup, marchait » en poussant des hurlements horribles contre l'empereur lui-» même. Constance, voyant d'en haut accourir cette masse » d'hommes armés de traits, de glaives et d'épieux, comprit » qu'il courait un grand danger. Il sauta sur un cheval rapide » et, à travers la foule confondue des barbares et de ses » propres troupes, sans qu'on pût discerner s'il était chef ou » soldat, il s'échappa à toute bride. Les soldats d'escorte » peu nombreux, en essayant d'arrêter l'irruption qui gagnait » comme un incendie, périrent sous les blessures ou sous le

(1) Amm., 17, 12, 9 et 10.

» seul poids de la masse qui tombait sur eux. Le siège impé-
» rial avec son coussin d'or fut enlevé sans être défendu » (1).

Grâce à des tableaux de ce genre, les récits militaires d'Ammien ne risquent point de tomber dans la sécheresse et dans la monotonie.

M. Gimazane a remarqué (2) que certains de ces récits diffèrent en longueur et en intérêt, sans que l'importance plus ou moins grande de la campagne racontée suffise à expliquer cette différence. Il met en parallèle les deux expéditions que dirigea Théodose, père de l'empereur du même nom, l'une en Bretagne (369), l'autre en Afrique (373). Le récit de la seconde (3) est sans conteste supérieur au récit de la première (4). Il a plus de développement, et aussi plus de caractère. C'est que sans doute Ammien a eu entre les mains, comme le pense justement M. Gimazane, des documents plus intéressants et plus complets.

Ce récit peut passer dans sa brièveté (il ne comprend guère qu'une douzaine de pages) pour un des meilleurs qu'Ammien ait écrits. Très simple, il ne manque pourtant pas de couleur. Il porte la marque d'un écrivain qui ne se contente pas de copier des documents, mais qui sait en tirer parti. En le lisant, on pense au Jugurtha de Salluste. Ce sont les mêmes luttes fratricides entre les enfants légitimes et illégitimes du roi africain Nubel. Firmus tue son frère, protégé des Romains, comme Jugurtha avait tué Adherbal, et, comme lui, se révolte.

Ammien analyse avec finesse les natures complexes de ces princes africains.

Insolent, faux et lâche, Firmus, en présence de Théodose,

(1) Amm., 19, 11, 10 sqq.
(2) Gimazane, ouvrage cité, p. 205.
(3) Amm., 29, 5.
(4) Id., 27, 8, 3 et 28, 3.

oublie toute dignité, se jette aux pieds du général romain avec des protestations serviles, s'accuse humblement de témérité. Il obtient ainsi la paix. Mais cette feinte humilité n'avait d'autre but que d'endormir la vigilance de Théodose. Firmus recommence la lutte jusqu'au jour où, sur le point de succomber, il termine du moins courageusement sa vie en se pendant. A côté de lui, sa sœur Cyria le soutient par ses intrigues, et met à son service ses grandes richesses et son obstination féminine.

Ammien a bien fait ressortir la magnifique insolence du roitelet barbare Igmazen, qui, s'avançant au-devant de Théodose, lui demande avec audace : « D'où es-tu, et qu'es tu venu » faire ici ? » A quoi Théodose, sans s'émouvoir, répond en lui lançant un regard farouche : « Je suis comte de Valenti- » nien, maître du monde, qui m'a envoyé pour écraser un » détestable brigand. Si tu ne me le livres immédiatement, » comme l'a décidé notre invincible empereur, vous serez » détruits de fond en comble, toi et la nation que tu gou- » vernes ». Et Igmazen, furieux, se retire en jetant des injures à la face du général (1). C'est le même Igmazen pourtant qui offrira dans la suite à Théodose de lui livrer traîtreusement Firmus.

Quant à Théodose, on ne saurait mieux esquisser sa physionomie en quelques traits que ne l'a fait Ammien. Il est le chef qui sait mettre l'espoir au cœur des hommes par des paroles éloquentes et sages (2). Il rassure les populations des provinces, ne leur demandant même pas la nourriture de son armée, et il ajoute un de ces mots d'un grand effet sur les foules : « Les moissons et les récoltes des ennemis sont

(1) Amm., 29, 5, 46.

(2) Id., 29, 5, 9 : Magnificis verbis atque prudentibus spe cunctorum erecta.

» les greniers où se fournira notre courage (1) ». Général d'une habileté consommée, en présence d'ennemis si difficiles à atteindre, si alertes à lui échapper et si rusés, il ne s'avance qu'avec prudence, ne livre de combat qu'à coup sûr (2). Implacable à l'égard de ses propres soldats, il punit atrocement ceux qui ne font pas leur devoir, « sachant, dit Ammien, » qu'une rigueur salutaire vaut mieux qu'une vaine apparence » de clémence » (3).

Retenons que tout ce récit est d'une grande précision, d'un art très sobre. C'est de l'excellente narration historique.

D'un caractère plus large, moins minutieux, est le récit de la lutte vraiment épique que soutinrent les généraux de Valens et Valens lui-même contre les Goths, récit par lequel se termine l'œuvre d'Ammien. L'historien, qui comprend combien est grande la difficulté de sa tâche, prévient le lecteur qu'il ne saurait attendre de lui une narration circonstanciée, contenant tous les détails de cette lutte (4). Il ne dira que le principal, en s'efforçant d'être véridique. On ne saurait lui demander davantage. Les désordres furent tels pendant deux années (376 à 378) au sud du Danube, en Mésie, et en Thrace, qu'un historien composant comme Ammien une histoire générale ne pouvait que nous indiquer la marche et les plus importantes péripéties d'une guerre aussi confuse que continue et acharnée. Le passage des Goths en territoire romain, sous la poussée des Huns et des Alains; l'avidité criminelle des généraux Lupicinus et Maximus, qui spéculent sur la détresse des Goths; les dévastations; les batailles sanglantes, à Marcianopolis, où Lupicinus est défait par Fritigern et Alavivus;

(1) Amm., 29, 5, 10 : Messes et condita hostium virtutis nostrorum horrea esse memorans.

(2) Id., 29, 5, 32.

(3) Id., 29, 5, 24.

(4) Id., 31, 5, 10.

à Salices, où le résultat demeure indécis, et où les Goths résistent à trois généraux romains, Richomer, Profuturus et Trajan (1); sous Andrinople, où Sébastianus bat d'abord Fritigeru (2), mais où les Goths reviennent en masse pour écraser l'armée de Valens dans un immense désastre où l'empereur lui-même disparut (3); tous ces faits se succèdent dans une composition régulière, et ne laissent pas d'être conformes aux témoignages qui nous sont venus d'autre part sur ces événements tragiques (4).

Pour nous résumer, une assez grande variété règne dans les récits militaires d'Ammien. Selon qu'il tire parti de ses propres souvenirs ou qu'il se sert de documents plus ou moins complets, ses narrations perdent ou gagnent en précision et en ampleur. Toutes cependant présentent des caractères communs. On y remarque le goût des choses de la guerre, la clarté dans l'exposition des faits, l'effort pour ne point altérer la vérité. Si, d'autre part, elles ne sont pas toujours exemptes d'enflure ni de rhétorique, nous le dirons dans notre étude littéraire.

(1) Amm., 31, 7, 6 sqq.

(2) Id., 31, 11, 2 sqq.

(3) Id., 31, 12 et 13.

(4) Cf. Zosime, IV, et les historiens ecclésiastiques Socrate, Théodoret, Zozomène.

CHAPITRE VIII

Les idées politiques et morales dans Ammien. Les empereurs jugés par Ammien. Ses opinions sur le souverain pouvoir.

Dans ces sortes d'enquêtes que les esprits curieux de recherches psychologiques et d'observations morales aiment à instituer sur les générations passées, le livre d'Ammien sera-t-il de quelque secours? L'historien a-t-il fait effort pour pénétrer dans les âmes de ses contemporains et en mettre à nu les ressorts?

C'est un des plus clairs bénéfices de l'histoire que cette connaissance qu'elle nous donne des âmes individuelles ou collectives, de l'âme d'un souverain ou de l'âme d'un peuple. Par là, elle satisfait notre éternel besoin de savoir ce que des êtres semblables à nous, et depuis longtemps disparus, ont pensé et senti, comment ils ont vécu, joui ou souffert.

Comme nous l'avons dit dans un précédent chapitre, Ammien a le caractère et les tendances d'un moraliste. Ce qui l'intéresse le plus en philosophie, c'est la morale. Non pas qu'il se laisse entraîner à de hautes spéculations sur ce sujet; nous avons bien plutôt affaire à une sorte de conseiller pratique, qui, dans certaines circonstances, à la fin d'un chapitre, ou en traçant un portrait, indique aux princes, aux magistrats, aux chefs d'armée, aux grands et au peuple ce qu'il faut faire et ce qu'il convient d'éviter. De plus, il a souvent cherché,

par des maximes qu'il emprunte à d'autres, ou qu'il tire de son propre fonds, à exprimer la formule du bien. Il se conforme en cela aux habitudes des grands historiens romains, dont les œuvres portent toujours le caractère d'un enseignement moral.

On pourrait extraire du livre d'Ammien un recueil de conseils à l'usage des souverains, tant les réflexions sur les difficultés et les dangers du pouvoir y abondent. Esprit sage, il professe pour l'autorité suprême et ses représentants le plus profond respect. « La vie du prince légitime, protecteur, tuteur » des honnêtes gens, de qui les autres hommes attendent leur » salut, doit être défendue par le concours zélé de tous. Pour » sauvegarder et protéger énergiquement le souverain, quand » sa majesté est attaquée, les lois Cornéliennes n'ont mis per- » sonne, si haut qu'il fût, à l'abri des poursuites, même san- » glantes. Mais il ne convient pas de chercher dans des » circonstances affligeantes l'occasion de transports d'une joie » frénétique (1), de peur que les sujets ne se croient livrés » aux violences du caprice plutôt que gouvernés. Il faut » imiter Cicéron, qui, pouvant épargner ou nuire, comme il » l'affirme, cherchait des raisons de pardonner et non des » occasions de punir, ce qui est le propre d'un juge sage et » réfléchi » (2). Ammien se rend bien compte de l'importance qu'avait dans l'empire la personne même de l'empereur. Tous les pouvoirs étant, en fait, accumulés sur une seule tête,

(1) Ammien fait ici allusion à la joie indécente que goûtait Constance dans la répression de certains crimes de lèse-majesté.

(2) Amm., 19, 12, 17 et 18. Nec enim abnuimus salutem legitimi principis, propugnatoris bonorum et defensoris, unde salus quaeritur aliis, consociato studio muniri debere cunctorum; cujus retinendae causa validius ubi majestas pulsata defenditur, a quaestionibus vel cruentis nullam Corneliae leges exemere fortunam. Sed exultare maestis casibus effrenate non decet, ne videantur licentia regi subjecti, non potestate. Imitandus sit Tullius, cum parcere vel laedere potuisset, ut ipse affirmat, ignoscendi quaerens causas, non puniendi occasiones, quod judicis lenti et considerati est proprium.

il en résultait que le bonheur ou le malheur de l'empire dépendait en grande partie des vertus ou des vices de l'empereur, de la valeur intellectuelle et morale des conseillers dont il subissait l'influence. L'exercice d'une pareille autorité est difficile. Les abus de pouvoir sont tentants. Bien des princes se laissent aveugler par un fol et criminel orgueil; « ils » refusent à leurs amis la permission de corriger leurs mau- » vaises pensées et leurs mauvaises actions, et, d'un autre côté, » la terreur qu'inspire leur puissance empêche leurs ennemis » de parler » (1). La flatterie, qui est « une pernicieuse nour- » rice de vices », *perniciosa vitiorum altrix* (2), leur fausse l'esprit et le cœur. Le mensonge est autour d'eux (3).

Ammien s'exprime sur la cour de Constance en termes fort durs. « Il faut avouer que la plus grande partie des » officiers du palais ont entretenu à la cour une pépinière de » vices, et qu'ils ont corrompu la république par leur dépra- » vation, faisant plus de mal encore par l'exemple qu'ils don- » naient que par leurs fautes mêmes. Quelques-uns d'entre » eux, gorgés des dépouilles des temples, flairant toute occa- » sion de gain, élevés de la dernière pauvreté au comble de » la richesse, ne gardèrent plus aucune mesure dans leurs » largesses, leurs rapines, leurs vols, accoutumés qu'ils étaient » à mettre la main sur le bien d'autrui » (4). Que nous

(1) Amm., 27, 7, 9.

(2) Id., 15, 5, 38.

(3) Ammien raconte, avec d'assez longs détails (15, 5, 3 à 15), une histoire de lettres falsifiées, dans laquelle furent compromis Dynamius, employé aux écuries de l'empereur, Lampadius, préfet du prétoire, Eusèbe, chambellan, Aedesius, secrétaire privé. Il s'agissait de perdre Sylvanus, maître de l'infanterie en Gaule (année 355).

(4) Amm., 22, 4, 2 et 3 : Namque fatendum est pleramque eorum (palatinorum) partem vitiorum omnium seminarium effusius aluisse, ita ut rem publicam infecerint cupiditatibus pravis, plusque exemplis quam peccandi licentia laederent multos. Pasti enim ex his quidam templorum spoliis, et lucra ex omni odorantes occasione, ab egestate infima ad saltum sublati divitiarum ingentium, nec largiendi nec rapiendi nec absumendi tenuere aliquem modum, aliena invadere semper adsuefacti.

sommes loin de ces grands dont le rôle devrait être de modérer les colères des princes : *aliquoties celsae potestates iras principum molliverunt* (1).

On ne saurait dire à quel point Ammien a horreur de la cruauté et de l'injustice. Il les poursuit avec acharnement partout où il les découvre. Aucun des empereurs dont il raconte les faits et gestes n'est complètement exempt de l'une ou de l'autre. Julien lui-même, qu'il loue si sincèrement, lui paraît s'être montré parfois, sinon cruel, du moins injuste. Nous croyons utile de faire voir avec quelles couleurs il a peint ces physionomies impériales, dont quelques-unes, grâce à son souci de la vérité et du détail, ont un éclat saisissant.

Ammien n'est pas, de parti pris, défavorable à Constance, puisqu'il consacre une page et demie à l'examen de ses mérites (2). Aussi, pour si peu flatté que soit dans son ensemble le portrait qu'il en trace, devons-nous néanmoins le regarder comme véridique.

Ce qui domine en Constance, c'est l'orgueil, mais un orgueil insensé, hors de toute mesure. « Exalté par le zèle » d'adulateurs raffinés, et se croyant désormais à l'abri de » toutes les misères de la condition mortelle, il (Constance) » s'écarta tout d'un coup de la justice, et si follement, qu'en » dictant il se donnait lui-même le titre de « mon Éternité », » et qu'en écrivant il se qualifiait de maître de toute la terre. » De telles expressions n'auraient-elles pas dû l'indigner, même » dans la bouche des autres, lui qui, à l'entendre, mettait » toute son ardeur et tous ses soins à régler sa vie et ses » mœurs sur l'exemple des bons princes » (3). Un abîme est creusé, infranchissable, entre lui et les autres hommes. Il garde sur le trône la majesté raide et compassée d'une idole. Ses

(1) Amm., 14, 1, 10.
(2) Id., 21, 16, 1-8.
(3) Id., 15, 1, 3.

traits sont figés, ses regards fixes. Dans ce masque, soigneusement rasé (1), pas un pli, ni pour le sourire, ni pour la colère. « On ne le vit jamais ni se moucher en public, ni cracher, » ni tourner le visage d'un côté ou d'un autre » (2). En lui, l'empereur gâte l'homme. Il ne manque pas en effet de vertus privées. Sa façon de vivre est simple, sobre et chaste (3). Mais il défend sa majesté impériale avec une âpreté féroce. Y touche-t-on, ou est-on seulement soupçonné d'y toucher, alors il devient plus cruel que Caligula, Domitien et Commode (4). C'est tout dire. S'il se montre à certains égards assez modéré, *medius princeps* (5), il poursuit avec acharnement les crimes de lèse-majesté, réels ou supposés. « Des plus petites causes, » il faisait sortir des amas de calamités, bien différent, s'écrie » douloureusement Ammien, de Marcus, ce prince si digne de » respect » (6), dont l'historien rapporte un trait de clémence envers les complices d'Avidius Cassius.

Non certes, Constance ne ressemble en rien à Marc-Aurèle, si plein de mépris pour le rang suprême, auquel il ne se résignait que par devoir. Si chez le fils de Constantin l'extérieur est impassible, le dedans est tourmenté, ravagé par la jalousie et les soupçons. Il déteste ceux qui font bien (7), sa vanité haïssable, *odiosa sui jactatio* (8), veut sans cesse être caressée. Il faut lui dire qu'il est presque un dieu, qu'il commande aux événements. Il n'admet à ses faveurs que ceux

(1) Amm., 21, 16, 19 : Rasis assidue genis lucentibus ad decorem.

(2) Id., 21, 16, 7.

(3) Id., 21, 16, 5 et 6 : In vita parca et sobria edendi potandique moderatione valetudinemita retinuit firmam ut, etc., perque spatia vitae longissima impendio castus.

(4) Id., 21, 16, 8 : Calignlae et Domitiani et Commodi immanitatem facile superabat.

(5) Id., 14, 9, 2.

(6) Id., 21, 16, 11.

(7) Id., 15, 5, 35 : Eo more quo semper oderat fortiter facientes.

(8) Id., 16, 12, 70.

qui rampent : ceux qui se redressent sont ses ennemis, et il les abat. Ammien le compare aux tyrans les plus fous et les plus odieux, à Crésus, à Denys (1). Comme ce dernier, il se croit toujours près d'être frappé, *semper se feriri sperabat* (2). La même note revient constamment dans le récit de l'historien. L'âme étroite et faible de Constance est attentive à la moindre délation (3). Ses soupçons irrités s'entassent l'un sur l'autre (4). On trouverait difficilement sous son règne un accusé de lèse-majesté qui ait été absous (5). Qu'on s'étonne après cela qu'Ammien déplore l'amertume de ces temps, *amaritudinem temporum* (6).

L'empereur n'attend pas que les délations viennent à lui. Il va au-devant d'elles. Il a des recruteurs d'accusés, officiers subalternes de sa maison, d'un dévouement sans scrupule, louches physionomies, auxiliaires éhontés de son inquiète tyrannie. Ammien a tiré de l'ombre les deux plus infâmes, le secrétaire Paulus, et l'intendant Mercurius. L'opinion publique, moqueuse malgré la peur, les avait qualifiés de surnoms bizarres et caractéristiques. Paulus était appelé « La Chaîne », *Catena*, pour l'habileté qu'il mettait à serrer fortement les nœuds de la calomnie; Mercurius avait reçu l'appellation de « Comte des Songes », *Somniorum comes*, « parce que, sem- » blable à un chien qui mord traîtreusement, mais qui » cache sa cruauté intime en agitant sa queue avec soumission,

(1) Amm., 15, 5, 37 : Constantius ut jam caelo contiguus casibusque imperaturus humanis magniloquentia sufflabatur adulatorum, quos angebat ipse spernendo projiciendoque id genus parum callentes, ut Craesum legimus ideo regno suo Solonem expulisse praecipitem quia blandiri nesciebat, et Dionysium intentasse poetae Philoxeno mortem, etc..

(2) Id., 15, 8, 10.

(3) Id., 14, 4, 2 : Animus ejus angustus et tener quicquid increpuisset ad salutis suae dispendium existimans factum, etc.

(4) Id., 14, 4, 4 : Iracundae suspicionum quantitati....

(5) Id., 14, 5, 9 : Nec enim quisquam facile meminit sub Constantio, ubi susurro tenus haec movebantur, quemquam absolutum.

(6) Id., 21, 16, 17.

» il s'introduisait fréquemment dans les repas et dans les réu-
» nions ; et si un assistant racontait à un ami ce qu'il avait
» vu pendant le sommeil, alors que la nature se donne libre
» carrière, Mercurius, après avoir coloré le récit avec tout le
» venin de sa perfidie, le glissait dans l'oreille toujours ouverte
» de l'empereur ; et ainsi un homme voyait s'abattre sur lui
» la masse pesante des accusations, comme s'il eut été cou-
» pable d'un crime inexpiable » (1).

De semblables procédés de gouvernement permettent d'attendre de l'empereur qui les emploie les plus subtiles infamies. Aussi Ammien se fait-il l'écho de rumeurs assez vraisemblables, d'après lesquelles Constance aurait envoyé en Gaule Julien, son cousin-germain, non pas tant pour vaincre les barbares que pour se faire tuer dans ces guerres terribles (2).

Aurelius Victor, annaliste contemporain, plus favorable à Constance, fournit aux cruautés de ce prince une naïve excuse en disant : « Il veillait d'une manière toute spéciale à » sa conservation, bien persuadé que de la vie des bons princes » dépend la tranquillité des États » (3). Ammien pense que le salut de Constance fut payé quelquefois un peu cher.

Au début de son règne, il se débarrassa par le meurtre de presque toute sa famille. De ses deux cousins survivants, Gallus et Julien, ce dernier fut préservé par la faveur de la belle impératrice Eusébie (4), qui s'intéressa à lui presque comme une amante, à en juger par la haine dont elle poursuivit la femme de son protégé (5).

(1) Amm., 15, 3, 4-5.

(2) Id., 16, 11, 13 : Illud tamen rumore tenus jactabatur quod Julianus non levaturus incommoda Galliarum electus est, sed ut possit per bella deleri saevissima.

(3) Aur. Victor, *de Caesaribus*, 42.

(4) Amm., 21, 6, 4 : Eusebia... corporis morumque pulchritudine pluribus antistante et in culmine tam celso humana, cujus favore justissimo exemptum periculis declaratumque Caesarem rettulimus Julianum.

(5) Id., 16, 10, 18 : Helenae sorori Constanti, Juliani conjugi Caesaris, Romam adfectionis specie ductae, regina tunc insidiabatur Eusebia...

Gallus, César d'Orient, périt de la main du bourreau. Il est vrai que son supplice ne fut que la juste punition de ses méfaits. Chez ce César de la décadence Ammien ne trouve à louer que la beauté de sa taille bien prise, de ses cheveux blonds et souples, de sa barbe fine (1). Pour la cruauté et la perfidie, Gallus renchérissait encore sur Constance, dont il n'avait d'ailleurs ni la tenue, ni l'énergie. Il n'est qu'un jouet entre les mains de sa femme Constantina, véritable furie avide de sang (2). Antioche, sa résidence, vit sous le régime de la terreur. Des émissaires vont par la ville, écoutant et notant. Ils pénètrent dans les maisons, s'insinuent à la table des grands; puis, leur provision une fois faite, introduits par une porte dérobée, ils la versent dans l'oreille attentive du prince, en aggravant leurs rapports par les plus odieuses interprétations. Gallus ne fait pas fi des propos de commères. Il ne dédaigne pas de courir lui-même les rues et les tavernes, incognito, s'informant en langue grecque de ce qu'on pense de César (3). De là sortent des procès iniques qui se terminent dans le sang.

Constance se délivra sans peine de ce Néron au petit pied, inquiétant à cause du trouble que ses folies entretenaient en Orient. Du reste, le vainqueur de Magnence triompha toujours de ses ennemis intérieurs, et il s'en fit gloire indiscrètement, comme le remarque Ammien avec la tristesse d'un bon citoyen : « Cet empereur qui, dans les guerres » extérieures, fut toujours battu, s'enflait de ses succès dans » les luttes civiles, après s'être affreusement souillé du sang » qui coulait des intimes blessures de la république (4). Par

(1) Amm., 14, 11, 28.

(2) Id., 14, 1, 2 : Maegera quaedam mortalis, inflammatrix saevientis assidua, humani cruoris avida nihil mitius quam maritus.

(3) Cf. Amm., 14, 1, *passim*.

(4) Intestinis ulceribus reipublicae sanie perfusus horrenda.

» une inspiration mauvaise, contraire à l'honneur et à la » tradition, il fit élever à grands frais, en Gaule et en » Pannonie, des arcs de triomphe qui consacraient la défaite » de provinces romaines, et il y fit graver ses hauts faits, que » l'avenir lira, tant que ces monuments seront debout. » (1).

Ainsi donc, un empereur romain se consolait de ses défaites par la pensée qu'il avait du moins toujours vaincu ses propres sujets ! Quel symptôme de l'affaissement de l'esprit national ! Peut-être Constance se sentait-il bien peu Romain. Il semblait avoir peur de Rome. A peine vint-il faire dans cette ville une visite obligée, à grand fracas. Son séjour ordinaire était Milan. Les empereurs de la décadence n'aiment pas la vieille et glorieuse cité. Ils n'ont plus rien de commun avec elle. Ils seraient mal à l'aise en face des monuments du passé qui encombrent les carrefours et les places. La gloire des morts pourrait bien offusquer la vaine splendeur des vivants. Constance voulut cependant, lui aussi, déposer son offrande au musée des gloires romaines. Sur l'une des places de Rome il fit ériger un obélisque.

Son entrée solennelle à Rome, en 356, fut le triomphe de la représentation officielle (2). Quel éclat dans son cortège ! Quelle bouffissure de vanité satisfaite et méprisante dans son attitude ! Il est seul sur un char doré, éblouissant de pierres précieuses. Autour du char sont portés, claquant et sifflant au vent, les dragons de pourpre fixés à des hampes dorées. Devant, derrière, des troupes étincelantes. Sur de lourds chevaux, des cataphractes habillés de fer de la tête aux pieds. Est-ce là un empereur romain, ou un despote asiatique voulant ravir dans un surnaturel éblouissement un peuple à l'imagination chaude et vive ? Un monarque assyrien ou bien

(1) Amm., 21, 16, 15.

(2) Cf., dans Amm. tout le chapitre 10 du livre 16.

un pharaon ne porteraient pas empreinte sur leur visage plus de sérénité hautaine. Rien ne l'émeut en apparence, ni les clameurs de la foule immense et bigarrée, ni le prosternement des sénateurs accourus au devant de lui. Son corps est immobile. Le heurt des roues sur les pavés inégaux ne l'ébranle même pas. Aucun tressaillement du visage, aucun geste, ni de la tête, ni du cou, ni des mains. Seulement, au passage sous les hautes voûtes des portes ou sous les arcs de triomphe, il courbe sa petite taille d'un mouvement instinctif, automatique et ridicule.

Pendant son séjour dans la cité, le dieu pourtant daigna s'humaniser. Il fut content de Rome, de la ville elle-même, des monuments, et aussi de la plèbe, à laquelle il trouva de l'esprit (1), et avec laquelle il traita, pour ainsi dire, de puissance à puissance.

Ce simulacre de triomphe est sévèrement apprécié par Ammien. Il appuie sur cette idée déjà exprimée par lui que tout triomphe est vain qui n'a pas pour raison une victoire remportée sur les ennemis de la patrie. « Comme si le » temple de Janus eût été fermé, et que tous nos ennemis » eussent été battus, Constance, après la mort de Magnence, » désirait vivement visiter Rome, pour triompher, sans titre, » de victoires où le sang romain avait seul coulé. En effet, » il ne vainquit par lui-même aucune des nations qui nous » firent la guerre ; il ne reçut jamais la nouvelle d'un succès » dû à la bravoure de ses généraux ; il n'ajouta rien à l'em- » pire ; nulle part dans les circonstances difficiles on ne le » trouva le premier ou parmi les premiers. Il voulait seule- » ment montrer au peuple, qui vivait tranquille, et qui jamais » n'avait espéré ni désiré rien de pareil, l'étalage d'une pro-

(1) Amm., 16, 10, 13.... et saepe, cum equestres ederet ludos, dicacitate plebis oblectabatur nec superbae nec a libertate coalita desciscentis, reverenter modum ipse quoque debitum servans.

» cession pompeuse, ses enseignes toutes raides d'or, et la » beauté de sa suite. Il ignorait peut-être que certains parmi » les anciens empereurs, pendant la paix, se contentaient de » licteurs. Mais lorsque l'ardeur des combats ne souffrait pas » de relâche, l'un se confia sur la frêle barque d'un pêcheur » au souffle furieux de la tempête, un autre, à l'exemple des » Décius, dévoua sa vie à la république, un autre, suivi de » simples soldats, explora lui-même un camp ennemi, d'autres » enfin se distinguèrent par de grandes actions, afin de laisser » à la postérité le souvenir éclatant de leur gloire » (1).

Le mépris qui transparaît sous cette forme déclamatoire se double d'indignation, lorsque Constance pousse la mauvaise foi jusqu'à enlever à Julien, dans des actes officiels, le mérite de ses succès : « Bien qu'il fût, lors de la bataille d'Argen- » toratum, éloigné de quarante étapes, il raconte faussement, » en décrivant le combat, qu'il a rangé l'armée, qu'il s'est tenu » parmi les porte-enseignes, qu'il a mis en fuite les barbares, » et que c'est à lui-même que Chnodomaire se rendit, sans » rien dire, ô indignité ! des actions d'éclat de Julien, qu'il » aurait ensevelies dans l'oubli, si la renommée savait taire » les grandes choses, quand même on s'efforcerait de faire le » silence autour d'elles » (2).

(1) Amm., 16, 10, 1 : Constantius, quasi recluso Jani templo stratisque hostibus cunctis, Romam visere gestiebat post Magnenti exitium, absque nomine ex sanguine romano triumphaturus Nec enim gentem ullam bella cientem per se superavit, aut victam fortitudine suorum comperit ducum, vel addidit quaedam imperio, aut usquam in necessitatibus summis primus vel inter primos est visus, sed ut pompam nimis extentam rigentiaque auro vexilla et pulchritudinem stipatorum ostenderet agenti tranquillius populo, haec vel simile quicquam videre nec speranti unquam nec optanti. Ignorans fortasse quosdam veterum principum in pace quidem lictoribus fuisse contentos; ubi vero proeliorum ardor nihil perpeti poterat segne, alium anhelante rabido flatu ventorum lenunculo se commisisse piscantis, alium hostilia castra per semet ipsum cum militibus infimis explorasse, diversos denique actibus inclaruisse magnificis, ut glorias suas posteritati celebri memoria commendarent.

(2) Id., 16, 12, 70.

Si, après avoir esquissé le portrait de Constance, nous marquons, toujours d'après Ammien, les principaux traits de celui de Julien, nous ne céderons pas au seul plaisir de mettre une fois de plus en lumière une figure bien connue, mais nous suivrons un plan conçu par l'historien lui-même, dont l'intention a été d'opposer l'un à l'autre ces deux empereurs, derniers rejetons du sang de Constantin. Il s'est donné la peine d'étudier, de fouiller leurs caractères et de les juger, nous laissant voir où vont ses préférences. Elles vont, malgré quelques restrictions, à Julien

Dès que Julien paraît sur la scène de l'histoire, Ammien Marcellin, dans un élan d'enthousiasme, s'écrie, en empruntant une expression de Virgile, que son œuvre s'élargit : « *Majus opus moveo ; major mihi rerum nascitur ordo* » (1).

Il est intéressant de remarquer qu'un historien chrétien, Socrate, en abordant le même sujet, croit devoir s'excuser de ne pas écrire sur le ton lyrique habituel aux amis du prince : « Comme je me suis proposé de donner ici quelques détails » sur l'empereur Julien, cet homme disert entre tous, je prie » ses amis de ne pas exiger de moi des ornements de » langage, comme s'il était nécessaire que le style répondît » au talent de celui dont on parle. J'ai entrepris d'écrire » l'histoire de la religion chrétienne, je m'attacherai à la » clarté, et je continuerai, selon mes déclarations du début, à » me servir d'un style simple et prosaïque » (2). Ammien doit être compté parmi ces panégyristes quelquefois emphatiques, auxquels Socrate fait allusion.

Julien monté sur le trône, c'en était fait du prestige extérieur de la dignité impériale auquel Constance tenait par dessus tout. Le nouvel empereur méprisait la représentation. Tandis que Constance soignait scrupuleusement sa personne, ne se

(1) Amm., 15, 9, 1.
(2) Socrate, *éd. de la Patrologie grecque de Migne*, p. 367.

montrait en public que rigoureusement rasé et revêtu de ses insignes, Julien étalait sur un manteau de philosophe une barbe longue et broussailleuse (1). Celui-ci, sans raideur en public, discourait volontiers avec une grâce et une abondance d'élocution qui séduisaient ses soldats (2). A la fois chef d'armée, philosophe, prêtre, écrivain, Julien affecte volontiers, semble-t-il, d'oublier qu'il est empereur. Un jour qu'il rendait solennellement la justice à Constantinople, on lui annonça l'arrivée du philosophe Maxime. Aussitôt il quitte son siège, se précipite hors du vestibule, et se jette dans les bras de son cher maître. Ammien blâme fort ce manque de tenue, cette démonstration intempestive, *ostentationem intempestivam* (3). Lors de l'inauguration des consuls de l'année 362, Mamertin et Nevitta, l'empereur suivit à pied leur cortège. Mamertin admire ce trait de simplicité (4). Mais notre historien remarque que ce qui plut à quelques-uns fut sévèrement apprécié par d'autres. A Antioche, Julien remplissait les fonctions de prêtre, portait lui-même les objets sacrés, et officiait entouré de femmes (5). Les habitants se moquèrent de lui. Blessé, il répondit à leurs sarcasmes par le « Misopogon ». Susceptible à l'excès, il n'a pas le dédain suprême des petites attaques. Les moindres flèches de ses adversaires l'atteignent sur son trône, et il en descend pour se défendre. Il n'est plus alors un empereur, mais un simple mortel, irrité, aigrement ironique, qui rend coup pour coup, bles-

(1) Amm., 25, 4, 22 : Hirsuta barba in acutum desinente vestitus.

(2) Id., 17, 1, 2 : Facundia jucunditateque sermonum allectum (exercitum) in voluntatem traduxerat suam.

(3) Id., 22, 7, 3.

(4) Mamertin. *Remerciment pour son consulat*, XXX (Baehrens, *Panegyrici latini*, p. 268).

(5) Amm., 22, 14, 3 : Culpabatur hinc opportune, cum ostentationis gratia vehens licenter pro sacerdotibus sacra, stipatusque mulierculis litabat.

sure pour blessure. La popularité lui plaît. Les applaudissements des soldats, du peuple, chatouillent agréablement son oreille (1). Son âme, de trempe d'ailleurs vigoureuse, n'est point romaine. C'est un vrai Grec d'Asie, vif, enthousiaste, disputeur, ergoteur même, avec de l'esprit, et une moquerie souvent pleine de fiel. Sans compter le manque de franchise. Nous avons vu qu'il écrivait de Gaule à Constance une lettre pleine de soumission et de respect, et que, dans une autre qu'il ne signait pas, il le raillait impitoyablement. Actif sans relâche et sans fatigue, il ne tient pas à être servi. Les esclaves, les domestiques, le train de maison d'un empereur l'ennuient. Il se débarrasse de la nuée de serviteurs qui entouraient Constance, non par avarice, car il est volontiers prodigue, mais par simplicité réelle, parce qu'il n'a pas de besoins (2). Il se fait aimer de ses troupes en s'imposant toutes les peines des simples soldats, en partageant tous leurs dangers (3). Il dort quand il peut. Encore prend-il sur son sommeil le temps de s'occuper de philosophie et de belles-lettres. Il est chaste par tempérament et parce qu'il n'a pas le temps de ne pas l'être. Sa courte vie fut en effet bien remplie. Jusqu'à vingt-cinq ans, l'étude, à Nicomédie d'abord, dans la retraite où il est confiné, ensuite à Athènes, mais l'étude ardente, passionnée; puis jusqu'à trente et un ans, âge de sa mort, l'activité militaire la plus étonnante. César, il repousse les Barbares hors de la Gaule, et réorganise tout le pays. Puis c'est la marche contre Constance, et enfin l'audacieuse expédition en Perse, au milieu de laquelle une flèche ennemie l'arrêta en le tuant.

(1) Amm., 25. 4. 18 : Vulgi plausibus laetus, laudum etiam ex minimis rebus intemperans adpetitor, popularitatis cupiditate cum indignis saepe loqui adfectans.

(2) Id., 22. 4. 9-10.

(3) Id., 17, 1. 2 : Omnis operae conturmalem, auctoritate magnificum ducem, plus laboris indicere sibi quam militi, sicut perspicue contigit, adsuetum.

Naturellement l'entourage de Julien n'est plus celui de Constance. Le cortège de flatteurs, de délateurs, a disparu. Ils sont remplacés par des aruspices étrusques et des philosophes. Julien est superstitieux, ou du moins il feint de l'être pour les besoins de la cause qu'il défend. Les devins étrusques sont un débris de l'antique religion romaine. Ils rappellent les origines les plus lointaines et les plus sacrées de cette religion. L'Étrurie a été un peu l'initiatrice de Rome en matière religieuse. C'est une habileté de la part de l'empereur que de s'attacher des personnages dont le nom seul évoque comme un souvenir du temps de Numa, et de les entourer de prévenances et de respect. A côté des aruspices sont les philosophes, que le prince consulte en disciple affectueux. Le jour où il est blessé mortellement, aux confins de la Perse, il s'entretient des mystères de la mort et de la nature de l'âme avec Maxime et Priscus, qui reçoivent son dernier souffle.

Aruspices et philosophes ne s'accordaient pas toujours. Dans une page curieuse (1), Ammien a fait ressortir les dissentiments qui se produisirent entre eux à propos de présages, au début de l'expédition de Perse. Sur l'avis des devins étrusques qui possédaient la science des prodiges, *gnari prodigialium rerum*, ces présages devaient être considérés comme défavorables. « Mais leur opinion était battue en » brèche par l'opposition des philosophes, dont l'autorité était » alors très respectée, qui pourtant se trompaient quelquefois, » et qui s'attardaient à des questions qu'ils ne connaissaient » pas. » Ammien n'aime pas ce rationalisme qui prétendait ne voir dans l'apparition subite du feu céleste qu'un phénomène naturel, sans aucune signification, et facile à expliquer (2). Il

(1) Amm., 23, 5, 10-15.

(2) Id., 23, 5, 14 : Contra philosophi candorem ignis sacri repente conspecti nihil significare aiebant, sed esse acrioris spiritus cursum ex aethere aliqua vi ad inferiora detrusum.

est vrai que les événements donnèrent raison au pessimisme des aruspices contre l'optimisme des philosophes.

D'une manière générale, Ammien Marcellin admire beaucoup Julien. Il épuise en son honneur le magasin des comparaisons historiques. On dirait parfois qu'il se hâte d'accumuler les beaux traits que l'on pourrait opposer aux actions d'éclat de Julien, comme s'il craignait qu'un autre ne s'en servît pour diminuer la gloire du jeune empereur. Nous voulons bien, semble-t-il dire, qu'on cite tel ou tel exemple d'héroïsme, à condition toutefois qu'on reconnaisse que tel haut fait de Julien ne lui est en rien inférieur (1).

Les campagnes de Gaule et la bataille d'Argentoratum sont égalées par l'historien aux guerres puniques, à la guerre contre les Cimbres et les Teutons (2). Le courage personnel du prince qu'il appelle « *Martius juvenis* (3) » lui remet en mémoire T. Manlius Torquatus et M. Valerius Corvinus (4).

Dans un autre ordre d'idées, Ammien Marcellin représente Julien comme un strict observateur des traités (5); il cite volontiers ses belles paroles (6); il loue son affabilité naturelle. Enfin il aurait voulu le voir enseveli, non pas sur les bords du Cydnus, comme en une terre d'exil, mais près des flots du Tibre, qui arrosent les tombeaux de ses augustes prédécesseurs (7). Vœu singulièrement significatif, surtout si on

(1) Cf. Amm., 24, 4, 5 : Sustulit in hoste prostrato aureum colli monile Torquatus, fudit confidentissimum Gallum alitis propugnatione Valerius postea cognomento Corvinus, hacque gloria posteritati sunt commendati. *Non invidemus :* accedat hoc quoque monumentis veteribus facinus pulchrum. — Il s'agit d'une preuve de bravoure personnelle donnée par l'empereur.

(2) Id., 17, 1, 14.

(3) Id., 17, 1, 1.

(4) Cf. supra, note 1.

(5) Amm., 18, 2, 7.

(6) Id., 21, 5, 12; 21, 9, 8; 22, 9, 11; 22, 10, 5.

(7) Id., 25, 10, 5 : Cujus suprema et cineres, si qui tunc juste consuleret, non Cydnus videre deberet, quamvis gratissimus amnis et liquidus, sed ad perpetuandam gloriam recte factorum praeterlambere Tiberis, intersecans Urbem Aeternam divorumque veterum monumenta praestringens.

le compare à un souhait analogue exprimé par Libanius. Le rhéteur d'Antioche, compatriote d'Ammien, aurait désiré, lui aussi, que le corps de Julien fût enlevé de Tarse pour être déposé, non pas à Rome, mais à Athènes, dans l'Académie, auprès de Platon (1). Libanius prise donc avant tout chez Julien les qualités du philosophe et de l'écrivain. Ammien, au contraire, sans pour cela dédaigner le talent littéraire de l'empereur et son goût des études philosophiques, l'aime surtout parce qu'il s'est montré un souverain digne de Rome, comparable aux plus illustres de ses prédécesseurs. Par là se vérifie ce que nous avons déjà affirmé, qu'Ammien, Grec de naissance, est, par le caractère et l'éducation, un véritable Romain.

Des cinq souverains dont le livre d'Ammien fait encore mention, Jovien, Valentinien Ier, Valens, Gratien et Valentinien II, nous ne retiendrons que Valentinien Ier, et Valens. Des trois autres, Jovien n'a régné que huit mois, Gratien en 378 sortait à peine de l'adolescence, et Valentinien II n'était qu'un enfant à cette même date, qui est celle où l'historien s'arrête.

Valentinien Ier et son frère Valens, originaires de Pannonie, sont assez durement traités par Ammien, le dernier surtout. Valentinien possédait en effet certaines qualités séduisantes qui devaient plaire à l'historien. C'était un superbe soldat, grand, blond, aux yeux gris, aux regards durs, qui porta la pourpre avec majesté et défendit l'empire avec énergie (2). Il sut

(1) Libanius édition Reiske, t. I, p. 625 : τοῦτον ἐδέξατο μὲν τὸ πρὸ Ταρσῶν τῆς Κιλικίας χωρίον. Εἶχε δ' ἂν δικαιότερον τὸ τῆς Ἀκαδημίας, πλησίον τοῦ Πλάτωνος· ὥστ' αὐτῷ παρὰ τῶν ἀεὶ νέων τε καὶ διδασκάλων ἃ καὶ τῷ Πλάτωνι τελεῖσθαι.

(2) Amm., 30, 9, 6 : Corpus ejus lacertosum et validum, capilli fulgor colorisque nitor, cum oculis caesiis semper obliquum intuentis et torvum, atque pulchritudo staturae lineamentorumque recta compago majestatis regiae decus implebat.

tenir tête aux Alamans sur les frontières des Gaules, tandis que ses lieutenants faisaient de belles campagnes en Bretagne, en Illyrie, en Afrique. D'allure audacieuse et de verbe haut, il méprisait les timides, et pourtant lui-même était moins brave au fond qu'en apparence (1). Artiste par certains côtés, il parlait presque avec éloquence, il écrivait bien, peignait et sculptait agréablement, inventait des armes nouvelles (2). Chrétien, il n'inquiéta personne pour cause de religion. L'éloge qu'Ammien fait de sa tolérance est demeuré célèbre (3).

Malheureusement il se laissait emporter à des actes d'une cruauté vraiment folle, tant elle dépassait toute mesure. Ammien en donne de nombreux exemples (4). A la chasse, un valet a lâché un chien trop tôt : l'empereur le fait périr sous le bâton. Un écuyer chargé d'aller chercher des chevaux en Sardaigne en a changé quelques-uns : il meurt lapidé. La férocité du prince est quelquefois assaisonnée de plaisanteries barbares. Un avocat, Africanus, après avoir administré une province, aspirait à en gouverner une autre : « Qu'on lui » change la tête, s'écria Valentinien, puisqu'il veut changer de » province ! » Et Africanus fut en effet décapité. Ammien ne dit même pas tout ce qu'il sait, de peur qu'on ne l'accuse de noircir l'empereur à plaisir (5). Cependant un dernier trait est curieux à enregistrer. Valentinien élevait dans son palais deux ourses privées, Mica et Innocentia, qu'on nourrissait de chair humaine. Il les aimait tant qu'il avait fait placer leur cage

(1) Amm., 30, 8, 11 : Arguebat hic idem princeps timidos saepius, maculosos tales appellans et sordidos et intra sortem humilem amendandos, ad pavores irritos aliquotiens abjectius pallens et quod nusquam erat ima mente formidans.

(2) Id., 30, 9, 4.

(3) Voir la citation en note, p. 104.

(4) Amm., 29, 3, 3.

(5) Id., 29, 3, 9 : Horrescit animus omnia recensere simulque reformidat ne ex professo quaesisse videamur in vitia principis, alia commodissimi.

près de sa chambre à coucher. Il y a dans cette nature quelque chose de Néron, avec un cerveau plus sain.

Valens, qui gouvernait l'Orient, égalait son frère en cruauté (1). Les deux princes avaient des vices communs. Féroces comme des barbares, ils étaient avares comme des parvenus (2). Les riches s'en aperçurent. Les accusations de magie, de sortilège, la répression de quelques complots servirent de prétexte à des morts et à des exils suivis de confiscation.

D'une façon générale, et comme il convenait à un empereur parti de très bas, Valentinien, qui n'était qu'un soldat de fortune, poursuivait de sa haine toutes les supériorités. Il détestait les nobles, les riches, les savants, voire même ceux qui s'habillaient trop luxueusement à son gré (3). Cette fâcheuse disposition d'esprit avait dans un sens une heureuse conséquence. L'empereur aimait mieux les provinces que leurs gouverneurs ; aussi prenait-il soin qu'elles fussent bien administrées et dégrevées des impôts excessifs (4). En quoi Valens ressemblait à son frère aîné (5). Ni l'un ni l'autre ne se laissa circonvenir par un entourage de courtisans. Le mépris du personnel de la cour qui, chez Julien, avait un air d'affectation, était chez eux le franc dédain de flatteries trop fades pour chatouiller leur rude épiderme de barbares.

Ammien semble poursuivre Valens d'une animosité particulière. Il ne lui pardonne pas d'avoir écrasé l'Orient sous un

(1) Amm., 31, 14, 5 : Immanem in crudelitatem proclivior.

(2) Id., 30, 8, 8 : Aviditas plus habendi sine honesti pravique differentia... exundavit in hoc principe (Valentiniano); 31, 14, 5 : Magnarum opum intemperans adpetitor (Valens).

(3) Id., 30, 8, 10 : Bene vestitos oderat et eruditos et opulentos et nobiles ; et fortibus detrahebat, ut solus videretur bonis artibus eminere...

(4) Id., 30, 9, 1 : In provinciales admodum parcus, tributorum ubique molliens sarcinas.

(5) Id , 31, 14, 2 : la même phrase est répétée : tributorum onera studio quodam molliens singulari.

régime de terreur, et d'avoir, par ses cruautés, ensanglanté Antioche (1). Se servant d'une métaphore hardie, il lui reproche « la maladie de sa sottise qui le rouge tout entier » (2). Enfin, il raille impitoyablement ce grossier Pannonien, dont l'oreille se faisait accessible aux plus épaisses flatteries (3). A certaines épithètes qui reviennent souvent, comme *subrusticus*, *rudis*, *inconsummatus*, on reconnaît que l'historien est indigné de voir à la tête de la civilisation romaine un barbare aussi peu cultivé.

Tels sont les jugements portés par Ammien sur les empereurs, ses contemporains. Afin de donner une conclusion à cet exposé, il nous faut rechercher quelle opinion l'historien se fait du souverain pouvoir et de la façon de le bien exercer.

II

Dans toute la série des empereurs romains, Ammien en choisit quatre, dont il exalte les mérites : Titus, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle, et il est reconnaissant à Julien de s'être approché de ces modèles : « Il semble, » dit-il au livre XVI, chapitre Ier, en parlant du César des Gaules, « qu'une règle » de conduite supérieure ait guidé ce jeune homme depuis » son illustre berceau jusqu'à son dernier souffle. En effet, en » très peu de temps, ses vertus privées et publiques brillèrent » d'un tel éclat que, pour la sagesse, on le comparait à Titus : » pour ses glorieuses expéditions, à Trajan ; pour sa clémence, » à Antonin. Enfin son souci de rechercher le bien et la

(1) Amm., 29, 1, *passim*.

(2) Id., 29, 2, 14 : Ibi tunc rectoris imperii caries tota stoliditatis est profanata (*est profanata* a le sens de *fut révélée*).

(3) Id., 29, 1, 11 : Modestus.. Valentem, subrusticum hominem, sibi varie commulcebat, horridula ejus verba et rudia floseulos Tullianos appellans, et ad extollendam ejus vanitiem sidera quoque, si jussisset, exhiberi promitteus.

» perfection le rapprochait de Marcus, à l'imitation duquel il » façonnait ses actes et ses mœurs. » Julien lui-même, dans une lettre à Thémistius (1), dit qu'il voudrait être l'émule d'Alexandre pour la gloire, de Marc-Aurèle pour la vertu.

Chacun de ces quatre empereurs est pris comme le type d'une vertu essentielle à un souverain : sagesse, science militaire, clémence, désir éclairé et passionné du bien. Il est en effet peu douteux que ces qualités réunies en un seul homme n'en fassent un prince accompli. Si Ammien pense que Julien a été tout près de cette perfection, il est obligé de reconnaître qu'il ne l'a pas atteinte. Nous avons vu de quelles restrictions il accompagne ses éloges. Du moins le place-t-il bien au-dessus de Constance, de Valentinien et de Valens. Il dit expressément de ces deux derniers qu'ils étaient loin de le rappeler et de l'égaler, « *nec similes ejus, nec suppares* » (2).

Si nous sommes déjà renseignés sur l'opinion d'Ammien par le choix des souverains qu'il signale à l'imitation de leurs successeurs, il ne s'est pas fait faute non plus d'exprimer cette opinion à l'aide de maximes parfois nobles et fortes, tirées de son propre fonds, ou empruntées à divers philosophes, et surtout à celui qu'il semble préférer à tous les autres, à Cicéron.

« L'exercice d'un grand pouvoir, dit-il avec finesse, met ordi- » nairement à nu le fond des âmes (3) ». Il serait donc important que ces âmes fussent belles.

« Celui qui détient la puissance doit éviter les excès comme » de dangereux écueils (4) ». On ne saurait parler plus sagement. Si ce conseil est un peu banal, voici en revanche de très belles paroles, imitées d'Héraclite d'Ephèse : « Un des princi-

(1) Julien, *Œuvres*, trad. Talbot, p. 219.

(2) Amm., 26, 10, 8.

(3) Id., 30, 7, 1 : Potestatis amplitudo.... nudare solita semper animorum interna.

(4) Id., 30, 8, 2.

» paux mérites de l'homme arrivé au plus haut degré du » pouvoir est de mettre sous le joug la passion de nuire, la » cruauté et la colère, et d'en dresser comme un trophée glo- » rieux dans la citadelle de son âme victorieuse » (1).

Cicéron est d'un grand secours pour Ammien. S'agit-il de blâmer les abus de pouvoir de Valentinien : « Il ignorait la » maxime de Cicéron, qui déclare que ceux-là sont malheureux » qui s'imaginent que tout leur est permis » (2) : et ailleurs : « Je pense que Cicéron a parlé magnifiquement dans son » plaidoyer pour Oppius : pouvoir beaucoup pour le salut » d'autrui a été un honneur pour bien des hommes ; ne rien » pouvoir pour leur perte n'a jamais été un déshonneur pour » personne » (3). Est-il d'avis que Constance aurait mieux fait de descendre du trône que de verser tant de sang pour s'y maintenir, c'est encore Cicéron qui lui fournit le développement de sa pensée : « Ainsi pense Cicéron, lorsque, dans une lettre » à Cornélius Nepos, il invective contre la cruauté de César : « Le bonheur, dit-il, n'est autre chose que la prospérité dans » l'honneur ; ou bien encore : le bonheur, c'est la vertu aidée » par la fortune. Celui qui n'est pas vertueux ne peut d'au- » cune manière être heureux. Donc, dans les desseins abomi- » nables et impies de César, il ne put y avoir de bonheur. » Et, à mon avis, plus heureux fut Camille exilé que son » contemporain Manlius, même si ce dernier était arrivé au » but de ses désirs, c'est-à-dire au trône » (4). Après avoir lu cette phrase on ne sera point surpris de rencontrer chez Ammien un bel éloge de Pompée, « l'homme le plus courageux » et le plus soucieux des intérêts de sa patrie qui fût jamais.

(1) Amm., 21, 16, 14 : Illud vero eminere inter praecipuas laudes, cum potestas in gradu, velut sub jugum missa nocendi, saeviendi cupiditate et irascendi, in arce victoris animi tropaeum erexerit gloriosum.

(2) Id., 19, 12, 18.

(3) Id., 30, 8, 7.

(4) Id., 21, 16, 13.

» comme le prouvent des témoignages éclatants » (1). Il est pompéien avec Cicéron.

Rien ne permet mieux d'apprécier la sagesse et la clémence d'un souverain que d'observer comment il use de son pouvoir et de son influence en matière judiciaire. Sous Constance, Valentinien et Valens, la justice n'était pas toujours rendue avec intégrité. Les juges ne furent souvent que les instruments des cruautés et des vengeances des empereurs. En particulier, lorsque la tentative de Procope pour détrôner Valens eût avorté, les tribunaux à la dévotion du prince prononcèrent, sous prétexte de sévérité, un grand nombre de condamnations iniques. Ammien blâme avec énergie et en termes vraiment forts la pression exercée par la volonté impériale sur les décisions des juges. « Quand les lois et le droit, dit-il, ne » sont qu'un voile jeté sur des desseins impies, quand les juges » appelés à siéger prennent le masque des Caton et des » Cassius, mais qu'en réalité les causes sont jugées selon la » volonté d'un pouvoir irrité, et que la vie et la mort du » premier venu sont livrées au caprice de ce pouvoir, alors » on tombe d'un coup dans les pires maux » (2).

Comme il a la passion de la justice, Ammien a aussi la passion de l'honneur. Il ne saurait approuver les lâches procédés employés par des souverains peu scrupuleux pour se débarrasser de leurs ennemis. Le roi d'Arménie, Para, inquiétait Valens. L'empereur ordonna au commandant des troupes romaines en Arménie, Trajan, d'attirer chez lui le jeune prince, de l'inviter à sa table, et de le tuer. Cet assassinat fut exécuté au mépris des lois de l'hospitalité. La vertueuse indignation

(1) Amm., 17, 11, 4.

(2) Id., 26, 10, 10 : Ubi vero consiliis impiis jura quidem praetenduntur et leges, et Catonianae vel Cassianae sententiae fuco perliti resident judices, agitur autem quod agitur ad voluntatem praetumidae potestatis, et ex ejus libidine incedentium vitae necisque momenta pensantur, ibi capitalis vertitur pernicies et abrupta.

de l'historien éclate dans un beau mouvement oratoire, à peine gâté par un peu d'emphase. Il en appelle aux mânes de ce Fabricius, qui, à l'offre qu'on lui faisait d'empoisonner Pyrrhus, répondit en écrivant au roi, son ennemi, de se tenir sur ses gardes (1).

Loin que le souverain doive s'efforcer d'inspirer la terreur, sa bonté devrait être le port accessible aux malheureux que la fortune trahit; « car la fin d'un pouvoir fondé sur la justice » est, comme nous l'apprennent les Sages, l'utilité et le salut » des sujets » (2). Par « les Sages », entendez Cicéron, à qui cette phrase est empruntée (3). Ammien, la trouvant fort belle, non sans raison, l'a placée ailleurs dans la bouche de Julien mourant.

Où maintenant le souverain apprendra-t-il ces difficiles et sublimes devoirs? Qui lui enseignera tant de hautes vertus? C'est la philosophie, science divine, véritable éducatrice des bons princes : « O connaissance admirable des doctrines philo- » sophiques, qu'une faveur céleste accorde à quelques privilégiés, » s'écrie Ammien avec un accent passionné, toi qui as souvent » amendé les natures les plus vicieuses, que de bien tu » aurais pu faire dans les ténèbres de ce temps, si Valens » avait su par toi que le pouvoir impérial n'est, selon la » définition des Sages, que le souci du salut des autres, et » qu'il est d'un bon prince de restreindre sa puissance, de » résister à ses passions et à ses haines implacables, sachant, » selon le mot du dictateur César, que le souvenir d'an-

(1) Amm., 30, 1, 22 : Ingemiscat, si quis e vita digressis est dolor, hujus adrogantiam facti Fabricius ille Luscinus...

(2) Id., 30, 8, 14 : Nec (il s'agit de Valentinien) adflictis, si fors ingruisset inferior, erat ullum in principis benignitate perfugium, quod semper ut agitato mari jactatis portus patuit exoptatus. Finis enim justi imperii, ut sapientes docent, utilitas oboedientium aestimatur et salus.

(3) Cic., *de Officiis*, 1, 25, 85.

» ciennes cruautés est pour la vieillesse un bien misérable » viatique » (1).

Ces paroles ramènent notre pensée vers Marc-Aurèle et vers Julien, les deux empereurs philosophes, les deux exemplaires vivants, l'un plus parfait, l'autre moins, de l'idéal qui est dans l'esprit d'Ammien. Soldat et philosophe, tel est pour lui l'homme complet, l'homme supérieur, digne du trône. D'où sa haine pour Valens, qui n'était ni l'un ni l'autre, et sa sympathie pour Julien, le véritable héros de son livre.

(1) Amm., 29, 2, 18 : O praeclara informatio doctrinarum, munere caelesti indulta felicibus quae vel vitiosas naturas saepe excoluisti, quanta in illa caligine temporum correxisses, si Valenti scire per te licuisset nihil aliud esse imperium, ut sapientes definiunt, nisi curam salutis alienae, bonique esse moderatoris restringere potestatem, resistere cupiditati omnium rerum et implacabilibus iracundiis, nosseque, ut Caesar dictator aiebat, miserum esse instrumentum senectuti recordationem crudelitatis!..

CHAPITRE IX

Les idées politiques et morales d'Ammien (Suite). Les conseillers des Empereurs. — Les fonctionnaires. — La justice. — Les grands procès.

Tout autant que les empereurs, les grands personnages qui les entouraient, et qui participaient par leurs conseils ou par leurs actes à l'administration de l'empire, ont été soumis à la critique du moraliste qu'est Ammien. Ce qu'ils ont fait de bien ou de mal est pesé dans une balance assez délicate par un homme qui ne sépare jamais la politique de la morale.

Durant la deuxième moitié du IVe siècle, on rencontre, parmi le haut personnel de l'administration impériale, des hommes qui ne sont ni de sang grec, ni de sang romain, proprement des barbares (1). Ammien les traite en général sévèrement.

Grecs et Romains demeuraient rivaux, sinon ennemis, les Romains méprisant volontiers les Grecs. L'empereur Julien s'entendit un jour traiter par des soldats mécontents de « méchant Grec menteur » (2). Ammien, tout plein d'admiration qu'il soit pour l'esprit latin, ne s'en montre pas moins quelquefois blessé par la morgue hautaine des Romains de race, si dédaigneux de l'étranger (3).

(1) Voir Léotard : *Les Barbares dans l'empire romain*. Paris 1873, ch. VII, p. 175-191.
(2) *Graeculus fallax*. Amm., 17, 9, 3.
(3) Cf. Amm., 14, 6, 22.

Mais, en présence des Barbares, les défenseurs des antiques traditions, qu'ils fussent des Grecs ou des Romains, s'accordaient le plus souvent dans leur mépris commun pour les nouveaux venus. Ils s'indignaient d'être gouvernés par un Valens, un Pannonien, auquel les habitants de Chalcédoine, qu'il assiégeait, lançaient du haut de leurs murailles l'injure caractéristique de « buveur de bière » (1).

Il entrait dans ce mépris, très sensible chez Ammien, une grande part d'injustice. En effet, un esprit sans préjugés et sans passion aurait pu remarquer que les Barbares commençaient à former la partie saine, forte et vivace de l'empire romain. Les chefs militaires se recrutaient de plus en plus dans leurs rangs. Dans l'entourage de Valentinien se trouvaient des hommes dont le parler énergique et franc contrastait heureusement avec les flatteries obséquieuses des courtisans de Constance. Témoin ce trait. Comme Valentinien, désireux de se choisir un collègue, avait réuni son conseil et demandait des avis, au milieu du silence général, le maître de la cavalerie, Dagalaïf, osa dire en face à l'empereur : « Si tu » aimes ta famille, tu as ton frère sous la main ; si tu » aimes la république, cherche un homme qui soit digne de » la pourpre ; *si tuos amas, habes fratrem, si rempublicam,* » *quaere quem vestias* » (2).

Ce fut grâce à l'élément barbare que l'esprit militaire, si engourdi sous Constance, se réveilla sous Valentinien. Julien lui-même, l'Hellène raffiné, comprit qu'il y avait là une source féconde d'énergie. Après avoir reproché à Constantin l'introduction de barbares dans les hautes fonctions civiles et militaires, il n'hésitait pas à créer consul pour l'année 362 un barbare, Nevitta, ce dont notre historien se montre très

(1) *Sabaiarius.* Amm., 26, 8, 3. La *sabaia* était une boisson fermentée, dans le genre de la bière.

(2) Amm., 26, 4, 1.

scandalisé : « C'est alors aussi que Julien attaqua la mémoire » de Constantin, le traitant de novateur, par qui avaient été » bouleversées les anciennes lois et les anciennes mœurs. Il » l'accusait ouvertement d'avoir, le premier de tous, élevé » des barbares jusqu'aux faisceaux et jusqu'à la toge consu- » laire. Reproche maladroit et inconséquent ; car lui-même, » qui aurait dû éviter ce qu'il attaquait si violemment, » donna peu après comme collègue à Mamertin dans le » consulat Névitta, qui n'était, ni par la naissance, ni par les » services rendus, ni par le renom, l'égal de ceux auxquels » Constantin avait conféré la magistrature suprême ; c'était au » contraire un homme peu cultivé, grossier et, vice intolérable » entre tous, cruel dans l'exercice de ses hautes fonctions » (1).

Il faut dire que le consulat, malgré le peu de pouvoir réel qu'il conférait, était cependant encore la première dignité de l'empire. Magistrature traditionnelle, elle n'allait d'ordinaire qu'à des personnages de grande famille, qui avaient un nom et des ancêtres. De là le mécontentement d'Ammien à propos de l'élévation au consulat d'un Névitta.

Mais Julien n'avait pas le respect superstitieux des grands souvenirs de Rome. A cet égard, c'est bien un Grec, et un Grec sceptique et malicieux. Il n'était pas d'un tempérament à faire montre d'une admiration de commande pour l'aristocratie romaine.

Pourtant les empereurs affectaient, en général, de témoigner les plus grands égards aux sénateurs et aux nobles Romains. Valentinien, à vrai dire, ne se fit pas faute d'abandonner aux vengeances du vice-préfet de Rome, Maximinus, les personnages les plus considérables. Mais lorsqu'une députation composée de Prétextat, de Venustus et de Minervius, vint le trouver de la part de la noblesse de Rome pour lui

(1) Amm., 21, 10, 8.

faire des remontrances, et se plaindre que des sénateurs étaient, contre tous les usages, exposés à subir la torture, Valentinien s'écria qu'il n'y était pour rien, qu'on le calomniait abominablement (1).

Ces sentiments, qui, chez les souverains, sont peut-être simulés par politique, ont chez l'historien un caractère d'absolue sincérité. Il déclare sérieusement que le Sénat est « le » sanctuaire du monde » (2), et dans le même passage, il parle des « vénérables figures de la race patricienne, *reve-* » *rendae patriciae stirpis effigies* ».

Ammien admire donc sans restriction les Symmaque, les Prétextat, ces illustres représentants du patriciat romain. Il les aime pour leur haute culture philosophique et littéraire, pour l'honnêteté et la gravité qu'ils apportent dans l'exercice des fonctions dont ils sont investis.

« Symmaque, qui succéda à Apronianus (à la préfecture de » Rome, en 367), doit être cité comme un exemple de science » et de modération. Grâce à lui, la ville très sainte, *urbs* » *sacratissima*, vécut plus qu'à l'ordinaire dans le calme et » dans l'abondance » (3).

Prétextat, cet homme dont Macrobe dit que pour les mœurs il égalait Socrate, et qu'il était plus capable que le philosophe de rendre des services efficaces à la république (4), « administra dans la perfection la préfecture de » la ville (en 368). Par de nombreux actes d'intégrité et de » probité, vertus qui le signalèrent dès son adolescence, il » parvint, chose rare, tout en se faisant craindre, à ne pas » perdre l'affection des citoyens, qui ne s'attache guère ordi- » nairement aux magistrats redoutés. » Il sut apaiser les luttes

(1) Amm., 28, 1, 24 et 25.
(2) Id., 16, 10, 5.
(3) Id., 17, 3, 3.
(4) Macrobe, *Saturn.*, II, 1 : Ipse, nec in moribus Socrate minor, et in republica philosopho efficacior.

intestines des chrétiens à propos du différend survenu entre Damase et Ursin, qui se disputaient l'épiscopat de Rome. Il imposa d'excellentes mesures d'utilité générale, « et, dans » l'examen des litiges, il mérita plus que personne cet éloge » que Cicéron accorde à Brutus : bien qu'il ne donnât rien à la » faveur, tout le monde pourtant se croyait favorisé par lui » (1).

Ammien exalte d'autant plus volontiers la probité d'administrateurs tels que ceux-là qu'elle contraste plus fortement avec la vénalité d'un grand nombre de fonctionnaires civils et militaires. L'historien se plaint amèrement de ce que, avec de l'argent, il soit souvent possible de se tirer d'affaire devant un tribunal : « Il arrivait parfois que les riches obtenaient, à » force d'instances, la protection des puissants, auxquels ils » s'attachaient comme le lierre aux grands arbres, et qu'ils » achetaient leur absolution en versant de grosses sommes ; » tandis que les pauvres, dont les ressources se trouvaient ou » nulles ou trop faibles pour payer leur salut, étaient con- » damnés brutalement. Ainsi la vérité se voilait de mensonges, » et plus d'une fois le faux prévalut sur le vrai » (2).

Ailleurs il précise ses accusations et nomme le fonctionnaire prévaricateur, par exemple Musonianus, préfet du prétoire en Orient : « Il était tout entier livré au désir sordide » de s'enrichir, comme il parut en maintes circonstances, et » en particulier dans les procès instruits au sujet de la mort » de Théophile, gouverneur consulaire de la Syrie, mis en » pièces par une foule furieuse, à laquelle Gallus l'avait traî- » treusement abandonné. Des pauvres qui, à l'époque de » l'accomplissement du crime, étaient notoirement absents, » furent condamnés, tandis que des riches, auteurs du forfait, » furent absous, après confiscation de leurs biens » (3). C'est

(1) Amm., 27, 9, 8 sqq.
(2) Id., 15, 2, 9.
(3) Id., 15, 13, 2.

du même Musonianus qu'Ammien dit encore : « Il était ins-
» truit, mais vénal, et prêt à se laisser détourner de la vérité
» pour de l'argent » (1).

Des généraux n'étaient pas exempts de ce vice. « Prosper,
» qui remplissait, en Gaule, les fonctions de maître de la
» cavalerie, se montrait honteusement inerte, et, comme dit
» le poète comique, dédaignant l'art de dérober, volait ouver-
» tement » (2). A la fin du même chapitre, Ammien déclare que si les Perses ravageaient l'Arménie et la Mésopotamie, c'est que « les généraux romains étaient occupés à dépouiller
» les populations soumises à l'empire. »

Cette cupidité des fonctionnaires et des généraux n'était pas un mal nouveau dans l'empire. Les Annales de Tacite en relatent plus d'un exemple. Mais ces exemples devenaient plus nombreux à mesure que le recrutement du personnel était soumis à des règles moins sévères. La loyauté de ce recrutement fut une des préoccupations de Julien. Il s'en explique dans un discours adressé à ses soldats : « Afin de sauvegarder
» le bon ordre dans les affaires, afin que les récompenses
» dues aux hommes courageux leur soient réservées entière-
» ment, afin que les honneurs ne soient pas la proie d'intri-
» gues clandestines, voici l'engagement que je prends en pré-
» sence de votre respectable assemblée. Aucun magistrat civil,
» aucun chef militaire ne sera promu à un grade supérieur
» sur une recommandation autre que celle de ses mérites ; et
» celui-là ne s'en tirera pas sans que son honneur en souffre
» qui essaiera d'intriguer en faveur de n'importe qui » (3).

(1) Amm., 16, 9, 2 : in totum lucrandi aviditate sordescens, etc.

(2) Id., 15, 13, 3.

(3) Id., 20, 5, 7 : Ut autem rerum integer ordo servetur, praemiaque virorum fortium maneant incorrupta, nec honores ambitio praeripiat clandestina, id sub reverenda consilii vestri facie statuo, ut neque civilis quisquam judex nec militiae rector, alio quodam praeter merita suffragante, ad potiorem veniat gradum, non sine detrimento pudoris eo, qui pro quolibet petere temptaverit, discessuro.

Il est vrai que les empereurs choisissaient encore assez souvent leurs fonctionnaires parmi les sénateurs, dans ce milieu instruit et honnête que représentent Symmaque et Prétextat (1). Cependant la lecture d'Ammien nous apprend qu'ils gouvernaient volontiers au moyen de leurs conseillers intimes, hommes sans naissance souvent, hommes nouveaux, mais par cela même plus énergiques que les autres, et plus utiles dans une époque de trouble et de transformation.

Les membres des vieilles familles qui ne demandaient qu'à remplir sagement et utilement le « *cursus honorum* » se voyaient peu à peu remplacés par des parvenus à la volonté plus docile et à l'échine plus flexible. Un despote aime que ses fonctionnaires soient ses créatures. Il a plus de confiance en des hommes de rien qui lui doivent tout qu'en des hommes qui ont conscience de leur dignité personnelle, et qui ne font pas facilement le sacrifice de leur indépendance.

Chaque souverain a près de lui un conseiller, un guide, dont l'influence, bonne ou mauvaise, est toujours considérable. Constance a l'eunuque Eusebius. Auprès de Julien se tient son chambellan Eutherius, un eunuque également. Valentinien demande des avis au questeur Eupraxius. Je ne parle pas des clarissimes, nobilissimes, et autres personnages de marque qui composent la cour, que les princes consultent souvent, et auxquels ils confient des missions importantes, foule considérable de courtisans avides, que Constance en particulier, selon la vigoureuse expression d'Ammien, « engraissa de la moelle des provinces » (2).

Ammien n'a pas manqué de peindre un certain nombre

(1) Cf. C. Lécrivain : *Le Sénat depuis Dioclétien.* Thèse de doctorat. Paris, 1888, p. 9.

(2) Amm., 16, 8, 12 : Ut documenta liquida prodiderunt, proximorum fauces apernit primus omnium Constantinus, sed eos medullis provinciarum saginavit Constantius.

de ces personnages, et de tirer du récit de leurs méfaits ou de leurs bonnes actions quelques instructions morales à l'usage de ses auditeurs et de ses lecteurs.

La mort d'Eusebius, ordonnée par Julien au début de son règne, ne fut, selon l'historien, que le juste châtiment de ses crimes. « Eusebius, chambellan de Constance, homme rempli » d'orgueil et de cruauté, fut condamné à la peine capitale. » De la condition la plus basse, il s'était élevé au point » d'imposer presque sa volonté à l'empereur, et il en était » devenu intolérable. La divinité qui contemple les actions » humaines, Adrastia, après lui avoir, comme on dit, touché » l'oreille pour lui conseiller de mieux vivre, comme il résistait, » le précipita de sa grandeur comme du haut d'une roche » élevée » (1).

Eusebius, qui fut l'ennemi du général Ursicinus, le chef admiré et aimé d'Ammien, était un eunuque, c'est-à-dire ce que notre historien déteste le plus au monde. L'eunuque est le produit des vices et des superstitions de l'Asie, vices et superstitions fort goûtés, à la vérité, des Romains de la décadence, mais odieux à un homme qui, comme Ammien, avait, ou tout au moins essayait d'avoir une âme antique et vraiment romaine. Les eunuques font désormais partie intégrante de la société du bas-empire. Ils y ont leur place comme serviteurs et confidents dans les grandes maisons. Un riche propriétaire a ses eunuques. Les empereurs ont les leurs, dont ils font souvent leurs hommes de confiance. Eusebius fut chargé par Constance de plusieurs missions de grande importance. En 354, il est envoyé à l'armée de Gaule,

(1) Amm., 22, 3, 12: Eusebium super his, cui erat Constantiani thalami cura commissa, alte spirantem et dirum, addixere paenae letali, quem ab ima sorte ad usque jubendum imperatori paene elatum ideoque intolerabilem, humanorum spectatrix Adrastia aurem, quod dicitur, vellens monensque ut castigatius viveret, reluctantem praecipitem tanquam e rupe quadam egit excelsa.

à Châlons, pour apaiser les soldats mutinés à cause du manque de vivres et d'argent (1). C'est lui qui, accompagné de deux officiers, se rendit en Istrie au-devant de Gallus, César d'Orient, pour le juger sommairement, et procéder à son exécution (2). Constance lui donna la même année de pleins pouvoirs pour faire justice des complices de Gallus dans les troubles d'Antioche (3). Ces malheureux, que l'on traînait d'Orient vers l'Italie, rencontrèrent leur terrible juge près d'Aquilée. C'est là qu'ils furent suppliciés ou condamnés à l'exil. C'est de là qu'Eusebius et son acolyte Arboreus revinrent tout gonflés d'orgueil, « *velut ovantes* », pour rendre compte à l'empereur de leur sinistre besogne.

Lorsque, après la désastreuse campagne de Perse en 359, qui eut pour résultat la perte d'Amida, Constance eut ordonné une enquête et nommé pour la diriger Arbétion et le maître des offices Florentius, ceux-ci, dit l'historien, n'osèrent pas mettre en avant la vraie cause du désastre, c'est-à-dire l'incurie de Sabinianus, et cela par crainte d'offenser Eusebius, « *ne offenderetur Eusebius, cubiculi tunc praepositus* » (4). Ils cherchèrent des raisons futiles à côté de la vérité.

« Si Numa Pompilius ou Socrate disaient quelque bien d'un » eunuque, même sous la foi du serment », écrit quelque part l'historien, « on les accuserait d'avoir menti » (5). Aussi comprend-on qu'il ait considéré le supplice d'Eusebius, ordonné par Julien, comme un acte de nécessaire et malheureusement trop tardive justice.

Ammien a pourtant rencontré un eunuque exceptionnel, un modèle de droiture et de franchise, Eutherius, qui remplit

(1) Amm., 14, 10, 5.
(2) Id., 14, 11, 25.
(3) Id., 15, 3, 2.
(4) Id., 20, 2, 3.
(5) Id., 16, 7, 4.

auprès de Julien les mêmes fonctions qu'Eusebius auprès de Constance. Il en exprime son étonnement, qui est profond; « mais, remarque-t-il, on voit les roses naître au milieu des » ronces, et, parmi les bêtes féroces, il en est qui s'appri- » voisent. » Un chapitre tout entier (1) est consacré à célébrer les vertus de cet ancien esclave arménien, qui, devenu l'ami intime d'un empereur, sut lui rendre maint service et le corriger de quelques défauts. Sa vieillesse, passée à Rome, fut empreinte de cette grandeur calme que confèrent une bonne conscience et l'estime affectueuse de tous, au lieu que la plupart des hommes de son espèce mouraient dans l'obscurité et dans le mépris (2).

Avec sa manie habituelle d'érudition, l'historien cherche à qui pourrait bien être comparé cet eunuque extraordinaire. Tout son savoir ne lui fournit que le nom de Menophilus, eunuque de Mithridate, qui, après avoir tué la fille de son maître pour l'empêcher de tomber aux mains de Pompée, se poignarda sur le cadavre. Encore n'est-ce là qu'un acte d'héroïsme isolé, tandis que le grand mérite d'Eutherius est d'avoir vécu toute une existence d'honnêteté et de vertu.

C'est parce qu'il est un moraliste qu'Ammien insiste parfois longuement sur des personnages et sur des faits qui ne semblent pas mériter de tenir, dans une histoire générale, une place aussi considérable. Tel, par exemple, le procès dont les péripéties compliquées se déroulèrent à Rome de 366 à 368, et dont la conduite fut confiée par Valentinien au vice-préfet de la ville, Maximinus (3).

Ce Maximinus est un des hommes que l'historien a poursuivis de ses invectives les plus passionnées. Il en fait le type

(1) Amm., 16, 7.

(2) Voir plus haut la fin de notre chapitre II.

(3) Cf. Amm., 28, 1, 1, sqq.

du magistrat féroce et sans scrupules, c'est un vrai juge d'enfer, « *tartareus cognitor.* » Il était né à Sopianes, en Valérie, où son père occupait une petite place de greffier auprès du gouverneur de la province. La famille était d'origine barbare. Bien que son père fût déjà entré dans les cadres de l'administration romaine, et que lui-même eût reçu une éducation passable, cependant, sous une surface à peu près dégrossie, la barbarie native était demeurée. Brutal, envieux, avare, grossièrement superstitieux, il n'attend qu'une occasion pour s'abandonner à des instincts que l'éducation a mis à la gêne. Muni de pouvoirs extraordinaires, il en profita pour satisfaire sa férocité, et aussi sans doute ses rancunes et ses haines de parvenu. « Ayant reçu le pouvoir de nuire, » Maximinus donna carrière à la férocité naturelle qu'il portait » en son âme brutale, comme font les bêtes lâchées dans les » amphithéâtres, quand les portes de leurs cages sont brisées » (1). Ammien l'appelle un brigand à l'âme de fauve, « *spiritus ferini latronem* » ; il le compare à un serpent blessé qui se retourne pour mordre, « *velut serpens vulnere rotae cujusdam adtritus* ». Ce qui domine chez Maximinus, c'est l'orgueil de sa puissance. Un décret de l'empereur lui a permis, à lui, d'humble origine, de faire comparaître et de juger des patriciens, des sénateurs, de les faire trembler, de les condamner, de les envoyer à d'indignes supplices au mépris des lois. Aussi quelle exaltation de vanité méchante ! Il n'y a d'innocents, dit-il, qu'autant qu'il le veut bien, « *nullum se invito reperiri posse insontem* ». Sa personne, sa démarche crient l'orgueil. « Dans » son exaltation il semblait, à voir la façon dont il jetait les » pieds à droite et à gauche, qu'il ne marchait plus, mais qu'il » dansait. On eût dit qu'il essayait d'imiter les Brahmanes qui, » selon quelques traditions, ont la faculté de marcher en l'air

(1) Amm., 28, 1, 10 : Accepta igitur nocendi materia, Maximinus effudit genuinam ferociam pectori crudo adfixam, ut saepe faciunt amphitheatrales ferae, diffractis tandem solutae posticis.

» devant les autels » (1). On lui donna un acolyte, le notaire Léon, que l'historien ne ménage pas davantage, « un funèbre » brigand pannonien, soufflant la cruauté par son museau de » fauve, non moins avide de sang que Maximinus » (2). Tout en faisant la part de l'exagération habituelle à l'historien, il n'en reste pas moins que les enquêtes et les supplices ordonnés par Maximinus et Léon répandirent la terreur dans Rome, « *decolorabant speciem Urbis Aeternae* » ; à ce point qu'une mission, composée de trois sénateurs, fut envoyée à Valentinien pour protester contre les actes du vice-préfet (3).

Les affaires que Maximinus eut à examiner donnaient prise à la délation et à l'arbitraire. Il s'agissait, en effet, d'empoisonnements, de sortilèges, d'adultères, affaires délicates entre toutes. Maximinus ne vit dans la difficulté des enquêtes et dans le vague des accusations qu'une occasion de faire le plus de victimes possible. Des sénateurs, Cethegus, Paphius, Cornelius, furent mis à mort. Hymetius, ancien proconsul d'Afrique, fut condamné à l'exil. Des femmes, Claritas, Flaviana, subirent le dernier supplice. Le juge impitoyable devenu, en récompense de son zèle, préfet du prétoire, eut des successeurs qui, sous son influence, continuèrent son œuvre abominable, Simplicius d'Hémone, ancien grammairien, vicaire du préfet en 375, et le Gaulois Doryphorianus.

Le tableau de telles cruautés paraîtrait aux regards d'Ammien incomplet, peut-être inutile, s'il n'en tirait une leçon. Son âme honnête se soulage et se rassure à constater que la destinée ne laissa impuni aucun de ces bourreaux. « Les

(1) Amm., 28, 1, 13 : Pedes huc et illuc exultando contorquens, saltare, non incedere videbatur, dum studebat inter altaria celsius gradientes, ut quidam memorant, imitari Brachmanas.

(2) Id., 28, 1, 12 : Leonem notarium, bustuarium quendam latronem Pannonium, efflantem ferino rictu crudelitatem, etiam ipsum nihilo minus sanguinis humani avidissimum.

(3) Id., 28, 1, 24 et 25.

» suprêmes malédictions des victimes ne tardèrent pas à » produire leur effet. Comme nous le dirons en temps et lieu, » le même Maximinus, pour son orgueilleuse et insupportable » conduite, fut condamné, sous Gratien, à mourir de la mort » des criminels. Simplicius fut tué en Illyrie. Doryphorianus, » sous le poids d'une accusation capitale, fut jeté dans le » Tullianum. Sur le conseil de la mère de l'empereur, il en » fut tiré pour périr, une fois revenu chez lui, dans les » pires tortures » (1).

Ces sanglants procès fournissent à l'histoire des mœurs au IVe siècle des documents de première importance. C'est pour cette raison sans doute qu'Ammien insiste encore plus longuement sur les poursuites exercées en 371 à Antioche contre Théodore et ses complices, accusés d'avoir conspiré contre l'empereur Valens (2).

Le procès d'Antioche est plus intéressant que ceux de Rome. Le récit d'Ammien est plus clair. L'historien semble avoir mieux connu les événements. Dans tous les cas, ses documents étaient très précis, car il cite textuellement le discours qu'un des accusés prononça devant le tribunal (3). En outre, tandis que les événements de Rome n'avaient intéressé Valentinien que de loin, ceux d'Antioche touchaient de très près Valens, dont la présence pesait fortement sur les décisions des juges.

Cette conspiration est curieuse à plus d'un titre, entre

(1) Amm., 28, 1, 57 : Sed accelerarunt ultimae dirae caesorum. Namque, ut postea tempestive dicetur, et idem Maximinus sub Gratiano intoleranter se efferens damnatorio jugulatus est ferro, et Simplicius in Illyrico trucidatus, et Doryphorianum pronuntiatum capitis reum, trusumque in carcerem Tullianum, matris consilio princeps exinde rapuit, reversumque ad lares per cruciatus oppressit immensos.

(2) Ammien consacre à ce procès deux longs chapitres, 29, 1 et 2.

(3) Amm., 29, 1, 29.

autres par la façon dont elle naquit, et par le jour dont elle éclaire la cruauté soupçonneuse de Valens.

La magie était au fond de l'affaire. On la trouve presque partout au IVe siècle. Un tireur d'horoscope, Héliodore, joue un des premiers rôles. Voici les faits. Plusieurs personnages, pour la plupart fonctionnaires ou anciens fonctionnaires, avaient cherché à savoir au moyen de sortilèges qui serait le successeur de Valens. L'oracle mystérieux avait désigné le notaire Théodore, qui eut la faiblesse de se laisser séduire par une si brillante perspective, et l'imprudence d'entretenir à ce sujet une correspondance compromettante. Le complot, dangereux ou non, existait donc. Il n'en fallait pas tant pour faire arrêter, condamner et supplicier un grand nombre de personnes, plus ou moins mêlées à la conspiration.

La succession à l'empire n'étant rien moins qu'assurée à la famille des empereurs régnants, des ambitieux pouvaient, sans trop d'outrecuidance, aspirer à devenir les maîtres de l'Occident ou de l'Orient. Dans une société très superstitieuse, on comprend que tous les moyens de connaître l'avenir aient été mis en jeu pour fortifier ces espérances, et que des charlatans aient tiré parti de cette situation pour s'enrichir, et se ménager du crédit auprès d'hommes qui, après tout, avaient des chances d'atteindre le but de leur ambition. De leur côté, les empereurs étaient intéressés à poursuivre activement de semblables manœuvres, et à se montrer impitoyables pour leurs auteurs. Valens, Ammien le reconnaît, avait des raisons pour se montrer particulièrement sévère. Deux fois il avait failli être massacré (1). Six ans à peine s'étaient écoulés depuis la tentative audacieuse de Procope, cet aventurier qui s'était rendu maître de Constantinople et d'une partie de l'Asie Mineure avec une facilité et une rapidité stupéfiantes (2). Il n'est pas

(1) Amm., 29, 1, 15 et 16.
(2) Id., 26, 5 et 6 sqq.

étonnant non plus qu'un barbare assez grossier, comme l'était Valens, se soit laissé échauffer l'imagination par les fonctionnaires qui l'entouraient, et qui pouvaient avoir intérêt à exciter sa colère; ni qu'il se soit pris d'une amitié passionnée pour Héliodore, ce charlatan impudent, devenu, en dévoilant la conspiration, peut-être son sauveur.

Au grand scandale de la population d'Antioche, Héliodore fut l'enfant gâté du palais. On le nomma chambellan, on le choya. On pourvut à ses besoins, à ses débauches même. Il était avocat : il devint le maître du prince dans l'art de la parole, donna des leçons de rhétorique au barbare couronné, maladroit et ignorant, et lui apprit à mettre de l'esprit dans ses discours (1). En récompense, lorsqu'il mourut, peu de temps après, probablement empoisonné par vengeance, Valens lui fit faire des funérailles princières. On eut toutes les peines du monde à empêcher l'empereur d'accompagner le corps de son favori. Du moins il obligea les personnages de marque à suivre le convoi, en grand deuil, nu-tête, avec tous leurs insignes (2). Le scandale ne l'émut pas. C'était une idée fixe, comme une idée d'enfant têtu. Deux célèbres consulaires, Eusebius et Hypatius, parents de l'empereur Constance, durent être de la cérémonie.

Le procès fit beaucoup de victimes. « On voyait de tous » côtés tuer les hommes, comme des bêtes, *ut pecudum ubique* » *trucidatio cernebatur* » (3). Maxime d'Ephèse, l'illustre précepteur de l'empereur Julien, périt. Un autre philosophe, un certain Simonide, dut à son héroïque résignation au milieu des tortures d'être brûlé vif, au lieu d'avoir la tête tranchée.

L'historien a l'âme désolée en racontant de pareilles horreurs. « La terreur avait envahi tout le monde. Pour

(1) Amm., 29, 2, 7.
(2) Id., 29, 2, 12 sqq.
(3) Id., 29, 1, 40.

» parler plus expressément, tous, à cette époque, nous ram-
» pions, pour ainsi dire, dans les ténèbres, à nous croire au
» pays des Cimmériens, en proie à la même épouvante que
» les convives de Denys de Sicile, qui, tandis qu'on les gorgeait
» de festins plus tristes que toutes les famines, voyaient
» pendre du plafond des salles où ils étaient attablés des épées
» attachées à des crins de cheval et menaçant leurs têtes » (1).
C'est dans le même chapitre qu'Ammien regrette éloquemment que les lumières de la philosophie n'aient pas jeté quelque clarté dans l'esprit ténébreux de Valens, dont l'ignorance orgueilleuse et les colères implacables ont accumulé tant de ruines. Il se console, comme il l'a déjà fait ailleurs, à la pensée que la justice divine ne ferme jamais les yeux sur les crimes des hommes. « Après tant d'iniquités commises, après
» ces tortures, qui laissèrent sur des corps d'hommes libres,
» pour ceux qui survécurent, des traces abominables, du
» moins l'œil toujours ouvert de la Justice, cet œil, juge et
» vengeur éternel, veilla attentivement. En effet, les suprêmes
» malédictions des victimes émurent de leurs justes plaintes
» la divinité éternelle ; elles allumèrent les torches de Bel-
» lone, pour la confirmation de l'oracle qui avait prédit
» qu'aucun de ces crimes ne serait commis impunément » (2).
La tristesse d'Ammien en présence des calamités publiques est quelquefois bavarde et pédante. Elle est certes moins

(1) Amm., 29, 2, 4 : Universos invaserat terror. Namque, ut pressius loquar, omnes ea tempestate velut in Cimmeriis tenebris reptabamus, paria convivis Siculi Dionysii pavitantes, qui, cum epulis omni tristioribus fame saginarentur, ex summis domorum laquearis, in quibus discumbebant, setis nexos equinis et occipitiis incumbentes gladios perhorrebant.

(2) Id., 29, 2, 20 : Post commissa iniquitatibus variis ante dicta, et impressas facde corporibus liberis, quae supervixerant, notas, inconnivens Justitiae oculus arbiter et vindex perpetuus rerum vigilavit attente. Namque caesorum ultimae dirae, perpetuum numen ratione querelarum justissima commoventes, Bellonae accenderant faces, ut fides oraculi firmaretur quod nihil impune praedixerat perpetrari. — Il s'agit d'un oracle qui annonçait la mort violente de Valens.

discrète et moins pénétrante que celle de Tacite. Elle a pourtant, malgré l'enflure de son expression, dans les deux chapitres que nous venons d'étudier, des accents énergiques et sincères. D'ailleurs, un Maximinus, un Héliodore et un Valens n'arrivaient pas à la taille d'un Tigellin, d'un Narcisse et d'un Néron.

C'est en moraliste surtout qu'Ammien jugeait les empereurs : c'est en moraliste aussi, nous venons de le voir, qu'il apprécie le personnel de l'administration impériale. Toute sa politique consiste en définitive à demander que les souverains fassent un choix de fonctionnaires intègres, justes, exempts de cruauté. Il voudrait par-dessus tout que les fonctions judiciaires, dont son esprit droit se fait une si haute idée, ne fussent confiées qu'à des hommes d'une sagesse et d'une honnêteté éprouvées, tant c'est une chose grave et qui demande de la prudence « que de » prononcer une sentence d'où dépend la vie d'un homme, qui » est une partie du grand tout, et qui complète la série des » êtres animés, *de vita et spiritu hominis, qui pars mundi est* » *et animantium numerum complet, laturum sententiam diu* » *multumque cunctari oportere* » (1).

(1) Amm., 29, 2, 18.

CHAPITRE X

Les idées politiques et morales d'Ammien (Suite). Rome et ses habitants. Les nobles et le peuple. — Opinion d'Ammien sur la décadence de l'empire.

Dans la décadence de la civilisation romaine, que sont devenus la ville de Rome et ses habitants? Sur ce point, le livre d'Ammien satisfait dans une certaine mesure notre curiosité. Dans deux importants chapitres (1), et çà et là, au cours de son récit, Ammien nous a donné des détails assez abondants sur les mœurs de la population de Rome, du Sénat et du Peuple, selon l'antique formule.

Rome, bien que délaissée par la plupart des empereurs, est demeurée pour Ammien le centre du monde. Quels que soient les événements qui agitent ou bouleversent la Gaule, l'Asie ou l'Afrique, l'écrivain, tout plein de l'idée et de l'image de la « Ville Éternelle », n'oublie pas que l'intérêt principal de son livre est qu'il continue à dérouler les destinées de Rome et de son peuple. Les armées, les généraux, les gouverneurs de provinces ne sont théoriquement que les humbles serviteurs des habitants des sept collines, de ceux qui composent ou qui s'imaginent composer la glorieuse descendance de Romulus. Cette population vaniteuse se croit encore vraiment la maîtresse

(1) Amm., 14, 6 et 28, 4.

de l'univers. Les empereurs ne font rien pour détruire cette illusion ; ils l'entretiennent plutôt.

Ammien serait heureux que Rome n'eût pas cessé de mériter, par le bon renom de ses vertus, de rester la tête et le cœur de l'empire. Il paraît penser qu'autour de Rome et de son prestige pourrait se reconstituer, dans l'empire trop vaste et trop dispersé, l'unité rompue. Volontiers dirait-il avec saint Jérôme : « Où sera le salut, si Rome périt ? *Quid salvum est, si Roma perit?* » (1) Aussi de quelle douleur n'est-il pas saisi quand il se trouve en face de la réalité ! Il est obligé de constater que la capitale du monde n'est plus peuplée de Regulus et de Catons : c'est alors qu'il prend le ton d'un satirique morose pour s'élever, comme autrefois Juvénal, contre la corruption du Sénat et du Peuple (2).

Ce n'est pas sans dessein que nous rapprochons le nom de Juvénal du nom d'Ammien. En effet, dans les pages auxquelles nous faisons allusion, l'historien rappelle sans contredit le poète. Il se fait, comme lui, peintre satirique de mœurs.

Ammien Marcellin est-il un moraliste à l'esprit fin, au regard aiguisé ? D'après ce que nous savons déjà de lui, nous pouvons répondre que non. Cependant on rencontre chez lui un certain nombre de remarques justes et d'observations délicates. Est-il un de ces écrivains qui, dépassant leur temps, abondent, comme Tacite, en remarques d'une valeur universelle ? Pour cela, il faut avoir, outre la finesse, de la profondeur. Ammien n'en manque pas absolument. On dirait plutôt qu'il n'ose pas en avoir. Ses maximes de philosophie générale sont presque toutes empruntées à ses auteurs favoris, à Cicéron principalement.

Juvénal, lui non plus, n'est pas un observateur à l'œil

(1) Saint Jérôme, *Lettre à Agerruchiam*, éd de la Patrologie de Migne, I, p. 1059.

(2) Cf. les deux chapitres indiqués page 168, note 1.

très exercé, ni un philosophe bien profond. Il a le goût de la rhétorique, comme Ammien. Mais c'est un metteur en scène incomparable, en définitive un artiste puissant. S'il a la vue épaisse et la main lourde, il possède des qualités de coloriste qui sont de premier ordre. Aimant l'effet, il a dû lui sacrifier sans grands scrupules un peu de la vérité. Du reste, son métier de satirique s'accommode, sinon de mensonge, du moins de quelque grossissement. Il est un mauvais modèle pour un véritable historien de mœurs. Or Ammien l'a imité, l'a même quelquefois suivi de près. On ne peut s'y tromper. Une première lecture suffit pour en être assuré.

Au milieu du IVe siècle, la ville de Rome semble s'être isolée de plus en plus du reste de l'empire. La cité glorieuse se complaisait dans l'abandon où la laissaient les empereurs, assez semblable à un illustre vieillard qui, pensant avoir assez fait pour sa renommée, ne songerait plus qu'à vivre pour lui-même, sans souci des autres, désormais dédaigneux de l'action.

Le peuple de Rome vivait tranquille, « *agebat tranquillius populus*, » selon l'expression d'Ammien (1). Si quelquefois des accès de mécontentement le poussaient jusqu'à l'émeute, c'est que les préfets chargés de sa subsistance ne lui avaient pas fourni suffisamment, à son gré, les moyens de goûter pleinement cette paix qu'il chérissait avant tout. Il oubliait volontiers l'existence des empereurs, ne désirant pas les connaître. Lorsqu'Ammien raconte l'entrée triomphale de Constance à Rome, il fait remarquer que les habitants n'avaient jamais espéré ni désiré pareil spectacle, « *populo haec vel simile quicquam videre nec speranti unquam nec optanti* (2) ».

Cette situation particulière, cette indifférence à l'égard du reste de l'univers, donnaient à la population de Rome un caractère froidement égoïste et dédaigneux. Cet égoïsme se

(1) Amm., 16, 10, 2.
(2) Id., *ibid.*

manifestait par un manque absolu de considération pour les étrangers (1). Ammien en fut choqué, en souffrit peut-être. Les reproches qu'il adresse à ce sujet aux riches Romains ont je ne sais quoi d'aigre et d'amer : « Ils s'imaginent avoir » comblé de politesses un étranger, même s'ils lui sont rede- » vables de quelque service, en lui demandant quels bains il » fréquente ou chez qui il prend son logement » (2).

Le petit peuple lui-même affectait de mépriser tout ce qui n'habitait pas la grande ville. « Le peuple, au théâtre, dans » le but de faire du vacarme, réclame quelquefois l'expulsion » des étrangers, de ces étrangers qui ont toujours été le plus » ferme soutien de Rome » (3). Il est possible qu'Ammien, en sa qualité d'étranger, ait eu à souffrir, à Rome, de cette impertinente vanité.

Les invectives d'Ammien Marcellin contre le luxe des Romains présentent naturellement des analogies avec certains passages des écrivains chrétiens. De même que le poète Prudence, l'historien reproche à ses contemporains de se couvrir d'étoffes somptueuses, aux couleurs vives, au tissu brodé de figures d'animaux (4). Il se rencontre avec saint Jérôme quand il s'emporte contre ces opulents patriciens qui encombrent les rues du cortège turbulent de leurs valets et de leurs eunuques (5). Pour lui comme pour les Pères de l'Église, la folie du luxe est la grande plaie de la société romaine.

(1) Amm., 14, 16, 22 : Vile esse quicquid extra urbis pomaerium nascitur aestimant praeter orbos et caelibes.

(2) Id., 28, 4, 10.

(3) Id., 28, 4, 32.

(4) Id., 14, 6, 9 : Tunicae effigiatae in species animalium multiformes. Cf. Prudence, *Hamartigenia*, v. 287 : Vellere non ovium, sed Eoo ex orbe petitis Ramorum spoliis fluitantes sumere amictus Gaudent, et durum scutulis perfundere corpus. Additur ars, ut fila herbis saturata recoctis Illudant varias distincto stamine formas.

(5) Amm., 14, 6, 16. Cf. saint Jérôme, *Epist. ad Furiam*, Migne, 1, p. 556 : Noli in publicum subinde procedere, et spadonum exercitu praecunte, viduarum circumferri libertate.

On trouverait des développements du même genre un peu partout dans Juvénal. Lui aussi nous met sous les yeux des patriciens dédaigneux d'autrui, efféminés, indolents, attifés comme des courtisanes. Seulement, le poète, plus pratique, plus spirituel et moins naïf que l'historien, ne fait pas, comme lui, profession de mépriser la richesse. Au contraire, il a sur la pauvreté ce mot ironique et amer que tout le monde connaît : « Le pire mal de la pauvreté, c'est de rendre les gens ridicules » ; et Juvénal a dû se soucier de ne point paraître ridicule. Les pensées d'Ammien ne sont pas si subtiles.

Les nobles Romains du IVe siècle, selon Ammien, font fi de la science, des lettres, de la philosophie. Les bibliothèques sont fermées. On chasse les philosophes et l'on entoure de prévenances les danseuses et les courtisanes. Ces reproches déclamatoires ne sentent-ils pas un peu le lieu commun ? L'activité littéraire était-elle si faible dans la ville où enseignaient les Donat et les Servius, dans le milieu où vivait un Symmaque ? La rhétorique n'était pas plus méprisée à Rome qu'à Constantinople, qu'à Nicomédie, qu'à Antioche, qu'à Athènes. L'observation d'Ammien est peut-être superficielle. Rome n'est plus la Rome de Caton le Censeur ; mais serait-elle devenue une ville inintelligente ? Nous ne le croyons pas (1). La situation des professeurs de rhétorique et de grammaire est meilleure dans tout l'empire qu'à l'époque où Juvénal écrivait sa septième satire ; car les sophistes, comme on les appelle maintenant, font assez de bruit et mènent assez grand train, témoin l'illustre Libanius.

Le luxe de la table égale le luxe des vêtements. La sobriété est une vertu de plus en plus rare. La conséquence est que les médecins deviennent de plus en plus nécessaires, remarque

(1) Cf. dans Boissier, *La fin du paganisme*, le chapitre sur Symmaque.

Ammien (1), qui paraît avoir regretté en toute sincérité la sobriété légendaire des premiers âges de Rome. Des amphitryons vaniteux font apporter sur la table des balances, afin de peser le poisson que l'on sert. Ce trait rappelle le turbot de Domitien.

Nous rencontrons également dans Ammien les captateurs de testaments, les gens qui font la chasse à la fortune des veuves avares, comme dit Juvénal. Ce ne sont pas là des traits de mœurs bien particuliers. Tous les moralistes de tous les temps ont dénoncé et flétri les basses manœuvres des coureurs d'héritages. Mais quand des empereurs romains, comme Néron ou Domitien, se livraient à ce genre de chasse, la chose avait un peu plus de saveur.

Cependant, ne soyons pas injustes pour Ammien Marcellin. Il n'est pas toujours si lourd ni si gauche dans son rôle de moraliste. En quelques traits sobres et justes il a bien fait ressortir l'immense vanité de la vie à Rome au IVe siècle (2).

Les contemporains d'Ammien furent atteints du vice commun à toutes les civilisations avancées. Ce vice, c'est le besoin impérieux de paraître, besoin qui fait les existences creuses et superficielles, comme un ver vide une noisette, laissant la coquille à peu près intacte. Les sentiments en sont frappés d'une incurable médiocrité. Les amitiés deviennent des associations d'intérêts (3), des liaisons nouées au jeu. Les plus cuisantes douleurs sont causées par des blessures d'amour-propre. C'est une souffrance que de n'avoir pas été invité à une fête, à un dîner, de n'avoir occupé dans une cérémonie que la seconde place. A ne plus aimer que soi, on devient

(1) Amm., 22, 16, 18 : Medicinae, cujus in hac vita nostra nec parca nec sobria desiderantur adminicula crebra.

(2) Cf. Amm., 28, 4, 21 et *passim*.

(3) A ce propos, Ammien cite une phrase de Cicéron, *de Amicitia*, 21 : Amicos tanquam pecudes eos potissimum diligunt ex quibus se sperant maximum fructum esse capturos. Cf. Amm., 28, 4, 26.

lâche. Sait-on son ami atteint d'une maladie contagieuse, on n'ose aller le voir. On envoie un esclave, auquel on fait soigneusement prendre un bain à son retour (1).

En rapportant avec une indignation non simulée ces traits où l'amertume d'un La Rochefoucauld aurait trouvé son compte, Ammien n'est plus un rhéteur ampoulé, un pâle imitateur de Juvénal, mais un moraliste à l'âme droite et au cœur chaud.

Frivoles sont les patriciens, frivole est le peuple. C'est toujours à peu près la même plèbe, qui n'a guère changé depuis Néron, sinon qu'elle est de plus en plus mélangée, de plus en plus paresseuse, de plus en plus livrée à de bas appétits (2). Comme au temps de Juvénal, le peuple de Rome remet à l'administration le soin de pourvoir à sa subsistance. Les distributions de blé, de vin, les brillants spectacles du cirque le nourrissent, l'amusent, le contentent. Mais les préfets doivent veiller à ce que les distributions se fassent régulièrement, les magistrats à ce que les jeux soient bien ordonnés et splendides. Sinon, l'émeute éclate, bruyante, parfois même terrible. La populace fit trembler bien des préfets de Rome. Symmaque vit incendier sa luxueuse propriété transtibérine pour un mot imprudent qu'on lui attribuait (3).

Tout a été dit sur la passion des Romains de la décadence pour les spectacles, pour les courses, pour les combats de gladiateurs. Acteurs et cochers sont les favoris que la foule adule, les souverains qu'elle honore. Elle exige pour eux une large part des libéralités que distribuent les magistrats entrant

(1) Amm., 14, 6, 23.

(2) Id., 28, 4, 29 : Hi (le peuple) omne quod vivunt, vino et tesseris impendunt et lustris et voluptatibus et spectaculis ; eisque templum et habitaculum et contio et cupitorum spes omnis Circus est Maximus.

(3) Id., 27, 3, 4 : Domum ejus in transtiberino tractu pulcherrimam incenderunt, ea re perciti quod vilis quidam plebeius finxerat illum dixisse, sine indice ullo vel teste, libenter se vino proprio calcarias exstincturum, quam id venditurum pretiis quibus sperabatur.

en charge (1). Elle les défend contre la justice au mépris des lois (2).

Tous les écrivains chrétiens ont flétri ces folies en de longues et énergiques invectives. Ammien n'a pas leur éloquence, mais il n'est pas moins sévère qu'eux (3).

Si cette population insoucieuse avait conservé une qualité, c'était une qualité toute superficielle, une ironie mordante et gaie dans les propos et dans l'attitude, qui amusa Constance lors de sa visite à Rome (4). Cette même liberté de langage et d'allures avait, selon Lactance, vivement déplu à Dioclétien (5). Ammien, avec son habituelle gravité, partageait, sans nul doute, l'opinion de ce dernier empereur.

Ammien Marcellin a résumé son impression sur Rome et sur les Romains dans une phrase significative : « On ne peut » plus rien faire à Rome de mémorable ni de sérieux » (6). La phrase est sévère. Elle nous paraît dépasser la vérité. N'est-ce pas en effet à Rome qu'Ammien lui-même a composé son histoire? N'est-ce pas à Rome qu'il en lut les principaux passages, et qu'il trouva des auditeurs pour l'écouter et pour l'applaudir ?

Il n'en reste pas moins vrai que la frivolité est désormais la loi commune de l'existence, non seulement à Rome, mais dans tout l'empire. La société païenne se meurt d'insouciance et de légèreté. N'était-ce pas pour échapper à la contagion

(1) Amm., 27, 3, 6.

(2) Id., 15, 7, 2.

(3) Cf. Tertullien, *de spectaculis*, 16 : Adspice populum ad id spectaculum cum furore venientem .. — Amm., 14, 6, 26 : Et est admodum mirum videre plebem innumeram, mentibus ardore quodam infuso, cum dimicationum curulium eventu pendentem.

(4) Cf. supra, p. 135.

(5) Lactance, *De morte persecut.* 17 : Cum libertatem populi romani ferre non poterat (Diocletianus), impatiens et aeger animi prorupit ex urbe.

(6) Amm., 14, 6, 26 : Haec similiaque memorabile nihil vel serium agi Romae permittunt.

d'une vie toute de vanité que les chrétiens fervents émigrèrent en foule, dans cette seconde moitié du IVe siècle, vers les solitudes qui se peuplèrent de moines ?

II

Cependant, pour ceux-là surtout que ne soutenaient pas les espérances apportées par le christianisme, les temps étaient profondément tristes. Les Barbares franchissaient le Danube en masses compactes, et se répandaient sur le territoire de l'empire, multitude innombrable et affamée, comme une invasion dévorante. La catastrophe définitive approchait qui emporterait Rome et l'antique société païenne. Il est intéressant pour nous de savoir si Ammien a pressenti cette catastrophe.

Nous devons pour cela nous reporter au dernier livre de son histoire, dans lequel il raconte l'invasion des Goths, et la défaite d'Andrinople. Le récit est empreint d'une émotion douloureuse. L'historien s'y élève parfois jusqu'à un ton de poésie lugubre, à ce point qu'on croirait entendre une sibylle lancer de son trépied des prophéties de mort (1). Ce ton nous autorise déjà à penser qu'Ammien comprenait que cette victoire des barbares était le prélude de calamités irréparables. De plus, si l'on considère certaines de ses expressions, il paraît bien qu'il a senti que l'existence même de l'empire était mise en péril par la poussée des hordes barbares. De quelle ironie amère ne poursuit-il pas l'aveuglement des généraux romains (2), empressés à faire venir en deçà du Danube cette populace farouche, « *plebem truculentam* »! « On mettait, dit-il, un soin » scrupuleux à ne laisser en arrière aucun de ces futurs des-

(1) Amm., 31, 1. Nous avons traduit tout ce passage dans notre chap. IV.

(2) Il les appelle les funestes agents du transport de la plèbe barbare, 31, 4, 6 : infaustos transvehendi barbaram plebem ministros.

» tructeurs de la puissance romaine, fût-il atteint d'une maladie » mortelle » (1). Et, quelques lignes plus loin, il ajoute, en manière de conclusion : « C'est ainsi qu'un zèle aveugle con- » duisait le monde romain à sa perte » (2). Remarquons les mots *pernicies orbis romani*. Ne témoignent-ils pas qu'Ammien se rendait compte que le monde romain était menacé de la destruction totale?

Cependant il n'abandonne pas toute espérance. Dans son esprit, si un homme se rencontrait capable de réformer les mœurs, de s'entourer de généraux de valeur, d'être lui-même un empereur digne de ce nom, Rome serait pour longtemps sauvée. La tâche, bien que rude, pourrait être accomplie. Pour lui, cette invasion barbare n'est qu'un grave épisode de l'histoire romaine, rien de plus. Les Cimbres et les Teutons ont été vaincus autrefois; les Quades et les Sarmates ont été repoussés. Les Goths ne le seront peut-être point, parce qu'on n'a plus à leur opposer un Marius ou un Marc-Aurèle et parce que les citoyens romains ne sont plus capables de résistance. « Ceux qui ne savent pas l'histoire », dit-il dans une déclaration un peu déclamatoire, que nous allons traduire en entier, « prétendent que jamais la république ne fut plongée » dans un tel abîme de maux. Mais ils se trompent, éperdus » qu'ils sont de stupeur devant les calamités récentes (3). En » effet, si l'on remonte aux époques antérieures, ou même à » des temps assez proches de nous, on s'assurera que de » pareils et d'aussi tristes bouleversements se sont souvent » produits. Des régions ignorées que baigne l'Océan, les Teu-

(1) Amm., 31, 4, 5 : Et navabatur opera diligens ne qui romanam rem eversurus relinqueretur, vel quassatus morbo letali.

(2) Id., 31, 4, 6 : Ita turbido instantium studio orbis romani pernicies ducebatur.

(3) Id., 31, 5, 11 sqq : Negant antiquitatum ignari tantis malorum tenebris offusam aliquando fuisse rempublicam, sed falluntur malorum recentium stupore confixi, etc.

» tons, avec les Cimbres, ont tout à coup inondé l'Italie; » mais, après avoir infligé à la république romaine d'immenses » désastres, vaincus à la fin par des généraux éminents, et » extirpés du sol de l'Italie, ils connurent, au prix des » suprêmes défaites, ce que peut la valeur militaire mise au » service de l'habileté. Il en fut de même sous l'empereur » Marc-Aurèle. » Ici se place une phrase dont le texte est inexplicable, mais dont le sens n'est pas douteux : Les Barbares coalisés se levèrent, à cette époque, en masse, prirent et ravagèrent un grand nombre de villes : « mais bientôt, après des » pertes déplorables, nos affaires furent rétablies entièrement, » parce que la sobre antiquité n'avait pas encore été infectée » par le poison d'une vie molle et dissolue, parce qu'elle » n'était pas toute ardente au luxe de la table ou aux profits » criminels, et parce que tous, petits et grands, unis » entre eux, couraient d'une ardeur unanime à la gloire de » mourir pour la république, comme on court au calme d'un » port.

» Avec deux mille navires, des hordes de nations scythiques » forcèrent le Bosphore; elles envahirent les rivages de la » Propontide, et firent en vérité de grands massacres sur terre » et sur mer; mais après avoir perdu la plus grande partie » des leurs, elles retournèrent dans leur patrie. Les empereurs » Decius, le père et le fils, furent tués en combattant contre les » Barbares. Les villes de la Pamphylie furent investies, plu- » sieurs îles dévastées; toute la Macédoine fut incendiée. Une » multitude d'ennemis assiégèrent longtemps Thessalonique et » Cyzique. Anchialos fut prise, et, à la même époque, Nicopolis, » que l'empereur Trajan avait fondée pour être le témoignage » de sa victoire contre les Daces. Après des défaites nom- » breuses et terribles reçues et infligées, Philippopolis fut » détruite, et on égorgea, si les annales ne mentent pas, cent » mille hommes dans ses murs. Les ennemis se répandirent en

» toute liberté à travers l'Épire, la Thessalie et la Grèce » entière. Mais Claude (1), ce glorieux empereur, monta sur » le trône ; et, après sa mort héroïque, les envahisseurs, » chassés par Aurélien, cet homme énergique, ce justicier » sévère, se tinrent en repos pendant de longues années. » On ne vit plus dans la suite que quelques rares bandes » de brigands qui pillaient leurs voisins, non d'ailleurs sans » en pâtir. »

Si donc la fortune de l'empire paraît à Ammien très compromise, si les maux présents sont tels que, « lors même que » l'empereur serait un Marc-Aurèle, à peine pourrait-il adoucir » les misères de la république sans l'aide de collègues sem- » blables à lui, et sans une grande sagesse dans les des- » seins » (2), cependant il trouve encore dans le rappel du passé une raison d'espérer : c'est dire qu'il ne croit pas tout perdu. Il est vrai que, selon lui, les empereurs sont sans clairvoyance, les généraux sans habileté, les soldats sans courage, les citoyens sans énergie. Mais l'imitation des ancêtres, le relèvement moral des citoyens remédieraient peut-être à toutes ces insuffisances.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher du XXXIe livre d'Ammien le discours de Libanius adressé à Théodose en 379 sur la nécessité de venger Julien, περὶ τιμωρίας Ἰουλιανοῦ. Ce discours a été écrit sous l'impression du désastre d'Andrinople. Autant qu'Ammien, Libanius déplore les désordres qui sont la conséquence des invasions barbares, mais il ne partage pas son opinion sur les soldats et les généraux romains. Au contraire, il les défend et il répond par avance aux récriminations de l'historien. « Il en est qui accusent les généraux, d'autres

(1) Il s'agit de Claude II.

(2) Amm., 31, 10, 19 : Eo tempore quo, etiamsi imperium Marcus regeret Antoninus, aegre sine collegis similibus et magna sobrietate consiliorum lenire luctuosas reipublicae poterat casus.

» les soldats, reprochant à ceux-là de n'avoir pu instruire leurs » troupes, à ceux-ci d'être naturellement lâches..... Qu'on ne » me parle pas de lâcheté, de mollesse ni d'incurie; qu'on » ne prétende pas que les Barbares valent mieux que nous. » Les soldats et leurs chefs n'ont pas dégénéré. Pour l'habileté » et le zèle ceux d'aujourd'hui égalent ceux d'autrefois, et leur » amour de la gloire est tel qu'ayant à lutter contre la chaleur, » la soif, le feu et le fer, ils ont jugé la mort préférable à la » fuite. Pourquoi donc les Barbares nous ont-ils vaincus? » C'est qu'un dieu irrité contre nous me semble avoir com- » battu pour eux. Et je dirai la cause de cette colère » (1). La cause de cette colère, c'est que Julien a été tué non par un ennemi, par un Perse, mais par un traître, par un Romain, par un chrétien, et que Julien n'a pas été vengé. Il faut une expiation. Julien vengé, les dieux s'apaiseront. Tel est le remède aux misères présentes que Libanius propose avec éloquence à un empereur chrétien. C'est, de sa part, l'indice d'une conviction bien profonde, et d'une naïveté sans bornes. Du moins pense-t-il qu'il existe un moyen efficace de sauver l'empire. Au fond, l'idée de Libanius est non-seulement que Julien a été victime des chrétiens, mais aussi que tous les malheurs de l'État proviennent du christianisme, et qu'ils ne cesseront qu'avec la restauration du culte des dieux. C'est cette idée qui fut combattue avec tant de passion par les écrivains chrétiens, par saint Augustin, par Orose, par saint Jérôme, par Salvien.

La distance qui sépare Libanius, païen d'une foi vive, pur disciple de Julien, et Ammien Marcellin, est considérable. Le premier, se plaçant à un point de vue étroit et spécial, considère que le retour à une religion défaillante est nécessaire au salut de l'État. La raison qu'il donne de la décadence est

(1) Libanius, περὶ τιμωρίας Ἰουλιανοῦ, éd. Reiske, t. II, p. 29-31.

dans son esprit assez forte pour le dispenser d'en chercher d'autres. Sa conviction est faite : elle est inébranlable. L'empire est perdu par le christianisme ; seule une renaissance du paganisme le sauvera.

Les sentiments d'Ammien ne sont pas aussi nets. Ce n'est pas à la nouvelle religion qu'il fait porter la responsabilité des malheurs publics, mais bien à l'affaissement moral de ses contemporains, devenus incapables de repousser les attaques des peuples barbares. Comme il n'est pas loin de penser que cet affaissement est irrémédiable, il comprend que la situation est grave. Plus observateur, plus réfléchi que le rhéteur, il paraît plus attristé devant l'avenir. Il pressent une catastrophe, mais son patriotisme romain répugne à la prévoir et à la prédire. Aussi cherche-t-il à s'aveugler lui-même, et l'histoire du passé lui en fournit le moyen. Le souvenir des malheurs évités, des défaites réparées par la force d'âme et par l'énergie des ancêtres l'anime, l'exalte, le rassure pour un moment. Que cette énergie, que cette force d'âme renaissent, et l'empire est encore sauvé. C'est alors qu'il s'emporte contre ces ignorants figés dans la stupeur, *stupore confixi*, qui, croyant que Rome n'a jamais couru de pareils dangers, demeurent plongés dans un morne désespoir, persuadés qu'ils sont de l'inutilité de tout effort.

Pourtant le sentiment public se montrait plus clairvoyant que l'érudition déclamatoire de l'historien. Les leçons du passé n'étaient pas applicables à la crise présente. Ammien ne le voit pas, ou ne veut pas le voir. Qu'importaient les exploits accomplis au temps de Marius, de Marc-Aurèle et d'Aurélien ? Les comparaisons ne sont pas valables entre des époques toutes dissemblables. L'historien fait preuve d'un jugement trop court. Il ne saisit qu'une petite portion de la vérité. Il regimbe en vain contre les nécessités historiques qui condamnent l'em-

pire. L'empire meurt d'avoir été trop vaste, trop difficile à faire durer. Il meurt d'avoir trop vécu, et non pas seulement du manque d'énergie de ses défenseurs. Les exemples qu'Ammien est allé chercher dans l'histoire ne lui ont offert que de vaines illusions, des espérances menteuses, mais aussi, et heureusement, quelques consolations.

CHAPITRE XI

La science d'Ammien Marcellin.

Ammien est avant tout un moraliste. Pourtant il se pique d'être aussi un savant. Rappelons-nous son dédain pour le vulgaire ignorant, dédain de pédant parfois. Rappelons-nous quel étalage il fait de ses souvenirs historiques. Sa science ou, si le mot paraît, dans la circonstance, exagéré, son savoir se manifeste encore plus expressément par des digressions sur des sujets variés. L'art militaire, l'astronomie, l'histoire naturelle et surtout la géographie en constituent la matière. Sur un peu plus de six cents pages que compte l'œuvre d'Ammien, ces digressions en remplissent environ quatre-vingts, dont une soixantaine sont attribuées à la géographie.

Nous ne pousserons pas à fond la critique de ces digressions. Cette critique a été faite, au moins pour les plus importantes. Mommsen, Gardthausen (1) ont étudié et apprécié les connaissances géographiques d'Ammien; ils en ont recherché les sources. M. Gimazane (2) a résumé très clairement leurs opinions et leurs conclusions, et il y a ajouté, de son fait, d'excellentes remarques (3).

(1) Th. Mommsen, *Ammian's geographica*, Hermès, t. XVI (1881). Gardthausen, *Conjectanea Ammianea*, Kiliae, 1869.— *Die geographischen Quellen des Amm. Marcell.*, Leipzig, 1873.

(2) Gimazane : *Ammien Marcellin, sa vie et son œuvre*, ch. IV, p. 210 sqq.

(3) Signalons également la thèse latine de M. Malotet, récemment parue : *De Ammiani Marcellini digressionibus quae ad externas gentes pertineant.* Paris, 1898.

Nous ne pouvons pas cependant les laisser complètement de côté. Elles contribuent pour leur part à nous faire connaître la personnalité littéraire d'Ammien, que nous nous sommes donné la tâche d'analyser. Il nous faut donc y chercher ce qu'elles contiennent d'indications sur ses habitudes de pensée, sur sa méthode de travail.

Nous commencerons par examiner celles de ces digressions qui n'ont pas pour objet la géographie. L'énoncé des sujets qui y sont traités laisserait croire qu'Ammien possède un savoir encyclopédique. Il y est question des obélisques et des hiéroglyphes, des tremblements de terre, des causes de la peste et de ses différentes formes, des éclipses de soleil et de lune, de l'arc-en-ciel, des machines de guerre, des palmiers, des comètes, des années bissextiles. On s'aperçoit d'ailleurs très vite qu'aucune de ces matières si diverses n'est approfondie. Ces digressions sont assez courtes, d'une science superficielle. Elles sont composées des notions communes que tout homme d'une instruction générale suffisante peut et doit posséder.

Les hasards du récit les amènent. L'historien rappelle-t-il l'érection d'un obélisque à Rome, ce lui est une occasion de nous apprendre ce qu'il sait des obélisques et de l'écriture hiéroglyphique qui en occupe les parois (1)? Il le fait en peu de mots. Il décrit la forme des obélisques, puis, après avoir dit en quoi consiste l'écriture hiéroglyphique, il en donne deux exemples : « Au moyen du vautour, les Égyptiens repré-
» sentaient le mot « nature », parce que la science déclare
» qu'on ne saurait trouver de mâles parmi ces oiseaux : par
» l'image d'une abeille confectionnant le miel, ils désignent le
» roi, montrant par là qu'un chef doit, avec la douceur, pos-
» séder aussi l'aiguillon. » Nous ne nous portons pas garant de la justesse de ces explications. Ammien emprunte ensuite

(1) Amm., 17, 4, 6 sqq.

à Hermapion la traduction grecque des inscriptions taillées dans les faces de l'obélisque du Circus Maximus, et la transcrit sans commentaires.

Le récit d'un tremblement de terre à Nicomédie est suivi d'une dissertation sur ces phénomènes (1) : « Je pense que » c'est le moment d'indiquer en quelques mots les conjectures » que les anciens ont formées sur les tremblements de terre. » Après un bref exposé des opinions d'Aristote, d'Anaximène, d'Anaximandre, voici venir les mots techniques caractérisant les formes différentes que peut présenter la catastrophe : *brasmatiae*, bouillonnements ; *climatiae*, mouvements obliques ; *chasmatiae*, effondrements avec crevasses ; *mycematiae*, mugissements dans le sol.

La peste se déclare dans Amida. Ammien « exposera brièvement l'origine de ce genre de maladies (2) ». Il nomme ses autorités, Thucydide, Homère, et explique les trois mots grecs latinisés qui désignent les différentes sortes de peste : *pandemus, epidemus, loemodes.*

A propos d'une éclipse de soleil, l'historien ne se contente pas de parler, en termes d'ailleurs assez obscurs, des éclipses du soleil et de la lune, en invoquant le témoignage de Ptolémée (3) ; mais il ajoute quelques détails sur les phases de la lune. Le morceau est semé de mots techniques auxquels est conservée leur forme grecque. L'éclipse relatée comme totale par Ammien n'était que partielle. La confusion a été récemment signalée. La table des éclipses ne donne pour l'année 360 qu'une éclipse totale de soleil, visible seulement en Australie (4).

(1) Amm., 17, 7, 9-14.

(2) Id., 19, 4, 1.

(3) Id., 20, 3, 1-12.

(4) Max Büdinger : *Ammianus Marcellinus und die Eigenart seines Geschichtswerkes*, Vienne, 1895, p. 40.

Le morceau sur l'arc-en-ciel (1) contient l'explication de la forme et des couleurs de l'arc d'après les notions communes, *ut terrenae existimant mentes*.

Ammien est un soldat. L'art militaire l'intéresse. Aussi décrit-il assez longuement les machines de guerre. baliste, onagre, bélier, etc. (2).

Quelques phrases élégantes sur le mariage des palmiers agrémentent le récit de la marche de Julien à travers la Mésopotamie (3).

Sur la nature des comètes, Ammien résume ses lectures en une demi-page, dans laquelle sont notées les opinions divergentes des savants (4).

L'explication exacte, *notitia certa*, de ce qu'est l'année bissextile, et l'exposé des raisons qui l'ont fait adopter sont d'un style clair et aisé. Un court historique de la réforme du calendrier romain les accompagne (5).

Avons-nous besoin de dire que cette science superficielle est en général une science de manuel ? L'expression même n'appartient pas toujours à Ammien. Témoin quelques phrases sur l'histoire du calendrier romain que l'on retrouve textuellement chez Solin (6). Que l'on adopte ou non l'opinion de Mommsen, à savoir qu'Ammien n'a pas copié directement Solin, mais qu'il a puisé à la même source que lui (7), dans un manuel dont les œuvres de Pline l'Ancien auraient formé le fond, il n'en reste pas moins que rien n'est original dans ces quelques pages d'Ammien.

Quels motifs l'ont poussé à introduire dans son histoire

(1) Amm., 20, 11, 26-30.
(2) Id., 23, 4, 1-15.
(3) Id., 24, 3, 12-13.
(4) Id., 25, 10, 2-3.
(5) Id., 26, 1, 8-14.
(6) Id., 26, 1, 12. — Solin, éd. Mommsen, 1895, p. 11, 2-3 sqq.
(7) Solin, *ibid.*, p. XIX, sqq.

ces détails plus ou moins scientifiques ? A-t-il voulu faire parade de son savoir ? Oui, sans doute, mais ce ne fut pas son dessein unique. Il a cru aussi qu'il était de son devoir de ne rien omettre qui pût instruire ses auditeurs et ses lecteurs. Nous avons dit jusqu'à quel point la tournure de son esprit était didactique. Il n'est pas sans s'apercevoir qu'il sort de son rôle en s'attardant à des notions qui ne sont point du domaine de l'histoire. « Sur les comètes, dit-il, j'ai lu encore bien des choses » chez ceux qui connaissent la science de l'univers, mais je ne » puis les exposer ; mon but est autre » (1). Mais son tempérament est plus fort que sa raison. Il ressemble assez à un professeur qui, au cours d'une leçon, à propos d'un mot énoncé en passant, s'engage volontiers dans une courte digression, afin de ne rien laisser d'incertain dans l'esprit de ceux qui l'entendent.

Dans le cours de ces digressions, Ammien fait preuve d'un manque de goût qui se marque principalement par l'abus des mots techniques. On dirait qu'il a le dessein de faire valoir la sûreté et la précision de sa science, qu'il devrait reconnaître pour superficielle. Il ne sait pas faire le départ de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut taire. Il tend à devenir ce que sera le chroniqueur au moyen-âge, mêlant aux faits historiques le fatras de ses connaissances confuses. Ammien n'est pas encore descendu jusque-là, mais il est sur la pente.

Les digressions géographiques ont une tout autre importance. Elles ont été introduites dans son livre en vertu d'une idée juste, à savoir que la géographie, auxiliaire naturelle de l'histoire, n'est nulle part plus à sa place que dans une œuvre comme la sienne, remplie en majeure partie par le récit d'expéditions militaires. Elles sont au nombre de neuf, d'importance et de longueur inégales. Toutes sont intéressantes et méritent d'être lues avec attention.

(1) Amm., 25, 10, 3.

D'abord, une description des Sarrasins (1), très-courte. Elle rappelle et complète des détails donnés antérieurement, mais qui sont perdus (2). Ce « peuple dangereux, qu'il est à » souhaiter que les Romains n'aient ni pour ami, ni pour » ennemi », est peint vivement dans son existence nomade, dans ses habitudes d'oiseaux de proie, *miluorum rapacium similes*. Ammien s'est d'ailleurs trouvé en contact avec eux (3).

Les trois pages consacrées aux provinces d'Orient (4) forment un mélange curieusement composé de légende et d'histoire. Nous y lisons entre autres comment Tarse fut fondée par Persée, fils de Jupiter et de Danaé; comment Césarée de Palestine fut bâtie par Hérode, en l'honneur d'Octave Auguste; comment Chypre fut occupée par Caton dans des circonstances plutôt fâcheuses pour l'honnêteté romaine (5). La description géographique est courte, parfois assez caractéristique.

Nous ne mentionnons que pour mémoire les quelques lignes insignifiantes relatives au lac de Constance (6).

La Gaule est décrite en huit pages (7). Le morceau, d'un grand intérêt, est connu. Il est bien composé, comprend d'abord les origines légendaires des Gaulois, d'après l'historien Timagène, avec quelques remarques sur leurs croyances religieuses, sur les bardes, les eubages et les druides, puis la géographie proprement dite : les limites, avec une descrip-

(1) Amm., 14, 4.

(2) Id., *ibid.* : Super quorum moribus licet in aetibus principis Marci et postea aliquotiens memini rettulisse.

(3) Id., *ibid.*: Plerosque *nos vidimus* frumenti usum et vini penitus ignorantes.

(4) Id., 14, 8.

(5) Id., *ibid.*: Nec piget dicere avide magis hanc insulam populum romanum invasisse quam juste.

(6) Id., 15, 4, 1-6.

(7) Id., 15, 9 sqq.

tion des Alpes et de leurs routes, qui est nette, circonstanciée, pittoresque : ensuite l'énumération rapide des diverses provinces et des villes principales, à laquelle Ammien pense qu'il est convenable de joindre une demi-page sur le Rhône (1). Le portrait des Gaulois est coloré. Quelques traits sont même poussés jusqu'à la caricature. Les femmes gauloises sont représentées comme de puissantes viragos, plus insolentes et plus batailleuses que leurs maris, et capables, dans les rixes, de jouer des pieds et des poings ; elles sont comparées à des catapultes (2). Mais lorsqu'Ammien rappelle le sonore et violent parler des Gaulois, leur propreté, leur résistance à la fatigue, leur goût de la guerre et du vin, il le fait en des termes simples et justes ; il rapporte des impressions personnelles, recueillies au cours de ses voyages. Quelques mots sur la conquête de la Gaule par les Romains lui servent de conclusion.

En abordant la description du littoral de la mer Égée et du Pont-Euxin (3), Ammien déclare qu'il va résumer ses souvenirs et ses lectures, *visa vel lecta*. A chaque pas, sur son parcours, se lèvent les souvenirs des temps héroïques. Le vaisseau des Argonautes a longé ces côtes. Les guerriers, au retour de Troie, ont erré sur ces rivages, y semant la légende. Nous sommes en pleine géographie mythologique et légendaire. L'auteur s'attarde aux récits fabuleux des vieux poètes. Il raconte les démêlés des Amazones avec les Athéniens. Arrivé à la Tauride, il rappelle les cruautés du culte de Diane. Parmi les renseignements géographiques intéressants, nous relevons ce qu'il dit des Scythes et de leurs mœurs, des bouches du Danube, du régime du Pont-Euxin. Cette digression

(1) Amm., 15, 11, 16 : Silere super Rhodano, maximi fluminis nomine, incongruum est et absurdum.

(2) Id., 15, 12, 1.

(3) Id., 22, 8.

est longue, assez même pour que l'historien croie devoir s'en excuser (1).

Après quelques notions sur le bœuf Apis, Ammien se propose de nous faire part, au sujet de l'Égypte (2), de ce qu'il a vu, *visa pleraque narrantes:* car il renonce à se débrouiller dans les fables des poètes et les contradictions des géographes. Il détermine assez mal la position géographique de l'Égypte, disant, par exemple, qu'elle est bornée au sud par les Syrtes, et plaçant à l'est Éléphantine, Méroë et les Éthiopiens. Il s'étend longuement sur le Nil, le mystère de ses sources, son régime, la faune de l'Égypte, le crocodile, l'hippopotame, l'ibis, les serpents. Quelques-uns des détails qu'il donne se retrouvent textuellement chez Solin (3). C'est dans Hérodote qu'Ammien a lu combien fut difficile la construction des pyramides. Mais le morceau capital de sa digression sur l'Égypte est relatif à Alexandrie, la reine des cités, *vertex omnium civitatum.* L'éloge de la science alexandrine est magnifique et plein d'enthousiasme. Ammien a eu l'esprit remué et le cœur pris par cette admirable activité intellectuelle qui a régné à Alexandrie depuis sa fondation. Une demi-page lui suffit ensuite pour peindre la race égyptienne, et résumer son histoire.

La digression la plus considérable et la plus importante dans l'œuvre d'Ammien a pour objet la Perse (4). L'écrivain

(1) Amm., 22, 8, 48: Prolati aliquantorsum longius quam sperabamus.

(2) Id., 22, 14, 7 sqq.

(3) Prenons comme exemple une phrase sur le crocodile : Amm. 22, 15, 15 : Crocodilus... exitiale quadrupes malum, adsuetum elementis ambobus, lingua carens, maxillam superiorem commovens solum, ordine dentium pectinato, perniciosis morsibus quicquid contigerit pertinaciter petens, per ova edens fetus anserinis similia. Cf. Solin, éd. Mommsen, p. 143 : Crocodilus malum quadrupes et in terra et in flumine pariter valet. Linguam non habet. Maxillam movet superiorem. Morsus ejus horribili tenacitate conveniunt, stipante se pectinatim serie dentium..... qualia anseris edit ova.

(4) Amm., 23, 6.

est ici sur son terrain. La Perse est le pays qu'il connaît le mieux, où il a combattu. Aussi pourra-t-il faire œuvre de critique et corriger les erreurs des géographes, ses devanciers, *e quibus aegre vera dixere paucissimi.* S'il est un peu long, ce sera dans l'intérêt de la science : *quod autem erit paulo prolixior textus, ad scientiam proficiet plenam.*

Après un coup d'œil jeté sur l'histoire de la Perse, il fait une description complète du golfe persique, à laquelle succède l'énumération des provinces du royaume. Cette énumération n'est pas exempte de confusion. Il entremêle les renseignements sur les curiosités naturelles du pays, par exemple sur les sources à émanations, nombreuses en Assyrie, avec les souvenirs historiques, comme la lutte de Darius et d'Alexandre. Il rappelle volontiers par un mot qu'il a parcouru lui-même le pays ; c'est ainsi qu'il se souvient d'avoir traversé les fleuves de l'Adiabène, *fluvii quos ipsi transivimus.* Il a constaté *de visu* que l'élevage des chevaux est prospère en Médie, *ut scriptores antiqui docent, nosque vidimus.* En conformité avec Solin, il fournit des détails circonstanciés sur les Sères et sur le commerce de la soie.

Le portrait qu'il trace, en finissant, de la population, et en particulier de l'aristocratie persane, est excellent. Elles sont peintes d'après nature, minutieusement, dans leur tenue, dans leurs habitudes. Il est fâcheux qu'Ammien n'ait pas terminé cette digression sur ce portrait, plutôt que d'y avoir ajouté un paragraphe sur les perles et leur mode de formation, copié dans un manuel, et qui se trouve chez Solin (1).

« La description de la Thrace (2), dit Ammien, serait facile, » si les écrits des anciens concordaient ; mais ils sont remplis » d'obscures contradictions. » Aussi, ayant quelques mots à

(1) Amm., 23, 6, 85 sqq. Cf. Solin, éd. Mommsen, p. 199-200.

(2) Amm., 27, 4.

dire sur l'histoire et la géographie de ces régions, il se contentera de résumer rapidement ce qu'il se souvient d'avoir vu, *sufficiet ea quae vidisse meminimus expedire*. Ce qui ne l'empêchera point d'ailleurs, quand l'occasion s'en présentera, de faire appel à l'autorité d'Homère, *ut Homeri perennis auctoritas docet*.

La dernière de ces digressions est relative aux Huns et aux Halains (1). Comme le remarque M. Max Büdinger (2), aucune indication ne permet d'inférer que l'auteur ait eu une connaissance personnelle de ces peuples. Du moins la description qu'il en donne, très travaillée, très littéraire, fait honneur à l'habileté, au talent de l'écrivain.

Telles sont ces digressions. Ammien les a composées, comme nous l'avons vu, de deux éléments, ses lectures et ses souvenirs personnels.

Quelles sont ses lectures? Les historiens, les géographes et les poètes. Je ne crois pas qu'il soit téméraire d'affirmer que les poètes l'intéressent au moins autant que les géographes. Il n'a pas grande confiance dans ces derniers, et son esprit n'est pas suffisamment scientifique pour démêler la vérité parmi leurs contradictions. Aussi la partie proprement géographique des digressions est-elle en général sèche et faible. Pour ce qui est de l'histoire, ses renseignements sont presque toujours de bon aloi, d'ailleurs très succincts. Nous avons vu qu'il se complaisait aux récits légendaires qu'il a recueillis chez les poètes. Il est heureux de rencontrer sur son chemin un souvenir d'Homère. Ses descriptions géographiques sont souvent une occasion pour lui de montrer qu'il est un bon lettré, d'une culture assez étendue.

Mais les digressions empruntent le meilleur de leur valeur

(1) Amm., 31, 2.
(2) M. Büdinger : *Ouvrage cité*, p. 38.

aux souvenirs personnels d'Ammien. Il a voyagé à travers la Gaule, la Thrace, les provinces d'Orient, la Perse, et il raconte bien, dans des récits d'une allure vivante, ce qu'il a vu. Aussi la description pittoresque est-elle chez lui bien supérieure à la description géographique. De plus, la peinture des peuples et de leurs mœurs lui fournit la matière de développements soignés, écrits dans un latin qui rappelle parfois la langue classique.

On a relevé dans ces digressions quelques erreurs historiques. Ainsi, Ammien croit que la dynastie régnante en Perse de son temps est encore la dynastie des Arsacides (1), à laquelle avait succédé depuis déjà longtemps celle des Sassanides. Il fait d'Hystaspes, père de Darius, un roi (2). Ces erreurs graves témoignent d'une certaine légèreté. Les erreurs géographiques sont plus nombreuses. Nous n'en parlerons pas : car elles ont été relevées avec soin dans l'ouvrage de M. l'abbé Gimazane, particulièrement en ce qui concerne la Gaule (3). Ce critique, cependant, a imputé à Ammien une erreur grossière qu'il ne nous paraît pas avoir commise. Il s'agit du passage des Alpes par Annibal, que notre auteur rappelle dans sa description des Alpes. M. Gimazane dit : « L'historien a tellement brouillé » les deux récits (de Tite-Live et de Polybe) qu'à la fin il nous » montre Annibal franchissant les monts, et puis s'élançant en » Italie le long de la Durance, comme si cette rivière était un » affluent du Pô et non du Rhône... per Druentiam flumen.... » regiones occupavit Etruscas » (4). Sans doute le texte d'Ammien manque de clarté et d'ordre, puisqu'il mentionne la Durance

(1) Amm., 23, 6, 6.

(2) Id., 23, 6, 32.

(3) Gimazane. *Amm Marc., sa vie et son œuvre*, p. 235 sqq.

(4) Id., *ibid.*, p. 244. Voici le passage d'Ammien : Excisaque rupe in immensum elata, quam cremando vi magna flammarum acetoque infuso in solidam solvit, per Druentiam flumen gurgitibus vagis intutum regiones occupavit Etruscas. Amm., 15, 10, 11.

après le passage de la montagne et non avant : mais y a-t-il là plus que de la confusion ? Nous ne croyons pas que ce texte suffise pour convaincre Ammien d'une erreur aussi invraisemblable que celle dont on l'accuse.

Pour nous résumer, ces digressions témoignent d'une grande bonne volonté scientifique de la part d'Ammien. Mais peut-être dirait-on avec raison qu'elles se recommandent plus par leurs qualités littéraires que par leurs qualités scientifiques. Du moins elles attestent un effort, un désir de faire œuvre utile et sérieuse. Si les renseignements qu'elles contiennent sont quelquefois sujets à caution, encore doit-on reconnaître qu'une bonne partie d'entre eux ont une grande valeur, puisqu'ils sont le fruit des remarques personnelles d'un observateur toujours sincère.

CHAPITRE XII

La langue et le style d'Ammien Marcellin. Remarques générales.

Ammien Marcellin est généralement considéré comme un écrivain à demi barbare, obscur et d'une lecture difficile. Nous verrons ce qu'il faut penser de cette barbarie et de cette obscurité. Ni l'une ni l'autre ne sont aussi grandes qu'on veut bien le dire. A propos de l'obscurité particulièrement, nous répéterions volontiers les paroles d'un ancien éditeur d'Ammien, Lindenbrog : « Si quelquefois il plaît moins, et s'il paraît obscur, mettons ces obscurités au compte, non pas de l'écrivain, mais de l'ignorance d'un lecteur incompétent. » Il faut aussi songer que le texte, en maint endroit, n'est pas sûr (1). Partout ailleurs, la pensée de l'écrivain est ordinairement facile à saisir. Qu'on réfléchisse aux difficultés que présente l'intelligence du texte de Tacite, et l'on conviendra qu'Ammien n'est guère plus malaisé à lire que le maître des historiens latins.

La langue d'un écrivain porte toujours la marque de l'époque à laquelle il appartient. Si original que soit un auteur, à moins de parti-pris ou d'affectation, son vocabulaire et sa grammaire ne différeront pas sensiblement du vocabulaire

(1) Voir dans l'ouvrage de M. Gimazane, p. 410, appendice C, un clair résumé de la question des manuscrits d'Ammien Marcellin.

et de la grammaire de ses contemporains. Il faut cependant reconnaître que tout écrivain se façonne, dans une certaine mesure, une langue qui lui est propre, d'après son éducation, ses études, ses lectures. Il est donc nécessaire que nous insistions, avant d'examiner la langue d'Ammien, sur son éducation d'écrivain, sur ses lectures, sur ses imitations des auteurs grecs et latins. Ce que nous dirons s'appliquera en grande partie à son style aussi bien qu'à sa langue. Les influences qui s'exercent sur l'une se font sentir également sur l'autre. La langue et le style, bien que choses très distinctes, sont pourtant, dans des études de ce genre, si difficiles à séparer absolument, que nous n'aurons aucun scrupule à les confondre quelquefois.

On ne trouverait pas un écrivain, même parmi les plus grands, qui ne doive beaucoup à ceux qui l'ont précédé. On a pu dresser de longues listes des emprunts et des imitations relevés dans l'œuvre de Virgile. Mais il y a plusieurs façons d'imiter. Celle qu'un auteur met en pratique à une époque où la littérature de son pays est neuve et pleine de sève ne saurait ressembler aux procédés dont se servira, au déclin d'une littérature, un écrivain, même vigoureux, alors qu'il a derrière lui une longue suite d'ouvrages consacrés par le temps, qu'il a lus et dont il a le cerveau comblé. Ce dernier conservera nécessairement moins d'indépendance à l'égard de ses modèles. Trop certain de ne pouvoir ni les surpasser, ni les égaler, il préférera souvent un simple emprunt à une libre imitation. En lisant Ammien, nous avons le sentiment très net que les grandes œuvres de la littérature latine pèsent lourdement sur son talent.

D'autre part, Ammien, dont l'adolescence et la jeunesse furent celles d'un soldat, n'apprit pas son métier d'écrivain. S'il ne sut pas bien faire un livre, c'est qu'il lui manqua le long

apprentissage nécessaire à cet art difficile. Il écrivit sans doute assez tard, sous l'influence de ses lectures, et peut-être (si, comme on le suppose, la lettre de Libanius s'adresse bien à lui) parce qu'il vécut à Rome dans un milieu littéraire, dans la familiarité de quelques rhéteurs qui le poussèrent à donner des séances publiques. Il composa pour ces séances des fragments d'histoire, qu'il réunit et rattacha les uns aux autres pour en former un livre.

Pourquoi, étant Grec, écrivit-il en latin ? A cette question Libanius fournit une réponse, lorsqu'il se plaint de la décadence et du discrédit des lettres grecques à la fin du IVe siècle. « Je souffris à cette époque (1) de la décadence de l'art auquel » je m'étais voué. Je vis déserter les écoles grecques ; on » allait en Italie chercher une autre langue et une autre élo- » quence. Les lettres latines semblaient l'emporter sur les lettres » grecques, et attirer à elles la richesse et la puissance, ne » laissant à ces dernières que les attraits qui leur étaient propres. » Je ne me laissai pas entraîner par les exhortations qui me » pressèrent alors d'abandonner ma profession. Je n'ignorais » pas dans quel discrédit était tombée l'éloquence grecque. » Je ne voulus néanmoins avoir rien à me rapprocher, et je » regardai comme un fait aussi honteux que l'abandon d'une » mère malheureuse la désertion, dans ces circonstances diffi- » ciles, d'un grand nombre de professeurs de rhétorique » (2). Et un peu plus loin, il ajoute : « A cette époque, plus encore » qu'auparavant, nous avons vu l'étude des lettres grecques » primée par d'autres études, et nous avons même pu craindre » de les voir anéanties complètement sous le coup d'un décret. » On ne vit toutefois paraître ni rescrit impérial, ni loi ayant » cet effet. Mais les honneurs et le crédit accordés à ceux

(1) Vers 382.

(2) Libanius, *De vita sua*, Ed. Reiske, I, p. 133, traduit par Petit : *Vie de Libanius*, Paris, 1866, p. 252.

» qui savaient la langue latine donnaient la supériorité à cette » langue » (1). C'était le temps où l'École d'Athènes, naguère encore si brillante, se mourait (2). Donc, en préférant le latin au grec, Ammien ne fit que s'abandonner au courant qui entraînait ses contemporains.

Nous devons ajouter que les qualités particulières de son esprit expliquent cette préférence. La littérature romaine, pauvre d'imagination et d'un ton généralement grave, convenait à sa nature sévère et pondérée. Cette littérature est incomparable pour communiquer aux âmes le respect de Rome et des Romains. Ammien Marcellin subit son influence. Cicéron, Virgile, Tite-Live le firent Romain tout autant que s'il était né à Rome. Il est un point par où presque tous les écrivains latins se ressemblent : ils ont le culte de leur cité. Les plus sceptiques, comme Lucrèce, Horace, Properce, Ovide, sont fiers de leur patrie. Tous l'exaltent avec orgueil. L'ensemble de leurs œuvres est comme un hymne à la grandeur de Rome. C'est par le patriotisme qu'ils se tiennent tous, que les plus différents se ressemblent, que les plus médiocres touchent aux plus grands. Ammien, lui aussi, a fait sa partie dans le concert de louanges adressées à la « Ville Éternelle » et au « Peuple-Roi », concert monotone à la vérité, mais puissant dans sa monotonie.

Il serait cependant faux de prétendre qu'Ammien a négligé tout à fait les Grecs. Nous verrons qu'il n'en est rien. Mais son esprit n'incline pas de leur côté. Il les trouve très grands, mais il n'en fait pas ses maîtres.

En aucun endroit des dix-huit livres qui nous restent d'Ammien il n'est question d'Athènes (3). Pourtant les occasions ne lui manquaient pas d'en parler, particulièrement à

(1) Libanius, *ibid.*, p. 142-143; traduit par Petit, *ibid.*, p. 258.

(2) Cf. Petit de Julleville, *L'École d'Athènes au IVe siècle*. Thèse de doctorat, Paris 1868, p. 108 sqq.

(3) On ne saurait compter deux mentions insignifiantes, 27, 9, 6; 28, 1, 4.

propos de l'éducation de Julien, « cet amoureux de la Grèce, » et principalement d'Athènes, l'œil de la Grèce », selon les expressions de Libanius (1). Peut-être l'a-t-il fait dans les livres que nous avons perdus. Mais Ammien ne craint pas les répétitions, et, si le génie d'Athènes l'avait ému autant que le génie de Rome, il n'est pas douteux que nous le saurions, ne fût-ce que par quelques mots.

Il est probable qu'il n'a pas vu Athènes. Quand même il l'aurait vue, aurait-il été vivement frappé des merveilles d'art qui s'y trouvaient encore accumulées ? (2). Ammien n'a pas l'âme d'un artiste. Il est insensible aux belles lignes et aux formes pures. Il cite une fois le nom de Praxitèle, mais de telle sorte qu'on crierait presque au sacrilège. De pesants guerriers cuirassés lui paraissent ressembler moins à des hommes qu'à des statues sculptées par Praxitèle (3). Il est plus accessible aux émotions un peu vulgaires que provoque la masse d'un énorme monument. Il est remué par l'idée d'une grosse difficulté vaincue. Il s'extasie devant la lourde majesté de l'architecture romaine. Le forum de Trajan est pour lui divin (4). Il admire « le prodige » des pyramides d'Égypte (5). Il s'intéresse à l'effort qu'il a fallu faire pour ériger sur une place de Rome un obélisque (6).

Devons-nous lui en faire un crime ? Furent-ils donc nombreux, au IVe siècle, les hommes capables de goûter et d'apprécier le pur hellénisme ? S'il y en eut, ils firent exception ; ils ne furent pas de leur temps. Le génie grec, délicat, har-

(1) Ἐρῶντα τῆς Ἑλλάδος, καὶ μάλιστα δὴ τοῦ τῆς Ἑλλάδος ὀφθαλμοῦ, τῶν Ἀθηνῶν. Libanius, *Éloge funèbre de Julien*, éd. Reiske, I, p. 331.

(2) « Tu es heureux, écrit Libanius à Sopolis, de voir tous les jours l'acropole et la déesse. » *Lettres de Libanius*, éd. Wolf, lettre 881, citée par Petit de Julleville, *L'École d'Athènes au IVe siècle*, p. 26.

(3) Amm., 16, 10, 8.

(4) Id., 16, 10, 14.

(5) Pyramides ad *miracula* septem provectae. 22, 15, 28.

(6) Amm., 17, 4, 15.

monieux et souple, n'avait point laissé de traces dans le composé bizarre, un peu brouillé, qui représentait alors l'esprit général de la civilisation gréco-romaine. La Grèce apportait sa facilité verbeuse, l'Asie sa subtilité, Rome son emphase, pour constituer l'esprit de ces écrivains, demi-philosophes, demi-orateurs, comme les Julien et les Libanius, qui soutenaient au IVe siècle le renom des lettres païennes. C'est de cet amalgame aussi qu'est fait le talent d'Ammien. Mais l'imitation directe des écrivains romains lui a imprimé une marque particulière. Elle l'a ramené, lui Grec, vers l'Occident, vers les pays de raison tempérée et sage plutôt que de science et d'imagination.

II

Ammien Marcellin a-t-il lu les auteurs dont il fait mention dans le cours de son ouvrage (1), ou bien a-t-il puisé ses connaissances dans des livres d'extraits, dans des recueils composés par des professeurs de rhétorique et de grammaire pour l'usage de l'enseignement ?

C'est un problème assez difficile à résoudre. Les similitudes d'expression, sur lesquelles on se fonde ordinairement pour montrer les rapports qu'ont entre eux deux écrivains, ne sauraient fournir des preuves suffisantes pour établir qu'Ammien a entretenu avec tel ou tel auteur un commerce assidu. Au contraire même, il est à remarquer qu'en beaucoup de cas on retient mieux les expressions d'un auteur quand on les a rencontrées dans des morceaux choisis, c'est-à-dire dans des morceaux assez courts, d'un grand effet, et capables de se fixer fortement dans la mémoire du lecteur.

Si nous avons la conviction qu'Ammien a pratiqué beau-

(1) Près de quarante, tant grecs que latins.

coup Cicéron, ce n'est pas seulement parce qu'il lui a emprunté un certain nombre de phrases (quoique, dans ce cas particulier, elles soient tellement nombreuses qu'on puisse en tirer un argument probant), mais encore parce que son livre est bien le livre d'un orateur et d'un moraliste, instruit à l'école de Cicéron. Dans d'autres cas, c'est une appréciation juste, un seul mot même qui nous renseignent. Par exemple, à propos de la Xe bucolique de Virgile, une impression personnelle, rendue par une épithète très juste, nous révèle combien l'historien a été séduit, charmé par la délicate mélancolie de ce doux poème, *carmen lene* (1).

Nous demeurons d'ailleurs persuadé qu'Ammien a eu entre les mains des morceaux choisis, surtout pour y puiser ses connaissances géographiques et scientifiques. Il a fait un usage fréquent d'un anecdotier du Ier siècle, Valère-Maxime (2), d'un compilateur du IIIe, Solin (3), d'Aulu-Gelle (4), et sans doute aussi d'auteurs du même genre que nous ne connaissons pas, et plus récents.

Le IVe siècle païen est moins un siècle d'invention que de compilation et d'enseignement. L'enseignement entraînait à cette époque, comme aujourd'hui, la mise en extraits des grands écrivains. Mais de même que, de nos jours, un homme cultivé ne croit pas connaître Racine parce qu'il sait par cœur le songe d'Athalie, de même, au IVe siècle, les vrais amoureux de lettres, parmi lesquels nous comptons Ammien, ne lisaient pas Tite-Live ou Virgile par fragments. Le supposer serait faire d'Ammien une sorte de charlatan de lettres, ce qui est démenti par la lecture de son livre.

(1) Amm., 17, 4, 5.

(2) Les notes de Valois à son édition d'Ammien ne laissent aucun doute à cet égard.

(3) Voir notre précédent chapitre, p. 186.

(4) Cf. M. Hertz, *Aulu-Gelle et Ammien Marcellin* (Hermès, t. VIII, p. 239 sqq.

Ainsi donc, quand même il serait vrai qu'Ammien s'est servi quelquefois, pour y chercher des renseignements et des anecdotes, ou pour rafraîchir sa mémoire, de recueils et d'extraits (et il l'a fait malheureusement avec une grande gaucherie), cependant la sincérité et la vivacité de ses admirations, et par-dessus tout le fond et la forme de son œuvre, qui trahissent, malgré des imperfections, un esprit solidement nourri aux bonnes lettres, sont là pour attester que c'est une exception et non une règle.

III

Insistons un peu, pour donner des exemples, sur les rapports d'Ammien avec Homère, Virgile, les principaux historiens latins, Cicéron.

Dans les écoles romaines, la lecture et le commentaire des poètes formaient le fond de l'enseignement des grammairiens, aussi bien au IVe siècle qu'au temps d'Auguste. Deux poètes entre tous, Homère et Virgile, nourrissaient de leur substance les esprits des jeunes gens. De cette instruction première, des traces subsistent dans l'œuvre d'Ammien. D'ailleurs, sa naturelle vivacité d'imagination, son esprit brillant et ardent le poussaient à la lecture des poètes. On n'aura donc pas lieu de s'étonner de la couleur poétique dont son style est souvent revêtu, ni de son goût pour certains poètes, parmi lesquels Homère est au premier rang.

L'historien invoque l'autorité du poète « dont les vers sont » immortels » (1). Ce n'est pas qu'il fasse à Homère de longs emprunts qui seraient hors de saison. Mais le souvenir des personnages et des événements de l'Iliade et de l'Odyssée traverse souvent sa mémoire. On sent qu'ils lui sont à ce point

(1) Amm., 21, 14, 5 : Ex sempiternis Homeri carminibus intellegi datur. Id., 27, 4, 3 : Homeri perennis auctoritas docet.

familiers qu'ils se présentent sans effort, spontanément, sous sa plume. Il salue au passage, dans une description géographique, « Ilion célèbre par ses malheurs épiques » (1), la ville d'Aenus, fondée par Énée, l'emplacement présumé des tombeaux d'Hécube, d'Achille et d'Ajax (2). Vient-il à mentionner l'île de Pharos, il se souvient que c'est là qu'Homère place Protée avec ses troupeaux de phoques (3). Les épisodes homériques lui fournissent des comparaisons. Des hommes assemblés écoutent en silence un récit : on dirait les Phéaciens d'Homère écoutant Ulysse (4). Une sortie nocturne, durant le siège d'Amida, évoque le massacre de Rhésus et des Thraces sous les murs de Troie (5). Ailleurs, c'est une lutte acharnée qui rappelle le combat livré autour du corps de Patrocle (6).

Nous pourrions relever une vingtaine d'exemples analogues (7). C'est beaucoup pour un ouvrage historique, et nous avons le droit d'en conclure que la part qui revient à Homère dans l'imagination et dans le style d'Ammien n'est pas à négliger.

Ammien est aussi un sincère admirateur de Virgile. Il le nomme moins souvent qu'Homère, mais il ajoute toujours à son nom des épithètes élogieuses, qui montrent quels sont ses sentiments à l'égard du poète de Mantoue. Virgile est pour lui le poète très illustre, *poeta praeclarus* (8), le haut poète, *vates excelsus* (9), le poète très éminent, *vates eminentissimus* (10). Nous avons dit plus haut comment il parle en

(1) Amm., 22, 8, 3 : Ilium, heroicis casibus claram.
(2) Id., 22, 8, 4.
(3) Id., 22, 16, 10 : Insula Pharos, ubi Protea cum phocarum gregibus diversatum Homerus fabulatur inflatius.
(4) Id., 18, 5, 7 : Auditorum... secundum homericos Phaeacas admirantium.
(5) Id., 19, 6, 11.
(6) Id., 19, 1, 9.
(7) Voir l'Index de l'édition Gartdhausen au mot *Homerus*.
(8) Amm., 19, 9, 7.
(9) Id., 15, 9, 1.
(10) Id., 31, 4, 6.

connaisseur de la Xe bucolique, et comment il semble s'être inspiré, au début du livre XXXI de son histoire, d'un passage célèbre des Géorgiques. Nous croyons qu'il a lu Virgile, et que, si sa langue et son style sont, comme nous le remarquerons, parfois poétiques, c'est qu'il n'a pas toujours résisté à l'influence exercée sur lui par cette lecture (1).

En admirant ainsi Homère et Virgile, Ammien n'a fait que se conformer au goût de ses contemporains. Qu'on ouvre les *Saturnales* de Macrobe, on constatera qu'une bonne partie de cet ouvrage est consacrée à un parallèle entre les deux poètes. En outre, le commentaire de Servius sur Virgile est à peu près du temps d'Ammien.

Il est curieux de constater que la place donnée par Ammien dans son œuvre à Homère et à Virgile est, en apparence au moins, plus considérable que celle accordée par lui aux historiens. Et je ne parle pas seulement des historiens grecs qui, comme Hérodote, Thucydide, Théopompe et Polybe, sont rappelés incidemment, mais aussi des historiens latins. Ammien ne fait presque jamais expressément allusion à ces derniers. Salluste et Cornelius Nepos sont nommés par lui chacun une fois. Il n'est question dans son livre ni de César (2), ni de Tite-Live, ni de Tacite. Ce silence étonne de la part d'un auteur qui fait volontiers parade de ses lectures et de son érudition. Aurait-il donc négligé d'étudier ses devanciers?

Cela est peu vraisemblable. A l'époque d'Ammien, les grands historiens latins n'étaient pas oubliés. Les historiens chrétiens eux-mêmes les prenaient pour modèles; par exemple,

(1) Voici un rapprochement curieux donné par M. Hertz : (*Hermès*, t. VIII, p. 239, note 2 :

Amm., 30, 6, 6 : Jam superatus liventibusque maculis interfusus animam diu conluctatam efflavit.

Virg. *Æn.*, IV, 643 : Maculisque trementes Interfusa genas et pallida morte futura.

(2) Au moins comme historien.

Sulpice Sévère et Orose, de très peu postérieurs à Ammien (1). Vers le même temps, des personnages importants, Nicomachus Flavianus, proconsul d'Asie en 383, préfet du prétoire en 431; Nicomachus Dexter, préfet de la ville en 431; Victorianus, ami du célèbre orateur Q. Aurelius Symmachus, et ce dernier lui même, travaillaient à amender le texte de Tite-Live (2). Et Ammien Marcellin, qui s'est fait le continuateur de ces grands historiens, ne les aurait pas pratiqués assidûment! S'il ne les a pas nommés, n'est-ce point qu'il craignait d'amener son lecteur à faire entre leurs œuvres et la sienne une comparaison qu'il redoutait à bon droit?

Nous avouons de bonne foi que ce silence étrange nous trouble un peu, et qu'il n'est pas facile de donner à notre conviction la valeur d'une certitude. Par exemple, pour ce qui regarde Salluste, si on le met en parallèle avec Ammien, on s'aperçoit sans peine que ces deux écrivains sont, par la nature de leur talent, tout à fait dissemblables. Tandis que le style de Salluste est sec, concis, énergique, le style d'Ammien est redondant, lâche et généralement mou. Des tournures de phrase, habituelles chez Salluste, comme l'infinitif de narration, se retrouvent à peine chez Ammien. Il est donc à peu près évident qu'au point de vue du style, Ammien a pris peu de chose à Salluste.

Mais, d'autre part, l'éditeur d'Ammien, Gardthausen, en étudiant les digressions géographiques, a reconnu qu'elles contenaient des imitations de Salluste. N'en découvrant pas dans

(1) Cf. Ebert, *Histoire de la littérature latine chrétienne*, trad. fr., I, p. 332. « Sulpice Sévère s'appliquait à soigner son style en s'efforçant de surprendre l'art d'un Salluste, dont les *Histoires* étaient très aimées à cette époque, d'un Tacite et d'un Velleius; » id., p. 367: « Le style d'Orose s'inspire de Tite-Live, César, Tacite, Suétone. »

(2) Cf. Weissenborn, *De Titi Livii vita et scriptis* (introduction à l'édition Teubner de T.-L.), p. LXXIII et LXXIV, et la note où W. cite la phrase de Symmaque, ep. IX), 13. « Munus totius Liviani operis, quod spopondi, etiam nunc diligentia emendationis moratur. »

le reste du livre, il en a conclu qu'Ammien ne connaissait que Salluste géographe, sans doute par l'intermédiaire d'un manuel de géographie, compilation tirée des auteurs anciens (1). Un autre philologue, Martin Hertz, a entrepris de montrer dans une courte étude que cette conclusion n'était pas juste. Il a relevé chez les deux écrivains des analogies d'expressions, ailleurs que dans les digressions géographiques (2). Nous pensons, comme M. Hertz, qu'Ammien a lu complètement Salluste, et nous ajouterons qu'il lui a peut-être emprunté le procédé de composition qui consiste à intercaler dans le récit des morceaux détachés, réflexions morales et philosophiques, digressions géographiques, procédé sensible dans le *Jugurtha*, et même dans ce qui nous reste des *Histoires*.

Il n'est pas non plus facile d'indiquer dans quelle mesure Ammien a profité de Tite-Live. Sans doute il connaît l'histoire de la république romaine ; bien des passages de son livre le prouvent. Mais cette connaissance, il a pu la puiser dans des abrégés, comme celui d'Eutrope, son contemporain, ou dans des ouvrages plus anciens, comme celui de Valère-Maxime, où il prend beaucoup de ses anecdotes. Cependant, il nous paraîtrait bien téméraire de supposer qu'un liseur comme lui, qui fréquentait assidûment les bibliothèques publiques, n'a pas lu Tite-Live, à une époque où, comme nous l'avons vu, cet historien était en grand honneur. Ce qui fortifie notre opinion, c'est que les anciens éditeurs d'Ammien

(1) Cf. Gardthausen, *Conjectanea Ammianea*, Kiel, 1869, p. 36; id. *Die geographischen Quellen des Amm. Marc.* Ann. Fleckeisen, suppl. t. VI, 1873, p. 549 sqq.

(2) M. Hertz : *De Ammiani studiis Sallustianis*, Index Schol. Univ., Breslau, avril 1874. Ces analogies ne sont pas toujours très frappantes. En voici une cependant qui me paraît certaine : Sall. hist., I. 41, éd. Dietsch. (oratio Lepidi) : Fufidius, ancilla turpis, honorum omnium dehonestamentum. Amm., 26, 6, 16. Ad hoc igitur dehonestamentum honorum omnium ludibriose sublatus et ancillari adulatione beneficii adlocutus auctores.

ont trouvé que certaines de ses phrases présentaient des analogies curieuses avec des phrases de Tive-Live (1).

Ammien Marcellin ne nomme pas plus Tacite que Tite-Live, au moins dans la partie de son œuvre qui nous a été conservée. Mais comment croire qu'il n'a pas lu l'historien dont il continue l'œuvre (2) ? Peintre d'un temps qui offrait, à quelques égards, des ressemblances avec l'époque des premiers successeurs d'Auguste ; historien des Constance, des Gallus, des Valens, dont la vie intime et les cruautés rappelaient parfois Néron ou Domitien, Ammien aurait pu prendre à son compte cette phrase des Annales : « Le tissu de notre » histoire est fait d'ordres cruels, d'accusations incessantes, » d'amitiés trompeuses, de malheurs d'innocents » (3).

Du reste son œuvre offre des traces reconnaissables d'une étude de Tacite. Bien que nous hésitions à croire, avec M. Max Büdinger, que la répartition chronologique de son ouvrage ait été faite sur le modèle des *Histoires*, nous admettons volontiers qu'on affirme, avec le même philologue, que le début et la fin de ses livres sont parfois des imitations de son grand devancier (4). Il est bon de remarquer aussi

(1) Par exemple : Liv. 25, 18, 3 : Sed in bello nihil tam leve est quod non magnum interdum rei momentum faciat.

Amm., 24, 4, 19 : Sed in destrictis necessitatibus nihil tam leve est quod non interdum etiam contra sperata rerum afferat momenta magnarum.

Liv. 30. 18, 6 : Ni Mago... elephantos extemplo in praelium induxisset, ad quorum stridorem odoremque et adspectum perterriti equi...

Amm., 25. 1, 14 : Elephantorum... ad quorum stridorem odoremque et insuetum adspectum magis equi terrebantur.

Liv. 29, 3. 13 : Afris, gente ad omnem auram spei mobili atque infida.

Amm., 31, 2, 11: Hunni ad omnem auram incidentis spei novae perquam mobiles.

(2) Amm., 31, 16, 9 : A principatu Caesaris Nervae exorsus...

(3) Tac. *Ann.*, 4, 34 : Nos saeva jussa, continuas accusationes, fallaces amicitias, perniciem innocentium... conjungimus.

(4) M. Büdinger, *Ammianus Marcellinus, und die Eigenart seines Geschichtswerkes*, p. 3 et 4. Ex. : Amm., début du livre 22 : Dum haec in diversa parte terrarum fortunae struunt. — Tac. *Hist.*, début du livre 2 : Struebat jam fortuna in diversa parte terrarum...

qu'à l'exemple de Tacite, Ammien, après qu'il a raconté la mort d'un empereur, aime à rassembler en un court morceau les traits principaux de sa physionomie, et à mettre en balance ses bonnes et mauvaises qualités (1). Enfin on a pu relever chez ces deux historiens un certain nombre d'expressions qui se ressemblent (2).

Ammien a donc étudié les trois principaux historiens latins, Salluste, Tite-Live, Tacite, et s'il n'est pas trop indigne d'eux, c'est en partie, je pense, à la pratique de leurs œuvres qu'il le doit. Cependant son auteur préféré, son véritable modèle, surtout pour ce qui concerne le style, n'est pas un historien : c'est Cicéron.

La prédilection d'Ammien pour les orateurs est fortement marquée. Dans un chapitre où il déplore la décadence du barreau au IVe siècle, il exalte en style pompeux les mérites des anciens orateurs grecs et latins. « Dans les tribunaux florissait autre-
» fois l'élégance des plaidoiries, alors que des orateurs d'une
» éloquence ardente, zélés pour l'étude, se distinguaient par le
» talent, la sincérité, l'abondance et les grâces de la parole;
» ainsi Démosthène, que l'on venait en foule entendre de toute
» la Grèce, comme le témoignent les annales d'Athènes; ainsi
» Callistrate, qui plaida dans la célèbre affaire d'Oropos, et que
» Démosthène prit pour modèle, abandonnant pour lui Platon et
» l'Académie; ainsi Hypéride, Eschine, Andocide, Dinarque et
» Antiphon de Rhamnonte, celui-là même qui, dit-on, reçut le
» premier des honoraires, comme avocat défenseur. De même, chez
» les Romains, les Rutilius, les Galba, les Scaurus, ces hommes

(1) Büdinger, *ibid.*, p. 33.

(2) Cf. dans le *Philologus*, t. 29, p. 558-560, l'article de Wölfflin. Ex. entre autres : Amm. 15, 12, 4 adfectans ad vini similitudinem multiplices potus; Tac. *Germ.*, 23 potui humor in quamdam similitudinem vini corruptus. — Amm. 18, 2, 18 ut sunt fluxioris fidei barbari; Tac. *Hist.*, 3, 48 fluxa, ut est barbaris, fide. — Amm 27, 10, 14 haud parva mole certatum est ; Tac. *Hist.* 3, 77 haud parva mole certatum foret, etc.

» dont la vie, les mœurs et les vertus furent admirables, » puis, dans les âges suivants, des censeurs, des consuls, des » triomphateurs, les Crassus, les Antoine, les Philippe, les » Scévola, et bien d'autres, après avoir conduit des armées » à la victoire, chargés de trophées, brillèrent dans les car- » rières civiles, méritèrent, dans des luttes fameuses, les lauriers » du forum, et s'acquirent la plus haute renommée. Après eux, » le plus grand de tous, Cicéron, grâce aux flots de son élo- » quence dominatrice, arracha bien des accusés aux flammes » des jugements, lui qui affirmait que si l'on peut sans blâme » ne point défendre les hommes, du moins ne saurait-on sans » crime les défendre avec négligence » (1).

En louant Cicéron comme il le fait, Ammien est bien de son temps. Tous les écrivains latins du IVe siècle sont des Cicéroniens, les païens, comme Macrobe, les chrétiens, comme saint Jérôme et saint Augustin (2). C'est un véritable culte que l'historien professe pour l'orateur et le philosophe ; je dis le philosophe, car Ammien a demandé à Cicéron des leçons de morale aussi bien que des leçons de style (3). D'ailleurs, Cicéron est, à son avis, un maître dans toutes les matières (4).

Nous n'en sommes plus réduits à rechercher à grand peine si la lecture de Cicéron n'a pas laissé des traces plus ou moins vagues dans l'œuvre d'Ammien. Nous rencontrons son nom cité plus de vingt fois. Des phrases entières de ses livres sont reproduites textuellement, comme si Ammien, en écrivant, tenait constamment à sa portée les ouvrages de son maître préféré (5).

(1) Amm., 30, 4, 5-8.

(2) Cf. R. Thamin, *Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle*, chap. IV : Le cicéronianisme au IVe siècle, p. 135 sqq.

(3) Les rapports de Cicéron et d'Ammien ont fait l'objet d'une étude très complète et très claire de M. H. Michaël : *De Ammiani Marcellini studiis Ciceronianis*. Breslau, 1874.

(4) Amm., 21, 1, 14 : Praeclare hoc quoque, *ut alia*, Tullius.

(5) Cf. entre autres, 21, 16, 13 ; 22, 7, 3-4 ; 28, 1, 40 ; 30, 4, 10.

Et ce n'est pas tel ouvrage plutôt que tel autre qu'Ammien met à contribution. Ses citations et ses souvenirs sont extraits des Discours, des Lettres à Brutus et à Quintus Cicéron, du *de Officiis*, de l'*Orateur*, des *Académiques*, des *Tusculanes* (1). La sagesse tempérée, la morale saine et pratique, l'honnêteté politique de Cicéron sont faites pour plaire au bon sens d'Ammien. Il abonde en maximes de morale qui paraissent à son admirateur sortir des entrailles mêmes de la vérité (2). Enfin aucun écrivain n'était plus capable que lui de fortifier chez Ammien le respect du nom romain, de la majesté romaine, du Sénat romain, de ce Sénat qu'il appelle « le port et le refuge des rois, des peuples et des nations », et Ammien, après lui et d'après lui, « l'asile de l'univers entier » (3).

Quant au style, il était naturel qu'Ammien imitât la période oratoire de Cicéron. N'oublions pas que son livre a été composé pour être lu en public, qu'il désirait, par conséquent, donner à sa phrase du nombre et de l'ampleur. Nous verrons aussi par la suite qu'il a décoré son style d'ornements qu'il prenait sans doute de bonne foi pour des fleurs cicéroniennes, *flosculi Tulliani*, selon son expression (4).

Quelle conclusion tirerons-nous des remarques précédentes? Que l'œuvre d'Ammien, considérée dans sa forme, est une œuvre d'imitation, la résultante d'influences diverses, un mélange parfois trouble, parce que la personnalité de l'écrivain n'est pas assez forte pour donner de la cohésion et de l'unité à des éléments empruntés de côté et d'autre. Mais ce n'est point l'œuvre d'un barbare. La langue d'Ammien, qui est une

(1) Cf. H. Michaël, *loc. cit.*, p. 6 et 7.

(2) Amm., 15, 3, 3 : Illam sententiam Tullianam ex internis veritatis ipsius promulgatam.

(3) Cic. *de Off.*, 2, 8. Amm., 16, 10, 5.

(4) Amm., 29, 1, 11.

langue apprise, artificielle, compliquée, quelquefois bizarre, est au moins la langue d'un écrivain de bonne volonté, soucieux de se mettre à bonne école. Si, en dépit qu'il en ait eu, son latin reste si éloigné de la perfection classique, acceptons de bon gré les deux excuses qu'il nous donne, et rappelons-nous, en le lisant, qu'il fut « un Grec et un soldat ».

CHAPITRE XIII

La langue et le style d'Ammien Marcellin (Suite). Remarques particulières.

Les particularités les plus remarquables de la langue d'Ammien nous semblent pouvoir être groupées sous les titres suivants : 1° Emploi des substantifs abstraits : 2° Modification du sens de certains mots ; 3° Expressions figurées et poétiques. Nous réunirons sous ces titres un certain nombre d'exemples choisis parmi les plus caractéristiques. Nous y joindrons quelques remarques sur la syntaxe. Notre dessein est seulement de motiver par des exemples le jugement que nous portons sur la manière d'écrire d'Ammien (1).

1° *Emploi des substantifs abstraits.*

Les substantifs abstraits abondent dans la langue d'Ammien Marcellin. C'est une remarque souvent faite que le nombre en devient de plus en plus considérable dans la langue latine, à mesure qu'on avance vers la décadence. Les écrivains en font un usage de plus en plus hardi, en particulier au pluriel (2). Ammien les emploiera volontiers dans le sens concret. Par exemple :

(1) Cf. Liesenberg, *Die Sprache des Ammianus Marcellinus* (Gymn. Progr., Blankenburg-am-Harz 1888-89-90). — Hassenstein, *De Syntaxi Ammianea*, Königsberg 1877. — Ehrismann, *De temporum et modorum usu Ammianeo*, Strasbourg, 1886.

(2) Sur ce dernier point, cf. Gœlzer, *Étude de la latinité de saint Jérôme*, p. 301. Paris. 1884.

15, 8, 21 *Omnis* **aetas** *concurrebat et* **dignitas** (c'était un concours de tous les âges, de toutes les dignités) : de même 30, 5, 14 *jugulata aetate promiscua* (on tua pêle-mêle des gens de tout âge). *Omnis aetas* se rencontre dans Tite-Live, Tacite, Suétone ; c'est l'expression *aetas promiscua* qui nous paraît surtout intéressante et hardie.

Avec les mots *res, dignitates, honores*, Ammien compose des locutions abstraites employées dans le sens concret, analogues aux précédentes et très éloignées de l'usage classique ; 29, 2, 15, *rerum apices* signifie des personnages d'un rang élevé : 30, 8, 10, *dignitatum apices maximi* offre le même sens, un peu plus fort ; de même 15, 3, 3, *honorum vertices*. — Comparez 18, 6, 2, *civitatum ordines* (les magistrats des cités) ; 31, 8, 8, *adulta virginitas castitasque nuptarum ore abjecto flens ultima ducebatur* (au dernier rang marchaient les vierges adultes et les chastes épouses, la tête basse et pleurant) ; et encore 15, 7, 3, *ab omni toga apparitioneque rogabatur (praefectus) ; toga* et *apparitio* désignent ici les personnages importants et les appariteurs qui accompagnaient le préfet de la ville.

Antiquitates (les livres ou monuments de l'antiquité) : 22, 4, 6, *quum scriptum sit antiquitatibus*.

Caritates (les personnes chères) : 22, 8, 42, *eisque... caritates plaustris impositae sunt ;* 18, 5, 2 *(profectus) cum conjuge, liberis et omni vinculo caritatum*. Dans cette dernière phrase, l'ensemble de l'expression est plus remarquable encore que l'emploi de *caritatum*.

Commilitium : 15, 8, 4, *advocato omni quod aderat commilitio* (ayant appelé tous ses compagnons d'armes qui étaient présents).

Geographia (les géographes) : 22, 8, 10, *geographiae totius adsensione*.

Ministerium : 14, 6, 17, *atratum coquinae ministerium* (la

gent barbouillée du service de la cuisine). De même *(ibid.) Textrinum omne* (tous les esclaves tisserands).

Mortalitas (les hommes) : 14, 11, 26, *mortalitatis fastus* (l'orgueil des hommes).

Speculationes est employé dans le sens de *speculatores :* 14, 2, 15. *praedocti speculationibus fidis* (avertis par des espions sûrs).

Universitas (l'univers) : 15, 1, 14, *magnitudo universitatis.*

Vicinitas, qui, au singulier, dans le sens de « les gens du voisinage », est classique, se trouve dans Ammien au pluriel avec le sens de *regiones vicinae :* 16, 8, 11, *materia* (prétexte) *per vicinitates eorum late grassandi.*

Ammien Marcellin remplace volontiers un adjectif par un substantif abstrait. Il dira, par exemple : 16, 7, 10, *vexatam asperitate morborum* pour *asperis morbis* Comparez 14, 8, 14, *Cyprus abundat fertilitate omnium rerum;* 16, 11, 9, *opimitate praedarum onusti* : 18, 5, 2 *(profectus) cum omni penatum dulcedine*, c'est-à-dire « avec tout ce qu'il avait de cher dans sa maison »; 15, 4, 4, *Rhenus.... undarum quietem permeans* : 14, 11, 20. *Jurandi crebritate confirmans* (affirmant par des serments répétés) ; 14, 5, 2, *injecto onere catenarum*, etc., etc.

Voici encore quelques substantifs abstraits dont l'emploi nous paraît mériter d'être signalé :

Falsitas : 15, 5, 12, *longe alia quam dictarat Silvanus, ex libidine consarcinatae falsitatis adscripta* (on avait, par des mensonges cousus à plaisir, altéré grandement le texte de la lettre de Silvanus.)

Potestates (les hautes charges) : 18, 6, 22, *duces eminentes auctoritate et potestatibus ;* 30, 9, 3, *scrupulosus in deferendis potestatibus celsis.*

Pulchritudo *Isocratis,* 30, 8, 6 (le beau talent d'Isocrate). Cf. 30, 4, 3, *amplitudo Platonis.*

Quantitas (quantité) : 14, 5, 4, *accedebant... iracundae suspicionum quantitati....* (à la quantité de soupçons qu'il

concevait dans sa colère s'ajoutaient...) L'accouplement insolite des mots *iracunda quantitas* témoigne d'une singulière recherche de style, encore attestée par des expressions comme les suivantes : 14, 5, 1, *exsulari maerore multavit* ; 14, 5, 3, *insulari solitudine damnabatur*, et beaucoup d'autres du même genre (1).

Virtutes : 26, 2, 6, *exulto... moderamina orbis romani mihi vestras detulisse virtutes* (je suis fier de ce que vos courages ont mis entre mes mains la conduite du monde romain). *Virtutes* est employé ici à peu près de la même façon que les appellations honorifiques usitées à la cour impériale au IVe siècle, *Aeternitas tua*, *Majestas tua*, *Eminentia tua*, etc...

2° *Modification du sens de certains mots.*

Le sens des mots dans Ammien n'est pas toujours conforme à l'usage classique. On s'en rendra compte par les quelques exemples que nous allons donner.

Absolvere : 16, 11, 6, *barbari innoxii absoluti sunt* (on laissa les barbares s'échapper sans dommage). Le sens de *absolvere* dans cette phrase se rapproche du sens étymologique *délivrer, délier*, admis plusieurs fois par Ammien, ainsi que par quelques écrivains dont la latinité n'est pas très pure, comme Apulée, Pline l'Ancien, Martial (cf. le dictionnaire de Forcellini). Ex. d'Ammien : 29, 3, 3, *adultus quidam... spartanum canem retinere dispositus, ante praedictum tempus absolvit.*

Adulabilis avec le sens actif : 14, 11, 11, *sermo adulabilis* (un discours flatteur) ; 31, 12, 7, *adulabilis sententia*. Les adjectifs verbaux en — *bilis* sont très nombreux chez Ammien, comme chez saint Jérôme et en général chez les auteurs ecclésiastiques du IVe et du Ve siècle (2). Il leur donne souvent une signification active.

(1) Cf. Hassenstein, *loc. cit.*, p. 21.
(2) Cf. Gœlzer, *loc. cit.*, p. 138.

Anhelare : 26, 6, 1, *velut imperatoris cognatus, altius anhelabat* (en sa qualité de parent de l'empereur, il avait de hautes aspirations). Cet emploi singulier de *anhelare*, d'une langue si peu naturelle, n'est pas rare dans Ammien.

Aventer remplace *avide*, dont il a le sens : 18, 5, 6, *aventer suscipitur* (il est reçu avec empressement), et d'autres phrases analogues, 19, 9, 7 ; 29. 2, 10, etc.

Bellator est devenu absolument synonyme de *miles*, qui sans doute paraissait à Ammien trop simple et trop peu ronflant : 16, 12, 37, *peritissimi bellatores*.

Captus. Par analogie avec une expression très classique : *ut est captus servorum, hominum* (selon la manière d'être des esclaves, des hommes), Ammien a composé une expression originale, dont il use très volontiers : 16, 10, 1, *pro captu temporum* (étant données les circonstances) et très souvent.

Circumspecte *vestiti*, 27, 3, 14 (vêtus magnifiquement, de façon à attirer les regards). On trouve 14, 6, 6, *circumspectus* employé dans le même sens : *populi romani nomen circumspectum et verecundum* (le nom admiré et vénérable du peuple romain). *Circumspectus* a ici la signification du grec περίβλεπτος. Dans une note à propos de cette dernière phrase, Adrien Valois s'exprime ainsi : « *Hic aperte graecissat Marcellinus; est enim graece* τὸ περίβλεπτον ὄνομα καὶ αἰδέσιμον ». Il est naturel que l'on rencontre des grécismes chez Ammien, qui était d'origine grecque. C'est également en rapprochant le latin du grec que l'on s'explique une expression comme la suivante : 16, 1, 2, *res magnae quas per Gallias virtute felicitateque correxit (Julianus). Corrigere* correspond ici au verbe grec κατορθοῦν, dont le sens est « mener une chose à bonne fin » ; Ammien a donc donné au mot latin le sens d'un mot grec de forme analogue, ce qui prouve qu'en écrivant en latin il pensait quelquefois en grec.

Citerior vita (la vie intime) : 16, 10, 11 et assez fréquemment. Cet emploi de *citerior* semble être particulier à Ammien.

Diuturnus : 16, 2, 2, *velut dux diuturnus viribus eminens et consiliis*, c'est-à-dire comme un chef rompu à son métier. Ammien explique lui-même cette acception : 30, 7, 11, *usu castrensis negotii diuturno firmatus.*

Erga. Ammien se sert de cette préposition très souvent et très librement avec les sens fort peu classiques de *à propos de, à l'égard de, quand il s'agissait de* : 31, 14, 2, *erga deferendas potestates nimium tardus* (très circonspect quand il s'agissait de conférer les charges) ; 14, 1, 8, *adulescebat autem obstinatum propositum erga haec et similia scrutanda* (son obstination à s'enquérir des faits de cette nature grandissait).

Latera (les quartiers d'une ville) : 14, 1, 6, *per Antiochiae latera cuncta* ; 14, 9, 16, *per latera civitatis cuncta discurrunt.*

Laxare : 27, 9, 7, *cum eis nec quiescendi nec inveniendi ad victum utilia copia laxaretur* (comme on ne leur laissait la possibilité ni de se reposer ni de trouver des vivres) ; 16, 12, 19, *cum nullae laxarentur induciae* (sans laisser aucun répit). Comme on le voit, ce verbe a perdu son sens propre pour prendre ici la signification très affaiblie de *laisser*. Cet emploi très intéressant est l'indice de la transformation qui menait le latin aux langues romanes.

Miles. Voici deux exemples très hardis de l'emploi de *miles* avec le sens collectif : 16, 11, 14, *militis pars* (une partie des soldats) : 19, 11, 2, *coacta undique multitudine militis ad bella promptissimi* (une multitude de soldats.)

Mundus (le monde, les hommes), comme chez les écrivains chrétiens : 14, 8, 8, *Antiochia mundo cognita civitas.*

Ordinare se rencontre dans Ammien avec le sens de *ordonner, donner l'ordre de :* 17, 2, 3, *lusoriis navibus discur-*

rere flumen ultro citroque milites ordinavit (il ordonna aux soldats, etc.)

Pervius signifie ordinairement « par où il est possible de passer ». Ammien dit : 14, 11, 13, *civitates perviae* (les villes qui se trouvaient sur la route, que l'on devait traverser).

Pulsare est synonyme de *laedere* dans l'expression suivante : 14, 7, 7, *pulsatae majestatis imperii reus* (accusé de lèse-majesté).

Sperare a souvent, dans Ammien, le sens de *attendre :* 16, 12, 24, *ubi ardor praelii sperabatur immanis ;* 14, 7, 5, *inedia.... quae per multas difficilesque causas jam adfore sperabatur*, etc... Ce sens, qui correspond à un des sens du verbe grec ἐλπίζειν, n'est, à l'époque classique, qu'une exception assez rare.

Ammien reprend à l'ancienne langue latine certaines acceptions qu'avaient abandonnées les écrivains classiques. Par exemple, *impetrabilis*, employé plusieurs fois dans le sens de *actif, énergique, capable de réussir :* 14, 8, 5, *efficaciae impetrabilis rex*; 15, 8, 21 (*Julianum*), *optatum quidem et impetrabilem ;* 31, 11, 5, *dux impetrabilis*. Ce sens se retrouve dans Plaute. Forcellini en donne plusieurs exemples.

On peut en dire autant de *nimius* et *nimium*, employés dans le sens de *grand* et *grandement*, qui sont d'un usage constant chez Ammien.

3° Expressions figurées et poétiques.

Ammien Marcellin ne fait guère de distinction entre la langue de la poésie et la langue de la prose. Son livre fourmille d'expressions que l'on est accoutumé à rencontrer chez les poètes plutôt que chez les historiens. Par exemple :

15, 12, 1, *niveae ulnae*, des bras blancs; 16, 12, 15, *sidere*

urente brumali, pendant l'hiver; 28, 4, 31, *nondum solis paro jubare*; 15, 5, 31, *solis ortu jam rutilo*; 30, 7, 7, *adolescentem in primo flore genarum*; 14, 8, 3, *cespite punico tecti manes*; 26, 8, 11, *hoc Marte Cyzico reserata* (la ville de Cyzique ayant été ouverte par cette ruse de guerre); 16, 12, 61, *cineribus Galliarum insultans*, etc...

Voulant signifier « des tragédies terribles », Ammien se sert de cette périphrase, qui serait, du reste, aussi bizarre en poésie qu'en prose : *cothurni terribilis fabulae* 28, 6, 29. Il emploie l'abverbe *cothurnate* (d'une façon tragique) : 28, 1, 4, *cum cothurnatius stilus procederet lacrimosus* (comme le ton plaintif de la tragédie s'élevait davantage). Sa manière ampoulée s'accommode de ce mot *cothurnus*, qu'il répète à plusieurs reprises : 20, 1, 2, *Lupicinum... bellicosum sane, sed supercilia erigentem ut cornua, et de tragico, quod aiunt, cothurno strepentem*; 21, 16, 1, *imperatoriae auctoritatis cothurnum ubique custodiens* (gardant partout la majesté de l'autorité impériale); 27, 11, 2, *Probus videbatur, cum sibi fideret, de cothurno strepere tragico, et, ubi paveret, omni humilior socco.*

Des constructions poétiques comme *strepens immania*, 16, 6, 1, comme *durare* avec l'accusatif, dans le sens de supporter, 16, 11, 13, *ne sonitum quidem duraturus armorum*, ne sont pas rares dans Ammien.

Nombre de phrases indiquent chez l'auteur une tendance au style poétique :

14, 1, 10, *velut contumaciae quoddam vexillum altius erigens* 16, 8, 11, *inflabant has malorum civilium buccinas potentes*, (les puissants sonnaient de toute leur force la trompette des malheurs civils).

20, 4, 1 (*fama*), *magnorum ejus laborum factorumque vehens adoreas celsas* (la renommée répandant la gloire sublime de ses grands travaux et de ses hauts faits).

26, 10, 10, *Catonianae vel Cassianae sententiae fuco perliti*

judices (des juges se couvrant du masque de la sévérité des Caton et des Cassius). Cette phrase est d'une langue tout à fait bizarre et maladroite.

28, 1, 1 : *saeviens per Urbem Æternam urebat cuncta Bellona ;* 29, 2, 14, *ut videretur aures occlusisse ceris quasi scopulos Sirenios transgressurus* (on aurait dit qu'il avait bouché ses oreilles avec de la cire comme pour passer devant les rochers des Sirènes).

Ammien, pour désigner les rives d'un fleuve, dit volontiers *supercilia fluvii* (cf. 14, 2, 9 ; 14, 8, 5 ; 16, 12, 10, etc.), expression imitée du grec, ὀφρῦς τοῦ ποταμοῦ, et rare dans la prose latine. Il semble d'ailleurs avoir eu une véritable prédilection pour le mot *supercilium*. Il l'emploie à plusieurs reprises d'une façon très singulière : 16, 10, 12 *(Constantius) elatus in arduum supercilium* « (Constance) élevé au pouvoir suprême » : de même 29, 2, 12, *ad ardua imperii supercilia*. Voulant parler d'un homme à l'attitude hautaine, il dira : *ardua subrigit supercilia :* 16, 12, 4, *princeps audendi periculosa rex Chnodomarius ardua subrigens supercilia*. Je ne pas parle pas des phrases où *supercilium* est employé avec une épithète comme *grave, triste,* dans le sens de *front sévère, sévérité*, ce sens, d'ailleurs poétique, étant très classique.

Lorsqu'un écrivain se plaît à s'exprimer en style imagé, il doit prendre garde à ce que ses images ne soient pas incohérentes. Notre historien n'est pas toujours, à cet égard, très attentif. Je relève, par exemple, cette expression : 14, 10, 9, *sententiarum via concinens*. On dirait très bien *sententiae concinentes*, tandis que la tournure employée par Ammien est d'une langue impropre.

Qu'on lise les trois citations suivantes, et l'on saura jusqu'à quel point Ammien peut perdre le sens délicat de la simplicité et de la justesse dans la langue :

14, 1, 1, *Fortunae saeuientis procellae tempestates alias rebus infudere communibus* (les ouragans de la fortune introduisirent d'autres bouleversements dans l'État).

14, 11, 3, *spadones per arcanos susurros nutrimenta criminibus subserentes* (les eunuques fournissant, par de secrètes insinuations, de nouveaux aliments à des accusations fictives).

31, 1, 1, *interea et Fortunae coluueris rota.... Bellonam, Furiis in societatem adscitis, armabat* (la roue ailée de la Fortune armait Bellone avec l'aide des Furies).

Peut-on rien imaginer de plus étrangement malhabile que cette dernière phrase? Et que penser de *procellae infudere tempestates*, et de *subserentes nutrimenta per arcanos susurros?*

Cependant, si nous notons le mal, nous devons signaler le bien. Les expressions figurées heureuses, brillantes, ne sont pas rares chez Ammien. Par exemple, une métaphore hardie nous peint avec bonheur la méchanceté agressive des hommes d'affaires sans foi ni loi, toujours prêts à « dégaîner leur rouerie comme un poignard », *sicam ingenii destringentes*, 30, 4, 9. Ailleurs, les amis de l'opulent sénateur Probus, désireux de tirer profit de son crédit, « le plongeaient malgré lui dans les affaires publiques », dit Ammien, *mergebant in rempublicam*, 27, 11, 3. L'image prête ici à l'idée une grande force.

Mais nous aurons à revenir sur ces qualités du style d'Ammien dans le prochain chapitre.

4° Quelques remarques sur la syntaxe

Dans son ensemble, la syntaxe d'Ammien Marcellin n'est pas aussi barbare qu'on pourrait se le figurer. Sans doute, si on la compare à la syntaxe de Cicéron ou de César, elle paraîtra très incorrecte. Mais ne peut-on pas en dire presque autant de la syntaxe de Tacite? Justement, un certain nombre des incorrections d'Ammien viennent de l'usage moins discret

et plus étendu qu'il fait des irrégularités déjà introduites dans la langue par le grand historien du Ier siècle. Ajoutez à cela une certaine quantité de tours empruntés au grec et à la langue populaire, quelques bizarreries spéciales, et vous aurez une syntaxe de décadence assez semblable à celle de saint Jérôme, par exemple, mais qui, dans ses grandes lignes, demeure encore fidèle au génie de la langue latine.

Ceci dit, nous allons relever et mettre en ordre quelques-unes des irrégularités qui contribuent à donner à la syntaxe d'Ammien une physionomie particulière.

LES CAS

Signalons l'*accusatif* de limitation comme *caput incurvi* 26, 10, 13, qui n'est pas non plus sans exemples dans Tacite.

Contrairement à l'usage classique, certains verbes de mouvement sont construits sans préposition : 23, 2, 7, *Mesopotamiam signa commovit;* 27, 13, 34, *destinatas remearunt sedes;* 29, 5, 55, *cum tentoria exercitus adventaret.* En revanche *petere* est quelquefois construit avec *ad* et l'acc. : 16, 12, 54, *ad subsidia fluminis petivere* (ils cherchèrent leur salut vers le fleuve) ; 28, 8, 47, *constat ad hunc secessum pariendi causa petere pisces.*

— Ammien ne va guère plus loin que Tacite dans l'emploi du *génitif* avec certains adjectifs comme *capax*, *securus*, *prudens*, etc. On peut citer : 22, 8, 47, *securi voracium belluarum* (à l'abri des monstres voraces) : 16, 12, 57, *nandi strenui*, etc.

La construction du génitif avec des adjectifs neutres pris comme substantifs se rencontre dans la prose de Tite-Live et de Tacite. Mais Ammien les dépasse en hardiesse dans l'emploi de cette construction. Par exemple : *cruciabilia mortis*, (les affres de la mort) : 29, 5, 54, *animam absque mortis*

cruciabilibus exhalavit ; cetera aequorum (les autres mers) ; 22, 8, 46, *Pontus... dulcior aequorum ceteris :* 27, 10, 7, *cuncta satorum et tectorum* (tous les champs ensemencés et toutes les maisons) ; 14, 6, 25, *praecipua aurigarum equorumque*, les principales qualités des cochers et des chevaux, etc.

Notons encore cette phrase 16, 12, 11, *post cibi refectionem et potus* (après s'être refaits en mangeant et en buvant), dans laquelle le génitif ressemble fort à un complément circonstantiel, et rappelle certains génitifs grecs.

— Pour le *datif*, nous remarquerons seulement qu'Ammien l'emploie assez souvent comme complément d'un verbe passif, au lieu de l'ablatif avec *ab*.

— De même nous avons peu de chose à dire de *l'ablatif*. Nous citerons cependant un exemple d'ablatif de manière employé avec une très grande hardiesse : 24, 2, 8, *quos... auxiliares... fugientium cervicibus insistentes, laniatu avium prostraverunt*, les auxiliaires, tombant sur le dos des fuyards, les accablèrent et les déchirèrent comme font les oiseaux de proie.

ADJECTIFS

La fréquence des adjectifs et des participes neutres pris substantivement dans la prose latine est une marque de décadence, qui, à partir de Tacite, ne fait que s'accentuer. Chez les écrivains classiques, cet emploi est ordinairement restreint aux cas où le genre neutre est indiqué par la forme, c'est-à-dire au nominatif et à l'accusatif. Il n'en est pas de même dans Ammien. Il écrit, en effet, sans scrupule : 20, 6, 1, *asui congruis omnibus ;* 16, 10, 17, *multis visis :* 18, 5, 8, *in multis ac necessariis*, etc., et, au singulier, 14, 1, 4, *nullo sibi relicto* ; 17, 5, 15, *nullo impetrato*.

Il remplace volontiers des adverbes par des adjectifs attributs, comme 16, 2, 1, *rumores qui colitabant assidui*, etc.

— Ammien supprime souvent *magis* ou *potius* avant *quam*. Exemple : 16, 12, 36, *properantes cito quam considerato gradu :* 26, 4, 1, *tuta consilia quam sibi placentia secuturus ;* 30, 2, 4, *Imperator eligere consilia quam invenire sufficiens*, etc.

Voici un exemple où le positif, pris au sens du comparatif, est suivi non pas de *quam*, mais de la tournure par l'ablatif : 19, 11, 7, *aurum quippe gratanter provinciales corporibus dabunt* (les habitants des provinces fourniront plus volontiers de l'or que des hommes).

Nous relevons encore le comparatif et le superlatif après *adeo*, *ita*, au lieu du positif : 25, 4, 9, *ita mitissime ;* 28, 4, 5, *ita effrenatius ;* puis des tournures comme 16, 12, 23, *excelsior ante alios ;* 23, 6, 8, *praeter alios frugalissimi*, qui sont plutôt poétiques.

Enfin, on peut affirmer qu'Ammien a une prédilection pour le comparatif. Il s'en sert constamment au lieu du positif ; par exemple : *acrius exsurgens in calumniatores, loquebatur asperius*, etc... Les exemples de cette façon d'écrire sont innombrables.

LE VERBE

Voix moyenne. — Ammien emploie très franchement la voix moyenne. Exemple : 22, 16, 3, *lustrari deorum monitu jussus in lacu* (ayant reçu l'ordre de *se purifier*). Riemann fait d'ailleurs remarquer dans sa *Syntaxe latine*, page 193, que la voix moyenne est d'un usage plus fréquent qu'on ne pense en latin, dans la langue courante.

Emploi des temps. — Une certaine confusion règne visiblement chez Ammien dans l'emploi des temps. Ce qui frappe le plus le lecteur, c'est peut-être la fréquente substitution du parfait au plus-que-parfait. Exemple : 14, 3, 4, *suorum indicio proditus qui... ad praesidia descivere romana... tabescebat immobilis* (trahi par les rapports de quelques-uns des siens,

qui s'étaient joints aux garnisons romaines, il languissait dans l'inaction) : 14, 11, 24, *non diu postea ambo cruciabili morte absumpti sunt, qui eum... ad usque plagas perduxere mortales...* (peu de temps après moururent dans les supplices *ceux qui l'avaient conduit* aux rivages de la mort).

Sans doute est-ce là un souvenir de l'aoriste grec, qui sert à rendre le plus-que-parfait d'antériorité.

Ammien paraît attacher peu d'importance aux règles de la concordance des temps. Hassenstein (loc. cit. p. 52, 53) a rassemblé un grand nombre de phrases où ces règles sont violées sans raison sérieuse. En voici quelques-unes : 18, 8, 5, *quum quid agi oporteat cunctaremur* ; 27, 11, 5, *suspiciosus fuit... blandiensque interdum, ut noceat* (il était soupçonneux,... et flattait parfois pour nuire) ; 27, 12, 8, *ad deliberandum, quid capessere debeant... traduxerunt* ; 15, 5, 21, *monetur.... ut rediret*, etc..

Emploi des modes. — *Conditionnel.* On sait que dans certains cas la proposition qui exprime le fait soumis à la condition se met à l'indicatif, par exemple, avec les verbes *posse, oportere, debere.* Ainsi, la phrase suivante d'Ammien est très-correcte : 15, 4, 2, *et navigari Rhenus ab ortu poterat... ni ruenti curreret similis.*

D'autre part, on rencontre chez certains auteurs des phrases conditionnelles d'une nature particulière, dans lesquelles la construction est en apparence identique à la précédente, mais seulement en apparence. Exemple : Tac. *Ann.* 1, 23, *legiones octava et quinta decima ferrum parabant.... ni miles romanus preces interjecisset.* Comme le remarque très bien Hassenstein (loc. cit. p. 39), *parabant* ne fait pas partie en réalité de la phrase conditionnelle. Celle-ci est tronquée. Pour la compléter, il faudrait ajouter, par exemple : *et pugnatum esset, ni miles, etc.*

Ammien a étendu inconsidérément cet emploi à des phrases conditionnelles ordinaires. Exemple : 19, 6, 11, *Persarum regem,*

ni obstitisset violentior casus... obtruncarant; 30, 5, 10, *praefecturam si adeptus rexisset (Leo), prae his quae erat ausurus, administratio Probi ferebatur in caelum* (si Léon avait obtenu la préfecture, quand on songe aux méfaits qu'il aurait commis, l'administration de Probus aurait en comparaison été portée aux nues), etc.

Ammien met quelquefois à l'indicatif, d'une manière tout à fait incorrecte, le verbe qui exprime la condition. Exemple : 15, 5, 1, *Exoritur... calamitatum turbo novarum, extincturus omnia simul, ni fortuna... motum eventu celeri consummavit impendio formidatum* (voici que s'élève une tempête de calamités nouvelles, où tout aurait sombré, si la fortune n'avait bien vite mis fin à ces agitations redoutables) ; 22, 11, 10, *poterant miserandi homines defendi, ni Georgii odio omnes flagrabant.* La conjonction *ni* perd dans ces phrases toute sa valeur.

Subjonctif. — Les règles de l'emploi du subjonctif étant parmi les plus délicates de la langue latine, il n'est pas étonnant qu'elles aient été souvent méconnues à l'époque de la décadence.

Après *quanquam* ou *dum* signifiant *tandis que* Ammien met le subjonctif, contrairement à l'usage classique. Exemple : 15, 5, 8, *et quanquam utilia moneret;* ce qui ne l'empêche pas d'ailleurs de se servir de l'indicatif dans une phrase analogue : 22, 5, 1, *et quanquam inclinatior erat erga numinum cultum ;* 17, 13, 27, *dum Italos tueremur* et *Gallos.*

Dum, signifiant *jusqu'à ce que*, est suivi, dans Ammien, tantôt du subjonctif, tantôt de l'indicatif. Exemple : 14, 11, 5, *vicarius ejus, dum redit, Prosper missus est comes ;* 17, 4, 13, *jacere diu perpessus est, dum translationi pararentur utilia.*

Il ressort, semble-t-il, de ces exemples, que l'écrivain ne s'astreint pas à l'application de règles positives.

Infinitif. — La proposition infinitive est souvent remplacée,

chez les auteurs de la décadence, par *quod*, suivi tantôt de l'indicatif, tantôt du subjonctif.

Par une bizarrerie que l'on relève également chez saint Jérôme (cf. Gœlzer, loc. cit., p. 370 sqq.), Ammien, qui supprime la proposition infinitive après des verbes qui la comportent ordinairement, la rétablit après des verbes signifiant *demander*, *prier*, *enjoindre*, ce qui est tout à fait contraire à l'usage classique. Exemple : 15, 5, 6, *Mallobaudem orabat properare permitti ;* 25, 2, 8, *orabant profectionem differri ;* 17, 12, 19, *eos... imperator nulli nisi sibi ducibusque romanis parere praecepit.*

Lorsqu'Ammien conserve la proposition infinitive, il la simplifie souvent en supprimant le sujet à l'accusatif. Exemple : 14, 2, 9, *arbitrabantur adposita quaeque vastare ;* 15, 5, 10, *Nec enim intellexisse firmabat.*

On peut dire qu'en général Ammien fait de l'infinitif un usage très libre. Qu'on en juge par les citations suivantes : 15, 5, 36, *tantumque abfuit laudare* (et il fut si loin de louer) ; 16, 11, 11, *quo aedificato munimento, constabat ad intima Galliarum, ut consueverant, adire Germanos arceri*, mot à mot (on constatait que les Germains étaient empêchés de pénétrer, etc.); 21, 6, 7, *monituri cunctos*, et *hortaturi nostra sentire* (afin de les avertir tous, et de les engager à se mettre de notre parti).

Monere est construit tantôt avec l'infinitif, tantôt avec *ut* et le subjonctif. Exemple : 15, 5, 8, *nec Silvano... ut veniret admonito ;* 15, 5, 9, *monebatur parare propere cuncta.* Le fait que ces deux exemples sont tirés du même chapitre indique bien qu'il paraît indifférent à Ammien d'employer l'une ou l'autre construction.

Facere est suivi ordinairement de l'infinitif au lieu de *ut* ; il est même construit dans certains cas exactement comme notre verbe français *faire :* 15, 6, 1, *reos... citari faceret multos ;* 27, 7, 3, *remitti fecit ;* 28, 1, 55, *introire fecit.*

Après certains adjectifs, Ammien fait un emploi très libre de l'infinitif : 14, 2, 13, *commeatus distribui militibus assueti* (les vivres que l'on a l'habitude de distribuer aux soldats) ; 14, 3, 2, *Mesopotamiae tractus omnes crebro inquietari sueti* ; 14, 3, 3, *alia plurima vehi terra marique assueta ;* 26, 8, 14 *provincias... avidas novitatem quamdam visere*, etc.

Cette grande liberté dans l'emploi de l'infinitif nous fait souvenir que la langue maternelle d'Ammien Marcellin est le grec.

Ces irrégularités, ces incorrections, ont de quoi nous surprendre sous la plume d'un admirateur passionné de Cicéron. Mais Ammien n'aurait pu les éviter, au moins en partie, qu'en s'astreignant à une délicate recherche de la correction qui ne convenait guère à sa nature un peu lourde et déclamatoire.

D'ailleurs il semble bien que son effort d'écrivain a porté beaucoup plus sur le style que sur la langue.

CHAPITRE XIV

Le talent d'Ammien Marcellin [1].

L'œuvre d'Ammien Marcellin représente un effort littéraire considérable. Le lecteur s'en aperçoit bien, trop bien même, s'il est vrai que c'est un mal que le travail opiniâtre d'un auteur paraisse au travers de ses écrits. Nous devons dire, pour être juste, que ce travail atteste chez l'écrivain l'énergie, la vitalité, la passion de briller; et qu'est-ce que cela, sinon les principaux éléments du talent?

Le talent d'Ammien est oratoire avant tout. Cela devait être, puisqu'il a composé son histoire pour la déclamer en public. Il n'a ni une sérénité assez grande, ni une conception de l'art assez forte pour produire une œuvre belle uniquement de sa beauté propre, de la beauté un peu sévère qui convient à une œuvre historique, sans souci de ceux qui auront à l'apprécier. Il appartient à un temps où l'on parle beaucoup, où l'on déclame, où les panégyristes et les sophistes sont les rois de la littérature. Lui aussi parle, déclame, se fait panégyriste et sophiste dans son histoire. Il ne compte point parmi ces écrivains, d'ailleurs très rares, qui résistent à leur temps, et qui préparent les voies de l'avenir, mais parmi ceux que leur temps façonne à son image. Donc, en écrivant, il songeait à son public; il se voyait sur l'estrade, son manuscrit à la main, devant une salle comble, et il écrivait pour ce public.

Les discours proprement dits, peu nombreux dans Ammien, méritent de retenir un instant notre attention.

(1) Voir dans Ed. Norden, *Die antike Kunstprosa* (Leipsig 1898, 2 vol. 8°), t. II, p. 646 sqq., quelques remarques sur l'art d'écrire dans Ammien, remarques qui confirment les nôtres.

Mis dans la bouche de Constance, de Julien, de Valentinien, il semble bien que ce soient, selon l'habitude des historiens romains, des discours remaniés, dont le fond seul serait officiel. Le style en est conforme au style de tout l'ouvrage. Cependant Ammien a conservé à chacun d'eux sa physionomie propre, correspondant au caractère du personnage qui l'a prononcé

Que Constance présente Julien à l'armée, qu'il remercie ses soldats vainqueurs des Sarmates, ou qu'il les exhorte à marcher contre le César révolté (1), ses paroles graves, mesurées, ont un accent compassé et sentencieux, comme il convient à un prince qui, dans les conjonctures les plus difficiles, sait se composer un visage de sérénité et de confiance (2). Qu'on en juge par ses exordes : « Le souvenir des hauts faits accomplis, » le plus doux des plaisirs pour les braves, m'engage à réca- » pituler devant vous, en toute modestie, ce que, vainqueurs » par la grâce de la divinité, nous avons réussi à faire, » d'abord avant les combats, puis au milieu même du bruit » des batailles, ô très fidèles défenseurs de l'empire romain. » Est-il rien d'aussi beau, et d'aussi digne d'être transmis à » la postérité que la fierté du soldat pour ses actions d'éclat, » du chef pour ses plans habiles ? etc. » Et ceci, non moins solennel : « Soucieux toujours de ne rien faire qui ne » s'accorde pas avec une irréprochable honnêteté, soit en » agissant, soit en parlant à la légère ; pareil à un pilote » prudent, qui, selon les mouvements des flots, élève ou » abaisse la barre de son gouvernail, je suis amené, ô soldats » qui m'êtes si chers, à vous avouer mes erreurs, ou, à vrai » dire, un acte d'humanité que je croyais qui serait profitable » à la république... (3) » Beaucoup plus simple et plus net

(1) Amm., 15, 8, 5; 17, 13, 26; 21, 13, 10.
(2) 21, 13, 9 : Ad serenitatis speciem et fiduciae vultu formato.
(3) Il veut parler de l'élévation de Julien à la dignité de César.

est le langage de Valentinien, quand il demande à son armée de conférer le titre d'Auguste à son fils Gratien (1).

Les discours de Julien le peignent assez bien. Ils sont empreints d'une modestie un peu voulue (2), et aussi de quelque pédanterie. Comme il connaît l'antiquité (il s'en vante) (3), il fait à ses troupes un petit cours d'histoire sur les relations des Romains et des Perses depuis Lucullus. Il n'a garde de cacher son dédain philosophique, d'ailleurs sincère, pour le commandement : « si vous m'abandonnez, dit-il » à ses soldats, je mourrai debout, plein de mépris pour une » vie que la moindre fièvre peut m'enlever ; ou bien je me » retirerai ; car je n'ai pas vécu de telle façon que je ne puisse » un jour revenir à la vie privée. » (4).

Il faut mettre à part, et au-dessus de tout le reste, les sereines paroles d'adieu qu'il adresse à ses amis sous la tente où, blessé, il allait mourir (5). C'est la plus belle page d'Ammien ; soit que l'historien ait reproduit assez fidèlement les paroles de l'empereur, soit que son admiration affectueuse pour Julien, et les circonstances tragiques de cette mort aient haussé son talent, en touchant son âme. Aussi la traduirons-nous tout entière :

« Voici qu'elle est venue, ô mes compagnons, l'heure bien » opportune de quitter une vie que je vais, ainsi qu'un débiteur » de bonne foi, rendre à la nature qui me la redemande, plein » d'allégresse, et non, comme quelques-uns pourraient le croire, » affligé ni même attristé. Car j'ai appris par l'opinion générale » des philosophes combien l'âme a plus de félicité que le corps ; » et je considère que, toutes les fois que l'on quitte une con- » dition pire pour une meilleure, il est plus naturel de se réjouir

(1) Cf. Amm., 27, 6, 6.
(2) Amm., 24, 3, 8 : Hac modesta imperatoris oratione, etc.
(3) Id., 23, 5, 21 : Haec ut antiquitatum peritus exposui.
(4) Id., 24, 3, 7.
(5) Id., 25, 3, 15 sqq.

» que de s'affliger. Je remarque aussi que les dieux du ciel ont
» accordé la mort à quelques hommes très pieux comme la
» plus haute des récompenses. Je sais très bien que ce bienfait
» m'est octroyé afin que je ne succombe pas sous le poids des
» difficultés, et aussi afin que je ne vienne pas un jour à tré-
» bucher et à tomber, moi qui ai prouvé par mon expérience
» que si toutes les douleurs assaillent insolemment les lâches,
» elles cèdent devant l'énergie persistante.

» Je n'ai pas à me repentir de mes actes. Le souvenir
» d'aucun crime commis ne n'oppresse, soit quand je vivais
» écarté dans l'ombre et dans la retraite, soit après que j'eus
» obtenu le principat. Ce principat, qui me vint comme d'une
» parenté avec les Immortels, je l'ai conservé, je crois, sans
» tache, dirigeant d'une main modérée les affaires civiles,
» engageant et repoussant la guerre par mûre réflexion. Et si
» la prospérité n'accompagne pas toujours la sagesse des réso-
» lutions, c'est que les puissances supérieures revendiquent
» pour elles l'issue des entreprises. Comme je pense que la
» fin d'un pouvoir équitable est le bien et le salut des sujets,
» j'ai toujours été enclin à la modération, vous le savez. J'ai
» banni de mes actes l'arbitraire dissolvant et corrupteur. Je
» m'en vais joyeux et fier de ce que, partout où la république
» m'a jeté, comme une mère impérieuse, à la rencontre de
» périls que j'ai pu regarder en face, j'ai résisté sans
» broncher ; quant aux tempêtes du hasard, je me suis habitué
» à les mépriser.

» Je l'avoue, depuis longtemps je savais, sur la foi de la
» divination, que je mourrais par le fer. Je vénère la divinité
» éternelle qui ne veut pas que je succombe à des attaques
» traîtresses, ni aux longues douleurs de la maladie, ni que
» je meure de la mort des condamnés, mais qui me juge digne
» de sortir si bien de ce monde, dans le plein épanouissement
» de ma gloire. A bon droit celui-là est tenu pour timide et

» pour lâche qui désire la mort, quand il ne le faut pas, et » celui-là aussi qui la repousse, quand elle est opportune.

» J'en ai dit assez ; les forces me manquent. Sur la nomi- » nation d'un empereur, je me tais prudemment, de peur de » ne pas désigner le plus digne, par ignorance ; de peur aussi » qu'ayant nommé celui que je crois le plus capable, si on lui » préfère un autre, je ne le jette dans les plus extrêmes » périls. Comme un fils dévoué à la république, je souhaite » qu'on trouve après moi un bon chef. »

Si intéressants que soient ces quelques discours, ce n'est pas à eux que l'histoire d'Ammien doit son caractère oratoire, mais bien au ton et au style de l'œuvre entière. Ce style est éclatant, emphatique, toujours un peu soufflé et tendu. Il abonde en figures de rhétorique retentissantes, exclamations, apostrophes, prosopopées. Ammien interpelle la fortune du peuple romain (1) : il prend vivement à partie les poètes, chantres des exploits d'Hector, la magniloquente antiquité, la Grèce et ses légendes fabuleuses (2). Il aime les lieux communs très oratoires, les antithèses un peu grosses que fournissent abondamment les revirements de fortune. La phrase qui clot le récit de la mort lamentable du César Gallus retentit aux oreilles, avec le mot si plein et si sonore qui la termine, comme un terrible avertissement que donnerait quelque prédicateur aux princes de la terre : « *In modum noxii cujusdam* » *latronis cervice abscisa, ereptaque vultus et capitis dignitate,* » *cadaver est relictum informe, paulo ante urbibus et provin-* » *ciis formidatum* » (3).

Mais cette phrase ne lui suffit pas. L'antithèse qu'elle con-

(1) Amm., 25, 9, 7.

(2) Id. 24, 6, 14 : Sonent Hectoreas poetae veteres pugnas !.. non minus illo die quorumdam ex nostris inclaruisse virtutem monstratur. — 25, 3, 13 : Obstupescat magniloquentia vetustatis ! — 18 6, 23 : Quousque nobis Doriscum Thraciae oppidum... Graecia fabulosa, narrabis ?...

(3) Id., 14, 11, 23.

tient lui fournit l'occasion, avidement saisie, d'un développement qui terminera pompeusement le livre XIV : « Porté » jusqu'au faîte suprême de la fortune, Gallus connut combien » elle est versatile, comme elle se joue de l'humanité, plon- » geant au gouffre du Cocyte des hommes qu'elle avait élevés » jusqu'aux astres. Les exemples sont innombrables : J'en don- » nerai en passant quelques-uns. C'est cette fortune changeante » et inconstante qui du potier Agathocle de Sicile fit un roi, » qui mit à la tête d'une école, à Corinthe, Denys, jadis la » terreur des peuples. C'est elle qui haussa Andriscus d'Adra- » mytte, né dans un atelier de foulon, jusqu'au titre de » pseudo-Philippe, et qui enseigna le métier de forgeron au » fils légitime de Persée, afin qu'il pût gagner sa vie. C'est la » même fortune qui livra le consul Maximus aux Numantins, » Veturius à la férocité des Samnites, Claudius aux Corses ; » qui jeta Regulus en proie à la cruauté de Carthage. C'est » par l'iniquité de la fortune que Pompée, après que la gran- » deur de ses exploits lui eût valu le surnom de Grand, fut » abandonné sans défense, en Égypte, aux eunuques qui le » tuèrent. Un Eunus, esclave de prison, commanda aux fugitifs, » en Sicile. Combien d'hommes de la plus haute naissance, » que la fortune, maîtresse des événements, a obligés d'em- » brasser les genoux d'un Viriathe ou d'un Spartacus ! Com- » bien de têtes que les nations considéraient avec épouvante » sont tombées sous la main fatale du bourreau ! L'un est » conduit en prison, l'autre obtient une dignité inespérée : tel » autre est précipité du comble des honneurs. Et les faits de » cette nature sont si nombreux et si constants qu'il serait » aussi fou de vouloir les connaître tous que de vouloir » compter les grains de sable du rivage, et savoir ce que » pèsent les montagnes (1). »

(1) Amm., 14, 11, 29 sqq.

Cette éloquence est un peu facile. C'est de l'éloquence d'un bon élève des rhéteurs. Mais ce qui manque le plus à Ammien, malgré ses grandes qualités, n'est-ce pas la maîtrise, et ne conserve-t-il pas, quoi qu'il écrive, je ne sais quel air assez naïf et lourd d'excellent écolier ?

Style oratoire, le style d'Ammien est périodique. Ses phrases, si elles ne se déroulent pas toutes avec l'aisance des périodes cicéroniennes, n'en sont pas moins en général assez bien construites, laissant deviner le souci de l'ordre et de la clarté. Celle-ci, par exemple, dont l'idée et le mouvement rappellent la page que nous venons de citer : « *Cum belluae ritu* » *traheretur ingenuus paulo ante dives et liber, de te, For-* » *tuna, ut inclementi querebatur et caeca, quae cum, puncto* » *temporis brevi opibus exutum et dulcedine caritatum,* » *domoque extorrem, quam concidisse vidit in cinerem et* » *ruinas, aut lacerandum membratim, aut serviturum sub* » *verberibus et tormentis crudo devovisti victori* » (1).

Nous avons déjà dit qu'il ne fallait pas considérer Ammien comme un écrivain barbare, bien qu'il se serve d'une langue qui n'est point très pure. Il connaît tout le prix d'une phrase bien faite. Nous citerons encore une période qui confirme notre opinion. Elle se rapporte à la jeunesse de l'empereur Julien (2) : « *Et quoniam, ut Tulliana docet auctoritas, omnium magna-* » *rum artium sicut arborum altitudo nos delectat, radices* » *stirpesque non item, sic praeclarae hujus indolis rudimenta* » *tunc multis obnubilantibus tegebantur, quae anteferri gestis* » *ejus postea multis et miris hac ratione deberent, quod ado-* » *lescens primaevus, ut Erechteus in secessu Minervae nutritus,* » *ex Academiae quietis umbraculis non e militari taberna*

(1) Amm., 31, 8, 8. Il s'agit des déprédations exercées par les Goths en Thrace.

(2) Id., 16, 1, 5.

» *culo in pulverem Martium tractus, strata Germania paca-*
» *tisque rigentis Rheni meatibus, cruenta spirantium regum*
» *hic sanguinem fudit, alibi manus catenis adflixit.* »

Cette phrase claire, simple, n'est pas classique dans tous ses détails, nous le savons, mais sa construction harmonieuse atteste une habileté qui n'est point tant à dédaigner. Soutenue par le souvenir de Cicéron, et empreinte dès le début d'une majesté de bon aloi, elle se développe ensuite avec une logique aisée, sans heurts, pour se relever sur la mise en valeur des exploits de Julien, par une fin un peu sèche peut-être, mais nette et énergique.

Ammien, comme Cicéron, son maître admiré, est sensible à la cadence des périodes. Considérez cette fin de phrase : « *quivis in hac natione..... inclinatus cervici angustae jumenti* » *in altum soporem ad usque varietatem effunditur somnio-* » *rum* (1) ». L'idée de la variété des songes, inutile ici, et l'expression *varietatem somniorum* pour *varia somnia* ne paraissent-elles pas amenées uniquement par le désir de nourrir la fin de la phrase, et de rendre moins rude la chute de la période, en la faisant retomber sur des consonnances plus molles ?

Quand on cherche à qui l'on pourrait comparer Ammien, un nom vient tout de suite à l'esprit, Lucain, de qui Quintilien disait qu'il était plutôt un orateur qu'un poète. En effet, Lucain et Ammien nous paraissent être des esprits du même ordre, et cela est surtout sensible si l'on considère leurs récits de batailles.

Que l'historien raconte la victoire de Julien sur les Alamans à Argentoratum, le siège d'Amida, les combats des Romains contre les Perses, la défaite de Valens à Andrinople,

(1) Amm., 31, 2, 6. Il est question des Huns qui vivent à cheval, y dorment et y rêvent même.

il se sert de procédés qui sont moins d'un historien que d'un poète.

Ses récits sont le plus souvent des récits à grand fracas, violents, ampoulés. Tout y est poussé à l'effet. Par exemple, la bataille d'Argentoratum (1). Nous assistons aux péripéties de la lutte, lutte corps à corps, acharnée de part et d'autre. Les Alamans, d'aspect sauvage, la chevelure hérissée, ont mis pied à terre pour mieux combattre. La bataille est surhumaine, comme une bataille homérique. Ammien étourdit nos oreilles du retentissement des javelots qui s'émoussent en vibrant sur les boucliers, du fracas des casques de métal qui roulent sous les pieds des combattants. Le fleuve, ainsi que le fabuleux Xanthe, voit son écume rougie du sang barbare, et s'étonne du grossissement inaccoutumé de ses flots (2). Le soir, le spectacle est terrifiant. Les javelots au large fer, les courtes épées ont fait d'affreuses blessures saignantes. Les Romains vainqueurs insultent aux morts en frappant de leurs armes les boucliers encore attachés aux bras des cadavres ennemis.

Ces descriptions pompeuses, chargées de couleurs, sentent le déclamateur qui cherche à s'assurer le succès d'une lecture publique. Elles seraient plus à leur place chez un poète comme Lucain que chez un historien. Comment, en général, un historien raconte-t-il une bataille ? Il l'explique plutôt qu'il ne la peint. Le pittoresque n'est pour lui que l'accessoire. S'il s'en sert, ce doit être avec discrétion. Indiquer l'aspect du terrain, la disposition des armées, la direction des mouvements, les préoccupations et les sentiments des chefs et des soldats, tel est son devoir. Quant aux détails plus particuliers de la lutte, à la vie intérieure de la bataille, si l'on peut dire, il lui est permis d'en rendre compte en quelques mots : mais là ne réside

(1) Amm., 16, 12, 18 sqq.

(2) Id., 16, 12, 57 : Spumans denique cruore barbarico decolor alveus insueta stupebat augmenta.

pas l'intérêt de l'histoire. Ainsi ont fait Tite-Live et Tacite. Qu'on lise leurs récits des batailles de Cannes et de Bédriac.

Pour un historien, une bataille est un événement moins important par lui-même que par ses conséquences. Pour un poète, elle vaut par ce qu'elle est ; elle vaut comme spectacle dramatique, poignant ; elle vaut par l'émotion qui s'en peut dégager. Simple accident dans la suite d'une histoire, elle est dans un poème un élément de premier ordre.

Dans la Pharsale, le récit du combat naval devant Marseille occupe une place plus importante que l'énumération des causes de la guerre civile. Pourtant ces causes ont une valeur historique bien supérieure au récit d'un beau combat. Mais le poète a trouvé là une occasion légitime de donner libre carrière à son imagination et d'exercer sa virtuosité. Les menus détails, les mille petits drames que l'historien ne connaît pas ou qu'il néglige, le poète les recueille, et au besoin les invente. Il en a le droit. Les morts tragiques, les épouvantes, les désespoirs, les dévouements que recèle toute bataille, il les tire de l'ombre, les jette en pleine lumière. Il en émeut, il en secoue les âmes de ses auditeurs ou de ses lecteurs.

La monotonie est l'écueil d'un semblable récit. Lucain l'évite au moyen de l'invention qui diversifie et qui précise ses peintures. Les soldats, Marseillais ou Romains, dont le poète nous conte les exploits, sont désignés par leurs noms. Ils s'appellent Gyarée, Lygdamus, Argus, etc. Nous connaissons leur âge, leurs traits. La fantaisie du poète les a tirés de la foule anonyme, imprimant ainsi à la description un caractère de vivante réalité.

Un historien déclamateur, comme Ammien, n'ayant point, par le fait qu'il est historien, la même liberté, ni les mêmes ressources que le poète, lui sera, dans de semblables descriptions, nécessairement inférieur. Plus monotone, plus vague, il n'obtiendra souvent ses effets qu'à force de lieux communs, de

redondances et de boursouflures. Ammien n'égale le poète que dans le récit des combats auxquels il a assisté. Car ici ses souvenirs personnels lui fournissent les détails que le poète demandait à l'invention. Les faits rapportés prennent alors l'intérêt de choses vues, comme dans sa narration de la campagne d'Ursicinus en Perse. S'il nous met devant les yeux une affreuse blessure, une tête fendue en deux, nous partageons le frisson d'horreur qu'il a éprouvé réellement lui-même, devant un spectacle si atroce.

Ammien a l'âme épique. Par l'abondance de la narration, par l'éclat de la mise en scène, par un certain grossissement des faits et des personnages, par l'ampleur du style, par les comparaisons empruntées à Homère, le récit de la campagne de 359 en Perse, que nous avons analysé dans notre premier chapitre, a vraiment les allures d'une épopée historique. Qu'on se rappelle la mission d'Ammien auprès du satrape du Corduène, l'arrivée de Sapor devant Amida, les funérailles du fils de Grumbates, roi des Chionites, enfin tout le siège d'Amida.

Nous avons déjà fait remarquer que le dernier livre d'Ammien commençait sur le ton d'une épopée. Ce livre est consacré entièrement à l'établissement des Barbares dans les provinces en-deçà du Danube. N'était-ce pas une matière épique que l'envahissement de ces hordes farouches et affamées, se déversant sur l'Empire en cascades tumultueuses et jamais épuisées ?

Ce sont les Huns, les plus effrayants de tous, vrais monstres, dont la férocité dépasse toute mesure. « Dès la plus tendre » enfance, leurs joues sont labourées à coups de couteau, afin » que les coutures des cicatrices arrêtent, quand le temps » viendra, la poussée du poil. Aussi vieillissent-ils imberbes, » laids, pareils à des eunuques, les membres ramassés et vigou- » reux, la nuque épaisse : figures prodigieuses et terrifiantes. » On dirait des bêtes à deux pieds, ou ces figures de bois

» grossièrement sculptées sur les parapets des ponts » (1). Ils poussent devant eux les Halains, les Goths, fouillis de peuples que la barrière du Danube ne contient plus, et qui écrasent l'armée romaine à Andrinople.

C'est sur ce désastre que se termine l'œuvre d'Ammien (2). L'occasion était belle à hausser encore le ton, car jamais, selon son expression, « Bellone n'avait sonné plus furieusement » la perte des Romains dans sa trompette de mort » (3). Aussi, ses dernières pages sont-elles remplies du tumulte des armées qui se ruent l'une contre l'autre, comme des navires armés d'éperons, et dont les mouvements sont semblables au remous de la mer, « *conlisae in modum rostratarum navium acies tru-* » *dentesque se vicissim, undarum specie, motibus sunt recipro-* » *cis jactitatae.* » Ce ne sont que clameurs, cris des blessés, rage des mourants qui menacent encore (4). Certains détails sont atroces : l'armée romaine comptait dans ses rangs une troupe auxiliaire de Sarrasins ; « l'un d'entre eux, hérissé, presque » nu, poussant des cris rauques et lugubres, se jeta au milieu » des Goths, un poignard à la main, égorgea un ennemi, et, » collant ses lèvres à la blessure, en suça le sang » (5).

On sort d'une pareille lecture un peu las, étourdi. L'impression est bien celle que l'on emporte d'un livre de Lucain.

A la rhétorique, à la déclamation que nous avons rencontrées dans le style d'Ammien, nous ajouterons une certaine coquetterie. Ce mot surprend tout d'abord, appliqué à un auteur que l'on est habitué, non sans quelque raison, à considérer comme un historien très intéressant, mais assez gauche

(1) Amm., 31, 2, 2.

(2) Cf. Amm., 31, 13 sqq.

(3) Lituos Bellona luctuosos in clades Romanas solito immanius furens.

(4) ... Caelum clamoribus resultans horrificis.

Videreque licebat celsum ferocia barbarum, genis stridore constrictis, succiso poplite, aut abscisa ferro dextra, vel confosso latere inter ipsa quoque mortis confinia minaciter circumferentem oculos truces, etc...

(5) 31, 16, 6.

et lourd. D'autre part, si l'on veut bien réfléchir que la coquetterie est le plus joli défaut des rhéteurs, on conviendra qu'il serait surprenant de n'en point découvrir chez un écrivain qui, ainsi que nous l'avons montré, avait du goût et des dispositions pour la rhétorique.

Dans nos remarques sur la langue d'Ammien, nous avons déjà signalé une tendance à la recherche et même à l'afféterie. Rappelons-nous aussi qu'Ammien n'est pas un écrivain profond, au talent fortifié par de larges et hautes idées générales, un de ces écrivains qui n'ont que dédain pour les petits effets de style. Bien au contraire, il ne fait pas fi des comparaisons recherchées, des expressions fleuries.

Il lui semblerait bien nu de dire « pendant la guerre de Troie » ; il dit : « Quand la Grèce s'exténuait dans une guerre » de dix ans, afin qu'un étranger n'échappât point à la peine » méritée pour avoir brisé un mariage royal » (1). « Pendant » les trêves que laisse la nature qui se repose (2) ; entendez : « pendant le repos du sommeil » ; « comme pensent les esprits » terrestres » (3) : il était trop simple sans doute de dire « comme pensent les hommes », etc.

Les comparaisons abondent dans le style d'Ammien. En général banales, quelques-unes au moins témoignent d'une recherche d'élégance.

Avant de commencer le récit des campagnes de Julien en Gaule, l'historien donne tout de suite, d'un seul coup, l'ensemble des notions géographiques nécessaires. Il ne voudrait pas, dit-il, en interrompre le cours de sa narration, de peur de ressembler aux matelots négligents qui, faute d'avoir réparé en temps utile leurs voiles et leurs câbles, sont obligés de le

(1) Amm., 19, 4, 3 : Cum decennali bello Graecia desudaret, ne peregrinus paenas dissociati regalis matrimonii lucraretur.

(2) Id., 14, 11, 17 : Per inducias naturae quiescentis.

(3) Id., 20, 11, 28 : Ut terrenae existimant mentes.

faire pendant la tempête; *ne inter procinctus ardentes prae-* » *liorumque varios casus, ignota quibusdam expediens, imitari* » *videar desides nauticos, attrita lintea cum rudentibus, quae* » *licuit parari securius, inter fluctus resarcire coactos et tempes-* » *tates* (1). La comparaison, tirée d'assez loin, a un air artificiel et apprêté qui n'est pas sans grâce, et la phrase une certaine souplesse qui n'a pas été obtenue sans intention ni sans effort. Le défaut d'une semblable comparaison est d'être plutôt trop jolie et parfaitement inutile pour éclairer une de ces idées très claires par elles-mêmes, qui gagnent à rester simplement exprimées.

N'en peut-on pas dire autant de celle-ci : « Comme des » étincelles, s'envolant d'une forêt en flammes, sont poussées, » sans qu'on puisse les arrêter, par le souffle tranquille du » vent jusqu'aux villages qu'elles mettent en danger, ainsi » l'empereur faisait sortir des causes les plus minimes des » quantités de maux ». *Tanquam ex arida silva volantes scintillae flatu leni ventorum ad usque discrimina vicorum agrestium incohibili cursu perveniunt, ita ille quoque ex minimis causis malorum congeries excitabat* (2).

Ce sont, qu'on nous pardonne le mot, de minces fioritures, que se permet la gravité de l'historien, dans l'unique dessein de se rendre plus aimable.

Dans cet apprêt de son style, Ammien n'a pas laissé de rencontrer quelques expressions heureuses, par exemple ce jeu de mots plein de sens et de nerf : *tot calentibus malis... cum justitium esse quod timebatur, non judicium aperte constaret* (3) ; il est impossible de rendre en français l'opposition entre *justitium* et *judicium*. Le sens est celui-ci : « Dans

(1) Amm., 15, 9, 1.

(2) Id., 21, 16, 11.

(3) Id., 28, 1, 15. Il est fait allusion au régime de terreur établi à Rome par le vice-préfet Maximinus.

ce temps d'affreuses calamités, on ne pouvait pas dire que l'on craignait la justice, car la justice n'existait vraiment plus. » Telle encore cette phrase vigoureusement frappée : *ut, dum adhuc dubitaretur de crimine, imperatore non dubitante de paena, damnatos se quidam prius discerent quam suspectos* (1). Pourquoi faut-il que les traits brillants ne soient pas assez nombreux pour compenser les lourdes banalités de rhétorique ?

La rhétorique a gâté Ammien. Elle est en partie responsable de cette pédanterie que nous avons déjà signalée comme un des plus graves défauts de notre historien. Cette pédanterie arrête l'essor libre de son esprit, gêne ses allures, raccourcit ses idées. Elle donne à son talent, à sa pensée, à son style, des formes raides et compassées, contraires à la franche et vivante liberté de l'art.

Nous devons le regretter d'autant plus qu'Ammien s'est montré parfois un véritable artiste, qu'il a su composer des tableaux historiques d'un coloris à la fois vif, sobre et ferme, et qu'il a rencontré çà et là l'accent ému qui communique à l'histoire la chaleur et la vie.

La révolution que tenta Procope, à Constantinople, pour renverser Valens, en 365, est peinte de main d'artiste (2). En deux pages est traité avec finesse, avec éclat, avec force, un très curieux tableau d'histoire byzantine.

Ammien, homme d'ordre, professe, pour cet ambitieux de mince étoffe et de nul talent, un absolu mépris. En quelques traits d'une énergique ironie, il l'anéantit, il le réduit à rien. Voici Procope aux bains d'Anastasie, où, pendant une expédition de Valens, quelques conspirateurs sans autorité le proclament empereur. Comme on n'a pas eu le temps de se

(1) Amm., 29, 1, 18.
(2) Id., 26, 6, 14 sqq.

procurer le vêtement militaire, insigne de l'autorité, le *paludamentum*, le souverain d'un jour est affublé d'oripeaux disparates, tunique de serviteur impérial, habillement de page, chaussures écarlates. Tenant de la main droite une lance, de la gauche il agite un haillon de pourpre. On dirait un de ces fantoches grotesques dont s'égaie la bouffonnerie des mimes. Son visage est tout pâle, comme le visage d'un mort : *excitum putares ab inferis.* C'est dans cet équipage qu'une troupe d'émeutiers le traîne à travers les rues de Constantinople, des boucliers tendus au-dessus des têtes, par crainte des tuiles et des pierres. Dans la rue, les premières acclamations sont poussées par des marchands de gâteaux en plein vent, *cuppediarum mercatores.*

Mais il faut que Procope harangue la foule, qu'il prononce un discours d'avènement. Il monte sur une estrade : « Au milieu » de la stupeur générale, un morne silence régnait. Procope, » comprenant qu'il descendait la pente qui mène à la mort, » un tremblement dans tous les membres, ne pouvait parler. » Il resta longtemps debout, silencieux. Cependant, comme il » était parvenu à prononcer, d'une voix entrecoupée et mou- » rante, quelques mots, dans lesquels il vantait sa parenté » avec la race impériale, un murmure flatteur l'accueillit, » venant de quelques gens payés ; puis la foule, en des accla- » mations tumultueuses, l'ayant déclaré empereur, il gagna » la curie » (1).

Combien ce court récit nous éloigne de la mauvaise rhétorique ! Il se distingue en effet par de précieuses qualités que cette rhétorique a toujours ignorées, le réalisme et la vie.

L'émotion vraie aussi est rare chez les rhéteurs. Elle n'est pas absente de l'œuvre d'Ammien, surtout si l'on considère la partie de cette œuvre qui est consacrée à l'empereur Julien.

(1) Amm., 26, 6, 18.

Les cinq premiers chapitres du livre XXIII, dans lesquels est racontée la mise en marche de la désastreuse expédition contre les Perses, sont comme pénétrés de douleur. L'historien semble hésiter à faire le triste récit de cette expédition. Pas à pas, jour par jour, il rapporte les présages qui auraient dû arrêter l'empereur. Des avertissements viennent de tout l'empire, des Gaules, d'où le préfet, Salluste, envoie une lettre pleine d'angoisse; de Rome, d'où l'on écrit à Julien que les livres sibyllins sont contre lui. Et cependant, poussé à sa perte par une force fatale, Julien avance toujours; il marche en aveugle au-devant de la mort. Dans ces pages d'Ammien flottent des pressentiments, de la mélancolie, une tristesse sourde et vague. L'effet est puissant. C'est que l'art est ici réchauffé par le sentiment.

Cette sincérité, ce sens artistique placent Ammien, malgré ses défauts, bien au-dessus des rhéteurs. Pourquoi faut-il que les beautés de son œuvre ne soient que des beautés de détail? Pour le littérateur, en effet, l'impression d'ensemble est trouble. Le livre fermé, on ressent une lassitude un peu pénible. Il semble bien que le voyage a été long, que l'on a eu à gravir de rudes montées sous le soleil, à traverser de mouvantes fondrières. On garde malgré tout le souvenir de quelques marches faciles sur un sol uni, de quelques bonnes haltes sous une ombre fraîche; et, en définitive, ce souvenir persiste, dans l'oubli progressif des peines endurées.

CONCLUSION

Si Ammien Marcellin s'était contenté d'écrire ses mémoires, peut-être aurait-il composé un livre moins imparfait, et la critique serait-elle pour lui plus indulgente. Homme d'action passé dans la littérature, il possédait les dons que ce genre d'écrits demande : l'imagination qui anime les souvenirs, la vie, la sincérité, et, dans le style, la couleur.

Il eut des ambitions plus hautes, dont il faut le louer, mais qu'il n'était pas capable de satisfaire complètement. Il voulut introduire de nouveau dans l'histoire la pensée et l'art, qui en étaient depuis longtemps bannis.

Malheureusement sa pensée est faible, hésitante. Il avait le choix pour la soutenir entre deux philosophies, ou plutôt deux doctrines : le christianisme, et le paganisme transformé par les philosophes néo-platoniciens. Son éducation, son admiration pour l'empereur Julien l'ont porté à choisir la dernière. Mais cette philosophie était trop subtile et trop savante pour lui. Elle ne pénétra pas jusqu'en son fond, jusqu'en ses moelles. Elle déposa seulement à la surface de son cerveau des notions théologiques et scientifiques, par lesquelles l'horizon de sa pensée se trouva rétréci plutôt qu'étendu. Cependant il en sentit le fier idéalisme. Son caractère s'éleva à une hauteur où ne pouvait atteindre sa raison. S'il manqua parfois de finesse, du moins fut-il un moraliste à l'âme droite et honnête. Son livre professe le bien, la croyance en une justice supérieure et définitive, l'amour de la patrie, et par là contribue à parer de noblesse la mort de la littérature latine.

Son art n'est pas sûr. Il est faussé par les procédés de la rhétorique à outrance et de la déclamation. Ammien s'était pourtant mis à l'école des classiques latins, et nous avons reconnu qu'il sait parfois appliquer les règles de la composition historique, et donner à ses récits de l'intérêt et de l'éclat. Mais, s'il s'efforça d'imiter les modèles qu'il admirait, il les imita sans discernement. Orateurs, poètes, historiens, tous lui furent bons. Il ne distingua pas. C'est pourquoi la confusion est dans son style. De plus, son imitation est proprement un esclavage. Trop littérale pour être féconde, elle est d'un écolier plutôt que d'un maître. L'œuvre entière est le produit d'un grand effort, non pas inutile certainement, mais sans lendemain, d'un effort dont l'avenir ne profitera pas.

Quant à sa langue, originale surtout pour ses défauts, elle suffirait seule à montrer combien la plus tenace volonté est impuissante à arrêter sur sa pente une décadence irrémédiable.

C'est pourtant aux auteurs qu'il a lus et imités qu'Ammien doit d'avoir écrit une œuvre que le temps a conservée. Quand on constate l'influence qu'ils ont exercée sur lui, on se demande ce qu'il aurait fait sans eux. Ils lui ont donné le goût et la force de devenir un historien. On peut même dire qu'ils l'ont fait Romain, de Grec qu'il était, par l'admiration qu'ils lui ont inspirée pour cette Rome dont il se plaît, comme eux, à annoncer l'immortalité, *victura, dum erunt homines, Roma* (1).

(1) Amm., 14, 6, 3.

Vu et lu, en Sorbonne, le 16 juin 1898,
par le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,
A. HIMLY.

Vu et permis d'imprimer,
Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,
GRÉARD.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. — Quelques détails biographiques	7
CHAPITRE II. — Le caractère d'Ammien Marcellin	38
CHAPITRE III. — L'esprit d'Ammien Marcellin	47
CHAPITRE IV. — Les idées philosophiques et religieuses d'Ammien Marcellin	63
CHAPITRE V. — Ammien Marcellin et le Christianisme	96
CHAPITRE VI. — La méthode historique d'Ammien. — Ses idées sur la manière d'écrire l'histoire. — Composition générale de son Œuvre	105
CHAPITRE VII. — La méthode historique d'Ammien *(suite)*. — Les récits militaires	116
CHAPITRE VIII. — Les idées politiques et morales dans Ammien. — Les empereurs jugés par Ammien. — Ses opinions sur le souverain pouvoir	126
CHAPITRE IX. — Les idées politiques et morales d'Ammien *(suite)*. — Les conseillers des empereurs. — Les fonctionnaires. — La justice. — Les grands procès	151
CHAPITRE X. — Les idées politiques et morales d'Ammien *(suite)*. Rome et ses habitants. — Les nobles et le peuple. — Opinion d'Ammien sur la décadence de l'empire	168
CHAPITRE XI. — La science d'Ammien Marcellin	183
CHAPITRE XII. — La langue et le style d'Ammien Marcellin. — Remarques générales	195
CHAPITRE XIII. — La langue et le style d'Ammien Marcellin *(suite)*. — Remarques particulières	212
CHAPITRE XIV. — Le talent d'Ammien Marcellin	229
CONCLUSION	247

LILLE. — IMPRIMERIE LE BIGOT FRÈRES

PA
6205
D38

Dautremer, Léon
Ammien Marcellin

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY